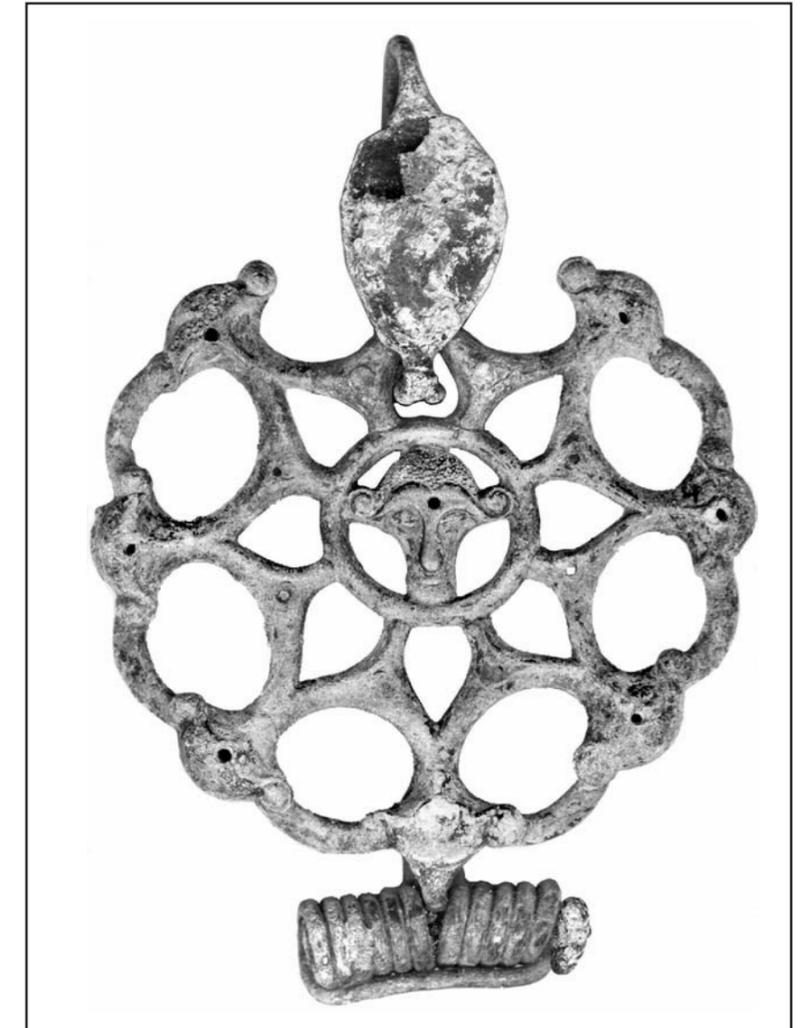


DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
PICARDIE

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

1 9 9 9



LISTE DES BILANS

- 1 ALSACE
- 2 AQUITAINE
- 3 AUVERGNE
- 4 BOURGOGNE
- 5 BRETAGNE
- 6 CENTRE
- 7 CHAMPAGNE-ARDENNES
- 8 CORSE
- 9 FRANCHE-COMTE
- 10 ILE-DE-FRANCE
- 11 LANGUEDOC-ROUSSILLON
- 12 LIMOUSIN
- 13 LORRAINE
- 14 MIDI-PYRENEES
- 15 NORD-PAS-DE-CALAIS
- 16 BASSE-NORMANDIE
- 17 HAUTE-NORMANDIE
- 18 PAYS-DE-LA-LOIRE
- 19 PICARDIE
- 20 POITOU-CHARENTES
- 21 PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR
- 22 RHONE-ALPES
- 23 GUADELOUPE
- 24 MARTINIQUE
- 25 GUYANE
- 26 DEPARTEMENT DES RECHERCHES
ARCHEOLOGIQUES SUBAQUATIQUES
ET SOUS-MARINES
- 27 RAPPORT ANNUEL SUR LA RECHERCHE
ARCHEOLOGIQUE EN FRANCE



PRÉFECTURE DE LA RÉGION

PICARDIE

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

1 9 9 9

**BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA RÉGION
PICARDIE**

1999

**MINISTÈRE
DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION**

**DIRECTION DU PATRIMOINE
SERVICE DE LA CONNAISSANCE, DE LA
CONSERVATION ET DE LA CRÉATION
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE**

2002

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

5, rue Henri Daussy
80044 AMIENS CEDEX 1
Tél : 03.22.97.33.00 / Fax : 03.22.97.33.56

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

5, rue Henri Daussy
80044 AMIENS CEDEX 1
Tél : 03.22.97.33.45 / Fax : 03.22.97.33.47

*Ce bilan scientifique a été conçu
afin que soient diffusés rapidement
les résultats des travaux archéologiques de terrain.
Il s'adresse tant au service central de l'archéologie
qui, dans le cadre de la déconcentration,
doit être informé des opérations réalisées en régions
(au plan scientifique et administratif),
qu'aux membres des instances chargées du contrôle
scientifique des opérations,
qu'aux archéologues, aux élus, aux aménageurs
et toute personne concernée
par les recherches archéologiques menées dans sa région.*

*Les textes publiés dans la partie
"Travaux et recherches archéologiques de terrain"
ont été rédigés par les responsables des opérations,
sauf mention contraire.
Les avis exprimés n'engagent
que la responsabilité de leurs auteurs.*

*Couverture : fibule, Orainville, La Croyère (Aisne),
(cliché Nathalie Soupart)*

*Coordination : Michel Maunier, Caroline Brégère, Blandine Dubois
Saisie, mise en page et bibliographie : Blandine Dubois
Relecture : SRA
Cartographie : Gilles Leroy
Imprimerie : I. & R. G. Amiens*

Ouvrage publié avec le concours financier de l'AFAN

ISSN 1240-6872 © 2002

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

PICARDIE

Sommaire

BILAN SCIENTIFIQUE

1 9 9 9

Préface

7

Résultats scientifiques significatifs

8

Urbanisme

10

Tableau de présentation générale des opérations autorisées

11

Travaux et recherches archéologiques de terrain

AISNE

12

Tableau des opérations autorisées	12
Carte des opérations autorisées	14
AMIGNY-ROUY , La Fontaine Sarrazin	15
AULNOIS-SOUS-LAON , Devant la Sucrierie	15
BEAURIEUX , La Justice	16
BERNY-RIVIÈRE/FONTENOY , Les Neaux Raquettes	22
BERZY-LE-SEC , Dessous les Grosses Vignes	16
BOHAIN-EN-VERMANDOIS , Au-delà du Moulin Mayeux	18
CHÂTEAU-THIERRY , Centre Jean Macé	18
CHÂTEAU-THIERRY , Mac Donald's	19
CIRY-SALSOGNE , La Bouche à Vesle	19
CRÉPY-EN-LAONNOIS , Derrière le Beffroi	21
COURBES , Les Prés Ménart	21
FONTENOY/ BERNY-RIVIERE , Les Neaux Raquettes	22
GUISE , ZAC La Briqueterie	22
HARTENNES-ET-TAUX , ZAC Le Plan de la Croix Rouge	23
LAON , Conservatoire de musique	23
LAON , Abbaye du Sauvoir	23
LAON , Longueval	24
LAON , Rue de la Linotte et rue Jean Martin	24

LAON , Chapelle des Templiers	25
LIMÉ , Le Gros Buisson	25
LIMÉ , Les Sables Nord	25
LIMÉ , Les Terres noires	29
MARGIVAL , Pont Rouge	30
MENNEVILLE , La Bourguignotte	30
OMISSY , Le Moulin brûlé	31
ORAINVILLE , Chemin rural dit "de Brimont"	31
REMIÈS , La Réserve	32
RESSONS-LE-LONG , La Tête d'Arlaine	32
ROUCY , Chemin des Ponceaux	33
SAINT-QUENTIN , Le Bois de Cambronne, Parc d'activités A26-A29	33
SISSONNE , Jeoffrecourt	34
SOISSONS , Abbaye Saint-Jean-des-Vignes	35
SOUPIR , Le Champ grand Jacques	36
VASSENY , La Hache de la couture	36
VIGNOLLES , Déviation	37
VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN , Les Etomelles	37
VILLERS-EN-PRAYÈRES , Les Mauchamps	37

Tableau des opérations autorisées	38
Carte des opérations autorisées	41
BEAUVAIS , Avenue Paul-Henri Spaak	42
BEAUVAIS , 8, rue Louis Borel	43
BEAUVAIS , Giratoire RN31	45
BEAUVAIS , 100, rue des Jacobins	45
BEAUVAIS , PAE des Champs Dolents	46
BEAUVAIS , ZAC de la Marette	47
BEAUVAIS , ZAC du Haut Villé	47
BEAUVAIS , PAE des Champs Dolents	48
BORAN-SUR-OISE , La Garenne	48
BURY , 202, rue de la plaine Saint-Claude	49
CHAMBLY , La Remise Ronde/ZAC Les Portes de l'Oise	49
CHAMBLY , La Remise Ronde/ZAC Les Portes de l'Oise	50
CHAMBLY , ZAC Les Portes de l'Oise " S.A. MICODIALE "	53
CHAMBLY , La Remise Ronde /ZAC Les Portes de l'Oise	53
CHAMBLY , La Remise Ronde /ZAC Les Portes de l'Oise	53
CHAUMONT-EN-VEXIN , Le Moulin d'Angean	54
CIRÈS-LES-MELLO , Le Tillet	54
CLERMONT , 25-27, avenue des Déportés	55
COMPIÈGNE , Palais national	55
COMPIÈGNE , Institution Sévigné	56
COMPIÈGNE , Église Saint-Pierre-des-Minimes	56
CREIL , La Garenne de Vaux	57
CREIL , La Justice	58
CRÉPY-EN-VALOIS , Saint-Arnoul	58
CROUTOY , La Grande terre de l'Église	58
ESTRÉES-SAINT-DENIS , Le Moulin des Hayes	59
FITZ-JAMES , Rue de la Briqueterie	60
GOUVIEUX , Domaine des Fontaines	61
LA CHAPELLE-AUX-POTS , Le Four	61
LACHELLE , Le Camp Roland	61
LAMORLAYE , La Petite Seigneurie	62
NOYON , La Croix de Pont-l'Évêque	62
OGNON , Au nord du carrefour de Malgenest	63
ORROUY , Champlieu	64
PONT-SAINT-MAXENCE , Rue du cimetière	65
PONT-SAINT-MAXENCE , Rue Ampère	65
SAINT-CRÉPIN-IBOUVILLERS , ZAC de La Reine Blanche	65

SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE , Rue Just Haüy	66
SENLIS , Prieuré Saint-Maurice	66
SILLY-TILLARD , Église Saint-Martin	67
TROSLY-BREUIL , La Voirie des Obeaux	67
VERBERIE , La Croix des Champs	67
VERBERIE , Le Buisson Campin	68
VERBERIE , Les Gâts	68
VERNEUIL-EN-HALATTE , La Remise de Maître Hamelin	71
VILLENEUVE-LES-SABLONS , Station d'épuration	72
VILLERS-SAINT-PAUL , La Barrière Sud	73

SOMME	74
--------------	-----------

Tableau des opérations autorisées	74
Carte des opérations autorisées	76
A29-ENNEMAIN , La Briqueterie	77
A29-MONCHY-LAGACHE , Le Fond de Guizancourt (C5.5)	77
AMIENS , 10, rue de l'Oratoire	78
AMIENS , angle rue des Déportés et rue sainte-Claire	78
AMIENS , 11-13-15 rue Debray	78
BOVES , Pont des Prussiens	79
BREILLY , Le Bois de Breilly	79
CAGNY , L'Épinette	80
CAGNY , Au-dessus du marais de Boves	80
CAGNY , La Garenne	80
CONDÉ-FOLIE , Terres Bénites	81
CONTY , Centre médico-social	82
LE CROTOY , Les Terres de Bihen	82
ESTRÉES-DENIÉCOURT , Derrière le Jardin du Berger	82
L'ÉTOILE , Ancienne église	83
GENTELLES , Le Mont de l'Évangile	84
GLISY , Centre logistique Clarins	85
LOEUILLY , Chemin de Nampty et de Coppegueule	86
LOEUILLY , Chemin de Nampty et de Coppegueule	86
LOEUILLY , Le Château	87
PONT-DE-METZ , La Tinette	87
QUEND , La Fontaine de Quend	89
RIBEMONT-SUR-ANCRE , Le Champ Crezette	90
RIBEMONT-SUR-ANCRE , Le Moulin	95
RUE , Le Chemin des Morts, La Garenne	95
SALEUX , Les Baquets	96
SALOUEL , Halle des Sports	97
VILLERS-BOCAGE , Route de Rainneville	98

Programmes collectifs de recherche	99
---	-----------

Carte archéologique	104
----------------------------	------------

Bibliographie régionale 110

Liste des abréviations 116

Index 117

Personnel du Service régional de l'archéologie 119

PICARDIE

Préface

BILAN SCIENTIFIQUE

1 9 9 9

Ce bilan scientifique imposant reflète le dynamisme de la recherche archéologique en Picardie. Le champ chronologique exploré débute il y a plus de 400 000 ans par un site de collecte de silex au bord de la Somme pour se refermer sur l'analyse du fonctionnement d'une ferme des XVII^e-XVIII^e siècles à Verberie dans l'Oise.

La diversité de statuts (Université, Culture, AFAN, bénévoles, collectivités) des archéologues mobilisés par ces recherches révèle la richesse des compétences investies dans notre région. La bibliographie donnée en fin de ce bilan témoigne du souci constant de ces chercheurs de diffuser leurs travaux auprès de la communauté scientifique. Leur collaboration également active aux plaquettes de la série "Archéologie en Picardie", coordonnée par le Service régional de l'archéologie, permet de faire connaître au grand public les découvertes passionnantes réalisées chaque année en Picardie.

L'évènement de cette actualité archéologique dépasse largement cependant, en 2002, le cadre régional, avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'archéologie préventive. Ses dispositions confortent les procédures de prise en compte des vestiges archéologiques dans les opérations d'aménagement, avec un financement des opérations qui est désormais inscrit dans la loi et une maîtrise d'ouvrage des fouilles confiée à un établissement public créé à cet effet : l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP). La qualité des débats qui ont accompagné le vote de cette loi montre l'extrême attention portée par la représentation nationale au patrimoine archéologique et à la conciliation harmonieuse "des exigences respectives de la recherche scientifique, de la conservation du patrimoine et du développement économique et social".

Marie-Christine Weiner
directrice régionale des affaires culturelles
de Picardie

PICARDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

Résultats scientifiques significatifs

1 9 9 9

Paléolithique

Les suivis de deux tracés routiers (déviation de Laversines, A29) ont permis la fouille de deux grands gisements du Paléolithique supérieur à Therdonne (Oise) et Ennemain (Somme).

Protohistoire

Pour l'âge du Fer on retiendra la fouille d'une exceptionnelle nécropole de La Tène ancienne à Chambly (Oise) et de deux établissements ruraux à Glisy et Rue (Somme). La fouille de ce dernier établissement a livré des indices attestant d'une production du sel sur le site à l'époque gauloise.

Antiquité

Un projet de ZAC à Saint-Quentin (Aisne) a permis la fouille exhaustive d'une *villa* gallo-romaine de 2 ha en périphérie de la *caput civitatis* des Viromanduels. La construction de logements sociaux à Estrées-Saint-Denis (Oise), en avant du sanctuaire gaulois déjà reconnu, a nécessité la fouille d'un secteur urbanisé de manière continue de l'époque gauloise à la fin de l'Antiquité.

Haut Moyen Âge / Moyen Âge

Pour l'époque médiévale, le bilan de quatre campagnes de fouilles programmées sur le château de Boves (Somme) confirme le caractère exceptionnel de ce site pour appréhender la mise en place des premières formes castrales et établir une référence typochronologique du mobilier céramique du IX^e au XVI^e s.

Carte archéologique

L'inventaire des sites au sein de la Carte archéologique s'est poursuivi normalement en 1999 (1741 sites modifiés et 748 créations). L'effort s'est principalement porté depuis deux ans sur l'exceptionnel fond de photographies aériennes dont disposait le Service mais qui n'avait jusque-là jamais fait l'objet d'une indexation. Aujourd'hui 21 228 diapositives ont été indexées et leurs informations reportées dans la carte archéologique. Environ 4 000 ont fait l'objet d'une numérisation. Si le travail est maintenant achevé pour le département de la Somme, il reste à poursuivre en 2000 pour les départements de l'Aisne et de l'Oise (7 000 clichés).

La diffusion des résultats scientifiques repose très largement au niveau local sur la "Revue archéologique de Picardie" qui au-delà des deux numéros annuels a publié en 1999 trois numéros spéciaux : "Chronologie et société dans les nécropoles celtiques de la culture Aisne-Marne du VI^e au III^e s. avant notre ère" (405 pages) ; "Archéologie des villes, démarches et exemples en Picardie" (270 pages) ; "Actes du colloque international

d'archéologie aérienne" (480 pages - cahier couleur de 68 pages). Le travail vers le grand public au travers la collection "Archéologie en Picardie" s'est poursuivi avec l'édition de nouvelles plaquettes : Beauvais "La tour Boileau", Neuilly-en-Thelle "Les Fermes du Bellé", Saleux "Préhistoire de la vallée de la Selle", Chambly "Une nécropole gauloise"...

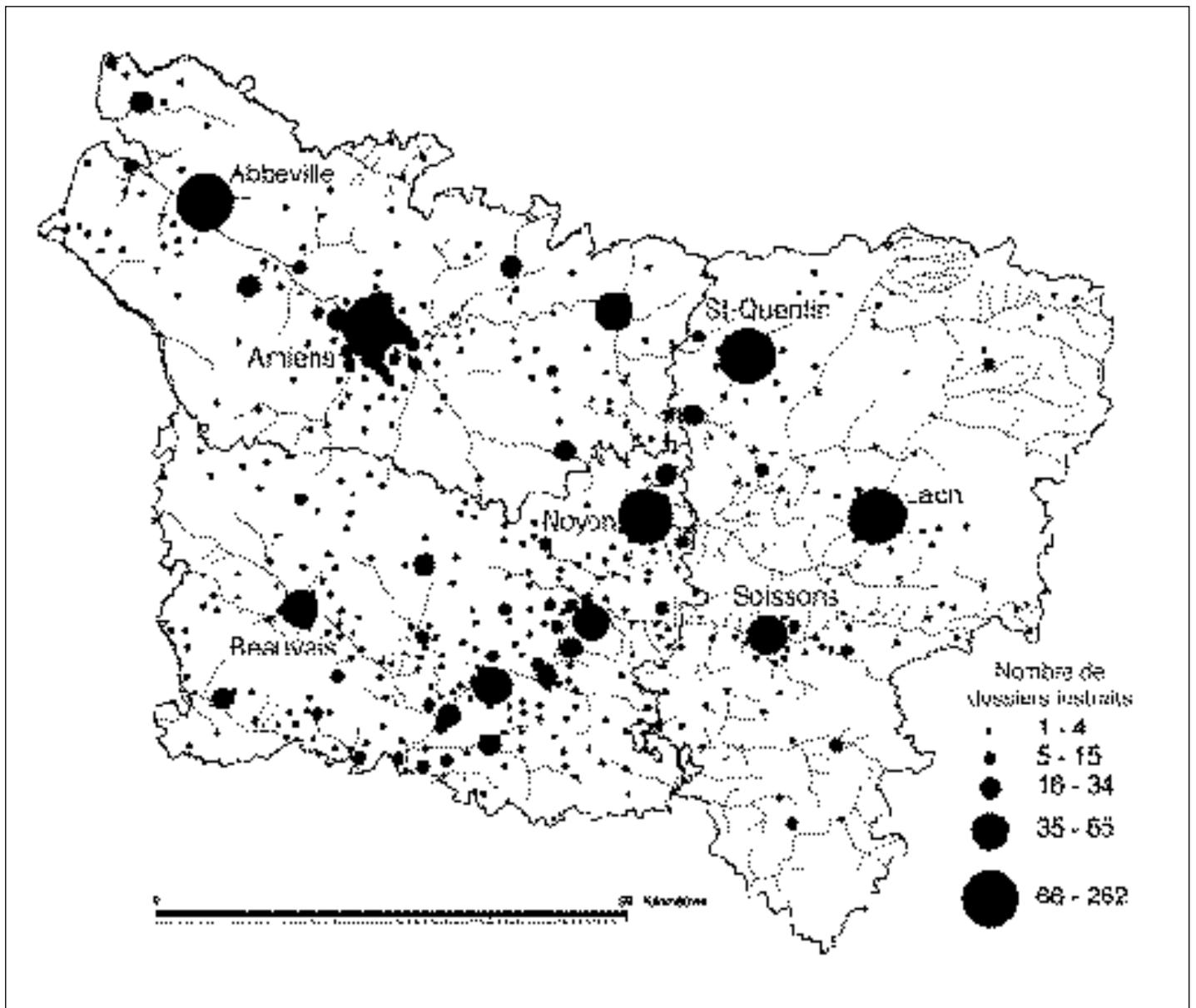
D. BAYARD
T. BEN REDJEB
J.-L. COLLART
B. DESACHY
J.-O. GUILHOT
M. LE BOLLOCH
C. POMMEPUY
C. SCHWAB

PICARDIE

Urbanisme

BILAN SCIENTIFIQUE

1 9 9 9



Carte de répartition des dossiers d'urbanisme instruits par le SRA Picardie en 1999, cellule Carte archéologique.

PICARDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau de présentation générale des opérations autorisées

1 9 9 9

	AISNE 02	OISE 60	SOMME 80	TOTAL
FOUILLES PRÉVENTIVES (SD, SU, FE, Fouilles)	47	72	37	156
FOUILLES PROGRAMMÉES (FP)	1	1	2	4
PROSPECTIONS INVENTAIRES (PI, PA, PR)	1	1	0	2
PROSPECTIONS SUBAQUATIQUES	0	0	1	1
TOTAL	49	74	40	163

PROJETS COLLECTIFS DE RECHERCHES (PCR)	3
---	---

Thème	Responsable (organisme)	Nature de l'opération	Epoque	Rapport reçu
PCR " Campagnes antiques du Nord de la France "	J. -L. COLLART (SDA)	PCR	GAL	-
PCR " Les Amphores en Gaule, production et circulation "	F. LAUBENHEIMER (AUTR.)	PCR	GAL	-
PCR " Fonction des outillages lithiques dans le Bassin parisien au Néolithique "	F. GILIGNY (UNIV.)	PCR	NEO	-

PICARDIE
AISNE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Tableau des opérations autorisées

1 9 9 9

N° de site	Commune / Lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Epoque	Rapport reçu	Réf. carte
02.014.007 AP	AMIGNY-ROUY La Fontaine Sarrazin	T. DUCROCQ (AFAN)	EV	FER		1
02.037.017 AH	AULNOIS-SOUS-LAON Devant la Sucrierie	D. FAVIER (AFAN)	SD EV	PRO	●	2
02.058.004 AP	BEAURIEUX La Justice	P. BRUN (AFAN)	EV	NEO FER	●	3
02.071.004 AH	BERNY-RIVIÈRE/FONTENOY Les Neaux Raquettes	M. GRANSAR	EV		●	4
02.077.005 AH	BERZY-LE-SEC Dessous les Grosses vignes	P. LEFEVRE (AFAN)	EV		●	5
02.095.006 AH	BOHAIN-EN-VERMANDOIS Au delà du Moulin Mayeux	P. LEMAIRE (AFAN)			●	6
02.110.019 AH	BRAINE Dessus la Fontaine à cochons	J.-L. BERNARD (AFAN)	EV		●	7
02.168.007 AH	CHÂTEAU-THIERRY Centre Jean Macé	C. PATAT (AFAN)	FOU	MA MOD	●	8
02.168.032 AH	CHÂTEAU-THIERRY Mac Donald's	F. BLARY (COLL.)	EV	GAL		9
02.195.011 AH	CIRY-SALSOGNE La Bouche à Vesle	G. FLUCHER (AFAN)	EV	FER		10
02.199.006 AH	CLASTRES Longue Ruelle	J.-L. COLLART (SDA)	EV			11
02.238.019 AH	CRÉPY-EN-LAONNOIS Derrière le Beffroi	M. DERBOIS-DELATTRE (AFAN)	SD EV	PRO GAL	●	12
02.217.001 AH	COUCY-LE-CHÂTEAU* Le Château	J.-L. BERNARD (AFAN)	EV		●	13
02.222.003 AH	COURBES Les Prés Ménart	P. LE GUEN (AFAN)	EV		●	14
02.071.004 AH	FONTENOY/BERNY-RIVIERE Les Neaux Raquettes	M. GRANSAR (AFAN)	EV		●	4
02.361.010 AH	GUISE ZAC La Briqueterie	P. FERAY (AFAN)	EV	PRO	●	16
02.372.005 AH	HARTENNES ET TAUX ZAC Le Plan de la Croix Rouge	M. DERBOIS-DELATTRE (AFAN)	EV	FER	●	17
02.408.001 AH	LAON Conservatoire de musique	J.-P. JORRAND (COLL.)	EV SU	MOD		18
02.408.046 AH	LAON Abbaye du Sauvoir	B. SAINT-JEAN-VITUS (AFAN)	EV	MA	●	19
02.408.137 AH	LAON Les Blancs Monts de Semilly	J.-P. JORRAND (COLL.)	EV		●	20
02.408.141 AH	LAON Longueval	J.-P. JORRAND (COLL.)	EV		●	21
02.408.142 AH	LAON Rue de la Linotte et rue Jean Martin	J.-P. JORRAND (COLL.)			●	22
02.148.144 AH	LAON 1, rue du Point du jour	J.-P. JORRAND (COLL.)	EV		●	23
02.148.145 AH	LAON 9, rue Badré	J.-P. JORRAND (COLL.)	EV		●	24
02.432.001 AH	LIMÉ Les Terres Noires, Les Fraîches	B. HENON (AFAN)	EV		●	25
02.432.007 AH	LIMÉ Le Gros Buisson	M. BAILLIEU (AFAN)	EV		●	26
02.432.009 AH	LIMÉ Les Sables Nord	N. SOUPART (AFAN)	EV	FER GAL HMA		27

● : rapport déposé au Service régional de l'archéologie et susceptible d'y être consulté * Notice non parvenue

N° de site	Commune / Lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Epoque	Rapport reçu	Réf. carte
02.475.005 AH	MENNEVILLE La Bourguignotte	P. ALLARD (AFAN)	EV		●	29
02.564.003 AH	NOYANT-ET-ACONIN Derrière le Colombier	P. FERAY (AFAN)	EV			30
02.571.004 AH	OMISSY Le Moulin brûlé	A. DUBOIS (AFAN)	SD EV		●	31
02.572.002 AH	ORAINVILLE Chemin rural dit de Brimont	J.-L. COLLART (SDA)	EV			32
02.630.003 AH	QUESSY Rue de la Chaussée Brunehaut	J.-L. COLLART (SDA)	EV FOU SU			33
02.638.018 AH	REMIES La Réserve	F. JOSEPH (AFAN)				34
02.643.001 AH	RESSONS-LE-LONG La Tête d'Airlaines	A. GELOT (AFAN)	EV	GAL	●	35
02.656.009 AH	ROUCY Chemin des Ponceaux	R. ROUGIER (AFAN)	EV	PRO	●	36
02.691.088 AH	SAINT-QUENTIN Parc d'activités A26-A29	P. LEMAIRE (AFAN)	FOU		●	37
02.691.089 AH	SAINT-QUENTIN Rue Albert Thomas	J.-L. BERNARD (AFAN)	SD EV		●	38
02.720.001 AH	SISSONNE Jeoffreccourt	J.-F. MARTIN (AUTR)		HMA	●	39
02.722.004 AH	SOISSONS Abbaye Saint-Jean des Vignes	C. MAINES (UNIV)		MA	●	40
02.730.002 AH	SOUPIR Le Champ Grand Jacques	S. DESENNE (AFAN)	EV		●	41
02.755.003 AH	URCEL Le Bois de L'Usine	P. LE GUEN (AFAN)	EV		●	42
02.763.001 AP	VASSENY La Hache de la Couture	S. THOUVENOT (AFAN)	EV		●	43
02.785.029 AH	VERMAND La Grande Rue	J.-L. COLLART (SDA)	EV		●	44
02.785.030 AH	VERMAND Grand rue	J.-L. COLLART (SDA)	SD EV		●	45
02.785.033 AH	VERMAND 5 rue des Troupes	J.-L. COLLART (SDA)	SD EV		●	46
02.785.032 AH	VILLECHOLLES D73	J.-L. COLLART (SDA)	SD EV		●	47
02.805.013 AH	VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN Les Etomelles	G. AUXIETTE (AFAN)	SU		●	48
02.811.003 AH	VILLERS-EN-PRAYERES Les Mauchamps	M. BOULEN (AFAN)	EV		●	49

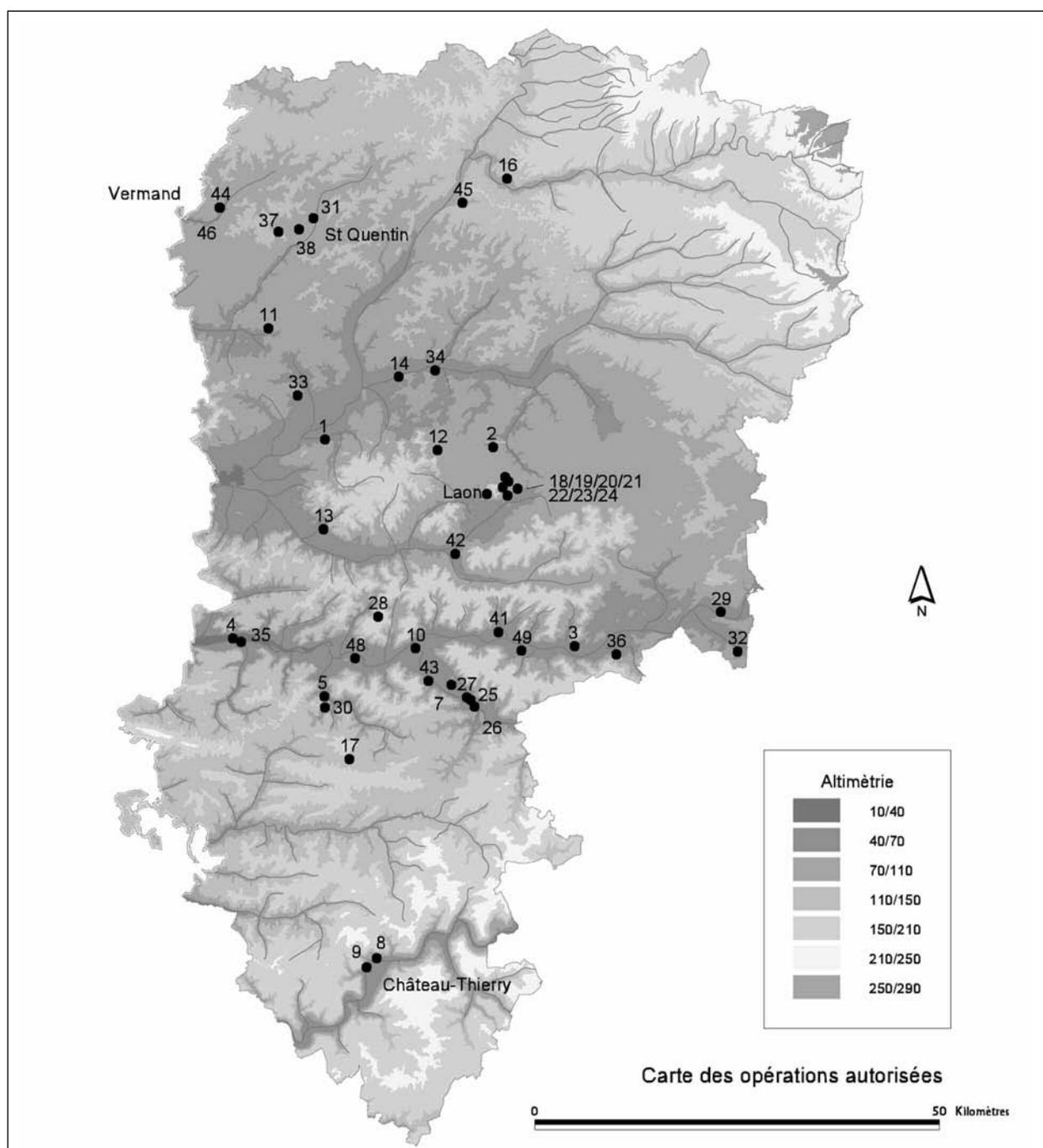
● : rapport déposé au Service régional de l'archéologie et susceptible d'y être consulté * Notice non parvenue

PICARDIE
AISNE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Carte des opérations autorisées

1 9 9 9



PROTOHISTOIRE

AMIGNY-ROUY
La Fontaine Sarrazin

L'extension sur deux hectares d'un centre de stockage de déchets a été précédée d'une campagne de sondages sur un versant de l'Oise. Les terrains sont très érodés sauf au niveau d'une petite dépression qui a été totalement colmatée par des colluvions récentes.

Un limon organique y est partiellement conservé. Il a livré quelques tessons de céramique attribués à la période du Hallstatt final - La Tène ancienne. Aucune structure n'a cependant été identifiée.

Thierry DUCROCQ (AFAN)

ÂGE DU FER

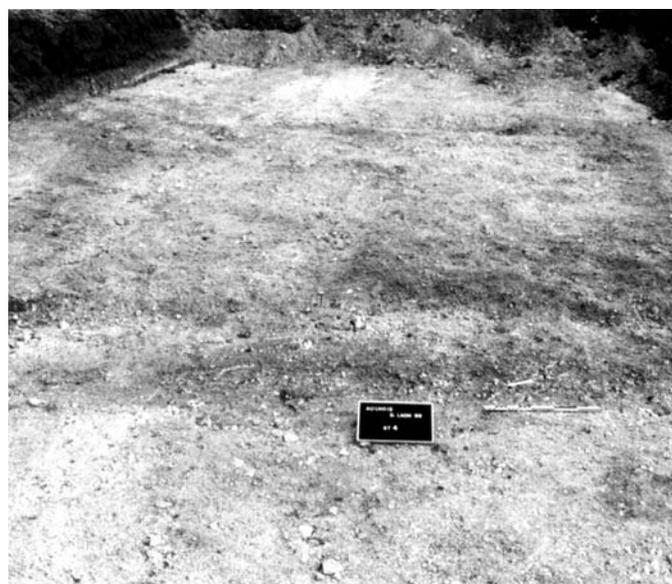
AULNOIS-SOUS-LAON
Devant la Sucrierie

À l'ouest de la commune d'Aulnois-sous-Laon, un projet immobilier, portant sur une surface de plus de 22 000m² a entraîné une intervention archéologique préalable. En novembre 1999, un premier examen a été réalisé sous la forme d'un diagnostic en tranchée. C'est ainsi que dix-sept sondages linéaires implantés régulièrement dans l'emprise ont permis d'évaluer environ 13% de la surface totale (D. Favier 1999). Au terme de l'opération, trois structures à vocation funéraire ont été découvertes. Elles se trouvent à l'ouest de l'emprise et elles se répartissent sur une surface de 300 m². Il s'agit tout d'abord d'un petit enclos quadrangulaire palissadé qui devait initialement abriter une sépulture aujourd'hui disparue et de deux sépultures à incinération, très arasées, implantées respectivement à 5 m et 15 m du centre de cet enclos. L'étude du mobilier céramique permet de placer ces tombes à la fin de La Tène D1 et au début de La Tène D2. Le mobilier métallique permettra peut-être, après restauration, de fixer plus précisément les limites chronologiques. Le mauvais état de conservation de ces témoins archéologiques résulte vraisemblablement des terrassements réalisés à l'occasion de travaux de rénovation de l'actuelle sucrierie.

Il est vraisemblable que d'autres vestiges ont été détruits lors de ces travaux, ce qui empêche de définir la nature

de cet espace funéraire : véritable nécropole en grande partie détruite ou petit groupement de tombes ?

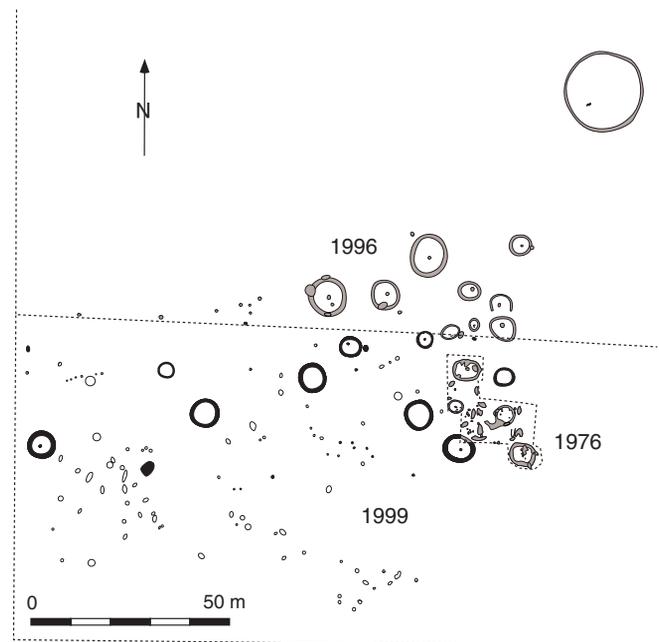
Gilles PRILAUX (AFAN)



Aulnois-sous-Laon. "Devant la Sucrierie". Vue de la structure 4.
(photo E. Dubois).

Un ensemble funéraire de 28 incinérations (21 tombes simples et 7 ceinturées par un enclos) du Bronze final est venu compléter un cimetière déjà connu et fouillé ces dernières années. Parmi ces 28 tombes, dont la majorité ne contenait que des restes humains incinérés et des résidus de bûcher, 9 tombes renfermaient du mobilier céramique du Bronze final IIb-IIIa de la culture Rhin-Suisse-France orientale. Deux d'entre elles recelaient deux anneaux en bronze dans un cas et une rouelle de 4 cm de diamètre dans l'autre cas. Cet ensemble funéraire est le plus riche en enclos circulaires de toute la vallée de l'Aisne. D'après les données actuelles, son utilisation se serait étendue du XI^e au VIII^e ou VII^e s. av. J.-C. Le reste du site a livré deux inhumations en position repliée, sans mobilier, dont une était couverte de grosses pierres amoncelées qui rappellent les tombes du III^e millénaire av. J.-C.

Patrice BRUN (CNRS, UMR 7041)



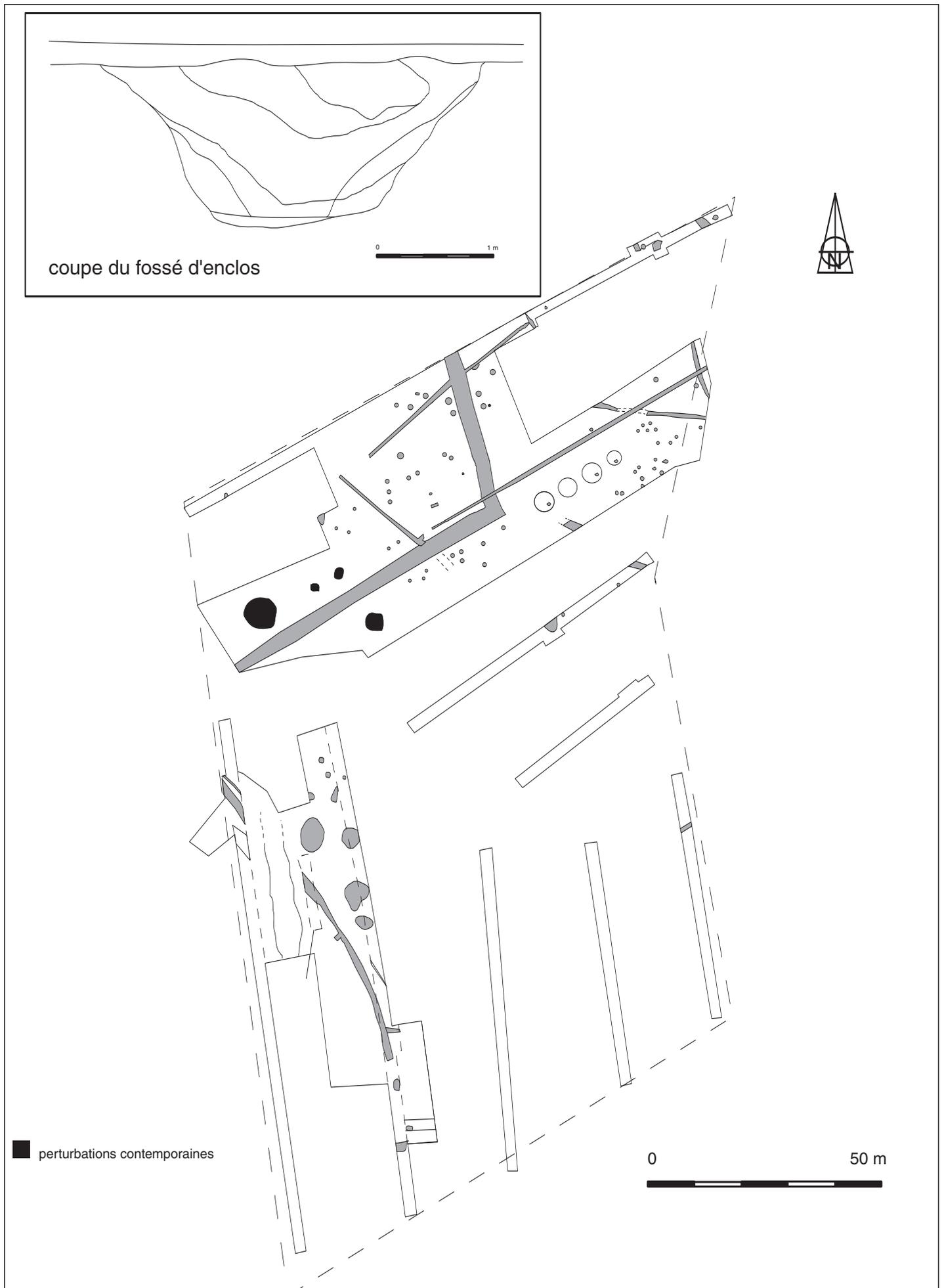
Beaurieux. La Justice. Plan du site (en gris : fouilles 1996, en noir : fouilles 1999) (plan P. Brun)

Localisé à 6 km au sud de Soissons dans la vallée de La Crise, affluent de l'Aisne, le site de Berzy-le-Sec «Dessous les Grosses Vignes.» a fait l'objet d'une opération de diagnostic archéologique sur quatre hectares, dans le cadre du programme de surveillance des carrières. L'intervention portait sur deux buttes de sable tertiaire (sables cuisins) inégalement recouvertes par des colluvions, formant deux replats intermédiaires entre le plateau et le fond de vallée. La butte la plus méridionale a livré au sein des colluvions des silex taillés et des tessons attribuables au Néolithique sans plus de précision. Les sondages sur la butte nord, située à 400 m de la précédente, ont mis en évidence la présence d'une importante occupation attribuée au début de La Tène finale. Elle comprend l'angle sud-est d'un enclos reconnu sur 1 800 m² et quelques structures (trous de poteau, fosses, fossés) à l'extérieur et à l'intérieur de cet enclos. La surface totale de l'enclos n'est pas connue car il se poursuit en dehors de l'emprise de la carrière. Le fossé a une taille particulièrement imposante : entre 3 et 4 m à l'ouverture pour une profondeur maximale de 2 m.

Le mobilier recueilli lors du décapage est riche : fragments d'amphores de type Dressel 1, de *dolia*, restes de faune... Par contre, dans l'état actuel des travaux, la structuration de l'espace interne n'apparaît pas. Il s'agit là, probablement, d'une résidence aristocratique. Sa situation topographique et l'importance de l'enclos permettent d'interpréter ce site comme un établissement intermédiaire entre la ferme indigène et l'*oppidum*.

Ce gisement occupe un versant, position inédite dans la vallée de l'Aisne, dans une vallée affluente encore peu explorée contrairement à la vallée de l'Aisne proprement dite ou à la vallée de la Vesle. C'est dans cette dernière vallée que l'on retrouve des établissements sinon équivalents du moins présentant certaines similitudes avec les exemples de Bazoches-sur-Vesle «Les Chantraines» et de Braine «Grange des Moines» situés à une quinzaine de kilomètres à l'ouest de la vallée de la Crise.

Philippe LEFEVRE (AFAN)



Berzy-le-Sec. «Dessous les Grosses vignes». Plan général du site et localisation des fouilles.

Les sondages effectués préalablement à l'aménagement d'une ZAC ont révélé un petit établissement agricole gallo-romain du I^{er} s. inscrit dans un enclos fossoyé. Il fera l'objet d'une fouille l'an prochain.

Patrick LEMAIRE (AFAN)

Cette opération, motivée par la mise en œuvre d'un projet immobilier (construction d'une médiathèque), fait suite aux sondages d'évaluations effectués en 1997. Ces sondages avaient permis de mettre en évidence une occupation de la fin de l'époque médiévale en relation avec un couvent de Cordeliers fondé en 1489 (cf. *Bilan scientifique régional* 1997, p. 23).

La fouille réalisée en 1999, d'une emprise au sol de 240 m², a été implantée dans la moitié sud de la cour de l'ancien centre Jean Macé, soit au plus proche des futurs bâtiments de la médiathèque et de manière à englober le sondage 1 de 1997.

Les vestiges les plus anciens découverts *in situ* correspondent à une partie de l'enceinte urbaine et à son fossé, orientés nord-sud. L'habitat privé correspondant à la ville *intra muros* n'a pu être retrouvé, seules des fosses ont été mises au jour, elles ont livré un matériel datable du début du XII^e s. Suite à la construction d'une nouvelle enceinte dans la première moitié du XIII^e s. (enceinte située 50 m plus à l'ouest, hors emprise de la fouille) ce système défensif est abandonné, l'ancien espace *extra muros* demeure exempt de construction et d'occupation réelle jusqu'à l'implantation d'un cimetière au milieu du XIV^e s.

Ce cimetière, inconnu jusqu'alors, n'est en relation avec aucun édifice cultuel. Son existence pourrait être expliquée par l'épidémie de peste de 1350-1351, épidémie connue à Château-Thierry par deux textes relatant le nombre important des décès et la saturation des cimetières paroissiaux, ainsi que la nécessité de trouver de nouveaux espaces libres afin de poursuivre l'inhumation des victimes. En outre, la brièveté d'occupation de ce cimetière (très peu de recouvrements et de réductions), le type de population inhumée ainsi que le mode d'enfouissement (enfant de moins de six mois, adolescents, adultes de tous âges, sépultures simples en cercueils ou collectives en pleine terre, nombreux vestiges mobiliers de parures vestimentaires) semblent indiquer une cause

endémique nécessitant une inhumation rapide mais néanmoins ordonnée. L'étude anthropologique permettra sans doute de déterminer le type d'épidémie. Dans la seconde moitié du XIV^e s., ce cimetière est abandonné et disparaît peu à peu, l'espace urbain gagné grâce à la construction de l'enceinte du XIII^e s. ne subit pas de réel aménagement, seul l'ancien quartier *intra muros* du XII^e s. continu d'être urbanisé (fossé parcellaire et zones de rejets domestiques XV^e s.).

C'est sur cet espace libre de constructions, situé sous enceinte, en contrebas du château médiéval, qu'est implanté en 1489 un couvent de Cordeliers sur l'initiative d'Antoine Le Grand Bâtard de Bourgogne, alors seigneur de Château-Thierry. La fouille a permis de mettre au jour deux galeries du promenoir, ainsi que le jardin. La galerie-est reprend l'orientation nord-sud de l'enceinte XII^e s. à laquelle elle est adossée, indiquant ainsi que son abandon au profit de l'enceinte XIII^e s. n'a pas entraîné son arasement complet. Les galeries étaient délimitées coté jardin par un mur bahut soutenant à intervalles réguliers des piliers de bases carrées. Plusieurs périodes de constructions-reconstructions, s'échelonnant de la fin du XV^e au XVIII^e s., ont pu être mises en évidence. Les sols de ces galeries étaient formés de panneaux présentant des décors géométriques réalisés en carreaux de pavement de couleur rouge ou jaune. Les panneaux étaient séparés par une bande centrale et par des bandes perpendiculaires en carreaux de pavement de couleur rouge relayant l'espacement des piliers. Il est à noter que malgré les nombreuses réfections, ces sols ont toujours conservé cette organisation, les espaces ainsi délimités servant de lieux d'inhumation privilégiés pour la communauté religieuse.

Un cimetière associé à cet établissement religieux a également été mis au jour dans la partie est de la zone étudiée. Ce cimetière venait border l'ancienne enceinte du XII^e s. formant le mur externe de la galerie est du promenoir. La contrainte parcellaire exercée par l'axe de ce mur est évidente si l'on s'en réfère à l'orientation nord-

sud des inhumations. L'âge des individus inhumés (enfants, pré-adolescents, adultes) semble indiquer la présence d'une population laïque au sein de cette aire funéraire, sans que nous puissions déterminer toutefois son caractère exclusif. Ce cimetière fut utilisé jusqu'à l'abandon du couvent des Cordeliers au moment de la Révolution.

Suite à la vente du couvent comme bien national, les anciens bâtiments ont été réutilisés dans le cadre d'un collège. En 1803, les derniers vestiges du cloître sont arasés afin de ménager un espace libre (cour de récréation). C'est vraisemblablement à la même période que les constituants des principaux massifs de maçonneries (murs bahuts, piliers, enceinte XII^e s.) ont été prélevés comme le démontrent d'importantes tranchées de récupérations.

Christophe PATAT (COLL.)



Château-Thierry. "Centre Jean Macé".
Vue générale du cimetière (XIV^e s.) (cliché C. Patat)

GALLO-ROMAIN

CHÂTEAU-THIERRY

Mac Donald's

Deux sondages en tranchées de 20 x 2 m ont été réalisés. Ils ont permis de reconnaître l'ancien lit de la rivière (à 61m NGF) sous d'épaisses couches de remblais de nivellement, réalisés en 1964. La présence dans ce remblai récent de nombreux tessons de céramiques gallo-romaines et de *tegulae* a été observée.

Ces vestiges proviennent du *vicus d'Odomagus*, très perturbé lors des travaux de terrassements du quartier HLM des Vaucrises, situé au nord-ouest. Hormis ces constatations, aucune occupation n'a été reconnue.

François BLARY (COLL.)

ÂGE DU FER

CIRY-SALSOGNE

La Bouche à Vesle

Le site est localisé le long de la Vesle, à proximité de sa confluence avec l'Aisne. La parcelle fouillée en 1999, d'une superficie de deux hectares, fait suite à une première intervention réalisée en 1998, et porte à 4,4 hectares la surface actuellement explorée.

L'opération de sauvetage archéologique sur cette parcelle a révélé la présence d'un habitat du Hallstatt final, caractérisé essentiellement par vingt-six bâtiments, parmi lesquels seize bâtiments à quatre poteaux, neuf bâtiments à six poteaux et un bâtiment à huit poteaux.

On dénombre également cinq grandes fosses peu profondes (dont une polylobée), qui peuvent correspondre à des " carrières " d'extractions de matériaux limoneux pour la fabrication du torchis, six fosses très profondes (puits ?), deux silos, deux palissades et une couche limoneuse noire riche en mobilier dans la partie nord-est du paléochenal, ainsi qu'un ensemble de fosses de formes variées.

La structuration spatiale du site est intéressante dans la mesure où l'on peut mettre en évidence pour les bâti-

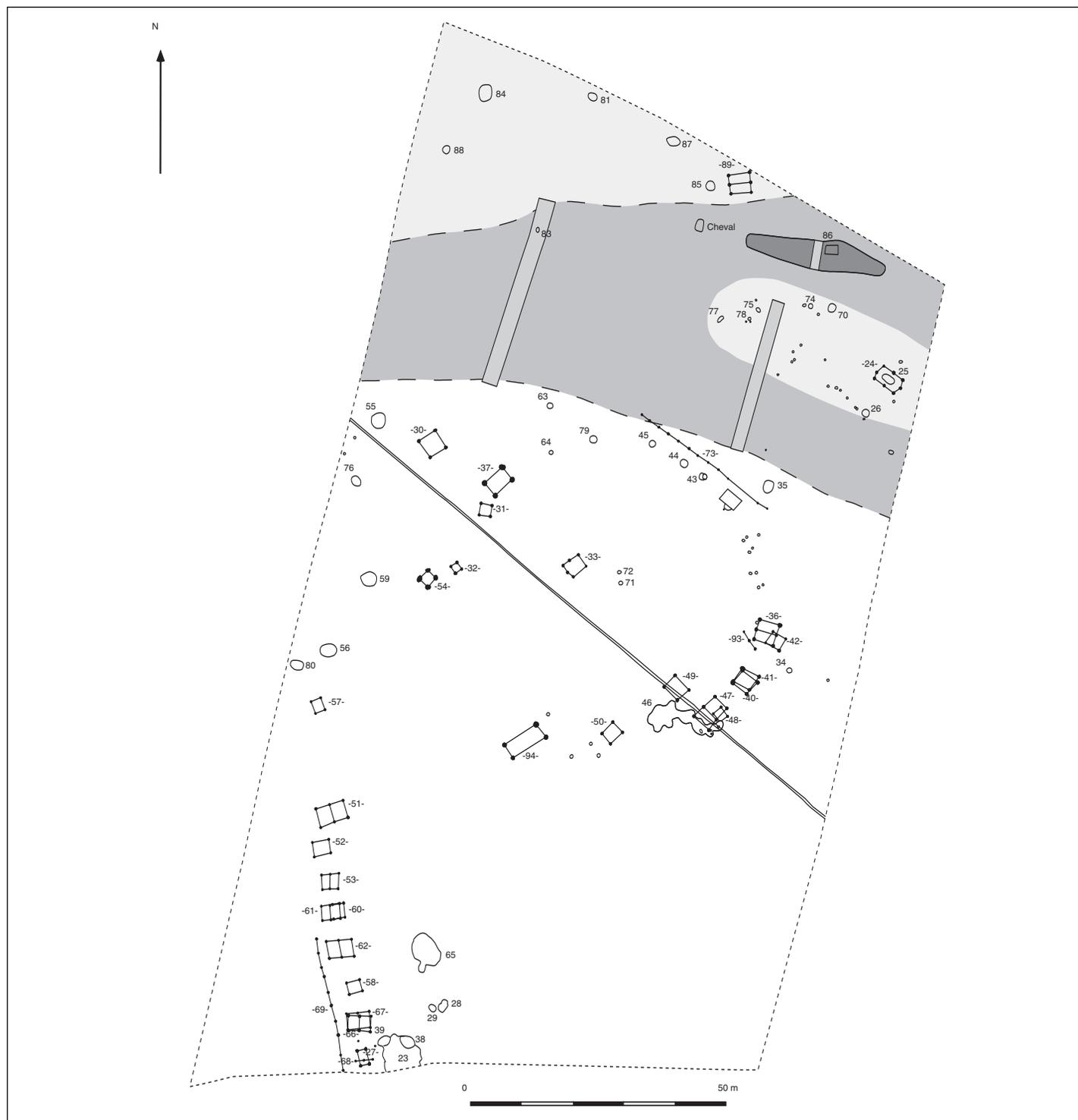
ments deux groupes distincts. On remarque dans le secteur sud-ouest un premier groupe qui se caractérise par une organisation linéaire de bâtiments à quatre ou six poteaux le long d'une palissade, bordé par un groupe de fosses larges et peu profondes (extraction de matériau de constructions ?). Un second groupe de bâtiments organisé en arc de cercle, bordé au nord par une palissade, occupe la partie centrale du site et se trouve associé à une fosse polylobée. Les fosses très profondes, quant à elles, s'alignent le long de la limite occidentale du décapage. L'apparente homogénéité stylistique du mobilier issu des structures fouillées en 1999 permet d'envisager une datation correspondant au Hallstatt final pour l'ensemble des bâtiments, avec l'existence probable

de deux ou trois états architecturaux perceptibles à partir des recouvrements et chevauchement de structures. Pour autant que nous puissions en juger à partir de l'emprise incomplète du site, les nombreuses structures de stockage (de type grenier) permettent de l'attribuer à la catégorie des habitats fortement impliqués dans les productions végétales et peut-être même centralisateurs des récoltes.

Sophie DESENNE (AFAN, UMR 7041)

Guy FLUCHER (AFAN)

Frédéric GRANSAR (AFAN, UMR 7041)



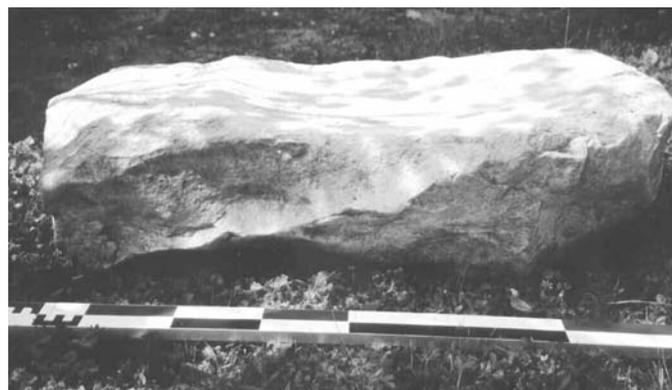
Ciry-Salsogne. " La Bouche à Vesle". Plan du site. En gris foncé: paléochenal colluvié. En gris moyen : tranchées de sondage dans le paléochenal.

Suite au dépôt de permis de construire un lotissement hors de l'enceinte médiévale de la ville, des sondages ont été effectués sur un versant axé vers les fossés de celle-ci. Tous les sondages se sont révélés positifs et ont livré 97 structures essentiellement en creux correspondant à deux phases d'occupation distinctes. La première phase comprenant les 9/10^e des vestiges (fosses, fossés et trous de poteaux) occupe la moitié nord du terrain et

indique une occupation dense protohistorique perdurant jusqu'à la période gallo-romaine. La seconde occupation correspond, en bas de versant, à un petit bâtiment agricole du XIX^e s. longeant des fossés de drainage des eaux de ruissellement vers le fossé d'enceinte de la ville.

Martine DERBOIS-DELATTRE (AFAN)

La carrière de Courbes-Anguilcourt-le-Sart a fait l'objet de sondages archéologiques dans le cadre de la convention "Carrières", sur deux parcelles disjointes : 2,5 hectares au lieu-dit "Les Prés Ménart" et 1,5 hectare au lieu-dit "Le Pinteloret". Les sondages systématiques ont été réalisés selon un maillage de 25 m, à l'aide d'une pelle mécanique, jusqu'au niveau de graviers. Lorsque cela s'est avéré nécessaire, des sondages complémentaires ont été réalisés. Au lieu-dit "Le Pinteloret", l'extension de quelques fossés d'époque gallo-romaine et médiévale déjà observés sur la parcelle contiguë en 1995 a pu être confirmée. Ces occupations historiques concernent exclusivement la bordure de la vallée de la Serre. Au lieu-dit "Les Prés Ménart", la présence de quelques fossés confirme également une occupation à la période gallo-romaine, puis à l'époque médiévale. Un chemin de craie bordé de deux fossés s'observe à l'ouest du site. Il est recouvert par près d'un mètre d'alluvions modernes qui confirme l'importance de l'engorgement récent de la vallée (en relation avec l'accroissement de l'érosion des plateaux). Une couche sableuse de 0,20 à 0,50 m d'épaisseur se rencontre à environ 2 m de profondeur. Les observations stratigraphiques et spatiales ont permis de l'attribuer au comblement d'un paléochenal d'une cinquantaine de mètres de largeur. Cette couche révèle de nombreux vestiges d'occupation anthropique attribués



Courbes. "Les Prés Ménart". Vue oblique de la meule en grès.

au Chalcolithique final (quelques tessons en mauvais état de conservation, des rejets de faune et de silex abondants et dans un état de conservation exceptionnel, une meule à va-et-vient en grès, de l'industrie osseuse, des cupules de gland, des noisettes...). Une dépression comblée de sédiment argilo-tourbeux a livré quelques tessons attribués à l'âge du bronze. Plusieurs secteurs ont révélé la présence de pieux en bois apparaissant à 1,8 m et fichés jusqu'à 3 m de profondeur. Une datation C14 réalisée sur l'un d'eux permet de l'attribuer au Bronze final.

Pascal LE GUEN (AFAN)

Dans le cadre de la convention " Carrières ", une parcelle d'une surface de 1,5 hectare a fait l'objet d'une surveillance archéologique. Le site est traversé d'est en ouest par deux veines de limon argilo-graveleux, assez collant, homogène et sans litages dont la présence est due à la rivière qui a déposé des sédiments dans de légères dépressions lors du creusement ancien de son lit ou lors de débordements anciens. L'essentiel de l'occupation humaine est localisé au nord-est de la parcelle et creusé dans le gravier, bien que quelques fosses soient attestées plus au sud dans les veines limono-argileuses ou à proximité.

L'ensemble des structures et des artefacts découverts permet de dater l'occupation de la fin du cinquième au début du quatrième millénaire. Devant la faible quantité de mobilier et de structures archéologiques, une datation précise de l'occupation sur Fontenoy " Les Neaux Raquettes " reste délicate. Toutefois, les quelques artefacts céramiques et lithiques découverts cette année s'apparenteraient technologiquement et morphologiquement à un horizon culturel allant de la fin du Villeneuve-Saint-Germain jusqu'au Post-Rössen.

Marc GRANSAR (AFAN)

L'intervention archéologique est liée à l'extension de la ZAC sur une surface de 12 ha. La ville de Guise, située l'ouest de la Thiérache, est bâtie sur les berges de l'Oise à une altitude moyenne de 90 m. La rivière Oise a fortement entaillé le plateau qui aujourd'hui culmine au nord-est à près de 160 m et à l'ouest à près de 140 m. Le profil de la vallée est fortement dissymétrique, abrupt à l'exposition sud, en pente douce à l'exposition nord. La zone qui nous concerne est située sur le plateau, à proximité du rebord du versant nord-est de l'Oise, le long de la route nationale n° 29. Le plateau présente une forte couverture limoneuse (supérieure ou égale à 4 m là où nous avons pu réaliser les quatre sondages profonds). En revanche le plateau en vis-à-vis (de l'autre côté de l'Oise) présente une couverture quaternaire beaucoup moins importante et montre régulièrement des affleurements de la craie. Quelques sondages profonds montrent, à la base une bouillie de craie gélifluée très nettement cryoturbée.

Sur ce conglomérat crayeux à la surface très irrégulière (présence de poches importantes) on observe un gravier alluvial constitué de silex (Turonien), de grès (Thanétien), de quartzites et de quartz (Paléozoïque) avec localement d'importantes lentilles de sable verdâtre très glauconneux. Un niveau argileux de décarbonatation apparaît au contact de ce gravier et de la craie. L'ensemble est recouvert de limon loessique de 1 à 4 m d'épaisseur.

L'intervention archéologique n'a révélé qu'une seule structure de l'âge du Bronze final. De forme ovale, sa longueur est de 2 m et sa largeur de 1,60 m. Elle a été creusée dans un chablis comblé de limon gris brun très riche en oxydes de fer et en manganèse. Sa profondeur n'excède pas 0,20 m. Le mobilier céramique (450 tessons) provient d'un minimum de 18 vases, avec plusieurs formes archéologiquement complètes. Cet ensemble a été présenté au CTHS de Lille en avril 2000 et sa publication est en cours dans les actes de ce congrès.

Philippe FERRAY (AFAN)

Suite à la trouvaille d'une tombe de la Tène D1 lors d'une évaluation pratiquée en 1998, des sondages ont été réalisés aux alentours afin de vérifier s'il existait d'autres vestiges, sans succès.

Martine DERBOIS-DELATTRE (AFAN)

Les fouilles ont mis au jour une fosse d'époque moderne (vers 1750-1760) contenant de la céramique glaçurée, des grès, des faïences, des fragments de verreries et de nombreux morceaux de cachets en cire. Une fosse du XV^e s. a livré un abondant matériel céramique, notamment de beaux grès du Beauvaisis, des verreries, un sceau en bronze et divers autres objets. Les niveaux antérieurs étaient constitués de " terres noires " urbaines couvrant une période allant de l'Antiquité tardive au plein Moyen Âge. Certains de ces niveaux contenaient de très nombreuses scories et des structures de combustions,

signe d'une activité métallurgique (forge ?). Les niveaux les plus anciens, constitués de creusements d'extraction des plaquettes calcaires, peuvent être attribués à l'Antiquité tardive. Ces fouilles ont également mis au jour l'effondrement d'un ciel de carrière souterraine qui s'est probablement produit vers le XIV^e s., entraînant le basculement à 40° des niveaux archéologiques reposant sur le calcaire lutétien.

Jean-Pierre JORRAND (COLL.)

Dans son projet de contournement de Laon par le sud, la déviation de la RN2 devrait traverser le site de l'abbaye du Sauvoir. Ce monastère cistercien de femmes, fondée en 1220 au pied de la butte qui porte la ville de Laon, d'abord implanté dans les marais de l'Ardon, puis transféré en 1246, apparemment dans une maison fortifiée préexistante, entourée de fossés, n'est guère connu que par un texte du XIV^e s. et par des marchés de construction et des dessins de la fin du XVII^e et du XVIII^e s. Vendu comme bien national en 1793, il a été entièrement rasé : l'endroit a retrouvé depuis une vocation exclusivement agricole.

L'évaluation conduite en mars-avril 1999 à travers tout le terrain concerné (tranchées à la pelle mécanique suivies d'un nettoyage manuel et de relevés détaillés) n'a guère révélé de traces d'occupation antérieure au XIII^e s., si ce n'est par quelques fossés de drainage, et peut-être par quelques fonds de trous de poteaux épars, indatables et d'interprétation malaisée.

En revanche, des vestiges d'un établissement du XIII^e s., ont bien été mis au jour : d'abord par une série de murs et de canalisations de drainage maçonnées, sur une plate-forme de remblais limoneux délimitée par un fossé rectiligne, ménagée à l'emplacement de l'enclos abbatial des XVII^e et XVIII^e s., dans la partie nord du terrain.

Au sud du terrain, cette même phase d'occupation se traduit par un ensemble de fosses-dépotaires, apparemment très riches en mobilier archéologique. On peut se demander si le carrefour de chemins qui paraît marquer l'emplacement du monastère aux XVII^e s. et au XVIII^e s., et dont témoigne encore le chemin rural actuel, ne remonte pas à cette époque. Au cours du Moyen Âge, les constructions s'étoffent et se restructurent au nord, mais la fin de la période voit l'émergence d'un complexe autonome au sud, le long du chemin, sorte de ferme for-

tifiée probablement dans la dépendance de l'abbaye, qui occupe une seconde plate-forme, quadrangulaire et ceinte de larges fossés.

L'ensemble méridional est totalement arasé, apparemment dans les temps qui suivent les guerres de religion, et remplacé par une cour, tandis que le cœur du monastère est affecté par d'importantes reconstructions aux XVII^e et XVIII^e s.

Dans l'état actuel des choses, ce site déjà considérablement écrêté par l'exploitation agricole, semble moins menacé par le projet de déviation routière, dont le tracé devrait éviter de justesse les deux secteurs-clés de l'implantation médiévale, que par le risque de labours profonds.

Benjamin SAINT-JEAN-VITUS (AFAN)



Laon. "Abbaye du Sauvoir". Murs et canalisations (XII^e s. et après) à l'intérieur de l'enclos abbatial. (photo B. Saint-Jean-Vitus).

LAON
Longueval

L'évaluation était rendue nécessaire par la présence, à proximité, d'un site médiéval découvert par des prospections aériennes et confirmé par une prospection au sol. Les sondages ont mis au jour un foyer et une " fosse à

cran " (extraction de craie destinée à l'amendement des champs). Ces rares vestiges, non datables, ne justifiaient pas une fouille archéologique préventive complémentaire.

Jean-Pierre JORRAND (COLL.)

MOYEN ÂGE

MODERNE

LAON
Rue de la Linotte et rue Jean-Martin

Cette surveillance a permis de constater la présence d'inhumations à l'emplacement de l'ancien cimetière de Saint-Marcel et confirmer la localisation de l'église et du cimetière du faubourg (Section AL, parcelles 49 à 54 du cadastre de 1974 ; n° 62 à 68 du boulevard Pierre-Brossolette et n° 33 et 35 de la rue Jean-Martin).

Le site étant relativement bien conservé, des fouilles archéologiques seront indispensables en cas de (re)construction dans cette zone.

Jean-Pierre JORRAND (COLL.)

LAON
Chapelle des Templiers

Le sondage manuel des Monuments historiques, creusé au pied du contrefort nord-ouest, a mis au jour une sépulture en place à un mètre de profondeur. Ceci confirme l'utilisation du jardin du musée comme espace funéraire par les chevaliers du Temple et/ou par les

Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Compte tenu des observations faites dans ce sondage, on peut espérer que ce cimetière soit relativement bien conservé.

Jean-Pierre JORRAND (COLL.)

MÉSOLITHIQUE

CHALCOLITHIQUE
ÂGE DU FER
GALLO-ROMAIN
MOYEN ÂGE

LIMÉ
Le Gros Buisson

Les parcelles exploitées par la société Zeimett-matériaux-Lafarge ont fait l'objet de 4 campagnes de fouilles : en 1994, 1995, 1998 et 1999. Elles ont permis de reconnaître des vestiges du Mésolithique, du Chalcolithique, de l'âge du fer, de la période romaine et du bas Moyen Âge. La campagne 1999 a porté sur 3,7 ha. Les vestiges les plus anciens remontent à La Tène finale. Cette période est représentée par 4 fossés et 2 fosses éparses. La

période antique se résume à une petite fosse, 4 petits fossés linéaires de type parcellaire ou drainage ainsi qu'un chemin orienté nord-sud qui se dirige vers la " villa d'Ancy ", distante de moins de 600 m. La principale occupation humaine, concentrée sur une superficie de 4000 m², appartient aux périodes mérovingienne et carolingienne, entre le milieu du VI^e et le IX^e siècle.

Ces vestiges comprennent 12 structures : 5 fonds de cabanes dont un seul est carolingien (VIII^e - IX^e siècles), 2 empièvements de quelques mètres carrés correspondant au soubassement d'un bâtiment en matériaux périssables, un silo de modeste dimension, quelques fosses aux fonctions indéterminées et des fossés. L'un des fossés se distingue par son gabarit imposant, jusqu'à 4,10 m de large pour 1,20 m de profondeur. Il donne l'impression d'un axe principal autour duquel se répartissent les

vestiges immobiliers du haut Moyen Âge, de façon quelque peu anarchique. S'il appartient plus probablement à la période gallo-romaine, en raison de son gabarit plus fréquent à cette époque, il est probablement resté apparent jusqu'aux périodes mérovingienne et carolingienne. Ces vestiges pourraient appartenir au fisc royal de la " villa d'Ancy ", mentionné à l'époque carolingienne.

Michel BAILLIEU (AFAN)

ÂGE DU FER

GALLO-ROMAIN

LIMÉ

Les Sables Nord

La nécropole gallo-romaine de Limé se place au nord-ouest de la plaine alluviale, dans une boucle de la Vesle. Des découvertes archéologiques dans la plaine de Limé sont signalées dès le XVII^e s. Les premières investigations archéologiques attestées se placent au milieu du XIX^e s. Le châtelain de Limé, E. de Saint-Marceau entreprend des fouilles ponctuelles sur la " villa d'Ancy ", très vaste villa palatiale située dans la partie nord-est de la plaine sur les " Terres Noires " et le " Gros Buisson ". Vers 1864, il exhume aussi, avec l'aide de l'historien et archéologue local S. Prioux, des sépultures à inhumations et des incinérations dans la nécropole des "Sables". Le mobilier était conservé au château de Limé jusqu'à la Première Guerre mondiale. En 1886, Frédéric Moreau entreprend des fouilles méthodiques sur le cimetière, continuées en 1887, tandis qu'il commence des recherches sur la villa, achevées en 1888. Il exhume 513 sépultures environ (153 incinérations et 360 inhumations). Une grande partie des objets est conservée au musée des Antiquités nationales et a été publiée dans l'album Caranda. De nouvelles fouilles sont entreprises à partir de 1992, la parcelle étant menacée par l'extraction de sables et graviers. En 1994-1995, une autre partie de la zone funéraire, très largement fouillée au XIX^e siècle a été réexaminée lors de l'aménagement d'une déviation de Braine à Courcelles.

La nécropole s'étend sur 1,7 ha environ. Son utilisation commence à La Tène. Le premier noyau de sépultures qui n'occupe que 2400 m², est implanté au centre du secteur situé sur la carrière. Les incinérations et des inhumations du I^{er} au III^e s. de notre ère sont éparpillées sur 9600 m².

Au contraire, les nombreuses inhumations du Bas-Empire s'implantent sur une étroite bande de terrain qui traverse l'espace funéraire du nord-ouest au sud-est. Toutes les fosses, bien régulièrement espacées, sont axées NNE-SSO. Il est probable qu'elles s'alignaient perpendiculairement à un chemin disparu. Ces fosses n'ont pas respecté les sépultures plus anciennes qui devaient pourtant être encore en partie visibles.

Le V^e s. est représenté par quelques sépultures concentrées à la limite NNO de l'emprise de la carrière. Ces

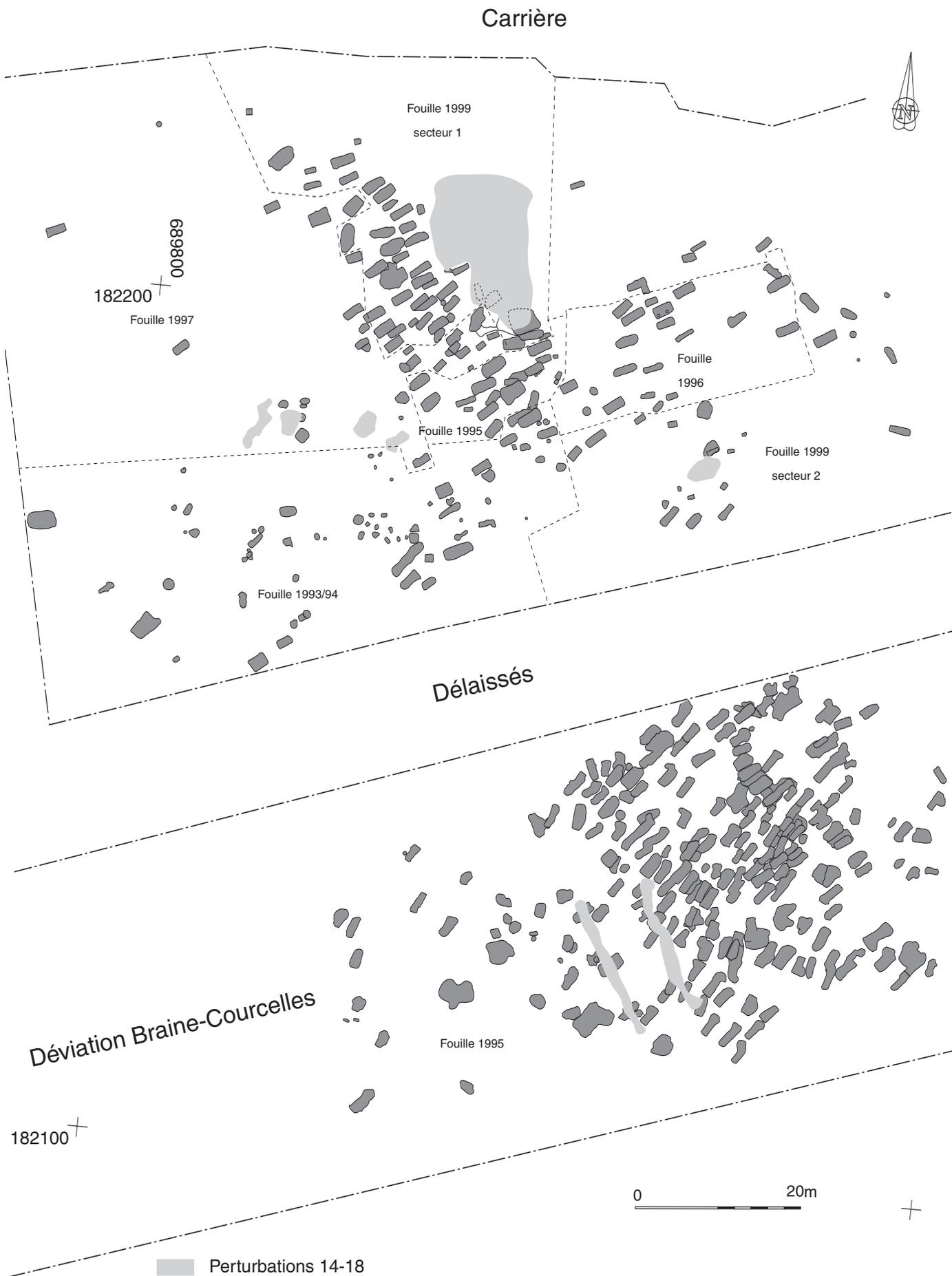
inhumations se différencient des autres par un changement d'orientation (NO-SE). Elles ne possèdent pas de mobilier archéologique et les défunts sont tous inhumés en espace colmaté. Enfin, quelques rares sépultures mérovingiennes ont été fouillées au XIX^e s.

À la différence des inhumations placées dans des fosses profondes de 1 m et 2,50 m sous la végétale, dans un encaissant formé d'une succession de couches de sables blanc ou jaune, les incinérations se situent, dans une couche de colluvions sablo-argileuses grisâtre d'environ 0,20 à 0,50 m de hauteur sous la terre végétale qui permet rarement la lecture des limites des fosses. Seuls les dépôts qui comprenaient une quantité importante de cendres et de charbons de bois étaient visibles au décapage. La fouille a nécessité un enlèvement manuel systématique de la couche de colluvions. De plus, le substrat a favorisé la dispersion des dépôts incinérés par un lessivage massif faisant disparaître les cendres les plus fines et entraînant souvent assez loin de leur position initiale les restes de combustion les plus importants, esquilles d'os et même les petits tessons.

Ce phénomène peut expliquer l'impressionnante rareté du mobilier osseux autour des dépôts d'urnes ainsi que l'absence de cendres, hormis une légère coloration grisâtre. Le cimetière a encore subi des bioturbations liées à la prolifération des terriers dans le sous-bois qui recouvrait la nécropole (et qui avait empêché les fouilles au XIX^e siècle). La guerre de 1914-1918 a vu l'installation de plate-formes de tir et de tranchées qui ont ajouté aux destructions superficielles. Enfin, le défrichement du bois dans les années 1960, réalisé au bulldozer, s'est traduit par un désouchage violent et un nivellement qui ont encore abîmé les niveaux superficiels.

Les fouilles récentes ont mis au jour 134 inhumations intactes (112 adultes et 22 enfants). Elles n'ont pas toutes été datées : 1 remonte à La Tène ancienne, 1 autre à La Tène finale et 79 vont du I^{er} au V^e siècles. Parmi les 97 incinérations, 13 sont attribuables à La Tène, 76 à la période romaine et 8 sont d'époque indéterminée.

Un *bustum* intact, daté du milieu du III^e siècle, a aussi été mis au jour. De plus, 193 inhumations, 3 incinérations et

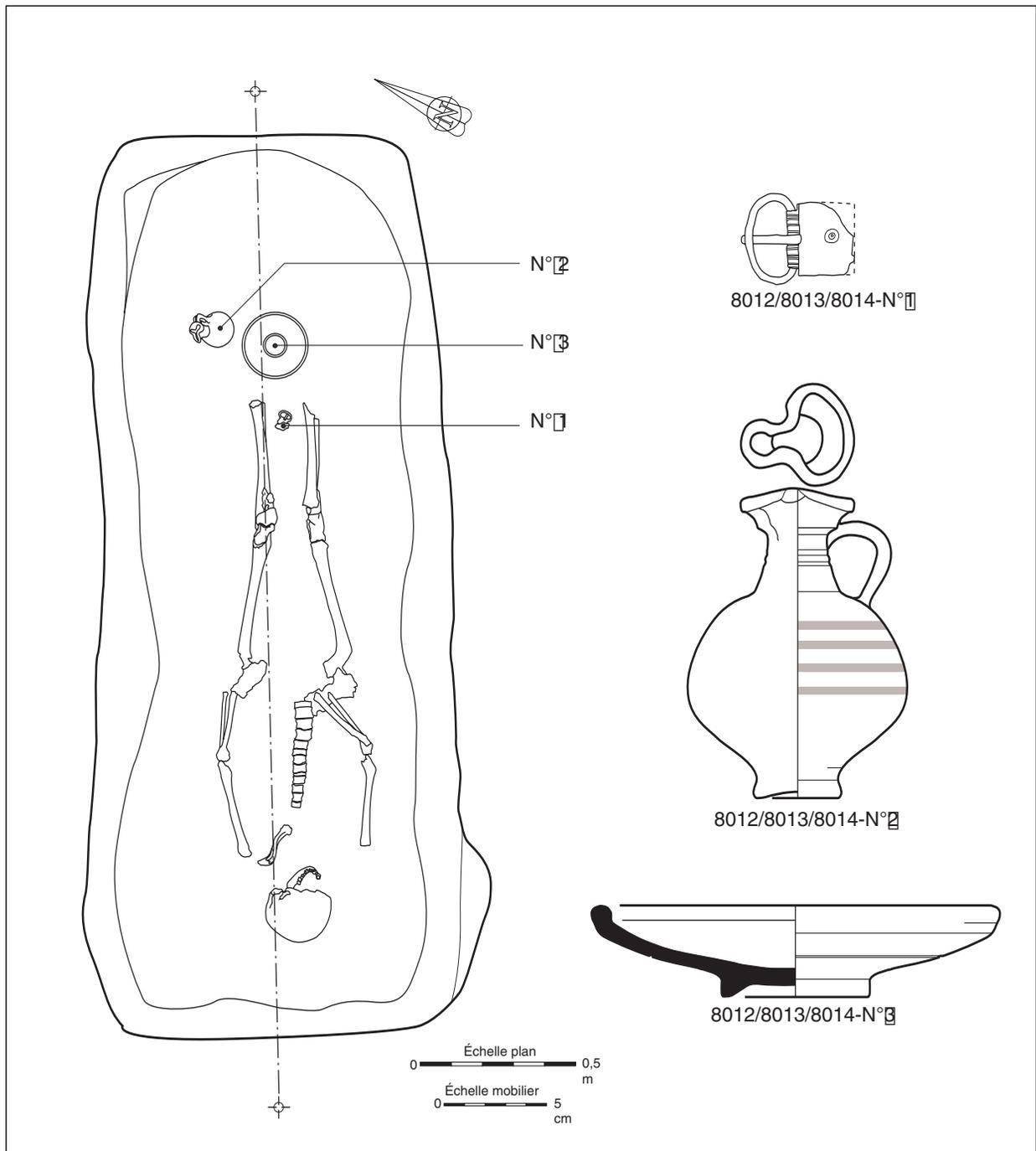


Limé. "Les Sables". Plan masse de la nécropole (L. Duvette, AFAN).

4 *busta* dégagés au XIX^e siècle ont été refouillés, permettant d'observer le caractère quasi exhaustif des investigations de F. Moreau.

L'étude céramique a permis de distinguer neuf périodes. Les phases I à III correspondent à la Tène ancienne, moyenne et finale. L'incinération et de l'inhumation sont attestées à la phase I, tandis que l'incinération seule est connue pour les deux phases suivantes. L'époque pré-flavienne (phase IV) n'est pratiquement pas représentée : une incinération perturbée et une autre trouvée hors fouille au nord-est des investigations appartiennent à cette période. De 70 à 150 (phases V et VI), l'incinéra-

tion domine mais trois inhumations d'adulte et une d'enfant sont bien datées de cette époque. Du milieu du II^e s. à la fin du III^e s. (phases VI et VII), les incinérations types rejets de bûchers (*Brandgrubergräber*) sont majoritaires. Le *bustum* intact est daté de cette période. Trois inhumations d'adultes, riches en mobilier funéraire, sont attestées. Au III^e s. (phase VIII), l'incinération est pratiquée sporadiquement et l'inhumation domine. On trouve encore quelques rejets de bûchers. Au IV^e s. (phase IX) l'inhumation est le mode funéraire normal et une seule incinération avec seau de bois (influence germanique probable) est attestée.



Limé. "Les Sables". Sépulture en cours de fouille (L. Duvette, AFAN).

Les pratiques liées à l'incinération sont extrêmement variées. L'incinération primaire est représentée par environ 9 *busta*. Les 8 premiers ont été exhumés par F. Moreau : 4 de ces fosses ont été retrouvées, mais elles ont été trop détruites pour permettre des observations significatives (en dehors de leurs dimensions et répartition). Les fouilles récentes ont livré un *bustum* intact. La quasi totalité des ossements incinérés ont été ramassés alors que les céramiques (15 vases) ont été abandonnés dans le bûcher ainsi que quatre lampes à suif et une obole. Une couche de sable est venue recouvrir l'ensemble. Les ossements découverts avaient connu une combustion située entre le stade 2 (300 à 600 °) et 3 (600° à 800°). Cette structure est datée du milieu du III^e s.

Les incinérations secondaires sont très majoritaires. Durant la protohistoire, les ossements sont déposés dans des urnes ou en tas, à côté des offrandes qui consistent surtout en vases de céramique (de 1 à 9). Une tombe a livré une fibule à ressort en bronze et une autre une offrande alimentaire. Cinq dépôts de vases sans ossements ont été découverts. À l'époque romaine, les incinérations secondaires sont très variées : il est rare de trouver une telle diversité dans une même nécropole. Deux grands modes opératoires sont discernables au niveau du traitement réservé aux ossements : ossements nettoyés après collecte sur le bûcher funéraire, restes de bûcher ramassés en vrac. Dans les deux cas, les sépultures présentent une variété certaine. Ainsi, les ossements nettoyés sont soit déposés dans une urne (vases en céramique ou en verre et peut-être dans un cas, urne de pierre), soit placés directement dans la fosse, en tas (éventuellement dans un réceptacle en matière périssable non observé), soit dans un coffre en bois ou dans un caveau construit en pierre ou en tuiles. Ils sont accompagnés ou non d'offrandes, majoritairement composées de vases en céramiques. Les os récoltés avec les cendres, les charbons de bois et parfois des fragments de céramique et des objets métalliques brûlés, sont déposés le plus souvent dans une fosse. On en trouve, plus rarement, en coffre en bois, en urne ou en amphore. Les deux pratiques coexistent de 70 au III^e s. de notre ère. Une vaste fosse pourrait correspondre à une aire de crémation.

La couleur des os des sépultures laténiennes est blanche ou légèrement bleutée, ce qui signifie que la température du bûcher funéraire a atteint plus de 700° C au cours d'une crémation homogène. En ce qui concerne les sépultures gallo-romaines, une incinération dont les ossements étaient disposés au fond de la fosse sont relativement mal brûlés (entre 200° et 300°) alors que pour les autres tombes, les os sont blancs. Les os présents dans le *bustum* varient du noir au blanc, notamment les diaphyses de fémur entièrement noires excepté la corticale blanche, ce qui traduit une température élevée, mais pas suffisante pour brûler entièrement les os du défunt. Les crémations sont donc assez hétérogènes, mais il n'y a pas de lien apparent avec la datation des sépultures ou le traitement des restes du bûcher.

Les inhumations de la Tène sont rares. Celle de la Tène ancienne était partiellement détruite par deux fosses gallo-romaines. Une autre, mal conservée, date de la Tène moyenne. Les fouilles récentes ont permis d'étu-

dier 137 tombes gallo-romaines, qui complètent très heureusement la documentation d'exploitation délicate (malgré des carnets de fouilles qui décrivent chaque tombe) fournie par les 300 inhumations exhumées par F. Moreau. Le cercueil rectangulaire et étroit, assemblé à l'aide de clous de fer, a été reconnu dans 80 cas. Les premiers cercueils apparaissent dans les années 70 de notre ère. Au Bas-Empire, on trouve quelques sépultures avec un caveau aménagé. Une sépulture possédait sur trois côtés, trois petites niches creusées vers le haut de la fosse. Deux de ces trois cavités renfermaient des céramiques et une offrande alimentaire.

Les cercueils de deux défunts étaient placés dans des caveaux à coffrage de bois. Les défunts étaient majoritairement habillés comme en témoignent les bijoux retrouvés en place sur les femmes et les chaussures à semelles cloutées. Des vases de céramique et de verre sont abondants, ainsi que certains accessoires de toilette. L'obole à Charon est fréquente, dans la main ou la bouche.

L'approche anthropologique à partir de l'examen de 148 individus peut être esquissée : la population locale paraît avoir un niveau de vie correct. Une famille particulière a pu être isolée grâce à la métrique crânienne et à l'asymétrie des membres supérieurs.

Elle se distingue par une alimentation particulièrement riche. Les traumatismes et la fin tragique de certains individus paraissent indiquer une activité guerrière. Elle ne surprend pas puisque plusieurs des tombes fouillées par F. Moreau ont livré des garnitures de ceinturons caractéristiques des milieux militaires. L'incinération tardive avec seille est caractéristique des populations germaniques. Tout cela montre la présence d'un contingent de soldats auxiliaires plus ou moins germanisés, qui nous rappelle que le Soissonnais était un des points forts du système de défense en profondeur de la Gaule dans l'Antiquité tardive.

Nathalie SOUPART (AFAN)

La campagne de fouilles menée en 1999 à Limé " Les Terres Noires " sur la carrière de la société Orsa Granulats Ile-de-France (OGIF) a concerné 8,2 ha. Une évaluation du potentiel archéologique sur cette parcelle avait été réalisée en 1998 afin de déterminer l'extension maximale de la fameuse villa palatiale du Pont d'Ancy et de la protéger.

L'ensemble funéraire de l'Âge du Bronze est composé d'incinérations ainsi que de deux monuments funéraires de grande taille, l'un circulaire, l'autre en forme de "vélo-drome". Les incinérations sont au nombre de trois. Deux sont situées dans l'espace interne de l'enclos ovalaire, la troisième est située entre les deux enclos. Elles n'ont livré aucun mobilier.

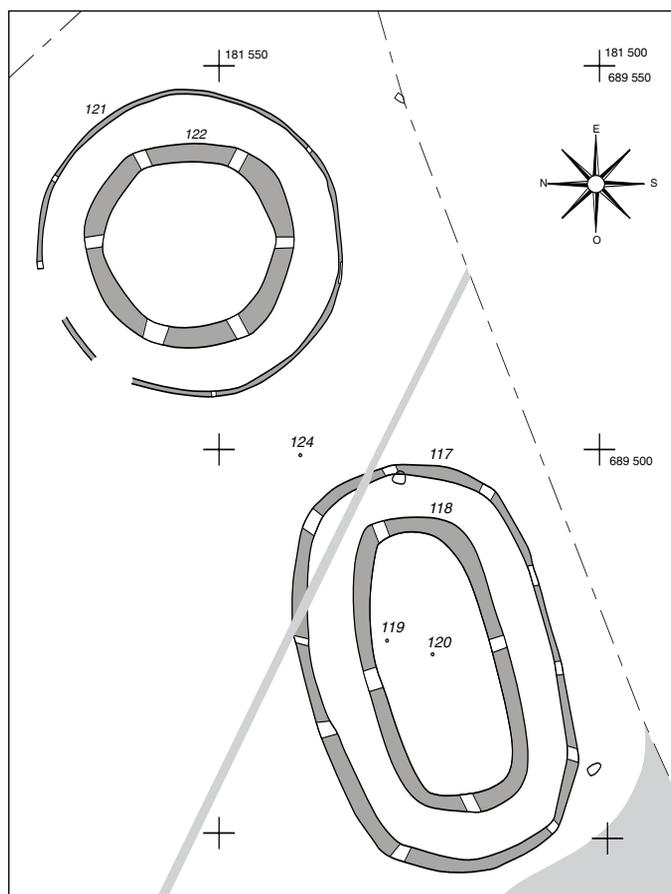
L'enclos circulaire est composé de deux fossés concentriques distants d'environ 15 m. Le fossé extérieur mesure 40 m de diamètre. Étroit, de 0,40 m à 0,50 m et peu profond, 0,10 m, il est arasé sur une partie de son tracé. Il n'a pas livré de mobilier archéologique. Le fossé intérieur mesure 28 m de diamètre. Sa largeur varie de 2,40 m à 2,90 m, sa profondeur de 0,70 m à 1,00 m. Il est continu. Son profil est en cuvette très évasée. On distingue trois phases de remplissage.

Le monument en forme de "vélo-drome" est composé de deux fossés distants d'environ 16 m. Le fossé extérieur délimite une surface de 55 m de long sur 34 m de large. À l'ouest, au nord et à l'est, il est large d'environ 2,00 m (variation de 1,80 m à 2,20 m). Il se rétrécit nettement sur le côté sud où sa largeur n'atteint que 0,80 m. Sa profondeur varie de 0,30 m à 0,50 m. Le comblement est homogène. Le fossé intérieur délimite une surface de 41 m de long sur 19 m de large. La largeur du fossé varie de 1,85 m à 3,10 m, sa profondeur de 0,50 m à 0,90 m. On distingue deux phases de remplissage.

Dans aucun des deux fossés, des aménagements n'ont été repérés. Le comblement semble s'être fait naturellement ; les fossés sont donc restés ouverts.

La présence de ces monuments étaient connue de longue date grâce aux photos aériennes de M. Boureux. Ils sont distants l'un de l'autre de 19 m mais ne sont pas dans le même axe.

Dans la plaine de Limé, d'autres monuments circulaires sont connus. En 1993, a été fouillé sur la parcelle "le Long Bochet Sud", un double enclos circulaire de dimension similaire à celui de cette année. Il n'avait pas livré de mobilier mais une fosse proche avait livré un vase Bronze final (Colas 1993). Un deuxième enclos beaucoup plus petit (11 m de diamètre) se trouvait sur cette même parcelle. Il existe également une nécropole à incinérations datée du Bronze final/ Hallstatt ancien sur la parcelle "la Fosse aux Chevaux". Enfin il faut encore mentionner la présence sur la partie non découpée de "la Fosse aux Chevaux" d'un monument circulaire qui paraît être de grandes dimensions. Celui-ci a été repéré par prospection aérienne en 1998 par B. Lambot.



Limé. Les Terres Noires. Plan détaillé du secteur des enclos funéraires

de la vallée de l'Aisne sont beaucoup plus petits ; seul un monument de 41 m de diamètre a été fouillé en 1994 à Bazoches. Quant à l'enclos en "vélo-drome", il s'agit du second fouillé dans la vallée de l'Aisne. Le premier, de plus petite dimension et simple (32 m sur 10 m) appartient au complexe funéraire Bronze ancien-moyen de Bucy-le-Long (Pommepuy 1992).

Le réseau de fossé repéré sur l'ensemble de la plaine de Limé est relativement bien daté. Trois des phases sont représentées cette année. La première est datée de l'époque gauloise (La Tène D1/D2), la seconde de l'époque augustéenne, la troisième phase de la fin du 1^{er} siècle.

Une grande fosse interprétée comme carrière d'extraction a livré quelques tessons dont un fragment de sigillée à décor moulé Dragendorf 37, un outil en fer et des restes osseux animaux et humains (quelques fragments de crâne). La construction massive de bâtiments en dur sur la villa palatiale a fort logiquement nécessité l'apport de matériaux. De telles fosses d'extraction antiques parsèment la plaine de Limé. Il en a été découvert deux, toutes proches, sur "les Terres Noires" (Thouvenot 1998), une sur "les Sables Sud", deux sur "la Fosse aux Chevaux" (Hénon 1998) et une sur "les Grands Aulnes" (Hénon 1997).

En règle générale, les monuments funéraires circulaires de la vallée de l'Aisne sont beaucoup plus petits ; seul un monument de 41 m de diamètre a été fouillé en 1994 à Bazoches. Quant à l'enclos en "vélodrome", il s'agit du second fouillé dans la vallée de l'Aisne. Le premier, de plus petite dimension et simple (32 m sur 10 m) appartient au complexe funéraire Bronze ancien-moyen de Bucy-le-Long (Pommepuy 1992).

Le réseau de fossé repéré sur l'ensemble de la plaine de Limé est relativement bien daté. Trois des phases sont représentées cette année. La première est datée de l'époque gauloise (La Tène D1/D2), la seconde de l'époque augustéenne, la troisième phase de la fin du 1^{er} siècle.

Une grande fosse interprétée comme carrière d'extraction a livré quelques tessons dont un fragment de sigillée à décor moulé Dragendorf 37, un outil en fer et des

restes osseux animaux et humains (quelques fragments de crâne). La construction massive de bâtiments en dur sur la villa palatiale a fort logiquement nécessité l'apport de matériaux. De telles fosses d'extraction antiques parsèment la plaine de Limé. Il en a été découvert deux, toutes proches, sur "les Terres Noires" (Thouvenot 1998), une sur "les Sables Sud", deux sur "la Fosse aux Chevaux" (Hénon 1998) et une sur "les Grands Aulnes" (Hénon 1997).

L'intervention de cette année est une des dernières prévues dans le cadre des carrières de granulats sur la plaine de Limé. Plusieurs dizaines d'hectares auront ainsi été surveillés, nous donnant une vision globale de l'occupation de la protohistoire à l'époque contemporaine.

S. THOUVENOT (AFAN)

MARGIVAL

Pont Rouge

La réalisation d'un giratoire et d'un ouvrage d'art destiné à aménager un carrefour a nécessité une intervention archéologique portant sur 8 ha de terre limoneuse actuellement vouée à la culture intensive. Le site est implanté sur un vaste plateau s'étendant entre les deux vallées de l'Aisne et l'Ailette. Les sept tranchées de taille variable n'ont livré qu'un nombre très restreint de vestiges archéologiques, difficilement datables et localisés

dans un secteur très précis. Au contraire, d'importants vestiges datant de la Première Guerre mondiale, dont un dépôt de munitions, ont été découverts sur l'ensemble du site (fonds de tranchées, trous d'obus). Le projet est en effet situé à quelques kilomètres du Chemin des Dames.

Annick DUBOIS-THUET (AFAN)

BRONZE FINAL
HALLSTATT ANCIEN
GALLO-ROMAIN

MENNEVILLE

La Bourguignotte

La fouille s'inscrit dans le programme de surveillance des carrières d'extraction de granulats. La sablière de Zeimett Matériaux est implantée au sud de la D 925, devant le village de Menneville, sur une terrasse en bordure de la zone inondable actuelle et à 350 m de l'Aisne. La commune de Menneville est riche en découvertes archéologiques avec une quinzaine de sites reconnus, répartis en demi-cercle d'est en ouest autour du village. Surveillé chaque année depuis 1996, le site a livré un ensemble de structures d'habitat datées du Bronze final - Hallstatt ancien, deux cercles funéraires associés à des inhumations et des incinérations de l'âge du bronze et une occupation gallo-romaine. La campagne de 1999 s'est déroulée sur une surface de 0,75 ha en bordure de la parcelle fouillée en 1998. Le site a livré une vingtaine

de fosses, situées principalement au nord, qui montrent l'extension de l'occupation du Bronze final - Hallstatt ancien.

Le sud de la parcelle a confirmé l'existence d'un établissement gallo-romain important, pressenti lors de la campagne de 1998. Cet établissement est composé d'un minimum de 6 bâtiments rectangulaires orientés nord-sud, dont les dimensions oscillent entre 8 et 10 m de long pour 3,50 à 5 m de large. La fouille de cette occupation a été reportée mais les premiers indices chronologiques datent cet habitat du IV^e siècle après J.C.

Pierre ALLARD (UNIV., UMR 7041)
Caroline COLAS (AFAN, UMR 7041)

OMISSY

Le Moulin Brûlé

Un projet de déchetterie sur une surface d'environ 2 ha située à une centaine de mètres de la vallée de la Somme a entraîné une intervention archéologique pré-

ventive. Aucune trace du moulin de Luvigny, attesté au Moyen Âge, n'a été découverte.

Annick DUBOIS-THUET (AFAN)

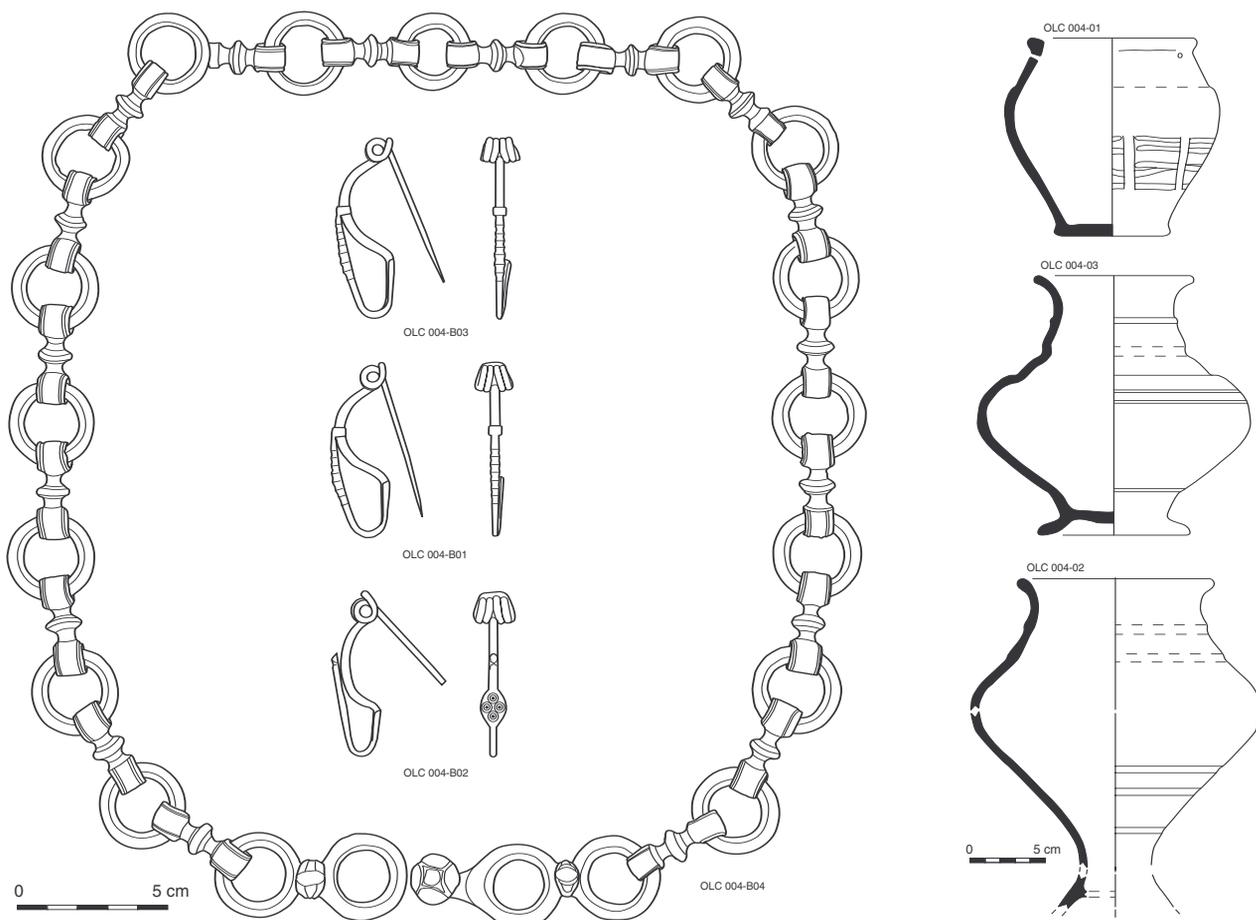
LA TÈNE MOYENNE

ORAINVILLE

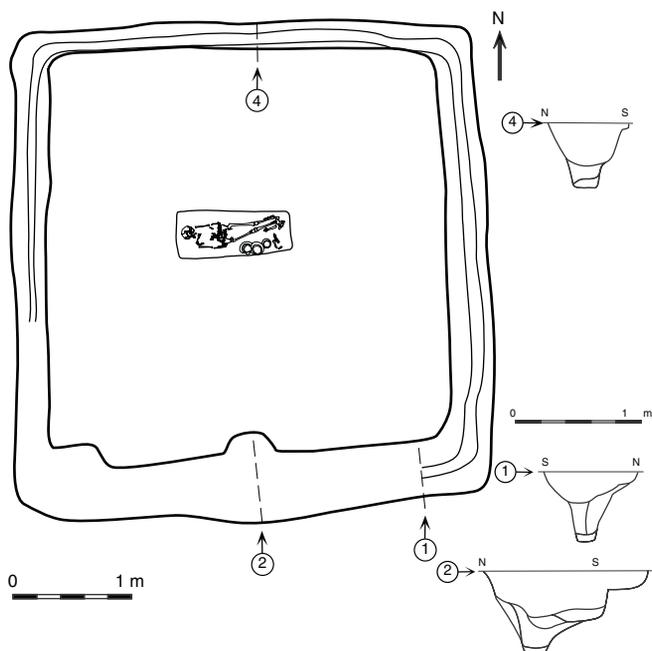
La Croyère

Le village d'Orainville se situe à 15 km environ au nord de Reims, dans la vallée de la Suippe, à la limite de l'Aisne et de la Marne. Un projet d'aménagement de lotissement est à l'origine des sondages sur un secteur déjà repéré par les prospections aériennes de M. Boureux en raison de cercles funéraires. L'intervention a effectivement permis de mettre au jour un cercle proto-historique d'époque indéterminée mais surtout 9 sépultures à inhumation de La Tène B2. Les sondages ini-

tiaux ayant montré la faible densité de la nécropole, un décapage extensif sous l'emprise de la zone constructible a été réalisé dans la continuité. Le cercle est matérialisé par une tranchée peu profonde (10 à 20 cm) et étroite qui conduit à y reconnaître plutôt une palissade. Les sondages réalisés sur la moitié de son développement n'ont pas livré de mobilier. Deux sépultures laténiennes le recoupent. Par opposition aux 8 sépultures d'adulte, axées est-ouest (environ à 270°, tête à l'ouest),



Orainville. "La Croyère". Sépulture 4 : fibules et ceinture de bronze, céramique. (DAO: J.-L. Collart, SDA; S. Desenne, AFAN; L. Duvette, AFAN).



Orainville. "La Croyère". La sépulture 4 et son enclos
(DAO: J.-L. Collart, SDA; Cl Pommepeuy, SDA).

la sépulture d'enfant était disposée nord-sud (tête au nord). L'une des fosses est entourée par un enclos palissadé pratiquement carré d'environ 8 m au côté, dont elle n'occupe pas exactement le centre. La profondeur des fosses, de forme rectangulaire, varie de 15 à

30 cm environ. Elle est apparemment liée au statut des inhumés, comme le soin apporté à la réalisation (verticalité des parois, horizontalité du fond, qualité de la taille dans le substrat crayeux). Les corps sont en décubitus dorsal. Dans l'ensemble, la conservation est médiocre : disparition plus ou moins totale des os fragiles, présence des seuls os longs et du crâne. Les vases (un au minimum, sept au plus, soit 29 vases au total) sont groupés sur le côté droit des fosses. Divers éléments de parure, très majoritairement en bronze ont été mis au jour : 1 torque à boutons de corail, 11 fibules (4 en fer) sur la cage thoracique, plutôt dans la partie supérieure, 3 bracelets à œillet sur l'avant-bras gauche, 1 bracelet à jonc simple déplacé par les fouisseurs, sans doute à l'avant-bras droit, 1 bracelet en fer, 2 ceintures à la taille (l'une formée d'anneaux et d'une boucle reliées par une lanière organique, l'autre, entièrement en bronze), une troisième, composée d'anneaux, placée sur le côté du corps. L'une des tombes a livré un matériel particulièrement abondant et remarquable : un torque à boutons de corail, 1 bracelet à œillet, un bracelet filiforme, deux ceintures à anneaux et trois fibules, dont une de grande dimension, ornée d'une plaque coulée, ajourée, et circulaire d'environ 10 cm de diamètre.

Jean-Luc COLLART (SDA)
Claudine POMMEPUY (SDA, UMR 7041)
Sophie DESENNE (AFAN, UMR 7041)

RÉMIES

La Réserve

L'opération réalisée cette année a consisté en l'évaluation d'une parcelle de cinq hectares qui s'inscrit dans le projet d'exploitation concernant au total plus d'une trentaine d'hectares, répartis sur les communes voisines de Rémies et de Nouvion-et-Catillon. Située en bordure de la Serre, à environ huit kilomètres de sa confluence avec l'Oise, la parcelle traitée se localise dans une zone marécageuse, définie au Nord par la rivière et au sud par un petit ruisseau (le Broyon) qui draine les eaux en provenance du plateau crayeux.

Une soixantaine de sondages profonds et neuf tranchées ont permis de reconnaître l'accumulation des dépôts alluviaux liés au fonctionnement d'un ancien bras de la Serre. Aucune trace d'occupation humaine n'a été relevée. Seuls d'anciens chemins formés d'épandages de craie ont été repérés. Leur datation est incertaine et oscille entre le Moyen Âge et la période moderne.

Frédéric JOSEPH (AFAN)

GALLO-ROMAIN

RESSONG-LE-LONG

La Tête d'Arlaine

Une fouille archéologique ponctuelle a permis de valider l'hypothèse d'un premier camp en bois construit en sablières basses, trous de poteaux et peut-être en murs en pierre sèches. Ces éléments s'ajoutent à ceux reconnus par Michel Reddé, dont le *titulum* en avant de la

porte. La pauvreté du matériel recueilli n'apporte aucun élément nouveau dans la datation du camp : camp en terre et bois tibéro-claudien et camp en dur construit à la fin du règne de Néron, abandonné sous Domitien.

Alain GELOT (AFAN)

La commune de Roucy occupe une position limitrophe entre les départements de l'Aisne et de la Marne, à une vingtaine de kilomètres au nord-ouest de Reims. Les parcelles sondées se situent à la sortie nord du village de Roucy. Elles occupent un replat à mi-versant qui forme une terrasse au-dessus du fond de la vallée de l'Aisne. Ce replat est un terroir intermédiaire entre le fonds de la vallée, plat et inondable et les versants sus-jacents, très pentus, recouverts de friches ou de boisements. Le village ancien est d'ailleurs implanté sur ce niveau médian.

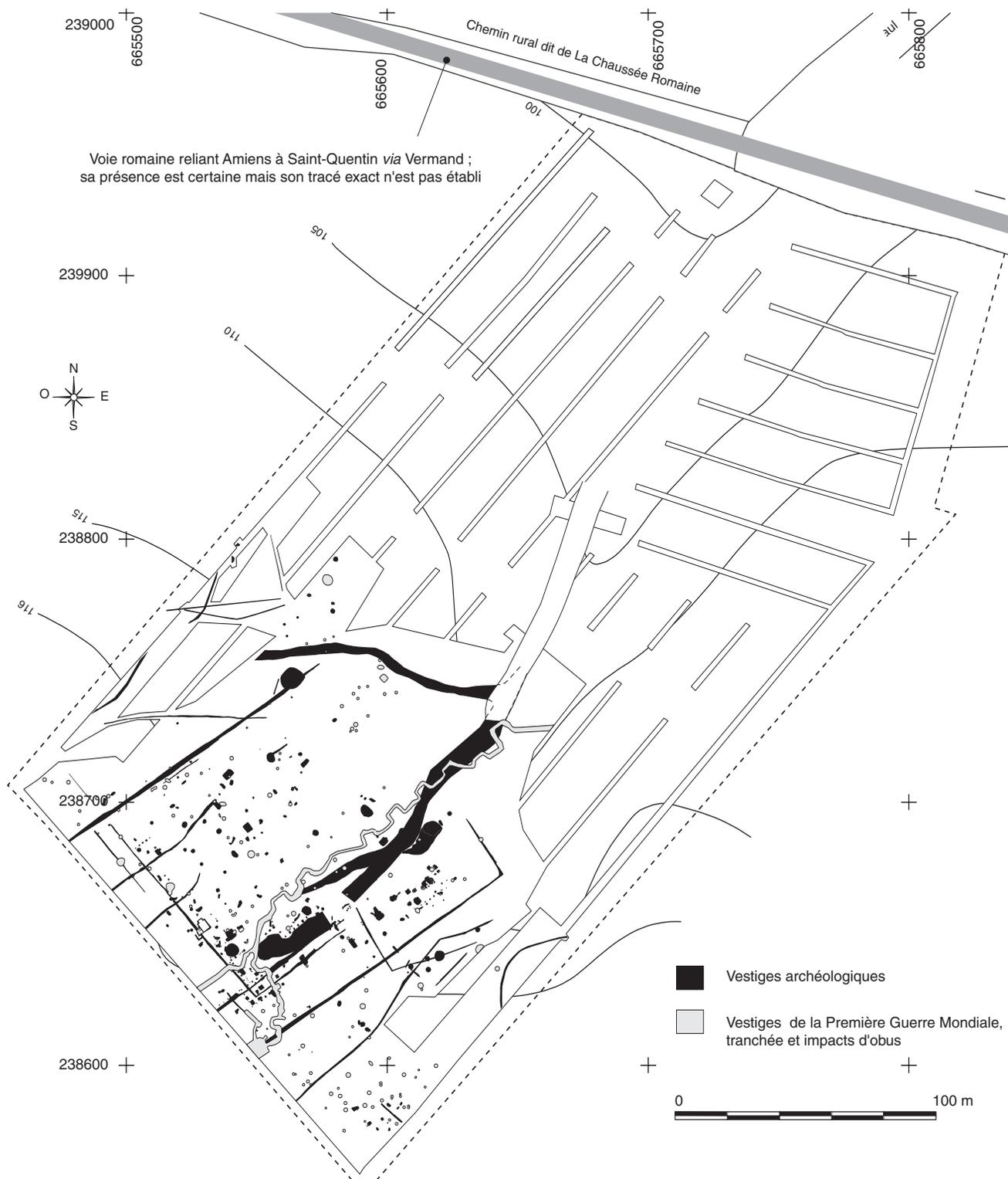
Les restes d'un chemin creux remblayé à la fin des années 1980 ont été mis au jour, ainsi que des fossés de datation indéterminée, même s'ils ont livré quelques tessons émoussés de facture protohistorique. Plusieurs fosses peu profondes n'ont pu être datées et une sépulture qui renfermait les restes d'un squelette humain, déposé dans une fosse ovale, en décubitus dorsal, selon une orientation ouest-est. Deux tessons de facture protohistorique ont été découverts au nord de la fosse.

Richard ROUGIER (AFAN)

L'aménagement d'une plate-forme logistique EDF (dans l'emprise du futur parc d'activité A26/A29) est à l'origine de l'intervention. Le site archéologique s'étend sur le haut de versant d'un promontoire fortement saillant, de part et d'autre d'un talweg en partie colmaté. Les formations géologiques (limons et sable) sont recouvertes par une épaisseur de terre végétale comprise entre 0,35 m (haut du site) et 0,20 m (bas du site). L'érosion a fortement arasé les vestiges archéologiques provoquant même parfois leur disparition. En revanche, les vestiges situés dans le vallon se sont vus protégés par l'apport de colluvions. Le cœur du site a été intégralement décapé sur 2,6 ha et des tranchées complémentaires sur 4000 m² ont permis d'explorer les 1,6 ha restant : 334 structures archéologiques, vestiges d'occupations humaines depuis la fin de La Tène ancienne jusqu'au début du troisième quart du III^e siècle de notre ère. La majorité des faits archéologiques découverts se rattache à une *villa* de plan classique et de taille moyenne. Outre ces occupations, des vestiges des périodes moderne (XVII^e-XVIII^e, fossés draineurs) et contemporaine (premier conflit mondial) ont également été reconnus. La documentation afférente aux périodes gauloises est très lacunaire. Isolée au nord-est, une structure d'ensilage est l'unique vestige d'une occupation de La Tène B/C ; La Tène D est, quant à elle, principalement représentée par plusieurs systèmes fossoyés incomplets. Ces derniers se rattachent à une occupation mal définie. À La Tène D2b/gallo-romain précoce, l'occupation de l'espace semble être modifiée ; une nouvelle trame fossoyée, parcelles et chemin, est mise en place. Son orientation et sa régularité diffèrent des systèmes fossoyés laténiens. Tout comme les occupations protohistoriques, cette occupation transitoire n'est pas clairement appréhendée. Au milieu du I^{er} siècle apr. J.-C., une *villa* est fondée dans la filiation du parcellaire précoce ; cet établisse-

ment possède une enceinte fossoyée rectangulaire (108 m sur 115 m) clôturant des édifices disposés autour d'une vaste cour. Un bâtiment, dont il ne reste que la cave et 2 bribes de fondation en craie tassée, domine cet espace. Un chemin en creux permet la liaison entre l'établissement et la voie romaine située à 280 m en contrebas ; il pénètre à l'intérieur de l'enclos, longe l'aile sud et s'interrompt à proximité de la résidence principale présumée. Trois constructions sur poteaux, en grande partie suggérées par la présence de celliers, ont été édifiées principalement sur le pourtour sud de l'enclos, entre le chemin et la limite fossoyée. Les vestiges de deux palissades à poteaux séparés destinées à clôturer et à cloisonner l'espace ont été reconnus. Une ou deux décennies plus tard, après l'abandon de la cave, plusieurs réaménagements sont opérés : édification et reconstruction de bâtiments (en dur et sur poteaux). Ces travaux n'affecteront pas le développement spatial interne. Un second réaménagement, très partiellement reconnu, intervient dans la seconde moitié du II^e siècle ; seul un bâtiment d'exploitation (écurie ?) en dur, quelques fosses, un tronçon de l'enceinte primitive recreusée et le chemin en creux constituent les vestiges de cette occupation. Au terme de l'intervention de sauvetage urgent, les résultats recueillis révèlent un gisement au potentiel important. Les occupations gauloises semblent principalement se développer au nord et au sud du décapage ; le parcellaire LTD2/GR précoce s'étend à l'ouest ; les vestiges afférents à la *villa*, et non reconnus (limite ouest de l'enclos, nécropole, parcellaire agro-pastoral...) restent également à découvrir. Le développement du parc d'activité A26/A29, prévu sur 175 ha, devrait permettre une reconnaissance fructueuse de ces occupations de plateau et de hauts de versant.

Patrick LEMAIRE (AFAN)



Saint-Quentin. "Bois de Cambronne". Plan général du site (P. Lemaire, AFAN)

HAUT MOYEN ÂGE

SISSONNE
Jeoffrecourt

La campagne de fouille 1999 a porté sur le cimetière et l'habitat, permettant la mise à jour de quarante-huit sépultures, une cave ou cellier, six fonds de cabane, une palissade, sept silos, quarante-huit trous de poteaux isolés et un sol d'occupation.

Le site de Jeoffrecourt se situe dans la partie sud du camp militaire de Sissonne dans une zone d'évolution de chars lourds, ce qui justifie son sauvetage. Il se présente sous la forme d'un village comprenant l'habitat et le cimetière couvrant une période allant du milieu VI^e s. à la fin du IX^e s.

Le cimetière, situé à l'est du site, se divise schématiquement en trois niveaux. L'inférieur contenant les sépultures mérovingiennes, l'intermédiaire les sépultures carolingiennes et le niveau supérieur les sépultures d'enfants aussi bien mérovingiennes que carolingiennes. Les sépultures se présentent sous plusieurs formes : pleine terre, sarcophages en calcaire et sarcophages en plâtre.

Au nord et dans l'emprise de la nécropole la présence d'un mur dont il ne reste que la fondation côté est, laisse à penser que nous pourrions être en présence d'un bâtiment à vocation cultuelle, élevé d'abord sur trous de poteaux pour être ensuite construit en pierres.

La présence de fragments de vitraux semble confirmer cette hypothèse. Dans l'emprise du cimetière, on constate la présence de vingt-trois silos qui sont utilisés pendant la période d'utilisation de la nécropole. Il pourrait d'agir de silos à vocation ecclésiastique.

L'habitat, situé à l'ouest du site, est constitué principalement de cabanes à deux trous de poteaux médians, de silos. La centaine de trous de poteaux mis au jour ne permet pas actuellement de restituer avec précision de bâtiment de surface. La cave ou cellier 1049 se présente sous la forme d'une excavation de 2,60 m x 1,70 m pour 1,25 m de profondeur. Au bord des grands côtés ont été relevées six encoches ayant servi à fixer trois poutres qui devaient soutenir un plancher. Ce bâtiment est

entouré sur trois cotés d'une palissade composée de 31 trous de piquets implantés tous les trente centimètres. La découverte d'un denier de Charles Le Chauve et d'une obole de Louis Le Pieux permet de situer l'abandon du site vers la fin du IX^e s., correspondant à la période des invasions normandes.

MARTIN Jean-François (AUTR.)



Sissonne. "Jeoffecourt". Détail de l'intérieur du silo JCS 1143 montrant la maçonnerie en *opus spicatum*. (cliché J.-F. Martin)

MOYEN ÂGE

SOISSONS

Abbaye Saint-Jean-des-Vignes

Ce programme de fouilles, dont cette campagne n'est qu'une première étape, concerne le grand cloître gothique de l'ancienne abbaye. Les fouilles ont été lancées dans le cadre du programme de restauration du site de Saint-Jean-des-Vignes proposé par M. Thierry Algrin, architecte en chef des Monuments historiques.

Situé au cœur des bâtiments conventuels, le cloître de Saint-Jean-des-Vignes formait un carré de trente mètres de côté. En partie démoli vers 1830, il ne conserve que ses galeries ouest et sud en élévation. De la galerie nord subsistent des formerets, avec culs-de-lampe sculptés, dans le mur du bas-côté sud de l'église, et les fondations de l'arcade. Il n'y a aucun vestige de la galerie située au-dessus des niveaux de circulation gothiques. Seules les fondations de l'arcade et du dortoir sont conservés.

Quatre sondages ont été lancés en 1999 (deux dans chacune des galeries sud et est). Leurs résultats sont liés à ceux des fouilles préalables. Il a donc été possible d'identifier deux niveaux différents de circulation. Un niveau de circulation médiéval (préssumé XIV^e s.) a été établi sur la base d'une petite surface de carreaux vernissés encore en place et des traces de mortier sur les murs de fondation. En moyenne, ce niveau se trouve à 56,78 m en altitude. Il a été également possible d'établir un niveau de circulation moderne (préssumé XVII^e s.) d'après des empreintes de carreaux récupérés et la pré-

sence d'une cicatrice à la même altitude sur le mur du bas-côté sud de l'église. Ce niveau se trouve en moyenne à 57 m en altitude et constitue effectivement le niveau de circulation actuel. Une reprise en sous-œuvre dans la maçonnerie de l'arcade sud affirme le rehaussement en niveau de circulation au XVII^e s.

En ce qui concerne les fondations des arcades du cloître et des bâtiments claustraux, il est maintenant possible de connaître leurs profils et leurs profondeurs sur les côtés nord, sud et est. Bien que les profils des fondations des arcades du cloître soient effectivement les mêmes, celles de la galerie nord descendent à peu près soixante-quinze centimètres plus profondément que les deux autres. Cette différence s'explique selon toute probabilité par le contrebutement des forces latérales venant des voûtes de l'église gothique.

Dans les deux tranchées de la galerie est du cloître, quatre sépultures intactes ont été fouillées. Sur la base du contenu du remblai de ces tombes construites, on peut constater que toutes les quatre étaient des enterrements tardifs (voire post-médiévaux), adultes et présumés masculins. De plus, l'équivalent NMI de sept autres individus dont un enfant provenant des inhumations perturbées a été mis au jour dans le remblai des quatre tombes. Entre deux des tombes, il y avait un charnier comprenant au moins quatre autres individus.

Sur le réseau hydraulique de l'abbaye, des observations inédites ont pu être effectuées. Il existe un drain vertical au cœur du troisième pilier de l'arcade sud du cloître (en venant de l'ouest). Ce drain ramène des eaux pluviales du toit de la galerie sud pour déboucher dans un puisard, ou bac, souterrain. Ce puisard est entièrement lié à la construction de fondations du pilier et fait donc partie de la conception originale. Situé au milieu des deux baies donnant accès au lavabo gothique dans le milieu du préau, ce système d'évacuation des eaux pluviales évite l'installation d'une gargouille qui aurait rejeté l'eau sur les chanoines réguliers qui passaient dessous deux fois par jour.

A Saint-Jean-des-Vignes, l'eau fraîche était captée à une source située à deux kilomètres du site abbatial. En 1999, notre équipe a réussi à identifier l'édifice de la fontaine de ce réseau hydraulique à partir de l'étude de chartes médiévales et d'anciennes cartes. Nous avons réalisé un plan et une coupe longitudinale mesurés de l'ensemble subsistant toujours en élévation. Ce remarquable édifice, qui alimentait le lavabo du cloître, semble dater d'environ 1230 et n'a jamais été étudié. Il mérite d'être conservé et classé monument historique.

Sheila BONDE (UNIV.)
Clark MAINES (UNIV.)

ÂGE DU BRONZE

SOUPIR

Le Champ Grand Jacques

Le site de Soupir " Le Champ Grand Jacques " se situe dans la vallée de l'Aisne. En 1999, la campagne de fouille a concerné une surface de 6,6 ha. L'occupation est lâche, composée d'un cercle funéraire de l'âge du bronze contenant une inhumation périphérique, d'un silo et de trois fosses non datées.

Caroline COLAS (AFAN, UMR 7041)
Sophie DESENNE (AFAN, UMR 7041)

NÉOLITHIQUE

VASSENY

La Hache de la Coutures

ÂGE DU BRONZE
ÂGE DU FER
GALLO-ROMAIN

La campagne de 1999 concerne la première tranche d'une nouvelle carrière située sur la commune de Vasseny (Aisne), dans la vallée de la Vesle, à une dizaine de kilomètres de Soissons, en direction de Reims et en bordure de la RN 31. Cette fouille s'inscrit dans le programme de surveillance des carrières. La surface concernée par les travaux est d'environ 11 ha. L'opération archéologique a permis de mettre en évidence que 90 % du site ont été détruits par l'extraction de graviers nécessaires à la construction de la voie de chemin de fer Soissons-Reims, au milieu du XIX^e s. Malgré cela, ont été découverts, sur les lambeaux de terrasse alluviale intacts, un monument funéraire, probablement une sépulture collective Seine-Oise-Marne, ainsi que quelques vestiges de plusieurs occupations des âges des métaux, de l'Antiquité et des périodes historiques.

Le monument funéraire a été simplement nettoyé. Il apparaît en surface sous la forme d'un quadrilatère d'environ 11 m sur 5 m, orienté approximativement est-ouest et localisé en bordure de terrasse non inondable.

Il est constitué de multiples couches de remblais chargés en pierres et en os humains brûlés issus d'inhumations (adultes et enfants). Sa structure reste à préciser, mais il pourrait s'agir d'un monument rectangulaire maçonné en pierres sèches sur son pourtour. La présence envisagée de murets de refend laisserait supposer l'existence aussi de plusieurs chambres. Quelques pièces lithiques et des tessons céramiques permettent son attribution chronologique de manière assez fiable au groupe du Seine-Oise-Marne. D'autres fragments d'objets modernes trouvés en surface et la présence d'un large amas de pierres sur son flanc méridional tendraient à montrer l'arasement du monument durant les travaux du chemin de fer. Cette sépulture collective est désormais protégée. Les autres traces d'occupation se cantonnent à un enclos funéraire circulaire et une incinération de l'âge du bronze, un petit habitat ouvert du Hallstatt ancien, une inhumation gallo-romaine et quelques fossés antiques et/ou plus récents.

Sylvain THOUVENOT (AFAN)

La déviation de la D1 à Vignolles (commune de Courmelles) va emprunter la sinueuse vallée de la Crise. Des sondages menés dans un contexte environnemental hostile ont permis d'identifier quelques traces de passage des hommes du second âge du fer. À Vauxbuin, un paléochenal recouvert par des colluvions a livré de la

faune et quelques tessons de céramique associés à des bois flottés dans un sédiment graveleux. À Vignolles, à deux mètres de profondeur, le remplissage tourbeux d'un fossé a livré un demi crâne humain.

Thierry DUCROCQ (AFAN)

Le décapage intégral de deux zones distinctes sur environ 2,5 hectares est venu compléter l'évaluation d'une zone située d'une part sur une butte et d'une autre située en contrebas, à environ 800 mètres de la rivière Aisne.

Dans la première zone, il a été mis au jour un petit site daté du Hallstatt final comprenant une série de bâtiments sur 4, 6 et 8 poteaux (6 plus 2 formant un auvent), 3 puits à eau et quelques fosses dont la fonction primaire nous est inconnue. Les bâtiments se développent en arc de cercle autour des structures en creux, délimitant ainsi nettement l'espace de l'habitat.

L'intérêt principal du site est la présence de ces puits dans lesquels tous les macrorestes sont dans un état de conservation exceptionnel et rarement rencontré sur les sites de la vallée de l'Aisne : les graines, les pollens, les bois (fragments de ronces et brindilles) et les insectes ont été prélevés en quantité. En complément de la qualité des restes ci-dessus énumérés, le comblement d'un des puits est formé en grande partie de l'écroulement de la voûte d'un four de potier ; une grande quantité de tor-

chis avec les traces de clayonnage a pu être prélevée ainsi que de nombreux tessons de vases de différentes factures.

Dans la seconde zone située en contrebas de la butte sur laquelle était installé le site du Hallstatt, a été mis au jour un grand bâtiment dont les seuls tessons provenant de sablières, permettent de l'attribuer au V^e siècle de notre ère. Le plan du bâtiment, en "L", est orienté est-ouest. Les poteaux des parois sont presque tous calés avec de gros blocs de calcaire et les sablières, sont elles aussi aménagées avec des blocs de même nature, voire avec des blocs issus de bâtiments plus anciens, probablement prélevés sur un site gallo-romain situé à 200 m environ. Des poteaux d'une grande puissance, situés à l'intérieur du bâtiment, devaient permettre une élévation importante. Quelques fosses vides de mobilier semblent fonctionner avec le bâtiment. Dans l'état actuel de l'analyse du site, les fonctions de l'ensemble de ces structures sont indéterminées.

Ginette AUXIETTE (AFAN, UMR 7041)

La carrière se situe dans la vallée de l'Aisne à 1,2 km de la rivière. L'intervention archéologique de l'année 1999 couvre 4,13 hectares et fait suite à des décapages précédents (1993 et 1994). Au total, la surveillance archéologique de la carrière a couvert, à ce jour, une surface de presque 9 hectares et doit se poursuivre dès le printemps 2000 pour l'investigation de la fin de la parcelle.

Le décapage de 1999 a révélé un certain nombre de structures (25 au total) dont quelques-unes seulement ont fourni le matériel nécessaire et suffisant pour permettre une datation. Il s'agit d'un fossé daté du Bronze final - Hallstatt ancien, une fosse de La Tène ancienne,

un fossé de La Tène finale, deux fosses protohistoriques et un fossé gallo-romain ; les autres structures ne sont pas datées. Des poches argileuses dans la partie sud du décapage ont piégé une grande quantité de matériel lithique, céramique et osseux. On trouve en l'occurrence deux tranchets et un racloir à encoches qui évoquent le Néolithique final, probablement de l'horizon Gord, ainsi que des tessons de céramique de cette même période.

Muriel BOULEN (AFAN, UMR 7041)

Pierre ALLARD (UMR 7041)

Ginette AUXIETTE (AFAN, UMR 7041)

PICARDIE
OISE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Tableau des opérations autorisées

1 9 9 9

N° de site	Commune / Lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Epoque	Rapport reçu	Réf. carte
60.057.044 AH	BEAUVAIS Avenue Paul-Henri Spaak	J.-F. GORET (COLL.)	EV	FER GAL	●	1
60.057.145 AH	BEAUVAIS * 3 avenue de la République	J.-F. GORET (COLL.)	SU			2
60.057.170 AH	BEAUVAIS 8 rue Louis Borel	J.-F. GORET (COLL.)	EV	GAL	●	3
60.057.171 AH	BEAUVAIS Giratoire RN 31	J.-F. GORET (COLL.)	EV	PAL	●	4
60.057.172 AH	BEAUVAIS 100, rue des Jacobins	J.-F. GORET (COLL.)	EV	GAL MA MOD	●	5
60.057.173 AH	BEAUVAIS PAE des Champs Dolents	J.-F. GORET (COLL.)	EV	GAL MOD	●	6
60.057.174 AH	BEAUVAIS ZAC de la Marette	J.-F. GORET (COLL.)	EV	MA MOD	●	7
60.057.175 AH	BEAUVAIS ZAC du Haut Villé	J.-M. FEMOLANT (COLL.)	EV	GAL	●	8
60.057.176 AH	BEAUVAIS PAE des Champs Dolents	J.-M. GORET (COLL.)	EV	GAL MOD	●	9
60.086.030 AH	BORAN-SUR-OISE La Garenne	E. BINET (AFAN)	EV	PRO MA	●	10
60.116.001 AP	BURY 202, rue de la Plaine Saint-Claude	J. LECLERC (CNRS)	SU	NEO CHA BRO	●	11
60.139.007 AH	CHAMBLY La Remise Ronde	M. DERBOIS-DELATTRE (AFAN)	EV	FER GAL	●	12
60.139.007 AH	CHAMBLY Les Portes de l'Oise	M. DERBOIS-DELATTRE (AFAN)	SD			12
60.139.039 AH	CHAMBLY La Remise Ronde	E. PINARD (AFAN)	EV FOU	FER	●	13
60.139.039 AH	CHAMBLY ZAC des Portes de l'Oise	M. DERBOIS-DELATTRE (AFAN)	EV		●	14
60.139.040 AH	CHAMBLY * Collège Jacques Prévert	G.-P. WOIMANT (COLL.)	EV			15
60.139.041 AH	CHAMBLY ZAC des Portes de l'Oise	L. BLONDIAU (AFAN)	EV	FER GAL	●	16
60.139.042 AH	CHAMBLY ZAC des Portes de l'Oise	T. DUCROCQ (AFAN)	EV SD		●	17
60.143.009 AP	CHAUMONT-EN-VEXIN * Le Parc	F. JOSEPH (AFAN)	EV			18
60.143.019 AH	CHAUMONT-EN-VEXIN Le Moulin d'Angean	M. DERBOIS-DELATTRE (AFAN)	EV	CON	●	19
60.155.002 AP	CIRES-LES-MELLO Le Tillet	J.-G. ROZOY (AUTR)	FP	MES	●	20
60.157.014 AH	CLERMONT 25-27 avenue des Déportés	M. DERBOIS-DELATTRE (AFAN16)	EV			21
60.159.053 AH	COMPIEGNE Palais National	J.-L. BERNARD (AFAN)	EV	MA MOD CON	●	22
60.159.055 AH	COMPIEGNE Institution Sévigné	E. BINET (AFAN)	EV	MA MOD	●	23
60.159.056 AH	COMPIEGNE Eglise Saint-Pierre des Minimes	J.-L. BERNARD (AFAN)	SD	MA MOD	●	24
60.175.011 AH	CREIL La Garenne de Vaux	N. GRESSIER (AFAN)	EV	FER	●	25

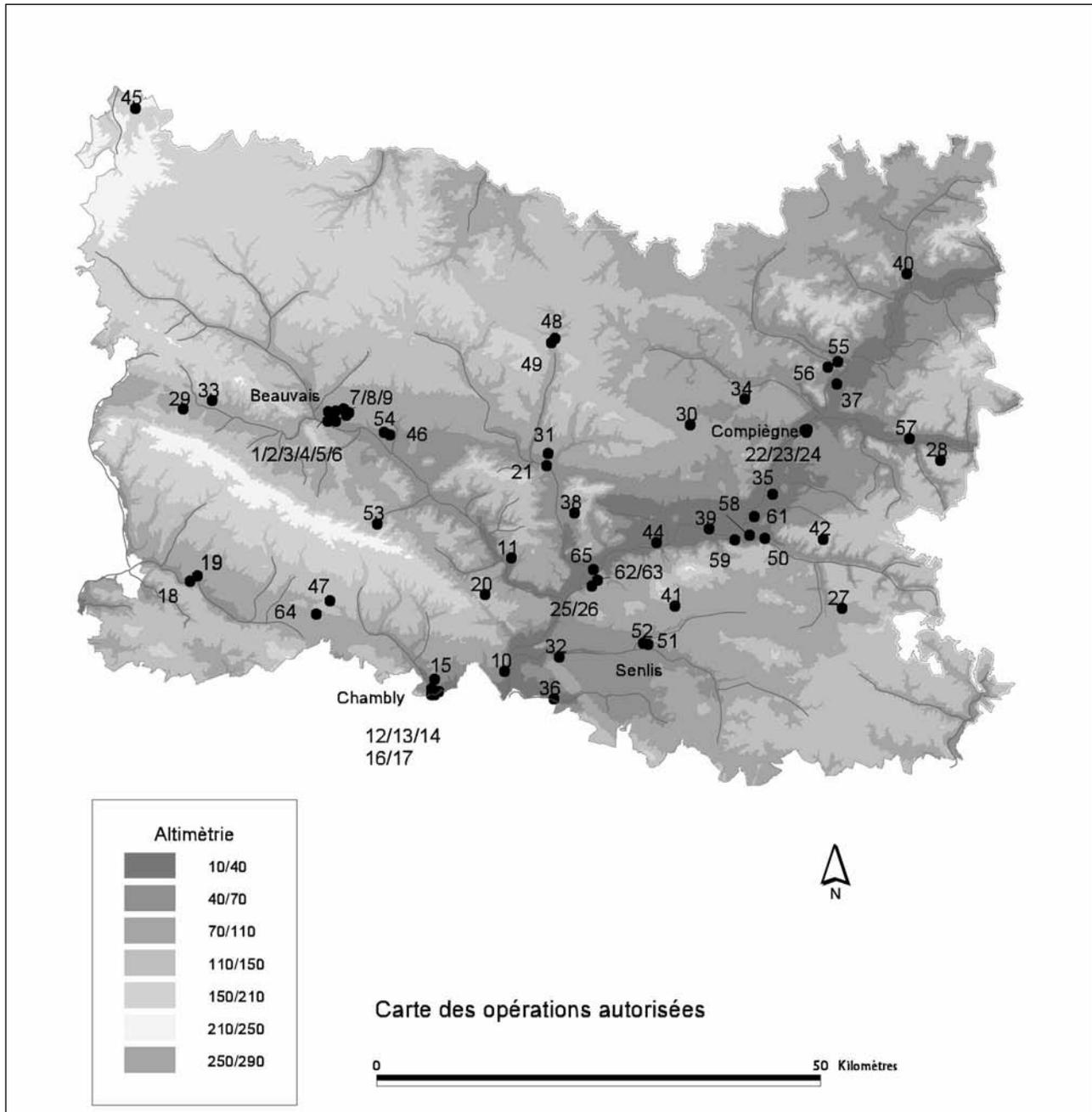
● : rapport déposé au service régional de l'archéologie et susceptible d'y être consulté * Notice non parvenue

N° de site	Commune / Lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Epoque	Rapport reçu	Réf. carte
60.175.011 AH	CREIL La Justice	L. BLONDIAU (AFAN)	EV		●	26
60.176.002 AH	CRÉPY-EN-VALOIS Saint-Arnoul	P. RACINET (UNIV)	SD	MA	●	27
60.184.001 AH	CROUTOY La Grande Terre de l'Église	S. GAUDEFROY (AFAN)	EV	FER GAL	●	28
60.187.001 AH	CUIGY-EN-BRAY *	M. LE BOLLOCH (SDA)	EV			29
60.223.001 AH	Le Fond de la Haute Rue ESTRÉES-SAINT-DENIS	P. QUEREL (AFAN)	FOU	FER GAL	●	30
60.234.001 AP	Le Moulin des Hayes FITZ-JAMES	E. TEHEUX (AFAN)	FOU	PAL	●	31
60.282.017 AH	Rue de La Briqueterie GOUVIEUX	M. DERBOIS-DELATTRE (AFAN)	EV	CON	●	32
60.333.004 AH	Domaine des Fontaines LA CHAPELLE-AUX-POTS	M. DERBOIS-DELATTRE (AFAN)	EV	MOD CON	●	33
60.337.003 AH	Le Four LACHELLE	E. BINET (AFAN)	FP	HMA	●	34
60.338.037 AH	Le Camp Roland LACROIX-SAINT-OUEN *	M. DERBOIS-DELATTRE (AFAN)	EV		●	35
60.346.009 AH	Le Marais, La Peupleraie LAMORLAYE	J.-L. BERNARD (AFAN)	EV SD			36
60.501.001 AP	La Petite Seigneurie LE PLESSIS-BRION *	F. MALRAIN (AFAN)	EV			37
60.360.001 AH	Le Fond, Le Muid LIANCOURT *	A. LESBROS (AUTR)	SD			38
60.369.013 AP	La Ferme de La Montagne LONGUEIL-SAINTE-MARIE *	Y. LORIN (AFAN)	EV			39
60.471.007 AP	Le Parc aux Bœufs NOYON	T. DUCROCQ (AFAN)	EV			40
60.475.002 AH	La Croix de Pont l'Évêque OGNON	M. DURAND (COLL)	SD	GAL	●	41
60.481.003 AH	Au nord du Carrefour de Malgenest ORROUY	G. DI STEFANO (AUTR)	SD	GAL	●	42
60.509.012 AH	Champlieu43 PONT-SAINT-MAXENCE	M. DERBOIS-DELATTRE (AFAN)	EV SD	HMA MA	●	43
60.509.013 AH	Rue du Cimetière PONT-SAINT-MAXENCE	M. DERBOIS-DELATTRE (AFAN)	EV SD	HMA MA	●	44
60.521.002 AH	Rue Ampère QUINCAMPOIX-FLEUZY	E. BINET (AFAN)	EV	négatif		45
60.542.001 AH	Laris du Ménéillet ROCHY-CONDÉ *	F. LEMAIRE (AFAN)	EV			46
60.570.021 AH	Le Bas des Martoilles SAINT-CRÉPIN-IBOUVILLERS	T. DUCROCQ (AFAN)	EV			47
60.581.002 AH	ZAC de La Reine Blanche SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE *	F. LEMAIRE (AFAN)	EV			48
60.581.033 AH	Le Puchot SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE	L. BLONDIAU (AFAN)	EV			49
60.581.033 AH	Rue Just Haüy SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE	E. BINET (AFAN)	EV	GAL	●	49
60.578.007 AP	Rue Just Haüy SAINTINES *	B. ROBERT (AFAN)	EV		●	50
60.612.064 AH	Les Sablons SENLIS	M. DURAND (COLL)	EV	MA	●	51
60.612.066 AH	Prieuré Saint-Maurice SENLIS	M. DURAND (COLL)	EV SU	négatif		52
60.620.006 AH	224 bis rue de La Fontaine des Arènes SILLY-TILLARD	B. DESACHY (SDA)	EV	MA	●	53
60.628.001 AP	Église Saint-Martin THERDONNE *	J.-L. LOCHT (AFAN)	FOU		●	54
60.636.002 AP	Mont de Bourguillemont THOUROTTE	R. ROUGIER (AFAN)	EV	négatif	●	55
60.636.005 AH	Le Pont du Matz THOUROTTE *	S. GAUDEFROY (AFAN)	EV			56
60.647.002 AP	ZAC du Gros Grelot TROSLY-BREUIL	F. BOSTYN (AFAN)	EV		●	57
60.667.009 AP	La Voirie des Obeaux VERBERIE	T. DUCROCQ (AFAN)	EV		●	58
60.667.023 AH	La Croix des Champs VERBERIE *	E. PINARD (AFAN)	EV		●	59
60.667.001 AP	En face Saint-Corneille VERBERIE	F. AUDOUZE (CNRS)	FOU	PAL	●	60
	Le Buisson Campin					

● : rapport déposé au service régional de l'archéologie et susceptible d'y être consulté * Notice non parvenue

N° de site	Commune / Lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Epoque	Prog.	Réf. carte
60.667.020 AH	VERBERIE Les Gâts	D. MARÉCHAL (AFAN)	EV	BRO FER GAL MOD	●	61
60.670.023 AH	VERNEUIL-EN-HALATTE La Remise de Maître Hamelin	C. HOSDEZ (AFAN)	EV FOU			62
60.670.023 AH	VERNEUIL-EN-HALATTE * Parc Alata	P. LE GUEN (AFAN)	FOU		●	63
60.678.003 AH	VILLENEUVE-LES-SABLONS Station d'épuration	A. DUBOIS (AFAN)	EV	GAL	●	64
60.684.003 AH	VILLERS-SAINT-PAUL La Barrière Sud	M. DERBOIS-DELATTRE (AFAN)	EV	PRO GAL	●	65

● : rapport déposé au service régional de l'archéologie et susceptible d'y être consulté * Notice non parvenue



L'opération préventive qui a été menée ici fait suite à de multiples interventions d'évaluation. Elles ont été réalisées entre 1993 et 1995 sur un vaste espace menacé par le projet d'aménagement du Palais des sports et des spectacles de Beauvais (Bilan scientifique 1993, p. 73 et 1998, p. 60). Situé sur le plateau septentrional de la commune, le site est localisé à 1800 m, au nord-est du centre ville, à proximité immédiate de l'ancienne voie antique Beauvais-Amiens, actuelle avenue Marcel Dassault.

Ce complexe agricole, dont les parties nord et est ont été détruites lors de travaux d'urbanisation (construction des Services techniques, rocade nord de la ville), a été reconnu sur 11 300 m². Les vestiges découverts sont principalement regroupés dans l'angle nord-est de la superficie décapée. Ils sont constitués, en grande majorité, de structures fossoyées (fossés, fosses, mares, trous de poteaux, séchoirs, etc.). Deux bâtiments sur fondations de craie complètent cet ensemble.

Les lieux, dont la première occupation remonte à La Tène C2/D1, ont été maintes fois remaniés mais leur organisation spatiale est perceptible grâce aux multiples enclos emboîtés qui se superposent. Ainsi quatre grandes phases d'évolution du site ont été observées :

- l'occupation initiale est essentiellement perceptible par le biais de quelques fosses disséminées sur la moitié nord/ouest de la zone fouillée. Sans disposition précise entre elles, les structures ont néanmoins fourni un matériel important tel que céramiques et objets en métal (gouge, herminette, etc.).

- à la période augustéenne, l'aménagement du site est modifié par l'implantation d'un réseau de fossés définissant un parcellaire. Localisés sur la moitié occidentale du terrain décapé, ces fossés, de deux largeurs différentes, ne nous apportent aucune précision sur l'organisation spatiale de l'habitat. Plusieurs petites installations sur quatre poteaux, de type grenier, leur sont associées. Au I^{er} siècle une clôture de plan trapézoïdal, aménagée sur la partie centrale de l'aire étudiée, succède au dis-

positif précédent. Matérialisé par un large fossé, l'enclos d'orientation est-ouest, a été découvert sur 4675 m² seule sa largeur, de près de 85 m, a été étudiée. A l'intérieur de l'enceinte plusieurs constructions sur poteaux plantés ont été retrouvées. Ces édifices, à quatre ou six poteaux, sont principalement localisés sur le pourtour intérieur de l'espace clos.

Avant la fin du I^{er} siècle, la ferme est totalement réaménagée avec l'installation d'un vaste enclos qui occupe les 3/4 du site. Étudié sur une surface de 11 215 m², il aurait été utilisé, semble-t-il, jusqu'à la fin du III^e siècle. La limite foncière qui perdure pendant une longue période est toutefois recreusée plusieurs fois. Ce fait est observé à différents endroits du fossé et est surtout perceptible sur l'entrée principale. Cette dernière, qui a été mise au jour sur le flanc ouest de l'établissement, renferme au moins deux étapes d'aménagements. Cet accès est matérialisé par une simple interruption des fossés avec, de part et d'autre, des trous de poteaux. La présence de ces derniers conforte l'hypothèse d'un porche. La répartition spatiale interne est dictée par la clôture périphérique. Elle conditionne ainsi plusieurs ensembles de constructions de façon à former une cour, de moins de 40 m de large, à l'intérieur de laquelle s'élevaient plusieurs édifices. Parmi les bâtiments remarquables, il en subsiste un s'apparentant à une grange. Les fondations sont constituées d'une semelle en craie damée. Des contreforts, visibles sur les côtés, sont au nombre de trois sur les pignons et de quatre sur les façades. Chaque base de contrefort est renforcée par une assise de rognons de silex. L'édifice, d'axe nord-ouest/sud-est, mesure 16 m par 9,50 m pour une surface utile d'un peu plus de 100 m². L'accès se faisait vraisemblablement par la face nord, donc par la cour, comme le souligne le large passage de 4 m qui y fut pratiqué.

Sur le côté opposé de la *villa*, une seconde construction, placée en vis-à-vis du bâtiment précédent et d'orientation similaire, a été partiellement observée. Composée, dans un premier temps, d'une seule pièce de 3,10 m sur

un minimum de 2,50 m (hors emprise de la fouille), elle fut complétée ensuite par une seconde salle. Les dimensions de cette dernière, rajoutée sur le côté oriental, n'ont pas pu être relevées car, là aussi, hors fouilles.

D'axe nord-est/sud-ouest, un bâtiment sur 10 poteaux a été retrouvé. Il mesure 4,80 m par 3,40 m, soit une emprise au sol de 16,32 m². D'autres installations, édifiées sur quatre ou huit poteaux étaient localisées dans l'angle méridional de la ferme. La première mesurant 4,60 m par 4 m avait une emprise au sol de plus de 18 m² alors que la seconde, de 10 m par 6,50 m, occupait 65 m². De grandes excavations, localisées à proximité de ces vestiges font penser pour certaines à des mares. D'autres, de faible profondeur, recelaient des structures de combustion comme celles des séchoirs. Quelques graines de céréales (essentiellement du blé tendre) ont été recueillies dans ces contextes sans que nous puissions pour autant certifier réellement leur utilisation. Un puits et une carrière d'extraction de craie, relevant de cette même période, complètent l'organisation de ce complexe agricole qui semble avoir été abandonné à la fin du III^e siècle.

Cette seconde *villa*, placée à 800 m plus au nord que celle "Les Champs Dolents" décelée sur le vaste plateau septentrional de la commune de Beauvais, nous donne déjà un aperçu sur le peuplement de cette campagne proche de la cité antique. La fouille de cette portion de ferme a permis de repérer une partie de ses limites foncières.

Jean-Marc FÉMOLANT (COLL.)



Beauvais. "Avenue Paul-Henri Spaak". Bâtiment à fondation de craie de type grange.

GALLO-ROMAIN

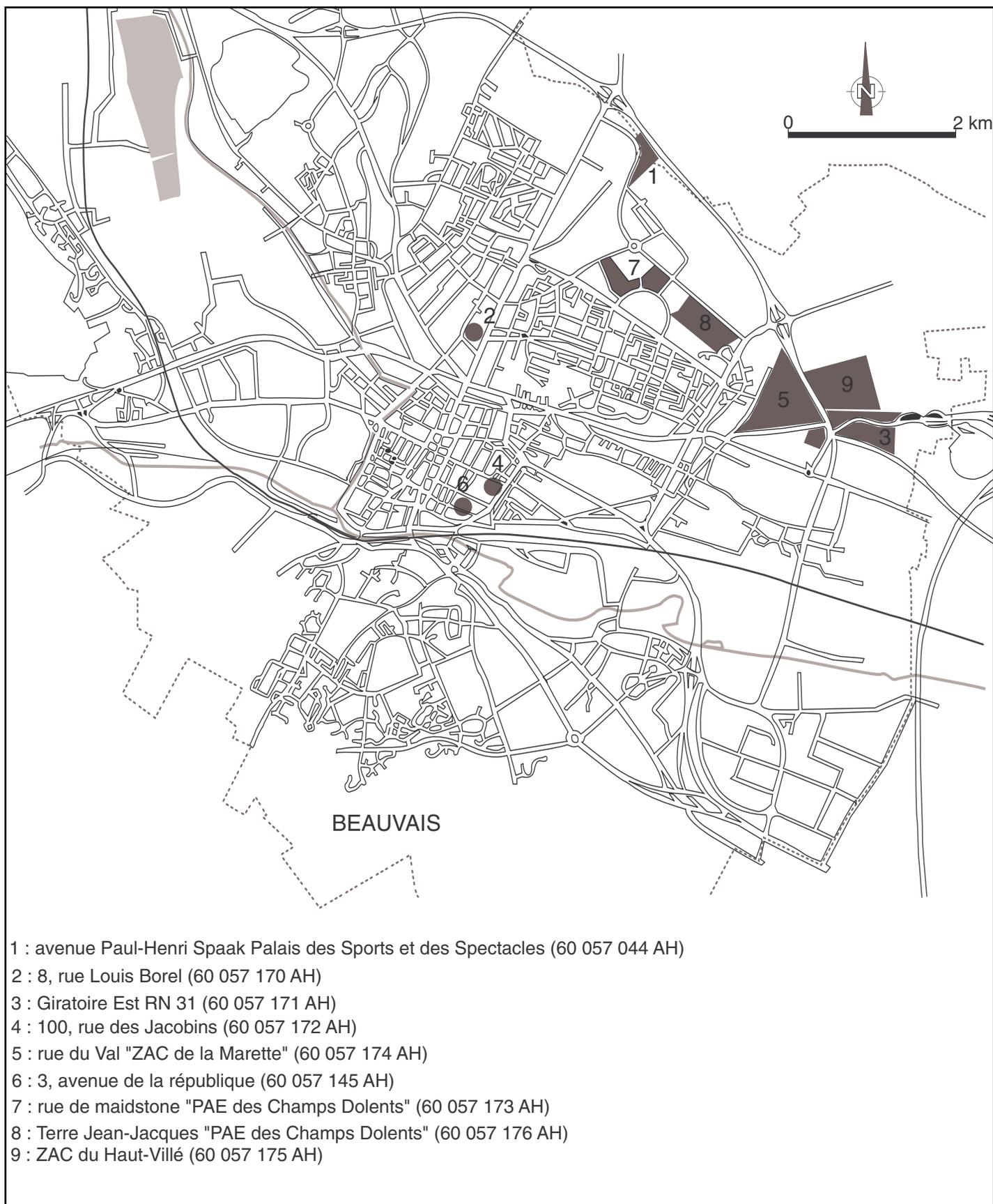
BEAUVAIS

8 rue Louis Borel

A 400 m au nord du centre urbain historique, la vente d'un terrain en vue d'un projet immobilier a motivé une intervention sur une parcelle de 900 m². Ce site se localise à proximité de nombreuses découvertes anciennes de natures diverses (sépultures, édifice cultuel, habitat etc.). Ces données sont complétées par des opérations récentes, notamment la fouille menée en 1994 sur le site du 9 de la rue d'Amiens (J.-M. Fémolant, Bilan Scientifique 1994, p. 86 et 87). Sept tranchées de sondage ont permis de mettre au jour trois axes fossoyés orientés nord-ouest/sud-est et nord-est/sud-ouest. Ils ont

été reconnus sur des distances comprises entre 14 et 20 m. Pour deux d'entre eux, ils forment la continuité de structures appréhendées lors de l'intervention de la rue d'Amiens. D'après le mobilier découvert, ils sont datés du II^e-III^e siècles. En l'absence d'autres éléments, la fonction de ces fossés demeure inconnue (clôture d'habitat, de nécropole ?). Seule une fosse, datée du II^e siècle, complète les découvertes sur ce lieu.

Jean-François GORET (COLL.)



Beauvais. Localisation des opérations archéologiques en 1999.

L'aménagement d'un vaste giratoire à l'entrée de la ville et de l'accès de l'autoroute A16, à l'est de la zone urbaine dense, nécessita la réalisation d'une opération d'évaluation. Elle fut menée par le Service archéologique municipal avec la collaboration scientifique de Jean-Luc Locht (AFAN). L'espace concerné se situe à proximité du gisement fossilifère classé Monument historique de " La Butte de la Justice ".

Autour de ce dernier, de nombreux vestiges du Paléolithique moyen et de la période néolithique ont été reconnus lors de plusieurs interventions récentes. La plus importante était la fouille préventive menée sur le

site de " La Justice " sur le tracé de la déviation de la RN 31 (J.-L. Locht, Bilan Scientifique 1993, p. 71 et 72). Trente-deux tranchées de sondage ont été réalisées sur une surface d'environ 50 950 m². Ils ont permis de mettre au jour des témoignages de l'occupation de ce plateau aux alentours de 60 000-55 000 ans. De nombreux silex taillés attribuables à cette période ont été découverts dans des sables remobilisés par le vent lors du Pléniglaciaire du Weichsélien qui comblaient plusieurs petites cuvettes réparties sur le site.

Jean-François GORET (COLL.)

Une opération d'évaluation sur une parcelle de 3220 m² a été effectuée dans le centre urbain historique, à l'extrémité orientale, le long du rempart médiéval et à l'intérieur de la paroisse Saint-André et est motivée par le projet de construction d'un immeuble de logements collectifs.

Huit tranchées de sondage ont été réalisées sur l'emprise des futurs travaux. Elles ont mis en évidence une stratigraphie de plus de 3 m d'épaisseur.

Les vestiges les plus anciens datent de la période gallo-romaine. Plusieurs niveaux témoignent d'une occupation qui remonte à la première moitié du I^{er} siècle ap. J.-C. et qui s'étend jusqu'au début du II^e siècle. Au moins deux phases distinctes avec des aménagements variés (fossés, bâtiments avec fondations en moellons de craie, pieux, etc.) ont été reconnues. La transition entre ces deux étapes est marquée par l'apport sur l'ensemble du site d'une dalle d'assainissement en craie damée.

Au XIII^e siècle, le site s'inscrit dans l'emprise du couvent des Jacobins. Des jardins occupent alors l'essentiel de

la surface évaluée. Ils s'organisent à l'intérieur d'un espace clos de murs et sont traversés par la rivière urbaine Saint-François.

Un examen de l'ensemble du bâti encore en élévation a permis de repérer un mur associé à un contrefort qui, de toute évidence, correspond à un vestige de l'ancienne église conventuelle. D'après les plans anciens, il s'agit du mur gouttereau nord de la nef.

A proximité de cette structure, nous avons dégagé sept sépultures sur deux niveaux d'enfouissement. Les squelettes, placés en décubitus dorsal, étaient orientés nord-ouest/sud-est et sud-est/nord-ouest. Ils étaient inhumés en cercueil ou en pleine terre. Aucun mobilier funéraire n'a été décelé avec les corps. Seule la céramique recueillie dans le remplissage des tombes permet de dater cet espace sépulcral de la période moderne.

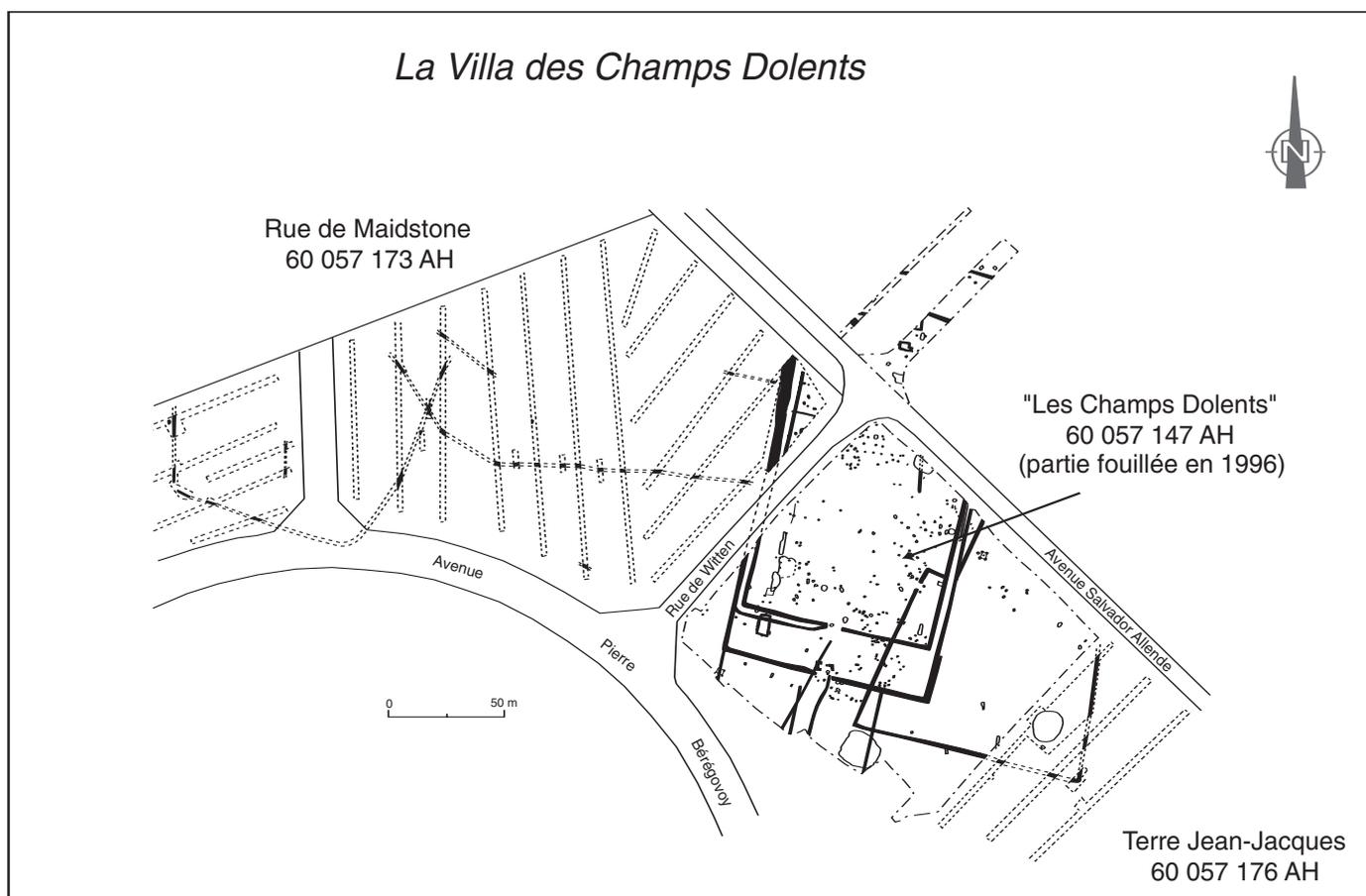
Jean-François GORET (COLL.)

Le développement du Parc d'activité économique des Champs Dolents génère depuis plusieurs années de nombreuses interventions archéologiques sur le plateau " Argentine ". Cette fois, notre attention s'est portée sur un espace de 54 813 m².

L'intérêt majeur de cette opération d'évaluation résidait en la présence, sur une parcelle adjacente, de la *villa* des " Champs Dolents ", fouillée en 1996 et occupée du I^{er} au III^e siècle (J.-M. Fémolant, Bilan Scientifique 1996, p. 50 et 51). D'après son orientation, nous devons rencontrer à l'extrémité est de notre site le prolongement des fossés qui forment la limite occidentale de cet établissement agricole. Les trente-trois tranchées de sonde-

ge pratiquées sur l'ensemble de la parcelle, complétées par plusieurs décapages extensifs sur de moindres surfaces, ont permis de confirmer ces suppositions et ont livré de nouvelles données sur l'environnement de cet habitat. Nous avons ainsi mis au jour deux fossés qui correspondent à deux états de sa clôture. Ils étaient associés à plusieurs structures (cave ?, trous de poteau, etc.) qui soulignent la densité des aménagements au sein de l'espace clos. A l'ouest de cet ensemble, ont été découverts deux enclos probablement à vocation agropastorale et plusieurs fossés parcellaires.

Jean-François GORET (COLL.)



Beauvais. "PAE des Champs Dolents, rue de Maidstone". Plan de la villa.

Préalablement à l'aménagement d'une ZAC, une opération d'évaluation a été menée à l'est de la zone urbaine dense. Quarante-cinq tranchées de sondage ont été réalisées sur l'ensemble des parcelles, soit sur une surface totale de 144 572 m². Motivée par la proximité de sites ayant livré des vestiges datant du Paléolithique et de deux voies romaines (Beauvais-Bavay et Beauvais-Noyon), cette intervention n'a toutefois livré que quelques structures datant des périodes médiévales et modernes. Il s'agit de plusieurs fossés parcellaires et d'un ancien chemin rural.

Nous avons de plus réalisé une série de coupes sur le tracé présumé de la voie Beauvais-Noyon, actuel chemin rural dit " de Laversines ", au sud de l'espace évalué. L'observation des stratigraphies n'a livré aucun élément attribuable à l'époque romaine. Toutefois, elles ont montré que les réaménagements successifs durant les périodes moderne et contemporaine ont pu détruire les éventuelles traces antiques de cette chaussée.

Jean-François GORET (COLL.)

La création d'un nouveau parc d'activités, au lieu dit "Le Haut Villé", a motivé une campagne d'évaluation archéologique lors de la première tranche des travaux d'aménagements. Cette future ZAC, qui s'étendra à terme sur 65 hectares, a été sondée cette année sur une emprise de 130000m². Distante d'environ deux kilomètres de la ville de Beauvais, elle est implantée en limite orientale de la commune, le long de la départementale 938 dont le tracé est hérité d'une ancienne chaussée antique.

Deux cent cinquante traces archéologiques ont été repérées sur les lieux à l'issue des sondages. Elles sont regroupées sur la moitié occidentale de la superficie explorée, soit 62 500 m² environ, comprenant elle-même sur moins de 30 000 m² une forte concentration de structures. En effet, les vestiges qui couvrent densément ce secteur matérialisent un établissement gallo-romain de type *villa*.

Cette ferme, reconnue sur trois de ses côtés, est principalement délimitée par une double enceinte fossoyée de plan subrectangulaire de 250 m par 110 m de côtés et d'axe nord/ouest-sud/est. Cette clôture est marquée par plusieurs phases d'aménagement comme l'attestent les contrôles ponctuels effectués sur ces segments linéaires. Des groupes de fossés, de sections importantes, fixent les espaces d'activités de ce complexe agricole.

Sur les deux grands côtés, deux ouvertures quasiment symétriques permettent d'accéder à la ferme. Au sud, l'interruption retrouvée ménage un passage de presque 4 m de large. Elle est renforcée par une succession de trous de poteau, vraisemblablement les empreintes d'un porche. L'autre accès donnant sur la façade septentrionale, mais dont les dimensions complètes nous font

défait, est lui aussi représenté par des logements de poteaux. Ces derniers sont associés à un massif de fondation en craie damée. L'ensemble s'apparente fort bien, là encore, à une seconde porte monumentale. Les multiples fossés à poteaux signalant ces entrées ainsi que les fossés attenants portent les traces de creusements nombreux et réguliers, preuves de réaménagements successifs.

A l'intérieur du complexe, la répartition spatiale semble être dictée par un réseau de plusieurs fossés, de moindre profil, délimitant ainsi une cour en forme de "U". Cette dernière, d'environ 80 à 90 m de long pour une largeur de 55 à 62 m, est située dans la partie orientale de la *villa*.

Des groupes d'au moins quatre trous de poteau, associés parfois à des fossés, ont été décelés à maints endroits de son pourtour. Ces structures confirment sans nul doute la présence d'édifices sur poteaux plantés tels des bâtiments à usage agricole.

Un noyau d'occupation dense, repéré sur plus d'un hectare, a été localisé sur la partie occidentale du site, au-delà de la cour. Correspondant semble-t-il à la *pars urbana*, il est caractérisé par une forte concentration de vestiges correspondant à des bâtiments sur fondations de craie ou à des zones d'épandage de matériaux de constructions, le tout étant accompagné d'un abondant mobilier.

Plusieurs emplacements d'anciennes et vastes mares ont été détectés sur l'ensemble du Haut Villé. Comblées de remblais composites, elles renfermaient beaucoup de mobilier.

Les premiers indices retrouvés sur le site permettent de dater son occupation primitive dès la fin de La Tène D2.

Cette estimation est confirmée par la présence de matériel gaulois dans plusieurs fossés. Ce complexe, dont l'utilisation perdue par la suite, est surtout fréquenté assidûment pendant les I^{er} et II^e siècles de notre ère. L'établissement semble avoir été abandonné au cours ou à la fin du III^e siècle, hypothèse confortée par l'inexistence de mobilier postérieur à cette époque.

Le lieu est, par contre, fortement remanié à partir des XII^e-XIII^e siècles lors de l'édification d'un chemin empierré

de plus de 3 m de large. Ce dernier, dont la bande de roulement est constituée de matériaux issus en grande partie de l'établissement antique (éléments de murs, tuiles, céramiques, etc.), traverse le site de part en part. D'axe nord-sud, il était bordé de fossés. L'étude des recharges successives, élaborées sur plus de 0,30 m d'épaisseur, permet d'établir que cette voie a été utilisée durant toute la période médiévale.

Jean-Marc FÉMOLANT (COLL.)

GALLO-ROMAIN

BEAUVAIS

MODERNE

PAE des Champs Dolents, Terre Jean-Jacques

Cette seconde intervention au cœur du Parc d'activité économique des Champs Dolents permettait une nouvelle fois d'acquérir des informations sur l'emprise de la *villa* découverte en 1996 (J.-M. Fémolant, Bilan scientifique 1996, pp. 50-51). Cette fois il s'agissait de l'extension sud-est de cet établissement agricole.

Vingt-quatre tranchées de sondage ont été réalisées sur l'ensemble de l'emprise du projet (70000 m²). Plusieurs d'entre elles ont été disposées à l'emplacement du tracé présumé de la voie romaine Beauvais-Bavay, actuel Chemin rural dit " du Pressoir Coquet ", au sud du site.

Nous avons découvert au nord-ouest de l'espace évalué le prolongement d'un fossé de clôture. Il est daté du I^{er} s. après J.-C. et appartient à la première phase d'occupation de la *villa*. Orienté nord/sud, il a été reconnu sur

près de 100 m de long. Dans l'enclos, nous avons observé une vaste carrière d'extraction de marne. De plan subcirculaire, son diamètre varie entre 12 et 13 m et sa profondeur est au minimum de 2,40 m. Son comblement a livré un mobilier riche et homogène qui permet de dater son abandon de la deuxième moitié du I^{er} s. ap. J.-C. A l'image de l'intervention de la "ZAC de la Marette" les coupes réalisées à l'emplacement supposé de la voie Beauvais-Bavay ont mis en évidence uniquement des aménagements modernes (recharges de silex et ornières). Seul un fossé, sans aucun élément de datation, pourrait correspondre à un vestige de l'axe antique.

Jean-François GORET (COLL.)

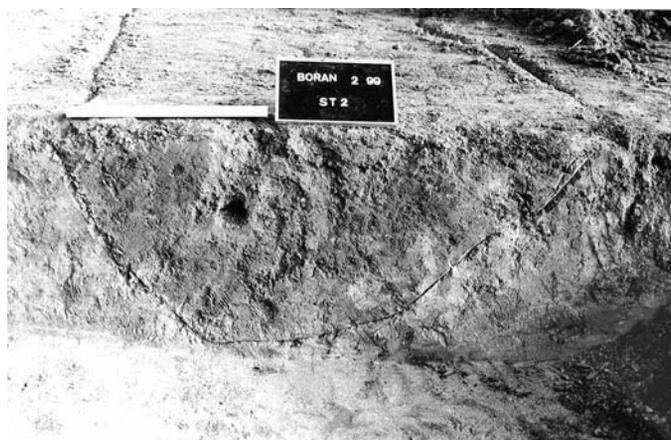
PROTOHISTOIRE

BORAN-SUR-OISE

MOYEN ÂGE

La Garenne

La commune de Boran-sur-Oise se situe à l'extrême sud du département de l'Oise, à la frontière avec le Val d'Oise. Le secteur qui a fait l'objet de nos sondages, préalables à l'installation d'une ZAC, est localisé au nord de l'agglomération, dans la zone de rupture de pente entre le plateau et le versant occidental de la vallée formée par la rivière Oise.



Boran-sur-Oise. "La Garenne".
Tranchée 1, coupe du fossé. (photo S. Baujard)

Une intervention archéologique avait déjà eu lieu immédiatement au nord de la zone concernée par ce projet, lors de la construction d'une déviation permettant de contourner le village de Boran-sur-Oise.

Ce site, fouillé en 1996 par M. Derbois et F. Prodéo (Derbois M. et Prodéo F., "Boran-sur- Oise, Morency", DFS de sauvetage urgent déposé au SRA de Picardie, 1996) a livré des structures de différentes périodes, notamment protohistoriques et médiévales. La présence de vestiges archéologiques directement liés à ce site était par conséquent fort probable.

Éric BINET (AFAN)

NÉOLITHIQUE

BURY

202 rue de la Plaine Saint-Claude

CHALCOLITHIQUE

ÂGE DU BRONZE

Mis au jour accidentellement dans un jardin privé, le site a fait l'objet en 1998 d'une première évaluation qui a permis d'y reconnaître une grande allée sépulcrale partiellement couverte de dalles mégalithiques au remplissage osseux dense mais en partie détruit (voir *Bilan* 1998).

Une fouille complémentaire de deux semaines a été menée en 1999 pour préciser l'intérêt du site et les possibilités d'exploitation archéologique. Elle a confirmé son fonctionnement comme sépulture collective et la présence, encore en place, de la plus grande partie de l'importante couche d'ossements. La chambre funéraire était construite en bois et ses parois ont laissé une mince trace encore lisible dans la zone du chevet (elle a été détruite ailleurs).

Les dalles mégalithiques n'ont été mises en place sur l'ensemble qu'en fin d'utilisation, dans un geste de condamnation.

De nouveaux éléments céramiques ont été recueillis sur le site. Ils confirment une fréquentation commençant au Néolithique récent, et se prolongeant tardivement (Néolithique final, Campaniforme et Bronze ancien). La stratigraphie est bien lisible et susceptible de périodiser ces époques encore mal connues.

Le site pourra être exploité par une fouille programmée, ou faire l'objet d'une mesure de protection.

Jean LECLERC,
Laure SALANOVA (UMR 7041 du CNRS)

ÂGE DU FER

CHAMBLY

La Remise Ronde

GALLO-ROMAIN

L'aménagement d'une nouvelle parcelle de 8 ha de la ZAC située sur le versant sud-ouest de l'Esches a permis la réalisation de sondages qui se sont avérés positifs sur toute la surface de l'emprise. Cent trente-cinq structures essentiellement en creux se répartissent en 8 catégories selon leur morphologie : 111 tronçons de fossés, 23 inhumations, 11 fosses, 4 trous de poteaux, les fondations d'un bâtiment, 3 plots en calcaire entrant dans la construction d'autres édifices, 1 chablis et des lambeaux d'un horizon archéologique conservé.

La répartition topographique des vestiges montre une nécropole de La Tène ancienne en bordure de l'Esches, un parcellaire fossoyé gaulois dense vers le sommet du

versant, un autre parcellaire fossoyé, une voie signalée par des fossés bordiers et des édifices gallo-romains en bas de versant.

Martine DERBOIS-DELATTRE (AFAN)



Chambly. "La Remise ronde ". Vue générale de la sépulture 20"
(cliché M. Derbois-Delattre/AFAN)

CHAMBLY

Les Portes de l'Oise

Les sondages effectués sur une surface de 1055 m² se sont avérés négatifs.

Martine DERBOIS-DELATTRE (AFAN)

ÂGE DU FER

CHAMBLY

La Remise Ronde

Le site est implanté sur la commune de Chambly au lieu-dit "La Remise Ronde" en bordure immédiate de la rive droite de l'Esches. Ses coordonnées Lambert sont : X = 594,350, Y = 161,800 et Z = entre 32 et 31,25 m NGF. Il a été mis au jour lors de l'évaluation d'une parcelle de huit hectares sur la ZAC des Portes de l'Oise réalisée par M. Derbois-Delattre. Vingt-deux tombes ont été découvertes dans cinq des quinze tranchées réalisées. À la suite de cette évaluation, 6326 m² ont été décapés suivant l'axe formé par ces tombes. Ces dernières ont été installées de part et d'autre d'un chenal presque entièrement comblé à La Tène ancienne.

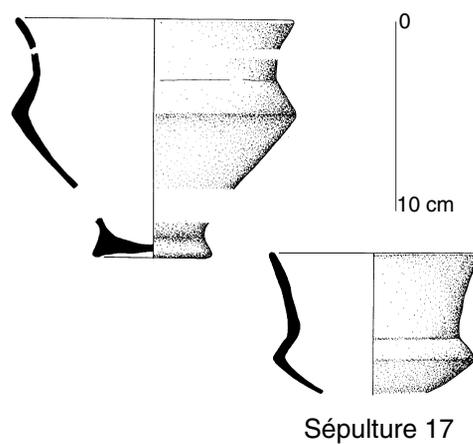
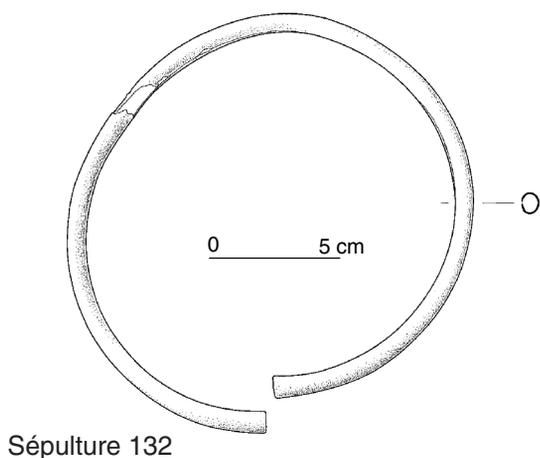
La Tène ancienne ne constitue pas la seule période représentée sur cette parcelle. Une tombe est attribuable au Néolithique final, des fossés de drainage datés de La Tène finale, du gallo-romain et les fossés bordiers d'une voie secondaire gallo-romaine ont également été fouillés.

Les limites de décapage sont imposées au nord et au sud par l'emprise de l'aménagement, la construction d'un

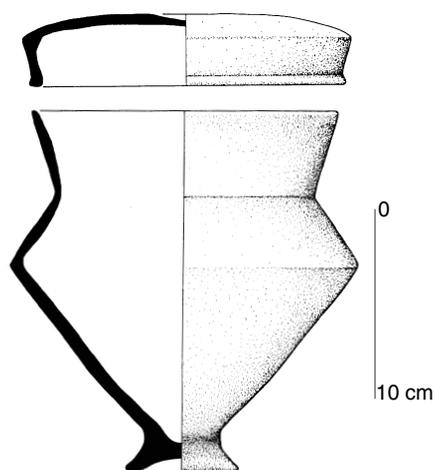
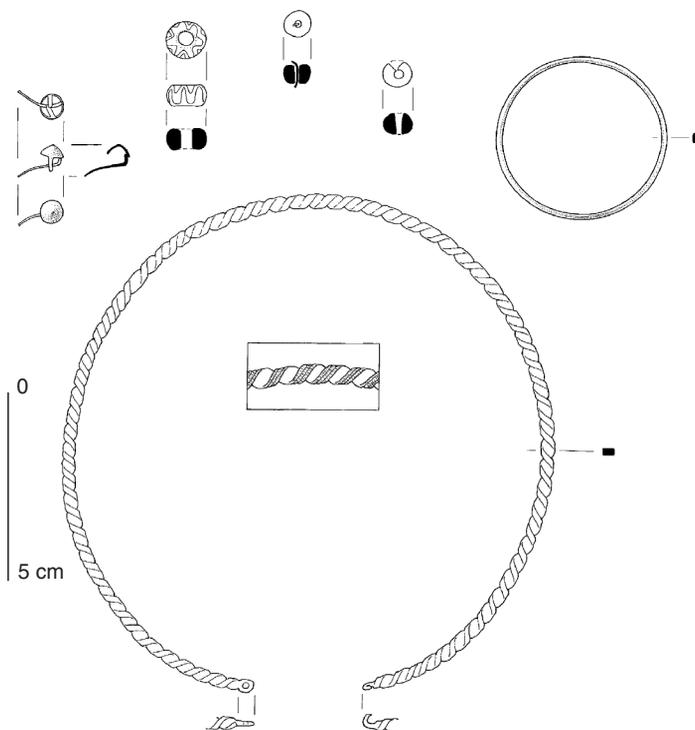
centre commercial. En revanche, à l'est et à l'ouest, les limites de la nécropole peuvent être considérées comme atteintes puisque le bourrelet et la lentille de tuf remanié, sur lesquels sont installées les tombes, disparaissent. Au total cinquante-huit sépultures ont été mises au jour (cinquante-cinq inhumations et trois incinérations). Considérant le très mauvais état de conservation des sépultures découvertes dans les tranchées d'évaluation, des modalités particulières d'intervention ont été définies. Ainsi, les observations de terrain ont été privilégiées, faisant intervenir dès le début de l'opération des anthropologues, céramologue et paléométallurgiste.

Les données anthropologiques permettent de mettre en évidence quelques caractéristiques de la population de Chambly. Toutes les classes d'âges sont ici représentées, du nourrisson jusqu'à l'adulte âgé. Le recrutement funéraire ne semble pas offrir de particularités. Toutefois, ces données apparaissent insuffisantes pour permettre de réelles comparaisons avec les études des nécropoles contemporaines, les résultats issus de ces dernières restant trop ponctuels.

PHASE 1

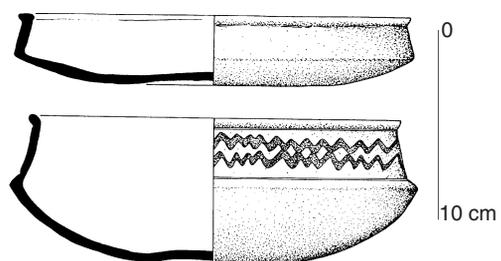


PHASE 2



Sépulture 229

PHASE 3



Sépulture 206

Chambly, "La Remise ronde". Mobilier funéraire des phases 1, 2, 3
(dessins céramiques M. Friboulet, dessins des objets métalliques C. Breton (AFAN))

Sur les trois incinérations, l'une est particulière puisqu'elle se présente sous la forme d'une fosse semblable aux inhumations. L'étude anthropologique des restes incinérés montre qu'il s'agit d'un adulte de plus de trente ans. L'examen des esquilles montre que la crémation a affecté des ossements frais et non un individu dont le processus de décomposition aurait été très largement abouti. Cette observation semble infirmer l'hypothèse d'une pratique funéraire double avec réouverture de la sépulture pour l'incinération différée du squelette et maintien des restes collectés. Il arrive que certaines nécropoles de La Tène ancienne, notamment dans la Marne, livrent des incinérations qui seraient l'expression du prolongement de la tradition du milieu local antérieur. Cette hypothèse semble valide pour Chambly où l'on peut supposer que la mise en pratique du nouveau traitement des corps, à savoir l'inhumation, s'est accompagnée d'une phase d'adaptation. Cette sépulture pourrait ici faire le lien entre la crémation et l'inhumation. Les deux autres incinérations paraissent plus classiques et sont comparables à celles que l'on rencontre fréquemment sur les nécropoles contemporaines.

Les observations taphonomiques ont également permis de mettre en évidence des gestes liés aux pratiques funéraires. Aucun indice de présence de contenant en matériau périssable de type cercueil, pouvant conditionner une décomposition en espace vide n'a été observée. La très grande majorité des dépôts étudiables s'est effectuée avec des enveloppes textiles souples, linceul et/ou vêtement, induisant une décomposition des corps en espace colmaté. La possibilité que certains corps aient été enveloppés et maintenus par des liens périssables a donc été déduite des seules observations taphonomiques, aucun système de fermeture non périssable n'ayant été trouvé.



Chambly. "La Remise ronde". Individu en position repliée dans une fosse aux dimensions restreintes. (cliché AFAN)



Chambly. "La Remise ronde". Torque en cours de fouille. (cliché AFAN)

Il semble que cette présence de textiles puisse parfois s'accompagner de l'installation sous-jacente au corps d'une véritable litière en matériau périssable, isolant le défunt du fond de la fosse. Si aucun élément organique n'a été conservé, cette hypothèse est appuyée par l'affaiblissement plus prononcé de la partie supérieure de certains squelettes et par le fait que les squelettes ne reposent pas sur les fonds de fosse, l'épaisseur sédimentaire intermédiaire avoisinant les 10 cm. Malheureusement, les analyses des prélèvements carpologiques et micromorphologiques n'ont pas permis d'étayer cette hypothèse.

Quinze inhumations ont livré des esquilles humaines brûlées découvertes en contact avec le squelette. La simultanéité des deux dépôts est indéniable. L'hypothèse la plus valide concernant cette gestuelle funéraire est celle du rituel d'accompagnement des défunts par une poignée d'esquilles issue de la crémation immédiate ou différée d'un ou plusieurs autres défunts.

La céramique n'est pas systématiquement présente dans chaque sépulture, elle est pourtant l'élément d'accompagnement le plus largement répandu. Les analyses typo-morphologiques et technologiques ainsi que les comparaisons avec les nécropoles contemporaines ont permis de situer la fréquentation entre le premier quart du V^e s. et le troisième quart du III^e s. av. J.-C. Une répartition en trois phases est possible avec un hiatus entre la deuxième et la troisième phase. Celles-ci correspondent au Aisne-Marne IIa, au Aisne-Marne IIb et au Aisne-Marne IIIc et IV.

Le mobilier métallique est presque exclusivement composé d'éléments de parure en bronze et en fer. Ils permettent une attribution correspondant aux deux premières phases chronologiques définies par l'étude du mobilier céramique.

Les études typo-morphologiques des parures et du mobilier céramiques ont montré l'appartenance des groupes humains installés à Chambly à la culture de l'Aisne-Marne. D'un point de vue stylistique, les parures s'intègrent parfaitement à celles des nécropoles de l'Aisne. Il en est de même pour les vases, avec une adaptation qu'il faut probablement attribuer à une production "locale" de la céramique.

Il semble donc que cette nécropole permette, pour le début de La Tène ancienne, d'étendre la zone d'influence de la culture Aisne-Marne jusqu'au sud du département de l'Oise.

Malgré sa localisation géographique très à l'ouest, la nécropole de Chambly s'intègre donc, tant par sa chronologie, son implantation que par son rituel funéraire, au groupe des nécropoles de la culture Aisne-Marne.

Hormis le dépôt d'esquilles humaines brûlées, elle ne présente que de légères différences, comme c'est d'ailleurs le cas pour chaque nécropole. Ces gestes, s'ils s'inscrivent dans un mouvement culturel plus général et systématique, expriment ici des particularismes " micro-locaux ".

Estelle PINARD (AFAN)

CHAMBLY

ZAC des Portes de l'Oise "S. A. MICODIALE"

Les sondages effectués sur une surface de 3 576 m² se sont révélés négatifs.

Martine DERBOIS-DELATTRE (AFAN)

ÂGE DU FER

CHAMBLY

La Remise ronde/ZAC des Portes de l'Oise

GALLO-ROMAIN

Les parcelles à sonder couvraient une superficie de 19 390 m². Ces sondages ont révélé une occupation représentée par des trous de poteaux, des fosses et des fossés de type parcellaire. La concentration des vestiges est plus importante au sud de l'emprise, signe d'une occupation se développant sur le flanc du versant descendant vers l'Esche. La limite de cette concentration semble être un fossé d'enclos. L'absence d'artefact ne

permet pas de cerner la période chronologique à laquelle ces vestiges appartiennent. Le type de structures mises au jour témoigne probablement d'un enclos de ferme indigène ou d'une occupation gallo-romaine précoce.

Lydie BLONDIAU (AFAN)

CHAMBLY

La Remise ronde/ZAC des Portes de l'Oise

Une tranchée réalisée sur toute la longueur de l'emprise (2000 m) n'a pas révélé de structures archéologiques. Deux sondages ponctuels profonds ont montré une séquence limono-loessique dépourvue d'artefacts.

Thierry DUCROCQ (AFAN)

CHAUMONT-EN-VEXIN

Le Moulin d'Angean

Suite au dépôt d'un permis de lotir, des sondages ont été réalisés. Ils ont mis en évidence la présence d'un corps de ferme du XX^e s. dont la démolition a servi à combler les micro-reliefs du terrain.

Une fosse, de la fin du XIX^e s. ou du début du XX^e s., a livré une multitude de ratés de fabrication de brosses à dents en os.

Martine DERBOIS-DELATTRE (AFAN)

CIRÈS-LES-MELLO

Le Tillet

La fouille préventive des années précédentes sur le site épipaléolithique ("mésolithique") destiné à des prélèvements de sable pour les grands travaux de la région avait fait la preuve d'au moins dix concentrations de silex : Tillet-1, remanié par les structures protohistoriques et gallo-romaines, Tillet-2-NW, -2-SE, -3, -4, -5, -6, -7, -8 et -9, appartenant toutes au début du stade moyen de la Culture de la Somme. Un fossé d'enclos d'époque historique traverse le site sans trop perturber. Les opérations ont été poursuivies et terminées en fouille programmée en 1999 par 20 personnes bénévoles (289 journées), selon la méthode déjà exposée

(fouille par quarts de mètres carrés par tranches de 5 cm avec tamisage du sable à 4 mm), sur 27 m² qui ont fourni environ 15 000 silex parmi lesquels ont été identifiés à la fouille 337 outils.

La révision des "déchets" a fourni ensuite un nombre notable d'outils domestiques (éclats, lames et lamelles retouchés) qui ont été ajoutés directement aux effectifs de chaque concentration, soit cette année 12,5 outils retouchés au mètre carré en moyenne, avec d'importantes variations locales. Le bilan final s'analyse comme suit :

	Til-1 sud	Til-1-nord	Til-2 NW	Til-2 SE	Tillet 3	Tillet 4	Tillet-5	Tillet-6	Tillet-7	Tillet-8	Tillet-9
Surface fouillée (m ²)	94	48	40	20	34	29	29	15	22	24	9
Nombre de silex	33715	14850	32830	15993	25001	20056	19789	10270	13501	12363	3984
Nombre d'outils	1180	542	323	495	695	652	555	254	393	364	156
% d'outils	3,5	3,6	4	3,1	2,8	3,2	2,8	2,47	2,9	2,9	3,9
Nombre d'armatures pointues.	365	98	198	103	188	225	158	77	111	108	22
% armatures pointues.	30,9	18	15	20,8	27,1	34,5	28,6	30,3	28,2	29,7	14
Nucleus	151	56	63	27	56	45	43	24	49	28	9
Nucleus pour 100 silex	4,5	3,8	1,93	2	2,2	2,3	2,2	2,3	3,6	2,3	2,3
Nucleus pour 100 outils	13,7	10,4	4,8	5,5	8,2	6,9	7,7	9,5	12,5	7,6	5,6
Nucleus pour 100 armatures pointues	41,4	57,1	32,1	26,2	30,1	20,1	29,1	31,2	44	25,9	40,9

Le Tillet. Répartition des silex, outils et nucléus.

Deux des apports majeurs de cette fouille sont l'autonomie (avec de fortes différences chronologiques) des diverses concentrations à quelques mètres de distance, et la dispersion des produits de débitage entre des camps à plusieurs kilomètres de distance. Les tentatives de remontages demandées par la CIRA ont été un échec total. Il est évident que, contrairement au cas du Magdalénien, nous n'avons qu'une partie du débitage de chaque rognon, commencé et poursuivi dans d'autres séjours. Trois dates 14C ont été obtenues en 1999 (sur financement privé). Elles confirment l'autonomie de trois des sites, déjà présumée du fait des différences typologiques :

LYON-842 (OXA) : Tillet-6 N25W : 9 278 ± 60 BP
LYON-839 (OXA) : Tillet-3 N20S : 8 895 ± 60 BP
LYON-847 (OXA) : Tillet-7 P27N : 7 980 ± 65 BP

D'autres foyers remontaient au Néolithique et à la Protohistoire. Tillet-6 (254 outils) est caractérisé par l'abondance des segments de cercle (36 pièces sur 78 armatures pointues). Tillet-3 (695 outils), dont la composition typologique est très proche de celle de Tillet-6, a aussi beaucoup de segments : 55 sur 188 armatures. On est donc là, comme présumable d'après la typologie, à la

limite du Préboréal et du Boréal. La seule différence avec la Sablonnière I de Coigny est l'abondance des éclats retouchés, propre à la Culture de la Somme (mais il faut de bonnes lunettes pour voir les retouches, qui sont très modestes).

Enfin, Tillet-7 (395 outils) a fourni en 1999 une feuille de gui (sur 111 armatures pointues), à un mètre du foyer daté. Ce qui confirme (en les précisant, l'écart-type étant moins large) les dates obtenues jadis par notre équipe sous la direction du regretté René Parent à Montbani-II (Gif 355 : 6 110 ± 350 BC) et à Sablonnière II (Gif 1266 : 6 240 BC) (Parent 1966, 1969, 1972, Rozoy 1978 p. 463-466), ces deux sites comportant des armatures à retouche couvrante. La différence avec Montbani-II est moins forte que pour Tillet-6 avec la Sablonnière, les gens du Tardenois se mettant alors un peu plus aux éclats retouchés. Nous attendons prochainement de nouveaux résultats 14C, toujours à nos frais. Le travail d'analyse a été poursuivi sur les plans et nous avons donné début 2 000 à Gallia-Préhistoire une analyse topographique complète des neuf concentrations intactes.

Colette et Dr Jean-Georges ROZOY (AUTR.)

CLERMONT

25-27 avenue des Déportés

Suite à projet de constructions de l'OPAC de l'Oise, des sondages en puits ont été réalisés en bordure du ru de la Garde et du cours de la Brèche. Ils se sont avérés négatifs.

Martine DERBOIS-DELATTRE (AFAN)

MOYEN ÂGE

COMPIÈGNE

Palais national

MODERNE
CONTEMPORAIN

Le palais actuel de Compiègne remplace un château construit par Charles V à partir de 1374 ; ce Louvre de Charles V est particulièrement mal connu. Les sources historiques ne livrent que peu d'informations à propos du monument ; pour l'essentiel, nos connaissances portent sur l'état terminal du site grâce aux quatre gravures et quelques plans réalisés au XVII^e s., sous le règne de Louis XV, par les architectes chargés de la reconstruction du palais. Les rares informations archéologiques disponibles avant la fouille proviennent de la surveillance

des travaux effectués par Georges-Pierre Woimant lors de la réfection du pavage de la cour d'honneur en 1980. L'opération de terrain consistait à surveiller la réalisation de tranchées profondes de 1 m à 1,50 m dans les cours intérieures du château, pour l'installation de colonnes sèches (lutte contre l'incendie) sous la direction de l'architecte en chef Bernard Schoebel. La seule découverte archéologique est une tombe à inhumation, probablement en linceul, sans mobilier associé, dans la cour de la chapelle. Il n'est pas possible de déterminer s'il s'agit

ou non d'une sépulture isolée. Toute datation s'avère difficile ; il est toutefois probable que la sépulture soit à mettre en liaison avec la chapelle toute proche de l'ancien château.

Par ailleurs, on constate un très fort apport de remblais modernes sur tout le site, probablement à l'occasion de la reconstruction générale du palais.

Cette courte intervention a été l'occasion d'effectuer un recollement détaillé entre le plan du site ancien et celui du palais actuel, les superpositions réalisées jusqu'à présent n'ayant concerné que les plans masse.

Jean-Louis BERNARD (AFAN)

MOYEN ÂGE

MODERNE

COMPIÈGNE

Institution Sévigné

Préalablement à un projet d'agrandissement de locaux au sein de l'Institution Sévigné, comportant un sous-sol, un sondage a été réalisé. Ce sondage, bien que n'ayant pas livré de structures ni de couches archéologiques en

place, ne peut être considéré comme négatif. Il permet en effet de localiser, même de manière très ponctuelle, l'emplacement du fossé le long du rempart méridional de l'enceinte moderne.

Éric BINET (AFAN)

MOYEN ÂGE

COMPIÈGNE

Église Saint-Pierre-des-Minimes

Il s'agit d'accompagner les travaux de réhabilitation menés par la ville, propriétaire du monument. L'aménagement de l'église, désaffectée au culte depuis la Révolution, en salle d'animation culturelle impose la réfection des sols intérieurs. Les terrassements superficiels (max. 40 cm) font l'objet d'une surveillance archéologique. En accord avec la ville, la réalisation de sondages ponctuels permet d'apporter un complément d'information sur la plus vieille église (fin du XII^e s.) conservée à Compiègne. En l'absence de toute fouille archéologique ancienne, et en raison de l'extrême rareté des sources antérieures au XVII^e s., l'histoire de cet intéressant édifice est particulièrement mal connue. Selon la tradition locale, l'église aurait été la première paroisse de Compiègne. Elle devient à la fin du XII^e s. le siège d'un prieuré dépendant de l'abbaye Saint-Corneille, tout en conservant la fonction paroissiale. Au XVI^e s., une communauté de Minimes s'y installe, fait effectuer d'importants travaux de réparation et construit les bâtiments du couvent. L'église à trois nefs du XII^e s. parvient à la Révolution en mauvais état ; elle est achetée par la ville au titre de la vente des biens nationaux. Une communauté de frères de la doctrine chrétienne s'y installe au début du XIX^e s., avant que la ville ne transforme le lieu en gymnase puis, récemment en stand de tir.

On observe dans un premier temps que le décapage mécanique effectué à la demande de la ville n'a affecté que les remblais stériles récents ; les premiers niveaux archéologiques sont toutefois à très faible distance du

niveau de décapage. Deux sondages ont été réalisés. Le sondage 1 a été implanté à l'entrée du chœur à chevet plat, de manière à repérer une éventuelle base d'autel. La découverte d'un important massif enterré soutenant l'arc triomphal a conduit à l'agrandissement de la surface ouverte. Il s'agit vraisemblablement d'une fondation courante. On note la présence devant le chœur d'une tombe en place, en cercueil de bois cloué, et d'ossements épars dans l'épais remblai de terre brune qui constitue l'essentiel de la stratification de l'édifice. Tardivement, une perturbation affecte la fondation courante exactement dans l'axe du chœur, à l'emplacement probable de l'autel majeur.

Le sondage 2 a été implanté dans la nef centrale entre les deuxième et troisième travées. Les piliers de la nef sont posés sur de forts massifs quadrangulaires de maçonnerie parementée de moellons et, aux assises supérieures, de pierres de moyen appareil. Ces dernières ont d'ailleurs été partiellement récupérées vers la fin de la vie de l'édifice. On observe, dans un épais remblai de terre brune fortement chargée en ossements humains épais, la présence de deux sépultures d'adultes en cercueil de bois cloué. Le plus ancien niveau de sol n'est pas conservé, mais il peut être restitué à la base des socles facettés des piliers. Les lambeaux d'un sol plus récent sont en revanche conservés : il est constitué d'un lit peu épais de mortier lissé dont la surface très irrégulière a été altérée par de nombreux effondrements vraisemblablement dus à la présence de tombes dans le

sous-sol. Après l'abandon de ce sol, et l'apport d'un remblai de comblement, sont installés entre les piliers deux murs dont seules les fondations subsistent, qui séparent en deux l'ensemble du vaisseau. Il peut éventuellement s'agir d'une clôture de chœur consécutive à l'arrivée de la communauté des Minimes au XVII^e s. ; plus probablement, cet aménagement qui paraît stratigraphiquement tardif est lié à l'installation des frères de la doctrine chrétienne à partir de 1818, ou même à la transformation du monument en salle de sport à partir de 1865.

Bien qu'il n'est pas été possible (pour des raisons de sécurité) de traverser toute la stratigraphie, cette petite opération permet donc d'observer la qualité et la bonne conservation des fondations des piliers du XII^e s., de repérer l'emplacement possible de l'autel majeur et d'estimer la densité des tombes. En raison d'une densité différentielle des ossements épars, on peut supposer que les inhumations sont beaucoup moins nombreuses dans la croisée du transept que dans la nef ; là, une densité moyenne d'une tombe au m² paraît être une estimation plausible.

Jean-Louis BERNARD (AFAN)



Compiègne. "Saint-Pierre-des-Minimes". Vue générale.
(cliché J.-L. Bernard).

PROTOHISTOIRE

CREIL La Garenne de Vaux

Suite à un projet de bassin d'orage, une intervention a été mise en place sur la commune de Creil. Les sondages consistaient à vérifier si les vestiges laténiens et gallo-romains mis au jour sur la parcelle voisine se poursuivaient. La surface à prospector était de 10000 m². Cinq tranchées parallèles ont été effectuées représentant une longueur de 1431 m et une surface de 870 m². Un fossé a été repéré dans les tranchées I et II avec un retour dans la tranchée III. Orienté NE-SO puis SE-NO, il permet de délimiter la zone nord du promontoire. Il a une profondeur d'un mètre et une largeur d'environ un mètre soixante. Ce fossé présente un profil en Y qui peut laisser supposer l'installation d'une palissade. A l'intérieur de la zone délimitée par le fossé, plusieurs alignements de trois, quatre ou cinq trous de poteaux ont été vus, ainsi que deux fosses de plan ovalaire. Le comblement de toutes ces structures ont le même aspect : limon brun foncé léger avec de nombreux nodules de craie provenant du substrat. Le peu de matériel recueilli

permet d'avancer qu'il s'agit d'un site protohistorique sans pouvoir en affiner la datation.

Nathalie GRESSIER (AFAN)



Creil. "La Garenne de Vaux". Plan du fossé.
(cliché N. Gressier/AFAN)

CREIL

La Justice

Les parcelles à sonder, localisées au sud de la ville de Creil, couvraient une superficie de 4 ha. Les sondages ont révélé des structures de type parcellaire très mal conservées.

Il est fort probable qu'elles se rattachent à un site d'habitat périphérique (Les " Cerisiers " ?).

Lydie BLONDIAU (AFAN)

MOYEN ÂGE

CRÉPY-EN-VALOIS

Saint-Arnoul

Grâce aux sondages archéologiques et aux études architecturales, la chronologie de l'église se précise dans la partie orientale. La mise en place de la crypte à la fin du XI^e ou au début du XII^e s. n'est qu'un aspect de l'œuvre de reconstruction qui concerne l'église abbatiale au moment où les moines de Cluny reprennent en main le monastère. La reconstruction de l'époque gothique, certainement à la fin du XIII^e s., entraîne l'abaissement du niveau du chœur et la disparition de la crypte avec, peut-être, le maintien d'un couloir transversal. Le chœur gothique est lui-même détruit à la fin du Moyen Âge, probablement à partir de 1435. Il est possible que ce secteur soit resté en ruine jusqu'au début de l'époque moderne et qu'il ait servi de carrière, d'abord sauvage puis, à ce qu'il semble, organisée. Cela entraîne la disparition d'une bonne partie des structures médiévales correspondant aux chevets successifs. Une petite chapelle est édifée, probablement au XVI^e s., sur les remblais de carrière et accolée au mur construit, peut-être après 1468, pour fermer l'église du côté oriental. Au fur et à mesure de l'avancement des travaux, les enjeux

définis dès le départ prennent de l'ampleur. Dans le domaine proprement scientifique, on voit maintenant très bien comment la synthèse des données archéologiques, historiques et architecturales pourra renseigner sur une longue évolution qui concerne à la fois l'établissement religieux, les pouvoirs politiques et la ville même de Crépy-en-Valois. Surtout, cette recherche entre dans le cadre d'un plus vaste programme qui s'appuie aussi sur le site castral de Boves (Somme) avec ses deux prieurés et, bientôt, sur le site castral de Breteuil (Oise) avec son abbaye. Cette relation étroite entre l'aristocratie laïque, détentrice d'une parcelle du pouvoir, et le monde religieux, qu'il soit canonial ou monastique, constitue le moteur essentiel de la mise en place d'une nouvelle société entre le IX^e et le XI^e s.

Marc DURAND (COLL.)
Philippe RACINET (UNIV.)
Bruno MAIMBOURG (UNIV.)

ÂGE DU FER

GALLO-ROMAIN

CROUTOY

La Grande Terre de l'Église

Dans le cadre d'un projet de lotissement situé sur la commune de Croutoy, une intervention de sondage archéologique a été réalisée sur une superficie de 7149 m². Une dizaine de structures a été rencontrée. Un fossé curviligne pourrait témoigner d'une occupation protohistorique ; des fragments de grès et de torchis en surface indiquent des rejets de nature domestique.

Les autres structures semblent appartenir à un site d'habitat gallo-romain. Il s'agit de fosses et de trous de

poteau, ainsi qu'un tronçon de fossé. La présence d'un poteau dont le calage est soigné suggère l'existence d'un bâtiment. Ce site est vraisemblablement à rattacher à une occupation plus vaste reconnue par photographie aérienne.

Stéphane GAUDEFROY (AFAN)

La bourgade d'Estrées-Saint-Denis se situe à une quinzaine de kilomètres de Compiègne, autour du carrefour des routes nationales 17 et 31. Cette agglomération s'est développée au nord de ce croisement, le long de la RN 17. Commune rurale de moyenne importance, Estrées jouxte, au sud-est, le village de Moyvillers.

Dans le secteur d'Estrées-Saint-Denis, le plateau est marqué par une légère éminence dont le centre se situe à moins de 800 m au sud-est de la ville, entre Moyvillers et Arsy (105 NGF). Cette butte forme une excroissance à l'est d'Estrées et provoque un dénivelé marqué dans le secteur qui nous intéresse. En effet, le lieu-dit " Les Sablons " où est implanté le projet immobilier dit " Le Moulin Deshayes " qui a motivé l'intervention archéologique de 1999, se caractérise par une pente relativement forte, d'est en ouest et du nord au sud. La parcelle étudiée est encadrée par des habitations individuelles et collectives à l'ouest et au nord, par le tracé de l'ancienne voie ferrée à l'est et la rue de l'Abbaye au sud. Cette emprise, dont la surface totale atteint 1,5 ha environ, a été subdivisée en quatre zones principales en fonction de leur sensibilité et des projets de construction.

Du point de vue historique, Estrées-Saint-Denis appartient au territoire et occuperait le centre du *pagus Rossontensis*, au sein duquel cette agglomération a manifestement développé une activité économique et religieuse importante, depuis La Tène finale jusqu'au Bas-Empire.

L'invention du site des " Sablons " revient à Roger Agache qui a identifié la sanctuaire gallo-romain en 1982, lors de prospections aériennes. Depuis cette découverte, plusieurs campagnes de fouilles ont été menées par G.-P. Woimant entre 1983 et 1987, puis en 1993. Ces travaux ont principalement concerné l'emprise du sanctuaire (zones I et II), où ils ont révélé des vestiges datés du II^e s. av. J.-C. au IV^e s. apr. J.-C.

Jusqu'à une période récente, le contexte exact dans lequel s'inscrivait le sanctuaire restait assez mal connu, quoique les travaux de G.-P. Woimant avaient déjà révélé l'existence d'un enclos de développement oriental par rapport au sanctuaire. L'extension du gisement fut dans un premier temps confirmée par les prospections pédestres et aériennes, mais surtout par les diagnostics archéologiques de 1996 (fouille P. Quérel) et 1998 (fouille M. Derbois-Delattre), qui se sont concentrées sur la partie méridionale de la parcelle. D'autres reconnaissances attestent d'ailleurs la présence de mobilier et de vestiges au delà de la rue de l'Abbaye, donc au-delà de l'emprise fouillée cette année.

Ces dernières années, l'extension de la zone urbanisée contemporaine a presque totalement recouvert l'emprise du sanctuaire et deux tranches de travaux menacent aujourd'hui la partie méridionale de la parcelle (zones III et IV). La fouille préventive, opérée en 1999, concernait

la zone IV, vouée à une construction imminente. La surface concernée avoisine 6500 m². Cette parcelle accuse un dénivelé important d'est en ouest et du nord au sud (3 à 4 m). Cette particularité a induit des phénomènes contradictoires d'érosion et de sédimentation, accélérés, semble-t-il, par l'alternance de substrats sableux et argileux. D'une manière générale, les vestiges apparaissent à moins de vingt centimètres sous le sous-sol actuel et sont parfois affleurants, mais la stratification peut atteindre dans certains secteurs quatre-vingt centimètres à un mètre. La qualité de conservation des vestiges est par conséquent variable : les niveaux supérieurs caractérisant l'implantation de bâtiments gallo-romains fondés sur des semelles de craie sont souvent érodés et ces structures détruites ; certaines zones, remblayées durant l'Antiquité romaine, conservent au contraire plusieurs niveaux de bâtis successifs.

L'analyse diachronique de l'organisation des fossés révèle une évolution continue, débouchant sur l'érection d'un système orthonormé et d'une trame de parcelles distinctes. Il faut donc souligner deux facteurs essentiels : la densification progressive des structures et l'importance relative que nous pouvons conférer aux systèmes les plus précoces, localisés au nord-ouest de la zone étudiée, qui sont datés du LT D1.

La période gallo-romaine précoce apparaît comme une étape charnière dans le développement du site puisque c'est à ce moment que sont réellement fixées les emprises des différents enclos, sur la zone du sanctuaire et en zone IV. A partir du milieu du I^{er} s. apr. J.-C., les orientations définitives de la trame semblent acquises sur la totalité du site. Les enclos atteignent des emprises maximales mais restent délimités par des fossés, que contournent des espaces de circulation ou des " ruelles ". L'ensemble de la parcelle est occupé et paraît structuré.

Au cours de la deuxième moitié du I^{er} s., cette première phase du développement atteint son apogée : le site est densément occupé et découpé en multiples parcelles attenantes. Bien entendu, cette organisation conserve les stigmates des différentes étapes de son évolution et ne correspond pas à l'image d'un urbanisme rigoureux qui se révélera plus clairement au début du siècle suivant. Il convient donc de considérer cet ensemble comme un exemple de proto-urbanisme issu de l'évolution continue d'une occupation indigène. La nature précise de cette dernière est encore difficilement déterminable. En effet, l'emprise fouillée lors des différentes campagnes appartient vraisemblablement à un ensemble plus étendu que nous pourrions qualifier d'habitat groupé.

La transformation qui affecte le site au début du II^e s. est importante puisqu'une rue est créée. Son tracé est matérialisé par deux ensembles de fossés. Ils définis-

sent une aire de circulation qui traverse la parcelle du nord-ouest au sud-est, selon un axe très légèrement déviant par rapport à l'implantation flavienne. L'apparition de rues constitue une innovation importante, mais ne semble pas, en définitive, affecter totalement l'organisation du site. Elle révèle avant tout une nouvelle phase d'expansion et le passage d'un système de circulation diverticulaire uniquement contingenté par l'implantation des enclos à une organisation plus conforme au modèle " classique ", impliquant des voiries perpendiculaires. Ce nouveau découpage préfigure en outre la trame urbaine qui persistera désormais jusqu'au Bas-Empire, sur un site qui peut désormais recevoir l'appellation de *vicus*.

La notion de mise en valeur de la structure urbaine est en contradiction avec l'état de conservation des vestiges qui en seraient représentatifs, même si cette phase de

l'occupation du site s'assortit de la rénovation du sanctuaire, doté d'une enceinte " monumentale " et de trois *fana*. Ces structures utilisent la craie compactée pour semelle de fondation ; l'adoption de cette technique novatrice marque donc ce changement. L'édification des bâtiments correspondants se situe durant la seconde moitié ou le dernier tiers du II^e s., chronologie qui pourrait être affinée aux années 170-180, soit à la fin de la période antonine.

Les III^e et IV^e s. se caractérisent par la stricte conservation des axes, implantations et tracés du I^{er} s. Les bâtiments sur semelle de craie ont en revanche été abandonnés ou détruits et ne perdurent pas au delà du milieu du III^e s.

Le terme de l'occupation se situe peu après le milieu du IV^e s., datation fondée sur l'étude du numéraire.

Pascal QUÉREL (AFAN)

PALÉOLITHIQUE

FITZ-JAMES

Rue de la Briqueterie

Ce gisement paléolithique moyen, inventé au début du XX^e s. par l'abbé H. Breuil, a été l'objet d'une fouille archéologique préventive dans le cadre d'un projet de lotissement. Sur un terrain de près de 1200 m², ces travaux ont concerné près de 650 m² et ont amené la découverte exceptionnelle de quatre amas de débitage en position primaire, ainsi que de plusieurs vestiges fauniques.

L'industrie lithique très riche (plus de 1400 artefacts en silex) se caractérise par l'abondance des produits de débitage bruts considérés comme déchets techniques, par les nombreux nucléus Levallois, ainsi que par la relative rareté des produits Levallois et de l'outillage retouché. La méthode Levallois s'exprime suivant plu-

sieurs schémas opératoires ; le débitage de grands éclats préférentiel domine largement les diverses options récurrentes par ailleurs présentes. Les données chronostatiques placent cette occupation durant le Pléniglaciaire inférieur wechsélien. Les restes de faune sont actuellement en cours d'étude (P. Auguste), les résultats préliminaires indiquent la présence du cheval et du bison, espèces de milieu ouvert. Par sa fonction d'atelier de taille, à l'exclusion de presque toute autre activité, le site de Fitz-James " La Minette " est comparable aux gisements d'Etouvie, de Sains-en-Amiénois, d'Ault-Onival et de Saint-Just-en-Chaussée.

Éric TÉHEUX (AFAN)

CONTEMPORAIN

GOUVIEUX

Domaine des Fontaines

Un projet immobilier près d'un édifice du XIX^e s. partiellement classé au titre des Monuments historiques est à l'origine d'une opération de sondages. Ces derniers ont montré un substrat largement entamé par des construc-

tions allemandes de la Seconde Guerre mondiale, par les bâtiments scolaires des Jésuites et par divers aménagements paysagers autour du château.

Martine DERBOIS-DELATTRE (AFAN)

MODERNE

LA-CHAPELLE-AUX-POTS

Le Four

CONTEMPORAIN

Suite au dépôt d'un permis de lotir dans un secteur de la commune susceptible de receler des vestiges d'ateliers de potiers, le Service régional de l'archéologie a préconisé la réalisation de sondages. Ceux-ci n'ont pas révélé la présence de four mais ont permis de reconnaître un espace de pâtures. Cette pâture porte les traces d'un dessouchage et les vestiges d'un fossé qui alimente une mare.

La mare est comblée rapidement avec d'éléments provenant de la démolition d'un four en briques et de dépôts secondaires de diverses productions de céramiques (tuyaux pour l'assainissement ou vaisselle). La céramique recueillie dans les chablis correspond surtout à des faciès répertoriés aux XVI^e s. et XVII^e s. Le comblement de la mare semble en partie plus récent et, a priori, du XIX^e s.

Martine DERBOIS-DELATTRE (AFAN)

HAUT MOYEN ÂGE

LACHELLE

Le Camp Roland

Un projet d'aménagement a entraîné une campagne de sondages d'une journée dans un terrain situé sur la commune de Lachelle. La zone concernée par le projet se trouve au nord du village, le long de la route de Lachelle à Baugy, et s'étend sur environ un hectare. Un site archéologique, en l'occurrence un cimetière mérovingien, avait été repéré et partiellement fouillé dans ce secteur dans les années 80, consécutivement à une découverte fortuite effectuée lors de l'exploitation d'une carrière de craie.

L'objectif des sondages était d'évaluer l'aire d'extension de la nécropole. Seul le secteur central de la zone a fait l'objet de nos investigations. En effet, le secteur oriental correspond à une ancienne décharge récemment comblée. Il était donc inutile d'y faire le moindre sondage. Le secteur occidental était, quant à lui, inaccessible en raison du stockage de terre. D'autre part, une tranchée, ayant entraîné la destruction de quelques sépultures, avait été creusée avant notre arrivée.

L'objectif de cette campagne de sondages, qui était de cerner l'extension de la nécropole, a été atteint. Ce qui reste du cimetière est localisé dans la partie sud de la zone concernée par le projet. La limite correspond d'ailleurs, à peu de choses près, à la rupture de pente entre le plateau et l'amorce de la vallée.

Éric BINET (AFAN)



Lachelle. "Le Camp Roland". Sarcophage. (cliché AFAN)

LAMORLAYE

La Petite Seigneurie

Aucune trace d'occupation archéologique n'est observée. Le terrain géologique constitué de marnes blanches est observé à une profondeur variant de 30 à 80 cm. Les seules traces anthropiques sont des canalisations en terre cuite installées dans la seconde moitié du XX^e s. afin de drainer la parcelle.

Les éventuelles traces de mise en culture ou d'occupation superficielle de la prairie dans l'Antiquité ou le Moyen Âge ont été détruites par les labours d'époque contemporaine et l'acidité du sédiment tourbeux.

Jean-Louis BERNARD (AFAN)

NOYON

La Croix de Pont-l'Évêque

Au début du siècle, le creusement du canal du Nord et d'une écluse à la Croix du Pont-L'Évêque avait révélé un

site paléontologique ou archéozoologique. Des sondages ponctuels profonds sur l'emprise d'un projet

immobilier proche du gisement ont permis de découvrir une défense de proboscidiens.

Cette dent est incluse dans un limon brun feuilleté à 6 m de profondeur, en-dessous d'un sable et au-dessus d'un limon sableux.

Thierry DUCROCQ (AFAN)

GALLO-ROMAIN

OGNON

Au nord du carrefour de Malgenest

Au terme de quatre années de fouilles en forêt d'Halatte, sur le temple gallo-romain (commune d'Ognon), les résultats des découvertes débouchent sur un bilan positif tant au niveau de la connaissance spatiale du temple que de la culture matérielle.

Toutes les structures en dur ont été mises au jour et nous obtenons une disposition classique pour les sanctuaires gallo-romains de Picardie et du *Belgium*, en général : une enceinte sacrée entoure un sanctuaire subrectangulaire qui comprend une *cella* presque carrée, centrée, et quatre galeries de circulation. Dans la partie sud, le long du mur de clôture méridional, se trouvent deux *favissae*, locaux destinés à recevoir les *ex-voto* et les dons en surnombre. Nous n'avons pas assimilé ces petits bâtiments à des échoppes ou des locaux artisanaux, comme c'est souvent le cas sur les sanctuaires, parce que nous n'avons pas recueilli d'indices probants dans ce sens. Toujours du côté sud, mais aussi occidental, cette fois à l'extérieur du mur d'enceinte, se trouvent deux fossés-limites parallèles à cette clôture de pierre, riches en mobilier de toute sorte, qui ne se rejoignent pas à l'angle sud-ouest formé par la jonction des murs d'enceinte sud et ouest.

Grâce à un dépôt de fondation dans la *cella*, la date de création du temple a pu être cernée d'assez près : 50 apr. J.-C. (± 10 ans). Quant à la date de sa destruction, ou plus exactement celle de son abandon avant qu'il ne serve de carrière de pierre, elle se situe au début du V^e s., des monnaies découvertes sur le site ayant encore été émises jusqu'en 408. Contrairement à ce qu'avaient avancé les fouilleurs du siècle dernier, la disparition de ce sanctuaire de guérison n'est pas due à un embrasement général mais peut-être aux religieux envoyés par Saint-Martin en Gaule du nord, à la fin du IV^e s., pour christianiser les campagnes puis à une lente dégradation avant un abandon de la fréquentation, dans le premier quart du V^e s., les habitants étant progressivement convertis au culte monothéiste.

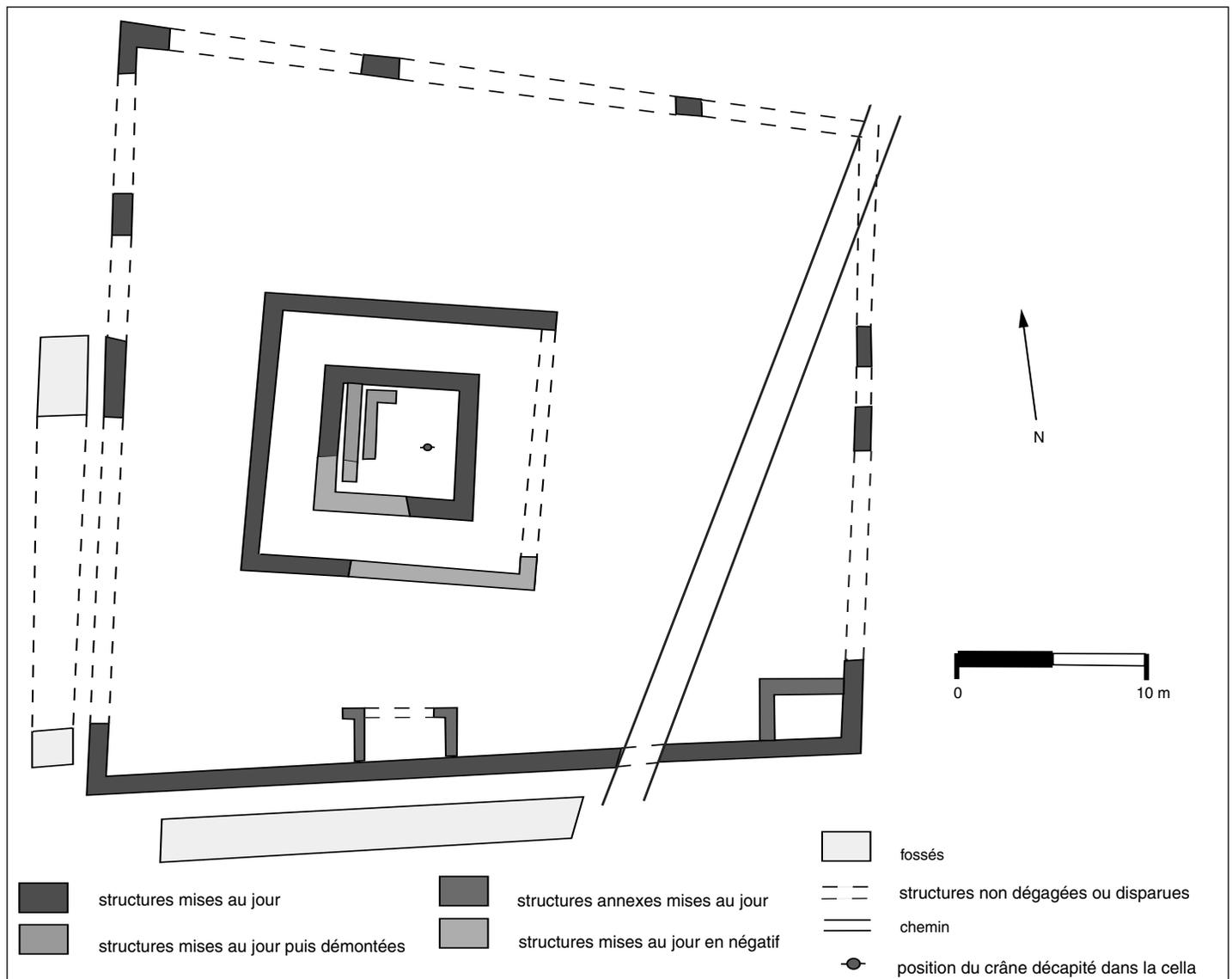
L'implantation de ce sanctuaire rural ne doit rien à une quelconque agglomération voisine. C'est un temple isolé dans un paysage ouvert, où la forêt n'existe pas encore, au milieu d'un habitat rural dispersé. Il n'y a pas, nous semble-t-il, d'infrastructure lourde, du type thermes ou amphithéâtre, aux environs, ni de source ou fontaine à proximité. Sa vocation de temple de guérison ou prophylactique ne fait cependant aucun doute à la vue des

nombreux *ex-voto* exhumés qui représentent, pour la plupart, des attributs sexuels masculins ou féminins, des enfants ou des parties malades du corps humains. Des *ex-voto* d'animaux domestiques laissent supposer que le temple avait aussi des fonctions vétérinaires.

Quant à la culture matérielle, les découvertes qui l'illustrent sont abondantes. Nous avons recueilli 972 monnaies, dont 32 gauloises qui ont circulé au début de la Conquête, mais on ne peut pas se fonder sur ces trouvailles numismatiques pour prétendre qu'il existait un établissement gaulois avant l'érection du temple au milieu du I^{er} s. de notre ère. Les *ex-voto* en pierre s'élèvent au nombre de 56 (plus les 300 découverts au XIX^e s.) ; il existe aussi des *ex-voto* en métal cuivreux. Nous en avons découvert un (attribut sexuel masculin), un autre avait été mis au jour au siècle dernier (une paire de seins). Divers éléments brisés, rencontrés à différents endroits de la fouille, doivent également appartenir à des *ex-voto*. La céramique, totalement négligée dans les premières fouilles, s'élève à près de 20000 tessons. Vingt-deux vases complets ou cassés sur place proviennent essentiellement des fossés. A ces récipients doivent correspondre des offrandes alimentaires. Bien sûr maintenant il ne reste que les os animaux qui sont le reflet de repas pris sur place ou de dépôts. Ces ossements témoignent de la consommation prépondérante du porc puis de la volaille et des caprinés. Le bœuf n'arrive qu'en quatrième position et les quartiers de bœuf ne sont pas, en général, destinés à l'alimentation.

En conclusion, nous pouvons avancer que nous sommes en présence d'un sanctuaire de guérison gallo-romain, mais encore fortement imprégné des traditions gauloises (disposition spatiale, dépôt monétaire, pierre levée) qui n'ont pas encore entièrement disparu un siècle après la Conquête et malgré une forte romanisation.

Marc DURAND (COLL.)



Ognon. "Au nord du carrefour de Malgenest". Plan des différentes structures du temple (d'après un relevé de M. Rallon)

GALLO-ROMAIN

ORROUY Champlieu

L'exploration du sanctuaire de Champlieu se poursuit (cf G. Di Stefano, " Le théâtre gallo-romain de Champlieu : rapport préliminaire sur les campagnes de fouilles 1995, 1996, 1997 in Revue du Nord, tome LXXX, 1998, n° 328, pp 227-234). En 1997 et 1998, l'équipe du musée de Camarina (Sicile) a continué d'effectuer des sondages dans les thermes (cf G. Di Stefano, " Orrouy, sanctuaire de Champlieu ", in Bilan scientifique de la région Picardie 1997, pp. 66-67). Un nouveau relevé de l'édifice a été commencé. En 1999, la Mission italienne a poursuivi sa recherche avec deux sondages effectués dans la cour septentrionale et le portique correspondant du côté nord-ouest. Ce dernier a révélé la base d'une colonne ou portique : bloc de calcaire de 45x47 cm. On a aussi découvert un mur de clôture qui entoure la façade du péristyle vers l'entrée du côté nord-est et des fragments d'enduit peint avec bandes rouges sur fond blanc

appartenant à la décoration murale. Dans ce sondage est apparue la seconde colonne avec sa base sur le côté nord-est du péristyle. La distance séparant les colonnes du portique qui est de 3,50 m. Dans l'autre sondage, il a été découvert un mur qui ferme la cour septentrionale de l'*apodyterium* ainsi que les restes d'un conduit de tuiles en correspondance dans le mur périmétral septentrional probablement pour l'approvisionnement de l'eau. En 1998, deux pavages avaient été mis au jour, peut-être s'agit-il d'une place. Une campagne de prospections géophysiques dans la surface du théâtre et l'aire sacrée a été engagée. Les premiers résultats de prospections indiquent l'existence d'édifices, non encore identifiés, sur le côté septentrional et méridional de la place située en face du théâtre.

Giovanni DI STEFANO (AUTR.)

HAUT MOYEN ÂGE

PONT-SAINTE-MAXENCE

MOYEN ÂGE

Rue du Cimetière

Des sondages ont été réalisés sur un projet de lotissement. Il ont mis en évidence la présence d'un habitat du haut Moyen Âge (période carolingienne) et du Moyen Âge. Les vestiges sont essentiellement constitués de fosses et de solins en pierre calcaire installés sur un substrat sableux. L'agencement des vestiges pourrait indiquer une implantation le long d'une voie.

Martine DERBOIS-DELATTRE (AFAN)



Pont-Sainte-Maxence. "Rue du Cimetière". Fosse du XX^e s. entamant le niveau de sable brun gris contemporain de l'occupation du haut Moyen Âge. (cliché M. Derbois-Delattre)

HAUT MOYEN ÂGE

PONT-SAINTE-MAXENCE

MOYEN ÂGE

Rue Ampère

Suite au dépôt d'un permis de lotir dans un ancien méandre de l'Oise, des sondages ont montré en bas de versant une strate de limons de débordement comportant quelques inclusions de mobilier de la période gallo-

romaine, surmontée d'une autre strate de même nature contenant des éléments médiévaux ou modernes.

Martine DERBOIS-DELATTRE (AFAN)

ST-CRÉPIN-IBOUVILLERS

ZAC de La Reine Blanche

Les quatre hectares sondés occupent un rebord de plateau qui domine une large et profonde vallée sèche. Aucun site archéologique n'a été clairement identifié.

Cependant, quelques rares structures en creux historiques ont été notées sur les marges de l'emprise.

Thierry DUCROCQ (AFAN)

Un projet de construction de logements sociaux, sur la commune de Saint-Just-en-Chaussée, avait motivé une campagne de sondages, réalisée en août 1999 par Lydie Blondiau (AFAN). La zone concernée était située à l'angle de la rue Just Haüy et de la rue du Banc Saint-Pierre, au nord de l'agglomération actuelle. Cette première intervention avait livré deux structures archéologiques en creux : un trou de poteau et un fossé semblant dater de la fin de la période gauloise ou du début de l'époque romaine. Une coupe effectuée à la pelle mécanique dans le fossé avait permis d'en évaluer l'état de conservation et avait livré un mobilier abondant, notamment céramique, correspondant à une période encore assez mal connue dans ce secteur. La conjonction de l'abondance du mobilier et de l'excellent état de conservation du fossé avait motivé l'intervention complémentaire qui fait l'objet de cette notice.

Cette petite intervention a permis de mettre en évidence une occupation datant de la transition entre la période de La Tène et l'Antiquité et de l'Antiquité dans un secteur proche du *vicus* à l'origine de la ville de Saint-Just-en-Chaussée et à peu de distance du sanctuaire gaulois du Rossignol.

La découverte d'un ensemble de structures datant de la deuxième moitié du I^{er} s. av. J.-C., et notamment d'un tronçon de fossé formant l'angle d'un enclos, a été le point fort de l'opération, d'autant que cette période de transition est encore assez mal connue dans ce secteur. Les remblais de tous ces creusements contenaient des éléments permettant d'affirmer qu'un habitat se trouvait à proximité de la zone fouillée.

Il est cependant impossible de dire s'il était en relation avec le sanctuaire ou s'il s'agit d'un autre site, tel qu'une ferme.

La mise au jour d'un parcellaire antique pourrait corroborer cette hypothèse. A moins qu'il ne s'agisse plus simplement d'éléments à raccorder directement au *vicus*. Les fossés semblent délimiter un enclos au sein duquel a été retrouvée une sépulture. Il faut cependant rester prudent quant à la contemporanéité de ces structures. Sans doute existe-t-il un phasage difficile à établir en raison du manque de mobilier dans les fossés.

Éric BINET (AFAN)



Saint-Just-en-Chaussée. "Rue Just Haüy". Tronçon de fossé formant l'angle d'un enclos (structure 01). (cliché AFAN)

Un sondage près de l'aile orientale du prieuré Saint-Maurice à Senlis fondé entre 1262 et 1264, a permis de mettre au jour l'angle nord-est du cloître et une partie du mur sud de la chapelle prieurale, détruite au XIX^e s.

Dans la galerie nord du cloître, six sépultures ont été rencontrées, orientées d'ouest en est, dont une bien datée (fin XIV^e-début XV^e s.) grâce à plusieurs céramiques funéraires, notamment un sceau d'une bulle pontificale porté en médaillon par le défunt. On a noté, par la même occasion, la présence d'un squelette d'enfant ou d'adolescent, enterré avec les chanoines du prieuré.

Senlis. "Prieuré Saint-Maurice". Vue des structures : mur sud de l'église (à droite) et angle nord-est du prieuré (à gauche). (cliché M.Durand)



Sous ces sépultures, nous avons constaté la présence d'un puits inachevé qui a traversé toutes les strates gallo-romaines dont une importante couche d'incendie

qui n'a malheureusement pas pu être datée faute de mobilier.

Marc DURAND (COLL.)

SILLY-TILLARD

Église Saint-Martin

A la suite d'un incendie accidentel qui a entièrement consumé la toiture et la charpente de l'église Saint-Martin de Silly-Tillard, des travaux de restauration ont été entrepris en 1999. Ceux-ci comprenaient la réfection du sol, abîmé par l'incendie et l'exposition aux intempéries qui a suivi.

A l'occasion de ces travaux, des sondages archéologiques limités ont mis au jour l'ancien mur de chevet qui fermait l'église médiévale, avant que celle-ci ne soit prolongée vers l'est au XVI^e s.

Bruno DESACHY (SDA)

NÉOLITHIQUE ANCIEN

TROSLY-BREUIL

La Voirie des Obeaux

A la demande de la société Clariant, une dernière phase d'évaluation a été réalisée sur les parcelles les plus occidentales de l'usine, en bordure des terrains qui avaient été sondés en 1992, ainsi que sur celles localisées juste au nord-est du bassin de décantation. Les tranchées réalisées à l'ouest ont permis de recouper le départ d'une butte sableuse qui se développe vers l'ouest et qui est entourée au sud par un chenal tardiglaciaire et au nord par la probable berge holocène. Le mobilier recueilli reste épars dans une couche de limon argileux dont l'épaisseur augmente vers le nord, en direction de l'Aisne. Celui recueilli dans la couche au nord montre des affinités avec le Néolithique final.

Au nord-est du bassin de décantation, les tranchées ont livré des structures du Néolithique ancien témoignant de l'extension du village en bordure de la rive actuelle de l'Aisne.

Une fouille sur une surface restreinte d'environ 1000 m² a également été réalisée durant une semaine en juin avant la construction d'un bâtiment dans la partie sud du site. Ce décapage a livré un petit nombre de structures (fosses et poteaux) et a permis de retrouver le fossé que nous avons déjà suivi en 1994.

Françoise BOSTYN (AFAN)

MÉSOLITHIQUE
CHALCOLITHIQUE

VERBERIE

La Croix des Champs

ÂGE DU BRONZE
ÂGE DU FER

L'aménagement des abords du stade municipal (7000 m²) a été précédé d'une campagne de sondages qui a mis en évidence quelques rares vestiges archéologiques inclus dans une mince couche sableuse. Ces objets sont attribuables à différentes périodes : Mésolithique,

Chalcolithique et Protohistoire. Il n'y a ni de structure ni de concentration de mobilier.

Thierry DUCROCQ (AFAN)

La campagne 1999 qui s'est déroulée du 21 juin au 6 août 1999 a été particulièrement fructueuse, ce qui nous conduit à demeurer dans la même zone plus longtemps que prévu. En effet, nous avons enfin identifié une sixième couche d'occupation (II.4) que nous pressentions depuis deux ans sans pouvoir jusque-là la séparer de la couche immédiatement sus-jacente (II. 3). Le foyer L7, toujours en cours de fouille, et qui a connu une transformation en aire de vidange de cendres dans la couche II.22, s'est avéré fonctionner comme foyer tant dans l'occupation du II.3 que dans celle du II.4. Enfin les mètres carrés ouverts l'année dernière dans la rangée 123 (J13-M13) ont été fouillés du II.22 au II.4. Ils comprennent en II.4 une aire de rejet des déchets extrêmement riche, où les os sont particulièrement bien conservés. Les

mâchoires de jeunes rennes y sont inhabituellement nombreuses.

La zone fouillée actuellement se trouve au cœur des occupations II.3 et II.4. On y trouve un foyer entouré d'une aire d'activité riche en outils, des amas de silex et des dépotoirs. La couche II.4 n'est pas terminée de fouiller dans la zone ouverte depuis trois ans : le dépotoir J13-L13 demandera à faire l'objet d'un second décapage tant les vestiges lithiques et osseux s'y empilent. L'année prochaine sera donc consacrée à terminer cette zone qui s'est avérée beaucoup plus riche que prévue.

Françoise AUDOUZE (CNRS),
J.-G. ENLOE

À l'occasion du prolongement des interventions de 1997 et 1998 à Verberie "Les Gâts" (cf. Bilans scientifiques 1997 et 1998), dans le cadre du programme de surveillance des sablières de la moyenne Vallée de l'Oise, 22 hectares ont été décapés en 1999 (X = 629,9 ; Y = 1181,5 ; Z = 33 m NGF).

Les parcelles visées par la gravière s'inscrivent sur la terrasse de la rive droite de l'Oise distante de moins de 700 m. Son affluent, le ru Goderu, coule du nord au sud-ouest et se place en partie dans l'emprise explorée. Sur le terrain alternent de petites buttes et des dépressions ou des paléo-chenaux.

Depuis peut-être la fin du Bronze ancien mais aussi au Bronze final IIIb et au Hallstatt moyen, les structures se concentrent dans des zones basses, à proximité d'anciens chenaux. Les fosses sur la parcelle des "Gâts", sont en relation avec des édifices sur trois ou quatre poteaux qui n'ont cependant pas pu être attribués à l'une des périodes représentées. À noter que le possible silo daté de la fin du Bronze ancien contenait dans son remplissage un vase auquel était accolé (fortuitement?) un frontal humain de jeune adulte. Ces occupations de petites tailles sont les premières repérées dans ce secteur fouillé sur plus de 56 hectares.

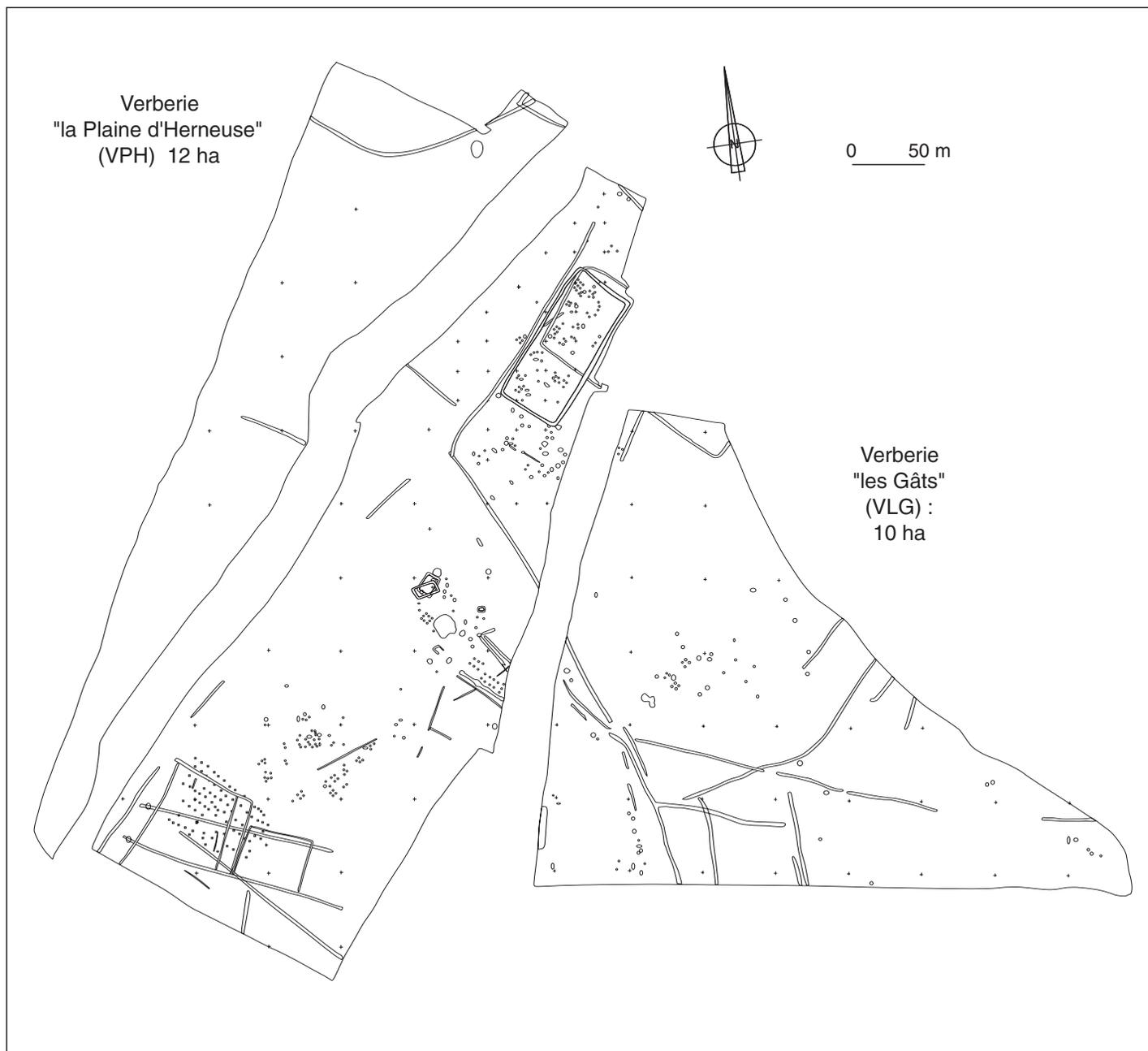
Au Hallstatt final-La Tène ancienne, les implantations caractérisées toujours par des fosses, des silos et quelques constructions, se situent parfois dans le même contexte topographique aux "Gâts", mais sur "la Plaine d'Herneuse", au contraire, elles occupent les versants ou les sommets des buttes. L'analyse du mobilier céra-

mique a permis de mettre en évidence trois sous-phases sans que des *hiatus* puissent être observés. Il semble que les structures attribuables à chaque période soient plus concentrées lors de la dernière phase, celle de La Tène ancienne, que lors des deux précédentes. Il pourrait s'agir d'un habitat plus important que pendant les deux premières phases pour lesquelles on peut envisager une fonction différente, annexe, ou temporaire.

La principale occupation rencontrée sur ce site demeure celle de la transition entre La Tène moyenne et La Tène finale puisque deux états distincts d'un établissement ont été identifiés sur la parcelle de la Plaine d'Herneuse. Les fossés qui délimitent le premier enclos (st. 400) sont peu larges et peu profonds (arasés ?). La largeur oscille entre 0,50 m et 1 m selon la position topographique et la profondeur, très variable, fluctue entre 0,10 m et 0,60 m. La forme du creusement demeure régulière, le plus souvent en forme de U aux parois peu évasées. Le remplissage est au maximum défini par trois couches.

Il y a un changement radical dans l'orientation du deuxième enclos (st. 200). Il n'est plus localisé sur le sommet de la butte mais en contrebas, parallèlement à un ancien chenal. Il y a donc un "basculement" de 90° par rapport au précédent. Il est orienté nord-est/sud-ouest. La surface enclose est alors de 4012 m² (97 x 41 m) ; soit presque de moitié inférieure à celle de la première phase.

Il est singulier que pour ce second état, dont l'ensemble a pu être appréhendé, aucune interruption de fossé ne



Verberie. "Les Gâts" / "La Plaine d'Herneuse". Plan général des 22 hectares fouillés.

soit observable. La localisation de l'entrée ou des entrées n'est donc pas identifiée. La possibilité d'un ponton a été envisagée, mais aucune coupe significative ne permet de la créditer.

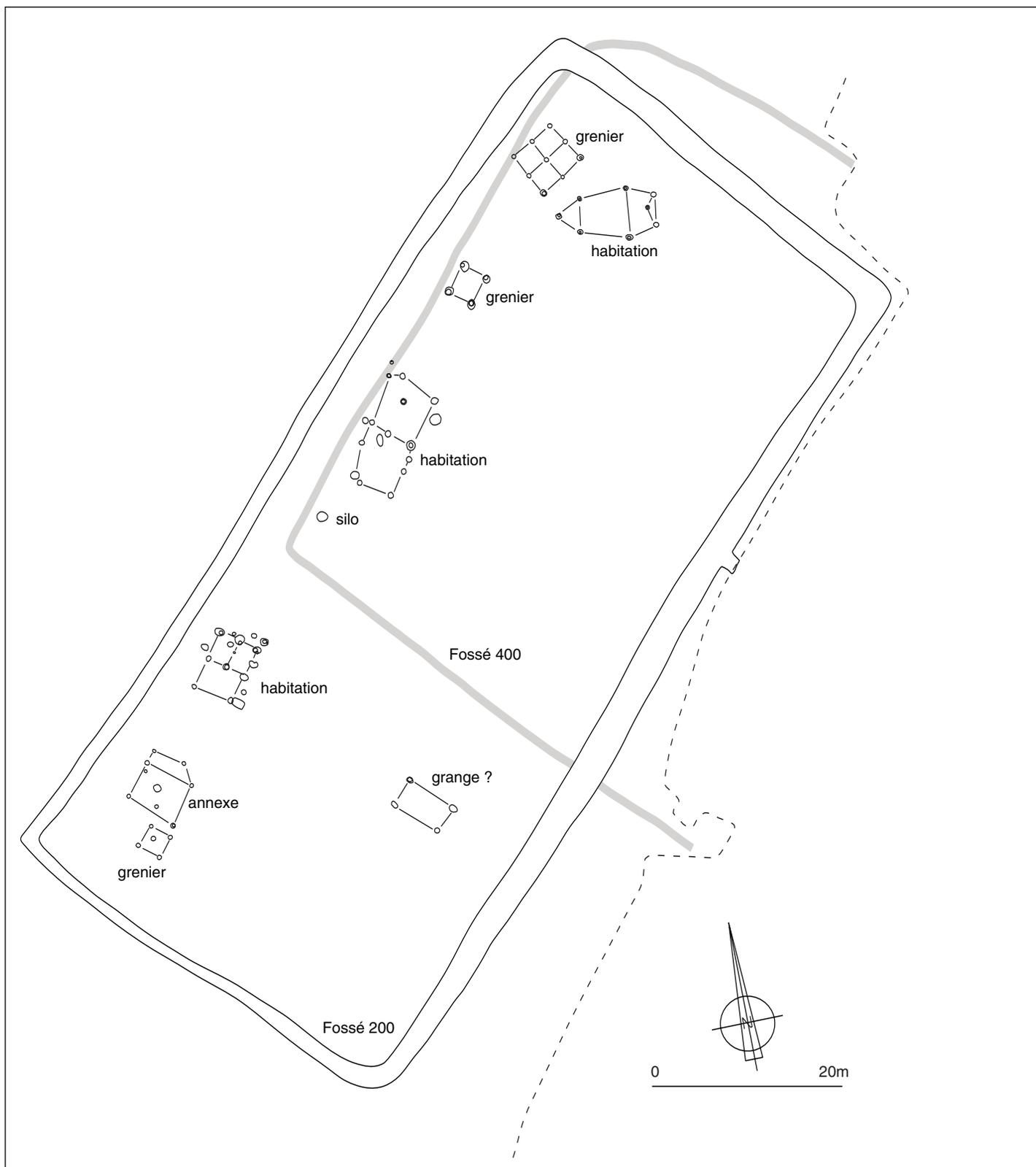
Les creusements des fossés ne s'apparentent pas à ceux du premier enclos. Les segments qui ont permis de le délimiter sont très différents d'un tronçon à l'autre. Il affecte parfois la forme d'un U aux parois très évasées, ou un faible creusement avec un fond plat, ou encore une largeur et une profondeur parfois du double de celles des autres linéaments.

Les premiers résultats obtenus sur cette ferme de Verberie "La Plaine d'Herneuse" sont prometteurs. Il faut d'abord signaler la bonne conservation de ce gisement et sa fouille, en grande partie manuelle, qui permettent de mieux appréhender la gestion de l'enclos. À partir de l'étude des modes architecturaux, des mobiliers et de

leur distribution, il a été possible d'interpréter la fonction des différentes constructions. Ainsi, l'établissement serait doté de trois unités domestiques, de trois "greniers", d'un silo, d'une annexe et d'une éventuelle grange (ou une autre unité agropastorale). Si chacune de ces constructions est élaborée avec les mêmes matériaux, il semble qu'elles possèdent des plans différents. L'analyse de la distribution des "batteries de cuisine" en face de chaque bâtiment considéré comme une maison a montré que si toutes possèdent les mêmes types de vases dans des proportions proches, il existe des décalages d'une unité à l'autre. Certains apparaissent en effet plus "sophistiqués" que d'autres, ils sont de plus associés à de la parure. De mêmes observations ont été faites sur d'autres sites de nature similaire que nous étudions (Malrain, thèse en cours). Elles pourraient signifier des différences hiérarchiques au sein des habitats. On

serait donc en présence d'un enclos que l'on peut qualifier "d'espace collectif" dans lequel sont regroupés plusieurs espaces privés : les maisons. Les clés sont peut-être un indice supplémentaire à mettre au compte de cette hypothèse. La bonne conservation de la faune du site permettra peut-être également de distinguer des différences dans la consommation carnée d'une maison à l'autre comme cela a pu être mis en évidence par P. Méniel sur le site d'Acy-Romance (08). Le statut des structures de stockage reste plus aléatoire. Elles sont

au nombre de quatre et chacune d'un plan différent (pour celles qui étaient en élévation). Si une fonction de stockage leur est attribuée, la nature des produits stockés est encore bien peu documentée. Dans ce domaine, il existe des possibilités variées : séchoir à viande, à fromages, stockage de céréales, produits conservés à différents stades de la chaîne opératoire ... Les prélèvements systématiques des remplissages des poteaux permettront peut-être d'identifier les constructions qui



Verberie. "La Plaine d'Herneuse". Plan des enclos de l'établissement de la transition La Tène moyenne/La Tène finale

servent de greniers à grains.

Leur faible nombre sur cette occupation ouvre sur des hypothèses de produits à destination du groupe utilisateur, mais il est possible que les maisons soient aussi pourvues de grenier. Nos connaissances sont encore balbutiantes sur le terroir, le mode de production et les récoltes d'une unité agricole pour entériner ces hypothèses, d'autant qu'une diversité dans les fermes est observée.

La présence des os humains dans les fossés suggère des pratiques qu'il est encore difficile d'identifier. Sur ce site, ils sont particulièrement nombreux et leur localisation (en majorité à proximité d'un bâtiment interprété comme une possible grange) n'est pas sans soulever des interrogations.

Il est aussi probable qu'un espace funéraire est lié à la ferme, 350 m plus au sud, car la fouille de 1998 avait livré un petit enclos quadrangulaire interprété comme funéraire. Par ailleurs, à 50 m de cette structure, la fouille de cette année a révélé une fosse spécifique sans doute aussi funéraire. Sa datation est certes légèrement antérieure à celle du mobilier provenant des enclos, mais un tel décalage a déjà été noté entre le mobilier des tombes et l'habitat sur le site de Jaux " Le Camp du Roi " (60).

Malgré les décapages extensifs, l'espace agropastoral reste difficile à cerner. Il n'y a pas de véritables enclos qui seraient dévolus à ces activités. Les parties au sud et au nord-est n'ont pas encore été décapées. Aussi, il est possible que nous puissions compléter l'organisation de cette ferme au cours de l'année 2000. Il faut toutefois noter la position de la ferme qui est installée sur une frange qui sépare deux zones distinctes. Celle au nord correspond à un espace humide qui serait plus adapté à des pâtures tandis que celle au sud est un terrain plus sec, plus propice à la mise en culture.

Au-delà de l'analyse intra-site, cette ferme participe à la trame des occupations gauloises découvertes dans le secteur géographique de la moyenne Vallée de l'Oise. Dans le seul méandre de Verberie et à proximité de cette ferme, un autre enclos s'apparentant à une ferme a été fouillé, il y a quelques années. Sa contemporanéité avec ceux de cette année ne peut être affirmé du fait d'une absence de mobilier, mais sa forme (rectilinéaire) peut être mise en parallèle. On signalera aussi à environ 750 m la maison de Verberie "Le Buisson Campin" datée, par les auteurs, de La Tène moyenne dont le mobilier montre des affinités avec celui des enclos fouillés cette année. Enfin, il semble que dans cette

micro-aire géographique, les occupations gauloises s'installent dans un réseau relativement "orthonormé" et couvrant une très vaste surface (65 ha) dès l'origine. Une rapide confrontation au cadastre napoléonien environnant permet de retrouver certaines orientations, mais il reste impossible de statuer sur la pérennisation ou la réification. Des trames plus réduites se développent durant La Tène finale ; ainsi un fort dynamisme des réseaux fossoyés s'affirme durant toute cette période. Il semble toutefois inadéquat et prématuré d'utiliser le terme de parcellaire pour les qualifier au vu de l'état de la recherche actuelle.

Les vestiges de l'implantation gallo-romaine se limitent à des systèmes de fossés qui se mettent en place vers la fin du I^{er} s. av. J.-C (vers 20 av. J.-C.?). Les différents réseaux se succèdent jusqu'au II^e s. et traduisent une intense dynamique des réseaux. Il faut noter que les derniers systèmes sont d'ampleur plus restreinte que les plus précoces, et que, par ailleurs, ils se concentrent plutôt alors dans les zones dépressionnaires alors qu'auparavant ils recoupaient tous les milieux existants. Seule leur fouille exhaustive et systématique a permis de mieux comprendre leur genèse et leur évolution.

Après un long hiatus, une ferme moderne s'implante sur une zone haute proche d'un paléo-chenal sur la parcelle des "Gâts". Si les documents d'archives témoignaient de cette ferme dès la seconde moitié du XVII^e s. (1677), la fouille a permis de reconnaître son existence dès la seconde moitié du XVI^e s. Un puits et un cellier constituent les seules structures en pierre reconnues, les bâtiments rattachés à cette phase étant sur poteaux. La surface de la ferme, non délimitée, est d'environ 3500 m². La seconde phase, celle du XVII^e s. voit la construction d'édifices avec fondations en pierre et d'un porche monumental. La dernière phase est celle du début du XVIII^e s. Les principales modifications portent essentiellement sur deux points. La mare, existante depuis l'origine, ne semble plus utilisée, et la grange (plus petite) est reconstruite avec un décalage dans son orientation. Aucun vestige de cette ferme n'est plus indiqué sur le cadastre de 1823, et il n'est pas possible de préciser la date de son abandon.

La fouille de cette année a donc apporté de nouvelles données importantes, en particulier pour la Protohistoire, qui s'inscrivent dans la future interprétation diachronique de cette portion de terroir appréhendé sur 56,5 ha et que clôtureront les décapages de l'an prochain.

D. MARECHAL,
F. MALRAIN (AFAN/CRAVO)

ÂGE DU FER

GALLO-ROMAIN

VERNEUIL-EN-HALATTE

La Remise de Maître Hamelin

La construction de l'usine Legrand sur 25 ha, dans le parc technologique Alata, est à l'origine de l'intervention.

La fouille a été réalisée dans l'angle ouest de la parcelle sur 8000 m² de surface. Les sondages réalisés en 1999

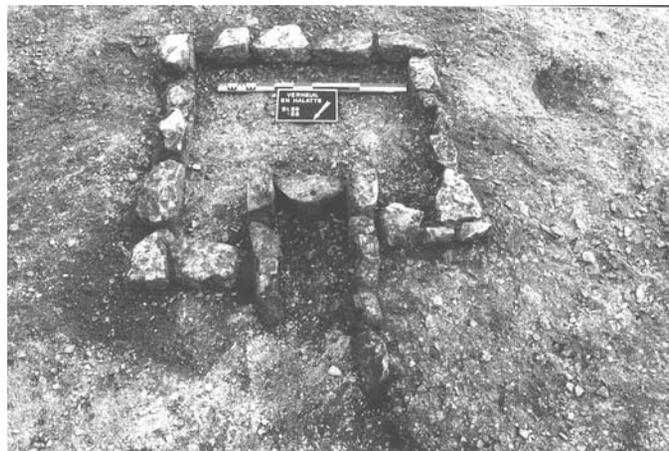
avaient révélé la présence de deux sépultures à incinérations et d'enclos fossoyés laténiens, ainsi que d'un habitat gallo-romain. Une évaluation complémentaire a été effectuée par P. Le Guen en mai 1999, sur les secteurs funéraire et d'habitat laténiens qui devaient être détruits par les terrassements de la plate-forme de l'usine.

Le décapage a permis la mise au jour d'une ferme indigène datée de la fin du second âge du fer et d'en suivre l'évolution jusqu'au milieu du II^e s. de notre ère. Plusieurs bâtiments, sur poteaux ou réalisés avec poteaux plantés, sont apparus à l'intérieur et/ou à l'extérieur de l'enclos fossoyé entourant cette ferme. D'un habitat en partie ouvert, on passe à un enclos fossoyé dont le bâti est réparti sur la périphérie de l'enclos.

Il y a progressivement ajout d'une activité artisanale métallurgique avec la création d'une forge, probablement pour la réfection d'objets en fer, et peut-être d'un four de réduction de minerai, tout en gardant des structures agricoles comme les séchoirs et les greniers.

Les plans des constructions sont discernables, mais il faut regretter le peu de structures ayant livré des éléments de datation fiable (environ 30 sur 140). Ces rares éléments de datation ne permettent que d'émettre des hypothèses sur l'évolution de la ferme. Seule la cave a livré un lot de céramiques (60 individus) permettant d'avoir un échantillonnage de la vaisselle en usage dans la première moitié du II^e s., dans le sud-est de l'Oise.

Christophe HOSDEZ (AFAN)



Verneuil-en-Halatte. "La Remise de maître Hamelin". Vue du séchoir, construit en blocs calcaires équarris, composés de la chambre de chauffe quadrangulaire 59 et du canal de chauffe 58. (cliché C. Hosdez).

GALLO-ROMAIN

VILLENEUVE-LES-SABLONS

Station d'épuration

Le projet d'extension de la station d'épuration voisine, au lieu-dit " Le Chaufour", a entraîné une intervention archéologique sur une surface mesurant 600 m².

Malgré la présence de boues qui souillaient les deux tiers du terrain, deux tranchées ont été menées sur environ 120 m de long. Plusieurs structures en creux ont été observées. Elles apparaissent dans un limon argileux orangé lié à des bancs d'argile à silex.

Un four domestique très rubéfié lié à une vaste zone cendreuse d'où proviennent quelques tuiles romaines a été découvert dans la première tranchée, au plus près de la station. Il pourrait être associé à un large fossé à profil en V découvert quelques mètres au nord-est. Dans la deuxième tranchée, deux petits fossés dont un probablement romain ont également été mis au jour.

Ces sondages attestent de l'existence d'un site supposé antique dont une partie a sans doute déjà été détruite par l'implantation de la station d'épuration.

Annick DUBOIS-THUET (AFAN)



Villeneuve-les-Sablons. Le Chaufour. Le four et son aire d'épandage. (cliché A. Dubois-Thuet)

Suite à un projet de centre de revalorisation énergétique sur un terrain de 10 ha, des sondages ont été réalisés sur cet ancien secteur marécageux à la confluence de la Brèche et de l'Oise.

Cet espace correspond à un ancien parking pour poids-lourds. De façon générale, les sondages négatifs ont montré sous la chape superficielle de construction du parking, composée de sables et cailloutis de rivière et de marne calcaire damée (de 0,60 m à 1,25 m), un remblai pouvant atteindre jusqu'à 2,20 m d'épaisseur déposé sur la surface du marais du XX^e s. Une partie de ce marais portait les vestiges d'une culture de maïs en cours de

turbification. Sous le niveau de marais, on observe des lits importants de limons plastiques gris de débordements avec parfois des passées de graves ou de tourbes. Aucun artefact n'a été trouvé.

Il semble que le bord du talweg offrant des possibilités d'occupation préhistorique est à chercher plus en amont. Il en est de même pour l'installation d'une maladrerie pour laquelle le toponyme a pu être déplacé sur la carte au fur et à mesure de la conquête des abords marécageux de l'Oise.

Martine DERBOIS-DELATTRE (AFAN)

PICARDIE
SOMME

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Tableau des opérations autorisées

1 9 9 9

N° de site	Commune / Lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Epoque	Rapport reçu	Réf. carte
80.267.004 AP	A29-ENNEMAIN La Briqueterie	E. TEHEUX (AFAN)	FE	PAL	●	1
80.267.004 AP	A29-ENNEMAIN La Briqueterie	E. TEHEUX (AFAN)	FE	PAL GAL		1
80.555.029 AH	A29-MONCHY-LAGACHE Le Fond de Guizancourt (C5.5)	N. BUCHEZ (AFAN)	FE	GAL	●	2
80.001.006 AP	ABBEVILLE Le Barreau, ZAC des Deux Vallées	E. PETIT (AUTR)	EV	négatif		3
80.001.006 AP	ABBEVILLE ZAC Est, " Sole des Dix "	T. BENREDJEB (SDA)		négatif		3
80.001.104 AH	ABBEVILLE 56 rue Ledren	T. BENREDJEB (SDA)	FE	négatif		4
80.013.084 AH	AIRAINES A La Chaussée d'Abbeville	T. BENREDJEB (SDA)	FE	négatif		5
80.021.178 AH	AMIENS 147 rue Jeanne d'Arc	E. BINET (AFAN)	FE	négatif	●	6
80.021.180 AH	AMIENS 10 rue de l'Oratoire	L. BLONDIAU (AFAN)	FE	GAL		7
80.021.181 AH	AMIENS* 21 rue des Majots	D. GEMEHL (AFAN)	FE			8
80.021.187 AH	AMIENS* Boulevard de Belfort	E. BINET (AFAN)	FE	GAL	●	9
80.021.188 AH	AMIENS Angle rue des Déportés et rue Sainte-Claire	L. BLONDIAU (AFAN)	FE	MOD	●	10
80.021.194 AH	AMIENS 11-13-15 rue Debray	E. BINET (AFAN)	SD/FE	GAL	●	11
80.131.042 AH	BOVES Pont des Prussiens	C. CLOQUIER (AUTR)	SD	IND	●	12
80.137.004 AP	BREILLY Le Bois de Breilly	G. LEROY (AFAN)	SD		●	13
80.160.007 AP	CAGNY L'Épinette	A. TUFFREAU (UNIV)	FP	PAL	●	14
80.160.010 AP	CAGNY La Garenne	A. TUFFREAU (UNIV)		PAL	●	15
80.205.019 AH	CONDÉ-FOLIE Terres Bénites	G. LEROY (AFAN)	FE	PAL HMA GAL	●	16
80.211.005 AP	CONTY Centre médico-social	G. LEROY (AFAN)	SD	NEO	●	17
80.228.011 AH	LE CROTOY Les Terres de Bihen	R. ROUGIER (AFAN)	FE	GAL MA	●	18
80.264.018 AH	DURY Hôpital Pinel	E. BINET (AFAN)	FE	négatif	●	19
80.288.012 AH	ESTRÉES-DENIÉCOURT ZAC de Haute Picardie - Derrière le Jardin du Berger	D. BAYARD (SDA)	FP	FER GAL	●	20
80.296.010 AH	L'ÉTOILE Ancienne Église	J.-L. BERNARD (AFAN)	FE	MOD CON	●	21
80.379.003 AP	GLISY Centre logistique Clarins	S. GAUDEFROY (AFAN)	FE	FER	●	22
80.479.002 AH	LIGNIÈRES-CHATELAIN Route de Normandie	T. BENREDJEB (SDA)	FE	négatif	●	23
80.481.014 AH	LIHONS Le Bosquet	T. BENREDJEB (SDA)	FE	négatif	●	24

● : rapport déposé au service régional de l'archéologie et susceptible d'y être consulté * Notice non parvenue

N° de site	Commune / Lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Epoque	Rapport reçu	Réf. carte
80.485.002 AP	LOEUJILLY Chemin de Nampty et de Coppegueule	A. DUBOIS (AFAN)	FE	CHA GAL	●	25
80.485.002 AP	LOEUJILLY Chemin de Nampty et de Coppegueule	G. LEROY (AFAN)	FE	HMA CHA GAL	●	25
80.485.012 AH	LOEUJILLY Le Château	T. BENREDJEB (SDA)	FE		●	26
80.632.027 AH	PONT-DE-METZ La Tinette	E. BINET (AFAN)	FE	IND	●	27
80.639.017 AH	POULAINVILLE Élargissement RN25	E. BINET (AFAN)	SD	négatif	●	28
80.649.010 AH	QUEND La Fontaine de Quend	R. ROUGIER (AFAN)	FE	GAL MA	●	29
80.672.001 AH	RIBEMONT-SUR-ANCRE Le Champ Crezette	J.-L. BRUNAU (CNRS) & G. FERCOCQ (COLL)	FP	FER GAL	●	30
80.672.014 AH	RIBEMONT-SUR-ANCRE Le Moulin	C. CLOQUIER (AUTR)	SD	MA MOD	●	31
80.688.016 AH	RUE Le Chemin des Morts/ La Garenne	R. ROUGIER (AFAN)	FE	BRO FER	●	32
80.724.005 AP	SALEUX Les Baquets	J.-P. FAGNART (COLL)	FP	PAL MES FER	●	33
80.725.005 AP	SALOUEL Halle des Sports	G. LEROY (AFAN)	FE	PAL MES FER	●	34
80.798.002 AP	VILLERS-BOCAGE Route de Rainneville	G. LEROY (AFAN)	FE	PAL	●	35

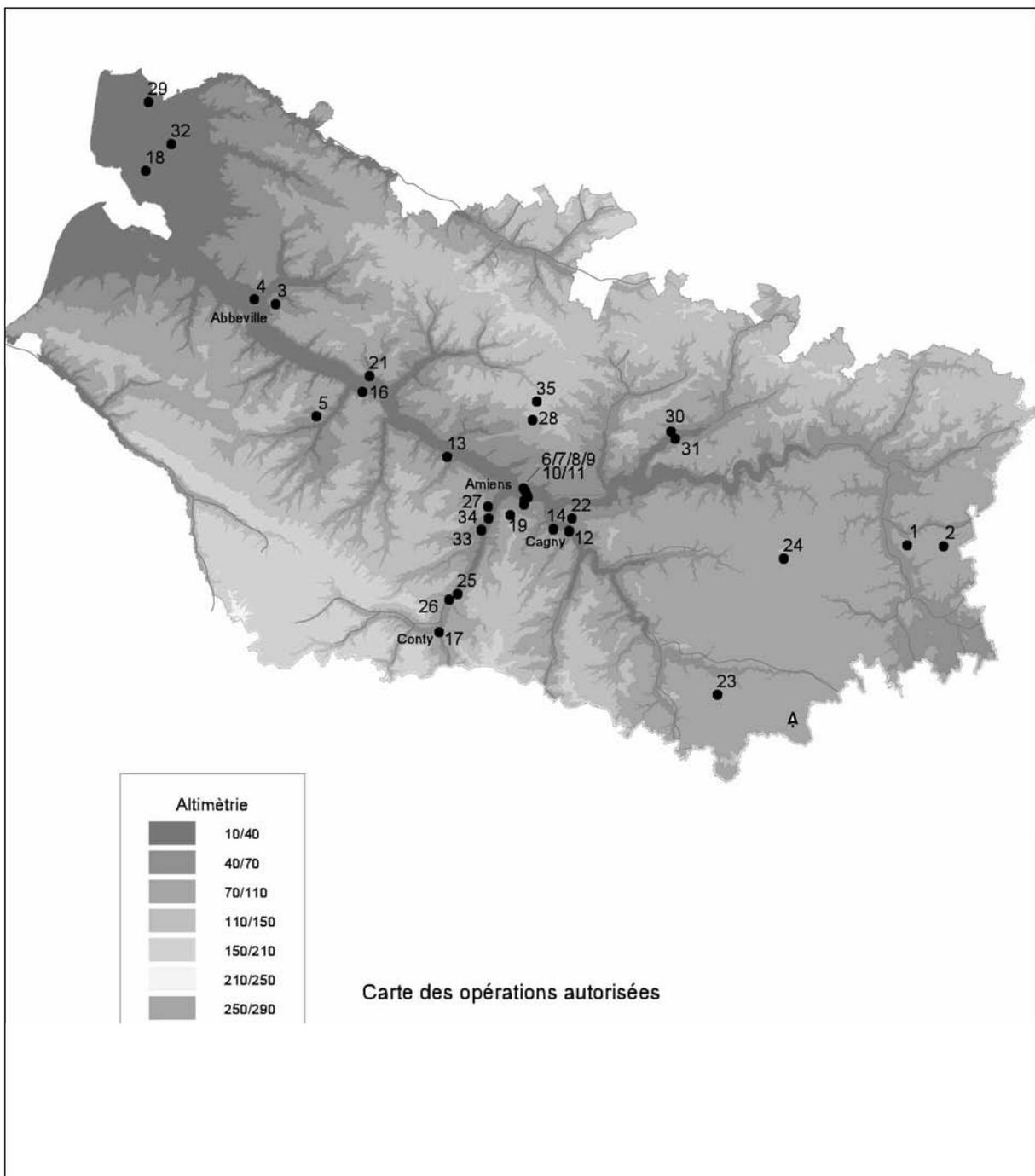
● : rapport déposé au service régional de l'archéologie et susceptible d'y être consulté * Notice non parvenue

PICARDIE
SOMME

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Carte des opérations autorisées

1 9 9 9



PICARDIE SOMME

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 9

PALÉOLITHIQUE

A29-ENNEMAIN La Briqueterie

Le gisement paléolithique moyen de la Briqueterie à Ennemain, fouillé sur une superficie de 900 m², a livré une industrie lithique attribuable au Moustérien typique. Les données chronostratigraphiques placent cette occupation durant le Pléniglaciaire inférieur weichsélien (68000 à 54000 BP). Les caractéristiques de ce site sont une industrie lithique frustrée et peu abondante et une très faible densité de répartition spatiale des artefacts (0,212 pièce par mètre carré). Ce type de gisement est

rare, parce que difficile à repérer, mais est très informatif sur la manière dont les hommes de Neandertal se comportaient et géraient un territoire lors de leurs déplacements. Sans considérations d'ordre chronologique, ce site à faible densité est comparable à Maastricht-Belvédère (Site N) aux Pays-Bas et à Tönchesberg et Wallertheim en Allemagne.

Éric TEHEUX (AFAN)

GALLO-ROMAIN

A 29-MONCHY- LAGACHE Le Fond de Guizancourt

La découverte d'une sépulture à incinération gallo-romaine en bordure d'un chemin d'exploitation en 1998 (Blondiau, *Bilan scientifique*, 1998) a entraîné une opération complémentaire en 1999 destinée à fouiller les structures funéraires localisées sous ce chemin. Quatre nouvelles sépultures à incinération ont été ainsi mises au jour ainsi que cinq structures péri-funéraires (fosses de rejets de bûcher ou fosse d'ensevelissement " rituel " d'une partie des restes du défunt). L'ensemble, situé en périphérie d'un établissement agricole s'étend du début du I^{er} s. au IV^e s. apr. J.-C. Il s'agit d'inhumations individuelles. Les sujets immatures sont absents. Concernant le traitement des vestiges humains incinérés, on observe une crémation poussée jusqu'à l'obtention d'un stade 3 de crémation (couleur dominante : blanc), une collecte préférentielle d'une partie du squelette, la rareté des reliquats de faune brûlée et l'absence des témoins de combustion (cendres, charbon, ...) parmi les os humains, le dépôt en contenant en matière périssable (Y. Legoff). La dotation funéraire se compose

de céramiques et petit mobilier (fibule, miroir). Dans le cas de la tombe la mieux préservée, les observations effectuées sur le terrain et l'analyse micro-morphologique réalisée par C. Cammas permettent de restituer un coffrage de planches et de rejeter l'hypothèse d'un dôme de terre surmontant la fosse.

A l'occasion de ce décapage complémentaire, des fosses à caractère domestique ont été également fouillées : quadrangulaires, étroites (1,40 m x 1,10 m à 1,30 m), profondes (0,40 m à 1 m) et surmontées d'une superstructure de poteaux. L'analyse micro-morphologique ayant mis en évidence des surfaces de piétinement au fond de ces cavités, celles-ci sont interprétées comme des celliers.

BLONDIAU, L. (AFAN)
BUCHEZ, N. (AFAN)

AMIENS

10 rue de l'Oratoire

Une intervention d'archéologie préventive provoquée par la construction d'un immeuble d'habitations a permis d'observer sur une épaisseur de 0,10 m à 0,40 m, un quartier de la ville antique, à proximité immédiate d'une fouille réalisée en 1991 par Tahar Ben Redjeb (Le Clos de l'Oratoire, Ben Redjeb, 1991).

L'essentiel du chantier est occupé par un tronçon de 45 m du cardo VII, déjà reconnu en trois points (Bayard et Massy, 1983, Brouillard, 1995). La chaussée, large de 5,60 m à 6,50 m est formée de couches de roulement en silex, reposant sur des recharges de craie tassée. Elle est bordée de chaque côté d'un fossé de 0,60 m de large et d'un trottoir de 2,40 m à 3,50 m. Les habitats riverains ont été observés principalement à l'ouest de la

rue. Les niveaux d'époque romaine, effleurés par le fond du chantier, sont tronqués et surmontés directement par de la terre à jardin. Les sols des pièces, visibles sur une largeur maximale de 4 m sont exclusivement en terre battue. Il est possible de distinguer trois ou quatre maisons.

A l'est de la rue, la façade n'est visible que sur quelques mètres, au nord-est du chantier. La maison, à laquelle appartenait le mur de façade observé, était bordée d'un portique reposant sur des dais régulièrement espacés de 3,50 m. Il n'en subsiste plus que les fondations de craie tassée.

Didier BAYARD (SDA)

AMIENS

Angle rue des Déportés et rue Sainte-Claire

Les parcelles à sonder se situaient à la périphérie nord de la ville d'Amiens. La zone nord borde le bras du Bassin et est longée au sud par le bras des Minimes. La partie ouest est délimitée par le bras des Saintes Claires. La surface couvrait une superficie de 935 m².

Ces sondages ont révélé une occupation importante du début du XIX^e s., lors de la construction de la Bonneterie

des Saintes Claires. Les couches archéologiques ont été appréhendées sous ce remblai, à 2,60 m de profondeur. Les terrassements, étant prévus à 1,80 m de profondeur, ne devaient pas atteindre ces couches.

Lydie BLONDIAU (AFAN)

AMIENS

11-13-15 rue Debray

Préalablement à un projet immobilier, une série de sondages manuels a été réalisée aux 11-13-15 de la rue Debray à Amiens. Le but de cette intervention était de confirmer l'existence de niveaux archéologiques dans ce secteur, d'estimer leur état de conservation, de repérer leur cote d'apparition et l'épaisseur de la stratigraphie.

L'emplacement du futur projet immobilier est situé à la périphérie sud de la ville antique, dans une zone correspondant à une des *insulae* marquant les limites du quadrillage urbain. Peu d'observations avaient jusqu'alors été effectuées dans ce secteur. Une rue nord-sud, le cardo VII séparant les *insulae* VII/8 et VIII/8, s'intégrant dans ce quadrillage, devait d'ailleurs être retrouvée lors

de ces sondages. Cette intervention a permis de confirmer l'existence de niveaux archéologiques à l'emplacement du futur projet immobilier. Les couches apparaissent directement sous la terre arable, soit entre 0,20 et 0,30 m de profondeur. La stratigraphie est épaisse d'environ 1,30 m. Les sondages ont également permis de mettre en évidence la présence d'une rue s'intégrant dans le quadrillage antique, quoique légèrement désaxée. Les fossés la longeant, faisant office d'égouts, ont également été observés.

Eric BINET (AFAN)

BOVES

Pont des Prussiens

Ce sondage subaquatique dans le cours de l'Avre s'inscrit dans le programme de recherches menées par Philippe Racinet sur le terroir de Boves. Il a pour but le dégagement et l'identification d'un ensemble de pieux cylindriques découvert dans le cours de l'Avre en 1996. Les différents éléments sont localisés sous le pont dit " Le Pont prussien " dans les marais de Boves ; ils sont disposés selon un axe parallèle au sens du courant.

Une première tranchée, exécutée dans la largeur de la rivière, approximativement à l'aplomb du pont actuel, a permis de mettre en évidence une couche de tourbe uniforme confirmant la stratigraphie établie en 1998 par carottages. Cette couche mesure plus de 1,50 m d'épaisseur. Des traces de dragages furent également observés immédiatement à l'amont du pont. Trois clous en fer forgé furent découverts près des pieux, malheureusement en surface. De section carrée, ces clous à tête pyramidale mesurent entre quinze et vingt centimètres de long.

L'ensemble des pieux fut relevé avec un théodolite électronique offrant une précision appréciable. Ce relevé présente l'ensemble de six pieux implantés sous le pont actuel, un septième pieux isolé à l'aval, les quatre gros pieux équarris disposés au pied des deux rives et sept autres pieux plantés au pied de la rive droite. La deuxième tranchée aurait du permettre de dégager les six

pieux localisés au milieu de la rivière mais la découverte d'engins de guerre nous a incité à remettre l'opération.

N'ayant pu dégager les pieux ni prélever d'échantillons, la possibilité de datations dendrochronologiques est repoussée à un prochain sondage. Toutefois, la consultation du plan du XVIII^e s. relance l'utilité de cette recherche. L'absence de route, de pont et même d'étangs dans cette zone implique des créations récentes. Cette explication logique et rationnelle pour les divers étangs est discutable en ce qui concerne la route et le pont.

Cette première campagne de sondage subaquatique dans le cours de l'Avre fut malheureusement interrompue pour des raisons de sécurité. Toutefois, le travail effectué nous a permis de compléter un peu plus la connaissance du site et implique de nouvelles recherches. Les hypothèses de recherche sont posées en vue d'une étude de l'aménagement de la rivière pour le territoire de Boves. Si les recherches en archives apportent des renseignements probants, un autre sondage sera réalisé sur ce site.

Christophe CLOQUIER (AUTR.)

BREILLY

Le Bois de Breilly

Un diagnostic archéologique, très limité spatialement, a été réalisé à l'emplacement d'un projet de bâtiment destiné à l'élevage avicole.

Seule une petite structure (35x35 cm) dont le comblement semblait correspondre à un dépôt cendreux mêlé

de sédiment rubéfié a pu être reconnu. Cette structure pourrait correspondre à une vidange de foyer ou à un dépôt d'incinération.

Gilles LEROY (AFAN)

Les niveaux archéologiques de Cagny-l'Épinette sont inclus dans les formations fluviatiles fines (unité supérieure de la nappe alluviale) qui ont colmaté un ancien chenal de l'Avre dans des conditions tempérées lors de l'interglaciaire corrélable avec le stade 9 des courbes isotopiques.

Les séries lithiques de Cagny-l'Épinette se caractérisent par un pourcentage élevé des outils sur éclat dominés par les encoches et les denticulés, un nombre assez faible de bifaces ayant le plus souvent gardé une base corticale et des nucléus en pourcentage très réduit par rapport aux produits de débitage. Les ossements de grands herbivores de la séquence fluviatile fine (I1, I, I0) ainsi que ceux de la partie inférieure de la couverture (H)

appartiennent en majorité à des bovidés (*Bos primigenius*), surtout des jeunes, suivis par les cervidés, représentés notamment par de nombreux bois de chute, et par des équidés. La surface de certains os montre des traces qui peuvent être imputées, selon les cas, à un charriage par la rivière ou à des actions anthropiques.

La campagne 1999 était la première d'une nouvelle autorisation triennale de fouille programmée. De nombreux ossements sont apparus à la partie inférieure de la séquence fluviatile fine. Leur dégagement sera effectué en 2000.

A. TUFFREAU (UNIV.)

La ZAC de Cagny est proche du célèbre gisement acheuléen de l'Épinette. Son extension sur un hectare a fait l'objet de quelques sondages ponctuels. L'emprise s'étend sur une vallée sèche et son versant limoneux. Le fond du talweg est colmaté par de très épaisses colluvions récentes. Sur la majeure partie du versant, la sédimentation quaternaire est restreinte à 2 m de loess calcaire et de limon à granules de craie peu favorables à la préservation d'un niveau préhistorique en place. Sur la partie haute de l'emprise, deux sondages ont mis en évidence des dépôts fluviatiles pléistocènes. L'un révèle

des sédiments en position remaniée. Le second permet de décrire une séquence sédimentaire plus intéressante : des graviers fluviatiles à -3,80 m recouverts par des sables gris ou roux jusqu'à -2,20 m, puis des granules de craie jusqu'à -2 m et un limon brun orangé jusqu'à -1 m la partie supérieure de la sédimentation consiste en limon à nombreux granules de craie et silex géoliffractés. Aucun vestige n'a été noté.

Thierry DUCROCQ (AFAN)

La campagne 1999 a été la dernière d'une opération triennale qui doit être renouvelée en 2000. Le secteur en cours de fouille, dénommé Garenne 2 pour le différencier de celui de la grande coupe classique (Garenne 1) se situe dans la partie la plus externe de la nappe de la Garenne qui s'adosse au talus crayeux. Ce dernier apparaît nettement dans la coupe transversale à l'ancien front d'exploitation où il est observable, selon les endroits, entre 43,67 m et 44,30 m NGF. Le substrat

remonte fortement en direction du sud-ouest. A 5 m de distance de la coupe transversale de la fouille actuelle, le toit de la craie se trouve déjà à 45,95 m NGF.

La séquence stratigraphique, complétée chaque année, a permis de mettre en évidence, au-dessus de la craie, la présence de lits de gros rognons de silex (R1, R2, R3, KR), inclus dans une matrice limono-crayeuse et sous-jacents à des graviers stratifiés (niveaux J et I), eux-mêmes recouverts par des limons sableux localement

riches en restes de malacofaunes. Le secteur de la Garenne 2 montre donc, au-dessus de dépôts calcaires à rognons de silex provenant de l'érosion du talus crayeux, les graviers et les dépôts fluviatiles fins, d'une ancienne nappe alluviale qui est celle de la Garenne, attribuable aux stades isotopiques 12 et 11, en raison de sa position dans le système des terrasses de la Somme. Une série de datations (J.-J. Bahain, C. Falguères) par uranium-thorium (U-Th)/résonance paramagnétique électronique (RPE) combiné a été entreprise depuis 1998 sur plusieurs dents de cheval issues du site de Cagny-Garenne 2.

Les conditions climatiques enregistrées par les malacofaunes de Cagny-la Garenne 2 (N. Limondin) indiquent la présence d'un interglaciaire, au dessus des graviers, en accord avec l'interprétation stratigraphique mais apparaissent plus tempérées que celles déduites de l'analyse palynologique des sables verts de Cagny-la Garenne 1 (A.-V. Munaut).

Les restes de grands mammifères sont rares à la Garenne 2. Divers fragments osseux et dentaires ont été

mis au jour en H et I. Ils appartiennent à du cheval et à différents cervidés (détermination en cours par A.-M. Moigne).

Le matériel lithique (A. Lamotte) des niveaux inférieurs (R) correspond à des activités de collecte de la matière première comme le montre la présence presque exclusive de rognons testés et la rareté des nucléus, des produits de débitage et des outils. Celui des niveaux supérieurs (J et I), marqué par la présence de nucléus, de produits de débitage, d'outils sur éclat et de bifaces, est le témoignage d'activités plus variées lors de phases d'exondation de barres graveleuses. La présence de quelques fragments osseux conforte cette hypothèse. Leur faiblesse numérique pourrait en partie être imputable à la dynamique fluviatile qui en aurait emporté un grand nombre. L'état physique des silex taillés présentant peu de traces de dommages indique qu'il y a eu un enfouissement rapide lorsque les barres graveleuses étaient recouvertes par les eaux de la rivière.

A. TUFFREAU (UNIV.)

PALÉOLITHIQUE

HAUT MOYEN ÂGE
GALLO-ROMAIN

CONDÉ-FOLIE

Les Terres Bénites

L'aménagement de la première tranche d'un projet de zone d'activités située sur la commune de Condé-Folie a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique dans un secteur particulièrement propice aux occupations humaines. La présence d'une nappe alluviale, composant le substratum de la totalité de la parcelle (basse terrasse de la Somme) permettait de supposer la conservation des niveaux d'occupation paléolithiques. La position topographique de ce terrain, la nature sablonneuse des formations de surface, la proximité de la vallée et de l'agglomération actuelle de Condé en contrebas vers le nord, sont autant d'éléments induisant une forte probabilité d'implantation aux époques historique, protohistorique et néolithique. Cette opération a permis d'identifier une occupation villageoise du haut Moyen Âge attribuable à l'époque carolingienne. Les structures reconnues comprennent des fosses de trous de poteaux, des fonds de cabanes. La présence dans le mobilier d'éléments gallo-romains semble indiquer la proximité d'un établissement antique. L'observation d'un complexe de sols début glaciaire enfoui à moins deux mètres dans la moitié nord du terrain confirme la sensibilité de ces terrains pour le Paléolithique.

Ce site a fait l'objet d'une évaluation complémentaire menée par D. Gemehl sur une mince portion de terrain menacée par l'implantation de réseaux.

Gilles LEROY (AFAN)



Condé-Folie. "Les Terres Bénites". Transition entre le sol sombre (sol steppique début glaciaire) et les limons clairs (limons fluviatiles fins?) apparus en fond de tranchée. (cliché G. Leroy)

L'implantation d'un centre médico-social au centre de la commune dans un secteur archéologiquement sensible, a motivé l'exécution d'un diagnostic archéologique. La parcelle concernée est située au centre bourg de Conty en position de plaine alluviale à la confluence de la Selle et des Evoissons. Ce contexte impliquait un double facteur de sensibilité archéologique concernant les périodes médiévale et préhistorique. L'exiguïté de la parcelle nous amenait à privilégier une simple approche du contexte stratigraphique à l'emplacement du futur bâtiment. Un niveau archéologique attribuable au

Néolithique *sensu lato* a pu être observé dans un limon gris clair surmontant un épais niveau de tufs. La position stratigraphique du niveau au-dessus des tufs est comparable aux observations faites par T. Ducrocq rue H. Dunant à environ 200 m. La présence d'un élément de parure (valve perforée) pourrait indiquer l'appartenance du niveau à une phase ancienne du Néolithique (Cerny ?).

Gilles LEROY (AFAN)

La convention " Sablières de la Somme " prévoit, au titre de l'exercice 1999, l'engagement d'une campagne de sondages sur l'extension de la carrière Boinet S.A. au lieu-dit " Les Terres de Bihen ", sur la commune du Crotoy. La parcelle retenue couvre une surface de 2 ha. L'intervention de cette année fait suite à deux campagnes de sondages réalisées en 1997 et 1998 qui s'étaient avérées négatives.

Les tranchées ont montré l'existence de trois petites fosses concentrées dans la partie sud de la parcelle. Leur conservation semble liée à la présence d'un niveau

sableux postérieur qui les scelle. Vers le nord et l'ouest, l'absence de ce niveau intermédiaire coïncide avec un vide de structures. Ces fosses sont de petits creusements, peu profonds, comblés de sable noir charbonneux peu compact. Deux d'entre elles renfermaient des ossements et un fragment de tuile. Un morceau de panse d'une céramique de grande taille, confectionnée dans une pâte grise sableuse, appartiendrait à l'époque gallo-romaine ou plus probablement à l'époque médiévale.

Richard ROUGIER (AFAN)

Le site a été découvert à l'occasion des reconnaissances menées avant la construction du TGV Nord et fouillé en partie à l'emplacement du tracé de celui-ci en 1990-1991. Après une seconde campagne de reconnaissance menée en 1996, la fouille a repris en 1998 pour se terminer au début de 1999. Le site qui a été étudié au cours de ces deux campagnes est d'une complexité rare. Il correspond à une ferme, occupée pendant 600 ou 700 ans, avec ses multiples enclos fossés et plusieurs petits cimetières. Un véritable échec de fossés, de fosses et de trous de poteau a été

mis au jour sur près de cinq hectares. Dans l'état actuel des études, il est possible de reconnaître une dizaine de phases d'occupation successives entre le III^e siècle av. J.-C. et le début du V^e siècle ap. J.-C., sans compter des aménagements de l'époque moderne, ou les perturbations de la guerre de 1914-1918.

En effet, le village d'Estrées-Deniécourt a été le théâtre de l'offensive alliée d'août 1916 contre les lignes allemandes, offensive meurtrière, comme en témoignent les dix corps de soldats français et allemands découverts

dans des trous d'obus (la fouille s'est trouvée d'ailleurs fort compliquée par les centaines d'impacts d'obus qui maculent le plan du site).

L'occupation du site se décompose de la manière suivante :

Les éléments les plus anciens sont représentés par des restes de fossés étroits et peu profonds dans la partie nord associés à un cimetière de treize tombes à incinération qui a été fouillé en 1990-1991. Le mobilier funéraire permet de situer la fondation de cet établissement au tournant de La Tène C1 et de La Tène C2, peut-être vers le milieu du III^e siècle av. J.-C. Se succèdent par la suite une demi-douzaine d'enclos de tailles modestes aux formes diverses. Certains sont destinés à parquer le bétail, d'autres ont abrité des habitats. L'ensemble de ces enclos se déplace progressivement, semble-t-il, vers le sud, où il se fixe, peut-être au II^e siècle av. J.-C. On observe pour cette période plusieurs enclos " intérieurs " successifs de quelques milliers de mètres carrés, enveloppés par un vaste enclos ovalaire. Les témoignages de l'habitat contemporain sont mal conservés et dispersés dans la zone centrale. Ils se composent de trous de poteau mal datés et de quelques silos. Un second cimetière est associé à cet établissement. Il compte 22 tombes à incinération disposées le long du fossé sud de l'enclos extérieur, dont l'une contenait plusieurs objets liés au foyer tels qu'un chaudron et des landiers avec une terminaison en forme de tête de canard.

Au cours de La Tène D1, l'ensemble de la ferme est remodelé. Les enclos intérieurs et extérieurs de forme ovalaire, font place à des enclos de forme quadrangulaire. Ces transformations semblent graduelles et se poursuivent jusqu'au début de l'époque romaine.

Selon un schéma général, maintes fois constaté dans la région, on observe un élargissement de l'enclos principal qui s'accompagne d'un abandon de l'ancien fossé intérieur à partir de la seconde moitié du I^{er} siècle ap. J.-C. Nous n'avons pas retrouvé, en revanche, de traces du bâtiment principal ou même des bâtiments annexes de ce qui aurait dû devenir une *villa*. Seules trois caves simplement creusées dans le sol, aux parois brutes ou, au mieux, maintenues par des coffrages de bois, attestent une continuité de l'occupation au cours des II^e et III^e siècles. Même s'il est possible, quoique peu vraisemblable que d'éventuels bâtiments en dur aient disparu lors du creusement des vastes carrières qui occupent toute la zone centrale, il est clair que cette " ferme indigène " n'a pas évolué comme la plupart des établissements ruraux de la région. Le site a manifestement perdu son statut de centre domanial dans la seconde moitié du I^{er} siècle ap. J.-C. ou au début du siècle suivant. La vie se maintient cependant sur place tout au long des III^e et IV^e siècles. Les carrières sont comblées plus ou moins rapidement. L'une d'elles abrite encore au IV^e siècle des fours creusés dans ses parois. Les témoins les plus récents d'une occupation du site datent des premières années du V^e siècle.

Après un abandon de plus d'un millénaire et vraisemblablement une remise en culture du secteur, on met en place après le XVII^e siècle un nouvel enclos quadrangulaire au cœur du site. L'emplacement et l'orientation des fossés montrent clairement le maintien dans le paysage de certaines limites datant de l'Antiquité. La rareté des structures ou du mobilier contemporain de cette dernière phase d'occupation ne permet de préciser ni le statut ni l'utilisation de cet enclos.

Didier BAYARD (SDA)

MODERNE

L'ÉTOILE

Ancienne église Saint-Jacques Le Majeur

CONTEMPORAIN

Cette opération a pour but d'évaluer le potentiel archéologique d'un monument récemment détruit par un incendie et que la commune souhaite réhabiliter et rendre au culte. L'état de vétusté des maçonneries justifie une très importante reprise en sous-œuvre, qui portera atteinte au sous-sol archéologique. L'observation des parois, devenue possible depuis que l'incendie a détruit toutes les boiseries intérieures, révèle que le chœur ne peut dater du XII^e s., mais plutôt des XVI^e-XVII^e s. L'église comporte trois parties distinctes : l'abside est la partie la plus ancienne (env. XVI^e s.), la partie médiane de la nef paraît dater du XVIII^e s., le fond de la nef, la façade et la tour-porche aujourd'hui disparue pourraient dater du siècle dernier. Le décapage intérieur, sur une surface d'environ 50 m², puis la réalisation de cinq sondages révèlent la présence des vestiges d'un sol carrelé posé au contact avec la roche crayeuse affleurante. De nom-

breuses inhumations en cercueil, sans mobilier reconnu, sont observés à une profondeur toujours supérieure à 1 m ; la densité semble plus forte dans la moitié sud de la nef, en raison d'une plus grande épaisseur de la sédimentation. On peut estimer de cinquante à cent le nombre des sépultures à l'intérieur de l'église. La faible quantité d'ossements épars dans les remblais supérieurs plaide pour un faible taux de recoupement entre les tombes.

On note la relative simplicité de la stratigraphie. Aucune trace d'un édifice antérieur n'a été observée.

L'église, dans son état terminal, mériterait une véritable observation archéologique, tant en ce qui concerne l'appareillage des murs que l'organisation des sols carrelés décorés.

Jean-Louis BERNARD (AFAN)

Lors d'une opération d'archéologie préventive, réalisée sur le tracé de la future autoroute A29, une séquence limoneuse et le remplissage sablo-limoneux d'une doline ont été fouillés sur une superficie de plusieurs milliers de m². La corrélation de la séquence stratigraphique de Gentelles avec la séquence de référence de Cagny (P. Antoine) et la détermination des quelques restes osseux (P. Auguste) permettent d'attribuer les unités sédimentaires aux derniers cycles interglaciaire-glaciaire du Pléistocène moyen et au Pléistocène supérieur (stades isotopiques 10 à 5).

Les séries lithiques (CO, CSI, CLG) de la grande doline présentent un certain nombre de caractéristiques communes. La matière première utilisée est présente sur le site. Il s'agit des silex au cortex usé des cailloutis observables dans le colmatage de la doline. Le matériel lithique a été débité sur place ainsi que le montrent les valeurs élevées des pourcentages de nucleus et d'éclats de décortilage. Plus des deux tiers des nucleus présentent une seule surface de débitage, unipolaire pour la plupart des cas. Un remontage concernant un nucleus à une surface de débitage bipolaire a pu être réalisé avec le matériel (CO) du niveau le plus profond.

Les autres nucleus ont deux ou trois surfaces de débitage qui peuvent être dissociées ou se recouper à angle droit. Dans ce dernier cas, les productions d'éclats ne sont pas orthogonales mais indépendantes les unes des autres contrairement à ce que l'on observe dans le cas d'un débitage unidirectionnel alterne tel qu'il a été décrit à High Lodge. Aucun nucleus des niveaux inférieurs de Gentelles ne présente les signes d'une préparation qui pourrait évoquer les prémices d'un débitage Levallois. La majorité des produits de débitage sont des éclats corticaux ; ce qui illustre la faible exploitation de la plupart des nucleus.

Les outils sur éclat sont nombreux même si l'on fait abstraction des pièces de la série "roulée" de CLG dont les bords ont subi des dommages par concassage. Les encoches et les denticulés constituent la catégorie la mieux représentée avec 40 % des outils sur éclat. Ces pièces ont été obtenues par des retouches profondes, le plus souvent unifaciales. Les racloirs représentent le tiers des outils sur éclat. Les deux tiers d'entre eux sont des simples. Les autres racloirs se répartissent en formes doubles, convergentes ou en transversaux. Leurs tranchants sont continus avec des retouches écailluses, formant de légères denticulations. Dans la grande majorité de cas, les tranchants des racloirs et des denticulés ont des retouches profondes avec des contrebulbes marqués. Les grattoirs et les denticulés sont en pourcentage relativement élevé (environ 20 %). Ils ont été réalisés sur des supports courts et épais, le plus souvent sur la partie proximale du support. Les fronts et les tronçatures ont été obtenus par des enlève-

ments lamellaires profonds.

Les bifaces, qui représentent le quart de l'ensemble des outils, sont abondants. Il s'agit, par ordre décroissant, de bifaces partiels à importante base corticale enveloppante, d'amygdaloïdes, de cordiformes ou subcordiformes, de bifaces à dos cortical, d'ovales, de limandes et de lancéolés. La majorité d'entre eux ont gardé des plages corticales étendues. Dans de nombreux cas, notamment pour les bifaces partiels et pour les bifaces à dos, la morphologie originelle du rognon de silex est reconnaissable. De nombreux bifaces ont été réutilisés en nucleus.

Les séries lithiques du remplissage de la grande doline, d'un âge correspondant aux stades isotopiques 10 à 8, présentent donc les caractéristiques des industries acheuléennes des nappes alluviales du complexe de la moyenne terrasse du bassin de la Somme : bifaces aux formes variées mais ayant gardé d'importantes réserves corticales, débitage majoritairement unipolaire ou bipolaire d'éclats à partir de nucleus à une ou deux surfaces de débitage, outillage sur éclat dominé par les encoches et les denticulés.

Des silex taillés sont présents dans de nombreuses unités stratigraphiques de la séquence limoneuse (sol humifère du début de l'avant-dernier cycle glaciaire-interglaciaire, loess calcaires de l'avant-dernier glaciaire, cailloutis du Début glaciaire weichsélien). Ils constituent des séries numériquement peu importantes comprenant quelques pièces à quelques dizaines de pièces ce qui correspond à un nombre très faible d'artefacts par m² (souvent moins de 0,10 pièce). Une seule série (CXA, Début glaciaire weichsélien) est plus abondante (158 pièces) mais elle provient d'un cailloutis présent sur toute l'étendue de la fouille.

La matière première est le silex de la craie qui n'était pas directement accessible sur le site. Le débitage n'est jamais Levallois. La plupart des nucleus n'ont qu'une ou deux surfaces de débitage avec une préparation unipolaire ou bipolaire. L'absence de débitage Levallois est inhabituelle pour une région où l'une des variantes de ce mode de débitage est toujours observable dans les séries lithiques du Paléolithique moyen. Les outils sur éclat sont très rares. Les bifaces et les pièces bifaciales sont abondants. Il s'agit d'amygdaloïdes, de lancéolés, de cordiformes. Certaines pièces, parfois réalisées sur éclat, avec leur section plano-convexe et leurs séries de retouches affectant de manière unidirectionnelle un bord, sont de facture micoquienne.

Les enseignements que l'on peut tirer de la fouille de Gentelles sont multiples. Les occupations acheuléennes n'étaient pas limitées aux vallées comme sembleraient l'indiquer les contextes morphologiques des gisements classiques mais pouvaient aussi concerner les plateaux lorsqu'il existait des emplacements abrités, comme les

dépressions des dolines. Il faut aussi souligner que ce contexte morphologique est favorable au piégeage des sédiments. Dans les niveaux supérieurs, l'utilisation d'un débitage opportuniste et la relative richesse en outils bifaciaux sont le témoignage de déplacements de groupes du Paléolithique moyen sur un plateau sans

haltes prolongées. Ces caractéristiques illustrent l'importance des conditions morphologiques des sites et de leurs fonctions dans la composition des assemblages lithiques.

A . TUFFREAU (UNIV.)

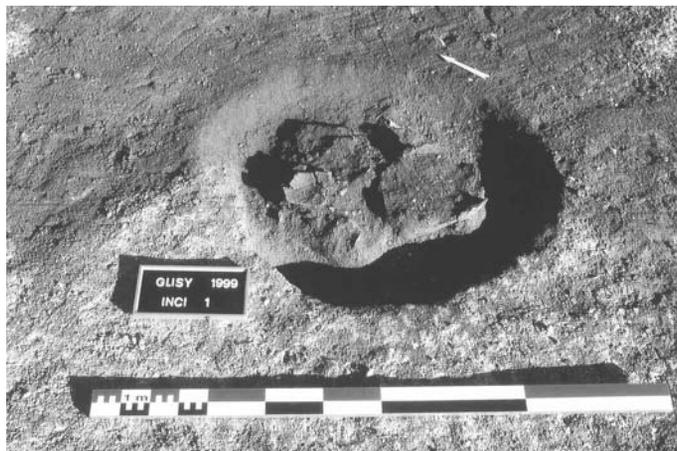
ÂGE DU FER

GLISY

Centre logistique Clarins

L'intervention archéologique menée dans le cadre des aménagements de la ZAC de La Croix de Fer, près d'Amiens, sur une dizaine d'hectares, a permis de mettre en évidence une importante occupation du second âge du fer. Elle est caractérisée par un vaste enclos de plan rectangulaire de plus de 200 m de long et 80 m de large, et par deux petites nécropoles situées à l'écart.

L'histoire du site telle qu'elle peut être retracée met en évidence une certaine instabilité de la forme de l'habitat. Elle débute au cours du premier âge du fer, peut-être au Hallstatt ancien ou moyen. Cette occupation n'est appréhendée qu'au travers de la quinzaine de fossés et de silos éparpillés sur le site. La richesse des rejets détritiques, céramiques ou osseux, et le volume potentiel de stockage dans les structures d'ensilage suggèrent qu'il s'agit d'un habitat majeur, mais l'absence de constructions restreint beaucoup notre compréhension du site.



Glisy. "Terre de ville, Centre de logistique Clarins". Incinération en cours de dégagement. (cliché S. Gaudetroy)

L'ensemble qui s'installe au cours de la deuxième moitié du III^e s. av. J.-C. n'a rien de commun avec cette première implantation. Une série d'enclos se met en place formant un établissement à vocation agricole dont la durée peut être estimée, au regard de l'homogénéité apparent du mobilier céramique, à un demi-siècle ; cinquante années pendant lesquelles la forme de l'établis-

sement est remodelée quatre fois. Après la création d'enclos quadrangulaires accolés (phase I), plusieurs rajouts de fossés tendent à morceler l'espace existant et à étendre les limites de l'établissement (phase II). Cette phase marque la plus grande extension du site. Est-elle en rapport avec l'évolution de la nature des activités pratiquées (enclos de pacage) ou liée à un accroissement des capacités du site? A l'inverse, la réduction de la taille de l'établissement qui s'ensuit (phases III et IV) est-elle le reflet d'un affaiblissement? Le petit enclos quadrangulaire au fossé profond qui précède l'abandon du site évoque plutôt un repli du groupe humain sur lui-même, à moins que la fonction du site n'ait changé, abandonnant alors les activités de production au profit de la simple résidence ; le fossé massif afficherait le statut social important des propriétaires.

Le mobilier déritique, bien que plus abondant que dans la plupart des sites d'habitat de cette période, reste toutefois classique. On a vraisemblablement affaire à une population agro-pastorale vivant en autarcie et n'entretenant apparemment que peu de relations avec le monde extérieur, tout au moins autant que l'on puisse en juger d'après le mobilier.

Une première nécropole à incinérations, située à 120 m de l'habitat, réunit trois adultes, un adolescent et deux enfants. Elle reflète par ses mobiliers céramique et métallique (fibules, rasoir, pince à épiler, pendeloque en bronze) une population aisée. Les six tombes ne sauraient cependant résumer l'ensemble de la mortalité liée au site et l'on peut présumer d'une sélection. A l'opposé du site, une seconde zone a livré deux incinérations. Le mobilier céramique issu des tombes montre de nombreuses analogies avec le mobilier issu des fossés et des fossés de l'établissement. Au delà des formes similaires on retrouve les mêmes registres décoratifs sur les écuelles, et un goût comparable pour le décor au lissage de lignes rayonnantes et de surfaces brunies. Rien ne distingue le matériel funéraire de la céramique d'habitat. Les modes de cuisson, le dégraissant et la mise en forme sont en tous points identiques à ceux mis en œuvre pour la céramique domestique. Elle était peut-être réalisée sur le site lui-même comme le suggère la présence de fragments de sole perforée de four.

Les traces d'activité de réduction du minerai et du travail

de la forge (scories et lingots), bien que très limitées, indiquent par ailleurs l'existence d'activités spécifiques visant sans doute à répondre aux besoins quotidiens de la communauté. Les quelques éléments céramiques tournés qui pourraient appartenir à une production extérieure au site proviennent vraisemblablement des proches environs, car on les rencontre dans les sites voisins. En revanche la rareté des formes basses ouvertes et l'absence des faisselles, ustensiles destinés

à la transformation des laitages et au contraire la présence de nombreux silos aux capacités de stockage énorme, pourraient présumer d'activités plutôt tournées vers l'agriculture que l'élevage. Pourtant l'abondance des restes osseux ne conduit pas à la même réflexion, et seule leur étude permettra peut-être de trancher.

Stéphane GAUDEFROY (AFAN)

CHALCOLITHIQUE

LOEUILLY

Chemin de Nampty et de Coppegueule

GALLO-ROMAIN

Le projet d'implantation d'une déchetterie a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique. La présence supposée de niveaux paléolithiques n'a pas été confirmée. Néanmoins, l'opération a révélé la présence de deux occupations distinctes.

La première occupation, attribuable au Néolithique *sensu lato* ou au Chalcolithique, se présente sous la forme de

quelques fosses renfermant un mobilier lithique relativement abondant ainsi que quelques éléments céramiques. La seconde occupation, attribuable à l'époque gallo-romaine (III^e-IV^e s.), a fait l'objet d'une évaluation complémentaire menée par A. Dubois (AFAN).

Gilles LEROY (AFAN)

CHALCOLITHIQUE

LOEUILLY

Chemin de Nampty et de Coppegueule

GALLO-ROMAIN

HAUT MOYEN ÂGE

Le site est localisé au carrefour des départementales 8 et 508, au nord du village actuel, sur un bas de versant, proche de la vallée de la Selle, dans une zone riche en vestiges préhistoriques. Des sondages préalables ont été menées sur cette zone (Leroy, 1999) et ont révélé la présence de vestiges chalcolithiques et romains tardifs. Une quarantaine de structures a été découverte sur une surface d'environ 2000 m².

Bien que très peu d'entre elles (quinze) aient pu être datées correctement, le site semble perdurer sur plusieurs siècles. Un unique vestige de l'époque chalcolithique a pu être observé ainsi que les abords sud d'une ferme agricole antique. Celle-ci semble se développer durant le Haut Empire, peut-être seulement à partir du II^e siècle ap. J.-C. Durant cette période, le site se divise en plusieurs parties : au nord, un vaste fossé d'enceinte permet de placer l'ensemble des vestiges aux abords d'une *villa*. La découverte de nombreux fragments de craie, de tuiles, confirme la présence aux environs de zones d'habitation ou de bâtiments en dur. Un chemin permet d'accéder à ce secteur. Plus au sud, un alignement de fosses permet de suggérer une palissade délimitant une zone moins dense où l'on aurait extrait du limon. Au Bas Empire, l'organisation de l'espace se

modifie. Le fossé disparaît, la ferme se réduit peut-être. A sa place un ou deux bâtiments sur poteaux sont installés tandis que plus au sud, des fosses de nature incertaine sont creusées. Enfin, durant l'époque mérovingienne, quelques fosses sont comblées, témoignant de la persistance d'une occupation humaine dans ce secteur. D'ailleurs, l'implantation du haut Moyen Âge semble se décaler par rapport à celle datant de l'Antiquité. Quelques structures n'ont pu être datées : un four culinaire et son cendrier ainsi que deux sépultures dont le rejet d'un cadavre dans une fosse inadaptée.

Annick DUBOIS-THUET (AFAN)

Loeuilly. "Chemin de Nampty à Coppegueule". Alignement de fosses ou vastes trous de poteaux. (cliché A. Dubois-Thuet)



LOEUILLY

Le Château

L'ancien château qui se trouvait au lieu-dit "Le Catel", a été détruit en 1472. Un nouveau château lui succéda à son emplacement ou à proximité. Il sera nivelé par son propriétaire, Louis Caron, au cours de la première moitié

du XIX^e s. En 1999, des sondages ont permis de retrouver les fondations de ce dernier édifice.

T. BEN REDJEB (SDA)

PONT-DE-METZ

La Tinette

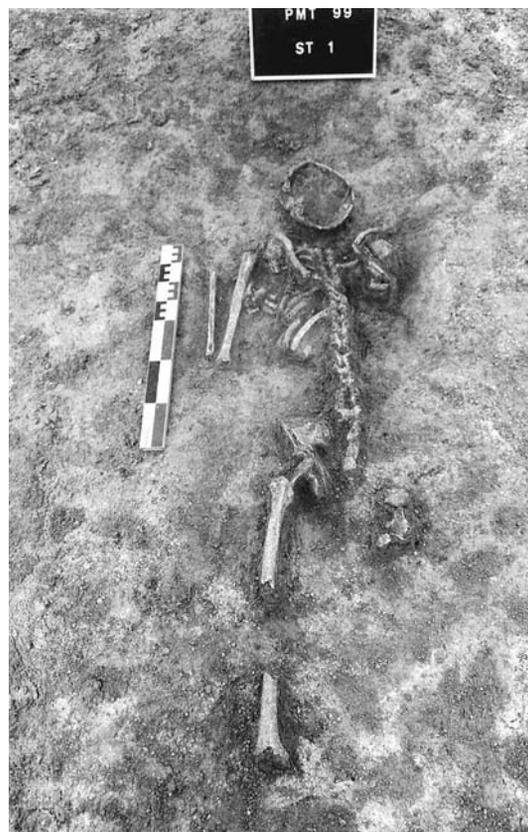
Préalablement à la construction d'un lotissement, une campagne de sondages a été réalisée sur la commune de Pont-de-Metz (80), au lieu-dit "La Tinette". D'une superficie de 83 382 m², le chantier est localisé immédia-

tement à l'ouest du bourg, au nord de la départementale 405, dans la partie supérieure du versant occidental de la vallée de la Selle.

Trente-neuf tranchées, de taille et de profondeur

variables, ont été effectuées en vue du repérage d'éventuels vestiges concernant les périodes protohistorique et historique. Environ 6600 m² ont ainsi été décapés, soit aux alentours de 7,9 % de la surface totale. Six jours ont été nécessaires pour mener à bien cette exploration. Une septième journée a été consacrée au creusement de sondages profonds par nos collègues préhistoriens. Trente-neuf structures en creux (fosses, fossés, trous de poteaux) ont été mises au jour. La plupart d'entre elles ne peuvent être datées.

Éric BINET (AFAN)



Pont-de-Metz. "La Tinette". Sépulture à inhumation. (cliché E. Binet)

PALÉOLITHIQUE

PONT-DE-METZ

La Tinette

Quelques sondages ponctuels ont mis en évidence plusieurs terrasses pléistocènes étagées et leur couverture limoneuse. Des artefacts lithiques et osseux du

Paléolithique ont été identifiés dans des contextes sédimentaires variés.

Thierry DUCROCQ (AFAN)

Une campagne de sondages archéologiques menée en 1998 à l'emplacement d'une future carrière à Quend (Somme), au lieu-dit " Le Muret / La Foraine de Quend " sur 4 ha, avait livré de nombreux vestiges gallo-romains, avec de fortes concentrations de mobilier ; d'autres parcelles voisines avaient précédemment fait l'objet de sondages ponctuels si bien qu'une dizaine d'hectares d'un tenant ont été reconnus, sur cette carrière qui couvrira à terme une surface de 53 ha.

La carrière est implantée au nord du bourg de Quend, sur un cordon littoral fossile (dénommé " foraine " ou " pruguère " dans la toponymie locale), de part et d'autre de la route départementale n° 940 ; l'extrémité septentrionale du cordon surplombe de quelques mètres le sud de l'estuaire de l'Authie et forme une zone de hauteurs très relatives préservée de la remontée des eaux. Il faut en effet rappeler que les zones basses de la plaine maritime ont été soumises aux fluctuations récentes du niveau marin, si bien que le paysage a été fortement modifié au cours des périodes protohistoriques et historiques. Pendant les différentes occupations du site, le rivage a donc pu être assez proche du cordon, expliquant la multitude de coquillages de vase (coques essentiellement) recueillis dans les remplissages.

La commune de Quend se distingue par une forte activité de prospections, de surveillance et par quelques sondages ; ces travaux plus ou moins récents, tendent tous à prouver l'existence d'un site gallo-romain d'ampleur, riche en mobilier. Son emplacement correspond à l'extrémité septentrionale du cordon fossile, mais son extension véritable est encore sujette à caution. Il faut également s'interroger sur d'éventuelles occupations antérieures, notamment protohistoriques ; plusieurs travaux récents ont en effet montré l'importance des " foraines " pour les installations de ces périodes.

A l'issue du décapage, le relevé montre une organisation dans laquelle sont représentées trois périodes chronologiques, séparées par des hiatus de plusieurs siècles. L'un des points particuliers est la préservation d'un niveau d'occupation, certes érodé, mais suffisamment étendu pour permettre l'établissement d'une planimétrie de son niveau d'apparition. Sur la bordure ouest du décapage, il est préservé sur une dizaine de centimètres d'épaisseur ; son épaisseur augmente en allant vers l'est et vers le nord pour atteindre trente à quarante centimètres.

La plus ancienne phase d'occupation, datée de la fin du III^e et du IV^e s. apr. J.-C., est la plus intense et paraît directement en rapport avec les vestiges découverts dans l'environnement proche de cette parcelle. A la fin du III^e ou au début du IV^e s., une zone d'habitat est implantée en périphérie d'une occupation plus ancienne de type *vicus* ou *villa* ; elle prend la forme d'un ensemble de vastes bâtiments accompagnés d'annexes plus

modestes. Une autre construction de plan légèrement différent ne semble pas appartenir à cette catégorie des habitats ; cette impression est renforcée par les fosses qui l'entourent. Au nombre d'une dizaine, elles renfermaient toutes une ou plusieurs céramiques(s) entière(s), déposée(s), dans une fosse aménagée avec des tuiles ou parfois des morceaux d'ardoise. L'une d'elles renfermait un dépôt de vaisselle en bronze, composé d'un chaudron, de deux bassins, d'un seau et d'un trépied en fer. Le bâtiment pourrait avoir eu une vocation cultuelle et votive, mais les références en la matière manquent dans la région.

L'occupation gallo-romaine est complétée par d'autres vestiges, de petits édifices sur poteaux disséminés dans l'environnement des premiers, sans organisation apparente, des zones dites d'épandage, formées d'un tapis de tuiles, de rognons de silex et de mobilier, interprétées comme des niveaux de remblais dans une cour ; le puits (st. 22) est la seule structure antique excavée. Fouillée en partie à la main et en partie à la pelle mécanique, il a été descendu de plusieurs mètres sans en atteindre le fond.

La céramique du site gallo-romain de Quend se compose d'un nombre important de formes dans lesquelles on retrouve à la fois des formes de céramiques communes et de céramiques plus luxueuses, sigillées d'Argonne décorées, *terra nigra*, rouge pompéienne ou céramiques fines à finition métallescente. La céramique commune est toutefois très largement majoritaire dans ce lot, notamment les individus façonnés dans une pâte grise sableuse. On retrouve en grandes quantités des formes d'assiettes ou de bol à panse arrondie et lèvre pincée rentrante, quelques coupelles à lèvre aplanie avec un marli ou des écuelles et des jattes à lèvres en crochet éversées ; ce lot semble donc comparable à d'autres lots recueillis dans la région, à Arras ou dans la région amiénoise et qui sont datés de la fin du III^e s. et de la première moitié du IV^e s. de notre ère.

Après un abandon, la zone est à nouveau occupée entre le X^e et le XII^e s. sous une forme plus lâche ; ce sont en effet de petites unités qui sont mises en place, avec l'érection de bâtiments et la constitution de petites unités d'ensilage, groupes de quelques silos enterrés, gravitant autour des édifices. Plusieurs unités contemporaines de ce type ont été dégagées à l'est du décapage et dans le bas du versant. Une quarantaine de fosses s'organise en quatre concentrations, deux sont situées au nord-est du décapage, dans une position assez haute, autour d'un cheminement orienté est-sud-est/ouest-nord-ouest, les deux autres se trouvent au nord-ouest, dans une position assez basse. Cette différence de position pourrait en même temps marquer une différence chronologique.

Malgré leur éloignement, ces concentrations présentent plusieurs points communs, sur deux plans, l'organisation des groupes de structures d'une part, les structures elles-mêmes d'autre part : chaque concentration est composée d'une dizaine de structures, fosses et trous de poteaux, regroupées sur une centaine de mètres carrés et, pour la plupart, les structures sont des fosses peu profondes (0,30 à 0,60 m), avec un diamètre autour d'un mètre cinquante à l'ouverture. Les profils montrent des parois droites ou légèrement en cloche ; l'interprétation communément admise est celle de structures d'ensilage. Leur abondance est d'ailleurs fréquente sur les sites carolingiens.

Ce schéma admet peu d'exceptions, soulignant le caractère homogène des structures. Le mobilier semble contemporain (grande majorité d'oules, pâtes grises identiques, grande majorité de céramiques de cuisson, présence répétée de coquilles de coques, ...) et atteste d'une occupation unique.

La dernière phase d'occupation, la moins dense, a également été la plus difficile à identifier. Son implantation se fait effectivement au sommet des colluvions brunes qui enferment de nombreux tessons gallo-romains et médiévaux mais qui recouvrent des structures des X^e-XII^e s.

Les trois bâtiments rattachés à cette période sont des constructions rectangulaires dont aucune n'a été entièrement dégagée. Leur orientation est/ouest ou nord/sud

contraste avec celle des autres édifices dégagés sur le site. Leur seconde particularité est le mode de construction ; ils reposent en effet sur des solins d'une cinquantaine de centimètres de large, composés de rognons de silex et/ou de gros galets (diam. 0,15 à 0,20 m), d'un diamètre et d'une couleur bleutée inconnus sur la parcelle sondée. Ces bâtiments sont de petites unités indépendantes, de forme simple.

Les quelques fragments de mobilier rattachables à cette phase sont des tessons de céramiques vernissées, un gros fragment de tôle et plusieurs fragments de panses avec de grosses bandes appliquées et décorées au doigt, d'époque moderne. Les bâtiments dégagés sur le décapage pourraient appartenir à une ou plusieurs unités qui relevaient du hameau du Muret. Au nord du chemin rural n° 13 dit " du Muret ", une maison ancienne subsiste ; elle est orientée est-ouest, comme les bâtisses sur solins mises au jour. Cette analogie dans les directions est certainement plus qu'une coïncidence. Il est donc probable que le hameau du Muret ait occupé une surface supérieure à l'actuelle, avec des unités implantées au sud du chemin, dans des zones actuellement en culture. La prise de possession progressive des terres situées sur le cordon par deux grosses fermes (la Pruquière et le Domvoy) est peut-être à l'origine de la disparition de certaines unités plus modestes.

Richard ROUGIER (AFAN)

ÂGE DU FER

GALLO-ROMAIN

RIBEMONT-SUR-ANCRE

Le Champ Crezette

Les travaux de la campagne 1999 se sont répartis sur quatre chantiers de durée et d'ampleur variable. Le plus important, sous la conduite d'Henri Duday (directeur de recherche au CNRS, Université de Bordeaux) a consisté à achever la fouille de l'important gisement d'os humains et d'armes, appelé " charnier ".

Le deuxième chantier, sous la direction de Véronique Reddé-Brouquier (chargée de recherche au CNRS, ENS) et de Gérard Fercoq du Leslay, a porté sur une zone qui est à la fois l'angle nord de l'enclos laténien et la jonction entre l'angle nord du quadriportique de l'époque flavienne et l'angle est du triportique de la cour du temple de la fin du II^e s.

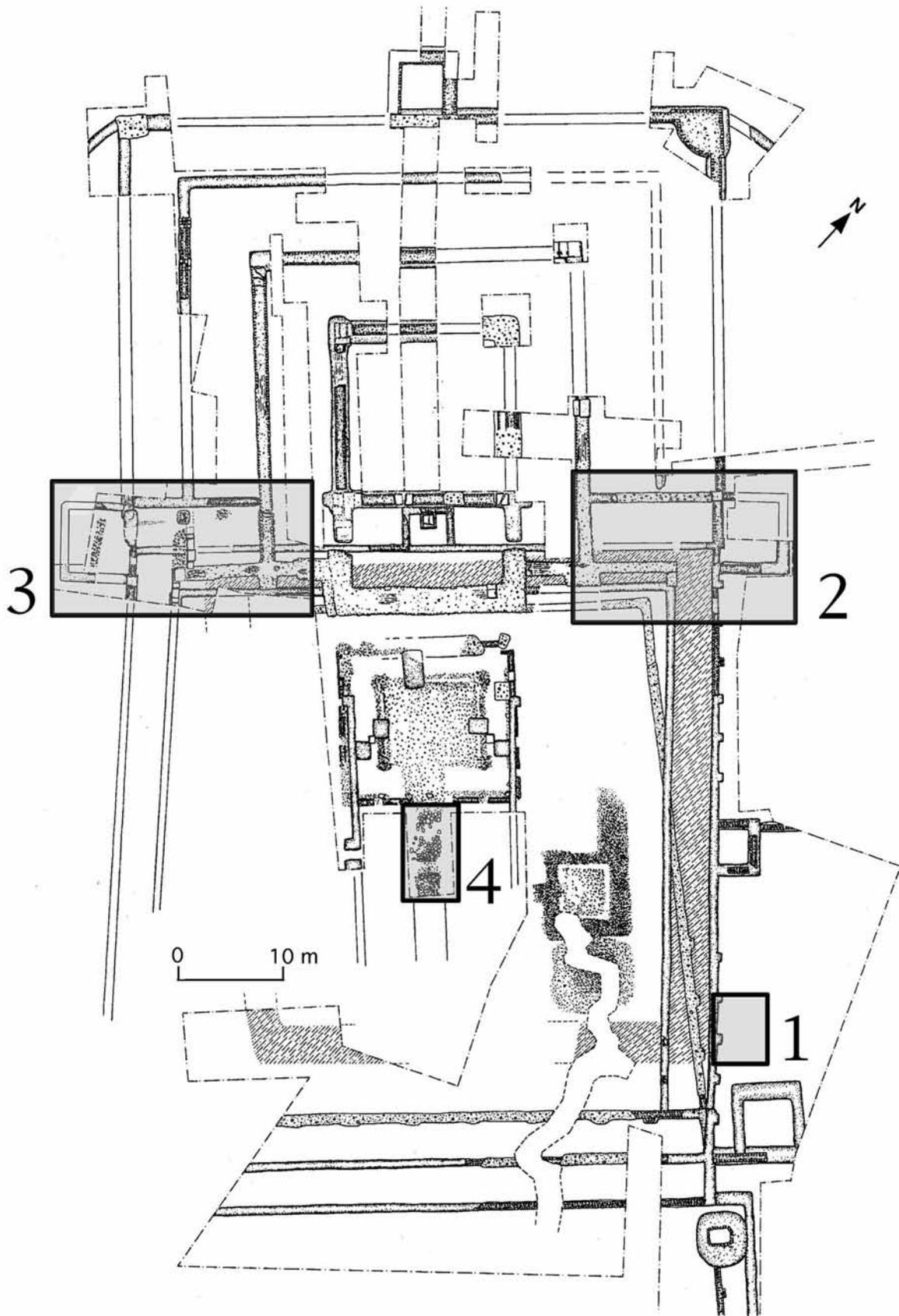
Un troisième chantier, dirigé par Jean-Louis Brunaux, est l'équivalent du précédent du côté occidental, à la différence que, là, le fossé laténien n'a pas été étudié.

Enfin un quatrième chantier, sous la direction de Christine Marchand et Claude Malagoli (bénévoles) avait pour objectif de commencer la fouille de l'espace central de l'enclos laténien, en étudiant prioritairement une section bien conservée de la voie sacrée menant au premier

temple des I^{er} et II^e s., voie remblayée notamment avec des enduits peints provenant de la *cella* de ce même temple.

Les résultats obtenus sur ces quatre zones sont fondamentaux pour la compréhension de ce site complexe et s'ajoutent à ceux acquis en 1998 qui n'avaient pas fait l'objet d'une présentation dans le *Bilan scientifique* 1998. Il n'est donc pas inutile de faire une synthèse des données nouvelles, sous une forme chronologique.

La découverte à l'intérieur et à la périphérie du " charnier " de la moitié d'un torque en or massif et de neuf monnaies d'or, s'ajoutant à trois autres précédemment découvertes, donne un éclairage nouveau à des faits qui depuis la reprise des fouilles en 1991 paraissaient paradoxaux, notamment en regard des vestiges culturels habituels pour cette époque. En effet, la sur-représentation des vestiges humains et de l'armement, l'absence totale de restes sacrificiels animaux nous avaient amené à formuler une interprétation du lieu en termes de trophée militaire plutôt qu'en termes de sanctuaire (*Gallia*, 1999).



Ribemont-sur-Ancre. "Le Champ Kreuzette". Répartition des quatre chantiers sur l'ensemble du site.

Cependant les modalités de la création de ce trophée nous demeuraient inconnues. L'avancement de la fouille et des études anthropologiques, ainsi que les découvertes numismatiques permettent aujourd'hui de préciser et de renforcer cette hypothèse. Le nombre minimum des individus (cent-vingt-deux pour le seul " charnier ", nombre qu'il faut au moins doubler si l'on prend en considération les autres gisements du site), leur état de conservation, le prélèvement systématique du crâne, mais la présence significative de quelques éléments crâniens sont autant de faits qui évoquent non seulement les dépouilles provenant d'un champ de bataille mais aussi la présence du champ de bataille lui-même dans une immédiate proximité (quelques kilomètres au maximum). On sait, en effet, que le transport d'une telle masse de cadavres auxquels s'ajoutaient les armes, les chariots et d'assez nombreux chevaux n'a pu se faire que sur une distance très courte. Par ailleurs la présence des dernières vertèbres cervicales et de quelques fragments de crânes révèlent la proximité du lieu de découpe des crânes, or tous les auteurs antiques s'accordent pour affirmer que cette opération se déroulait sur le lieu même de la bataille. L'armement évoque un horizon chronologique resserré, au milieu de La Tène C1, ce qui ne contredit pas l'hypothèse d'un seul conflit. Les monnaies confirment cette datation (elles n'ont pu être frappées que vers la fin de la première moitié du III^e s.) mais surtout leur attribution permet d'identifier les individus composant le " charnier " et qu'il faut très certainement assimiler aux vaincus dont les vainqueurs ont coupé la tête. Il s'agit d'un peuple périarmoricain qu'il faut situer en Basse Normandie. Les vainqueurs ont toutes les chances d'être des Belges dont les historiens depuis le XIX^e s. conjecturalement situent leur arrivée dans le nord de la France au milieu du III^e s., et plus précisément les Ambiens que César rencontrera deux siècles plus tard en ces lieux. Les découvertes de Ribemont témoignent donc d'une bataille oubliée et dont le nombre de morts indique qu'elle fut considérable.

On comprend dès lors beaucoup mieux les anomalies de la topographie du site : l'enclos laténien ne se trouve pas au sommet du versant de la rivière Ancre mais à mi-pente et tourné vers le nord-est. C'est la proximité du champ de bataille qui a imposé le choix de l'emplacement du trophée. Parce qu'il s'agissait de rendre à la divinité qui avait permis la victoire des dépouilles des ennemis, on lui a offert un terrain sacré qui prit naturellement la forme d'un enclos quadrangulaire, matérialisé par un fossé sur trois côtés, le quatrième, du côté occidental, étant déjà naturellement marqué soit par un talus, soit par un tertre.

La conservation des restes humains comme des panoplies d'armes et notamment des relations anatomiques ou fonctionnelles des éléments d'un même ensemble indique que les dépouilles furent déposées à l'intérieur de bâtiments qui les protégèrent pendant plus de deux siècles. En effet, partout où le sol ancien est conservé on constate que les vestiges de La Tène C1 sont directement recouverts d'un remblai datable du tout début de la période augustéenne. C'est ce qui a confirmé une autre découverte exceptionnelle faite en 1998. Il s'agit d'un dépôt de six cents objets métalliques parmi lesquels

des rames de La Tène C1 côtoient quelques armes de La Tène D1, de très nombreux outils et surtout des grands clous du type *murus gallicus* et des ferrures provenant de bâtiments dont les bois étaient de forte section. Plusieurs monnaies lamellaires en argent permettent de dater le dépôt des années 30-40 av. J.-C. Celui-ci, qui est le résultat d'un tri méthodique (toutes les pièces ou parties de bronze avaient été prélevées), correspond très certainement aux opérations de démontage du trophée monumental qui ont directement précédé l'érection d'un temple d'inspiration italique.

L'architecture des bâtiments formant le trophée proprement dit soulève encore de nombreuses questions. Comme on le présentait depuis plusieurs années, ces bâtiments n'ont pas été établis sur des poteaux ancrés dans le sol mais très vraisemblablement sur des sablières basses. Ces dernières sont difficilement identifiables : effet de paroi, traces négatives, limites entre une zone où la conservation des objets est excellente et sa périphérie où les objets ne montrent plus de connexion, sont fragmentés et fortement altérés par la corrosion atmosphérique. Cependant la cartographie de tous ces phénomènes, ainsi que les anomalies pédologiques et palynologiques permet de repérer plusieurs de ces bâtiments et notamment celui qui correspond au gisement du charnier, un rectangle au sol d'environ 8 m par 5 m.

Les modalités du dépôt et de la conservation des dépouilles sont loin d'être résolues. L'absence d'un grand nombre d'os (pour le " charnier " il en manque à peu près autant qu'il en a été trouvé) montre que les cadavres ont subi un certain nombre de manipulations qu'il est aussi difficile de compter que de situer dans le temps. Mais nous savons désormais que le démontage du trophée au début de la première moitié du I^{er} s. s'est accompagné du ramassage d'un certain nombre d'armes et du tri systématique des objets métalliques. Le bronze (notamment de nombreux bracelets qui ont laissé des traces d'oxyde sur les os de l'avant-bras) a été récupéré. L'or dont nous savons qu'il était relativement abondant (puisque'il y avait parmi les dépouilles au moins sept bourses différentes et certainement des bijoux tel que le torque massif qui a été découvert en 1999) le fut également et nous ne devons la découverte de ces quelques objets qu'à des remblais involontaires qui avaient dissimulé leur présence aux yeux des récupérateurs.

L'achèvement en 1998 de la fouille du premier temple romain a montré la parfaite synchronie entre les travaux de démontage du trophée monumental et ceux de la construction du premier authentique sanctuaire au cours des années 30 av. J.-C. L'identité de ceux qui ont mené ces deux types de travaux se laisse également mieux appréhender. Les monnaies gauloises, les pièces de harnachement mixtes, les armes de type *Alésia* sont vraisemblablement attribuables à des auxiliaires de l'armée romaine, selon toute vraisemblance indigènes et rentrant peut-être chez eux à l'issue de leur engagement militaire. La construction du temple, dans sa première phase, confirme en tout cas parfaitement l'ambiance militaire qui a présidé. Les matériaux employés, jamais

utilisés auparavant par les populations gauloises de la région, blocs de grès, rognons de silex et craie damée, sont, en effet largement mis en œuvre sur le camp contemporain que sur les camps du *limes*. En effet, le soubassement du temple était composé d'un massif de craie damée de près de trente centimètres d'épaisseur dans lequel étaient noyées, bloquées par des rognons de silex, huit sablières parallèles. Celles-ci devaient supporter des petits plots supportant un plancher surélevé, comme on en voit dans les horrea des camps militaires. Autour de cette pièce centrale, une probable galerie était matérialisée par un alignement de gros blocs de grès qui devaient supporter des sablières de bois elles-mêmes portant des pans de bois.

La fouille a montré qu'il n'existait pas à cet emplacement de bâtiment antérieur. En revanche on a pu constater que cette construction s'était accompagnée d'un nivellement conséquent de l'ancien enclos gaulois dont les limites avaient été conservées pour en faire celles du péribole du temple. Toute la moitié occidentale de l'enclos a été décaissée en biseau sur une épaisseur maximale qui en certains endroits atteignaient un mètre. Le produit de ce terrassement a été étalé sur la moitié orientale, afin de constituer une plate-forme parfaitement horizontale mais encore instable. La clôture de l'espace sacré, installée sur l'emplacement même du fossé gaulois, était en bois et fut reconstruite à deux reprises. Au sud de cet enclos, une autre enceinte n'est connue que sur une faible emprise dans laquelle a été reconnue la présence d'un bâtiment précoce construit également sur sablière. Dans la cour sacrée proprement dite de la partie orientale qui avait été fouillée dans les années 1985-1987, nous avons reconnu les traces d'un petit bâtiment, contemporain de la première phase du temple. Il s'agit probablement d'un petit temple adventice dont on ignore pour l'instant si son équivalent existe dans la moitié occidentale. La précocité de ces constructions (le premier temple de Ribemont pourrait être l'une des plus anciennes constructions cultuelles gallo-romaines de la moitié nord de la France) et leur importance architecturale suggèrent la nature publique du culte dès son origine, dans les premières années de la romanisation. C'est ce que signifient également la monumentalisation et la décoration dont elles bénéficient dès le début de notre ère.

Nous ne reviendrons pas ici sur les états postérieurs de ce temple qui ont fait l'objet d'une présentation dans le *Bilan scientifique* 1997. Nous n'évoquerons que les données nouvelles de 1999 qui concernent essentiellement la voie dallée qui menait au temple. N'ont été fouillés que les deux derniers états. Le plus récent est matérialisé par une recharge de mortier qui supportait peut-être un nouveau dallage qui a totalement disparu. Cet état correspond à la destruction du premier temple et à la construction sur un nouvel emplacement du grand temple à podium. Dans le remblai de la voie ont été découverts de nombreux fragments d'enduits peints, en assez mauvais état, qui appartiennent aux grandes fresques qui devaient décorer les murs intérieurs de la cella du premier temple. Certains morceaux recollent avec des éléments découverts à l'emplacement de la

cella et à d'autres découverts dans la fosse F17 (recoupant le " charnier ") et qui a servi à constituer le remblai du puits Pt 34. L'état précédent est marqué par le dallage proprement dit, c'est-à-dire la voie dans sa dernière utilisation. Il s'agit d'un pavage de blocs de calcaire de 15 à 30 cm de largeur. La voie fait environ 2 m de largeur et on ne connaît pas sa longueur conservée. A 5 m de la façade du temple, un vide dans le pavage, de forme rectangulaire de 2 m par 1 m et bien dessiné par les effets de paroi signalés par l'alignement des blocs de pavage, désigne très certainement l'emplacement d'un autel qui fut arraché au moment de la destruction du temple.

Les campagnes précédentes nous avaient permis de mettre en évidence le détail de l'évolution architecturale du sanctuaire gallo-romain, depuis son origine vers 30 av. J.-C. jusqu'à sa destruction au IV^e s. ; cependant plusieurs questions importantes restaient encore en suspens, tout particulièrement celles qui touchent aux transformations architecturales du portique flavien liées à l'aménagement du temple sur podium ainsi qu'aux problèmes de circulation et d'accès au lieu de culte aux II^e et III^e s. L'ouverture de deux chantiers parallèles au niveau du raccord de la cour sacrée et de la terrasse édifée au II^e s., qui complètent et achèvent la fouille de la façade du grand temple, permettent d'éclairer ces points et ouvrent des perspectives sur un aménagement architectural original.

A l'époque flavienne l'installation de ce quadriportique en remplacement des murs du péribole de la cour sacrée et de l'esplanade qui la précède marquait une étape importante dans le processus de monumentalisation. La pérennité des limites de l'enclos naturel étonne, alors même qu'elle constitue un facteur d'instabilité pour les structures édifées sur le tracé du fossé celtique, comme en témoigne par endroits la fragilité des fondations ébranlées dès l'Antiquité par des tassements du sous-sol. Ce phénomène s'explique par une volonté de conserver l'espace interne sous une forme proche de son état d'origine. C'est ce même souci de préserver cet espace qui a conditionné le choix d'un nouvel emplacement, à l'arrière de l'enclos d'origine, pour l'édification d'un temple monumental, dans le courant des années 170. La construction de ce temple s'est accompagnée d'une restructuration complète de l'espace sacré avec l'adjonction d'une terrasse offrant au monument une véritable cour ornée d'un portique. Ce nouvel aménagement a nécessité de très importants travaux de terrassement car l'emplacement choisi pour cette extension présentait une forte pente (le dénivelé maximum observé entre le sol de la nouvelle cour et le sol naturel atteint 7 m), ce qui a nécessité la construction de fondations maçonnées formant des caissons, constructions particulièrement puissantes du côté oriental où la déclivité est la plus forte et où la pression exercée par les remblais était la plus considérable.

Les campagnes 1996 à 1998 consacrées à l'étude architecturale de cet ensemble ont mis en évidence un temple de type classique construit sur un podium élargi, là où en 1968 les premiers fouilleurs du site avaient cru pouvoir identifier un *fanum*. Le plan de cette structure se

compose d'une *cella* carrée et d'un *pronaos*, ses dimensions hors tout sont de 26,35 m par 17,25 m, ce qui en fait un proche parent du temple qui orne le *forum* d'Auguste et de la Maison carrée de Nîmes ; nous n'aborderons pas ici l'analyse architecturale de cet édifice qui a déjà fait l'objet d'une description détaillée (*Gallia* 1999). En 1997, nous avons également mis en évidence un escalier situé à l'avant du *pronaos*, dont le rôle était d'assurer la communication entre le temple classique et l'aire autel aménagée sur l'emplacement de l'ancien temple, au centre de la cour sacrée (*Bilan scientifique* 1997) ; une communication directe du temple et de l'entrée du sanctuaire, dans l'axe de l'ancienne voie d'accès, passant par l'aire autel semblait probable, bien qu'aucun vestige appartenant à cette phase n'en ait été observé.

La campagne 1999 qui avait pour objectif d'étudier la jonction du triportique du temple classique avec le système de portique délimitant l'ancien enclos nous permet d'envisager une solution différente. Pour cette phase, seuls trois des côtés du portique flavien ont été conservés, le côté nord ouest ayant été entièrement démonté afin d'ouvrir l'enclos sacré en direction du grand temple. A l'évidence, les constructeurs n'ont pas eu pour objectif de prolonger les branches des portiques existants : le péribole du nouveau temple, plus large de 1 m ne s'aligne pas parfaitement avec l'ancien et le nouveau portique est également sensiblement plus large que l'ancien ; sa largeur est de 4,80 m alors que celle de l'état antérieur n'était que de 3,50 m. Cette différence se répercute sur l'élévation, il est clair que le nouveau portique était plus haut que le précédent. Ce déséquilibre montre que l'on a cherché à accentuer la monumentalité du nouvel ensemble architectural plutôt que d'assurer une solution de continuité au niveau de la circulation. Le triportique qui forme un écrin autour du grand temple est agrémenté de trois exèdres qui reproduisent le modèle du grand portique flavien, à cette différence près que leurs dimensions sont beaucoup plus importantes. L'exèdre nord du triportique (Ex 12) est large de 6,40 m pour une profondeur de 6 m et les deux exèdres latéraux (Ex 18 et 19) qui viennent en prolongement de la façade du temple mesurent 7,80 m pour une profondeur de 6,50 m. Ces deux exèdres sont situés dans l'alignement d'un couloir large de 5,50 m, délimité au sud par le mur de soutènement de la terrasse et du podium et au nord par un mur de refend construit dans l'axe de la *cella*. Une volée de marches a été observée du côté occidental, qui contre toute attente s'est révélée parfaitement conservée. Du côté oriental, les labours ont fortement entamé les niveaux archéologiques, mais l'absence de niveau de préparation de sol dans l'axe du couloir, alors qu'il apparaît au niveau de la terrasse, est l'indice qui révèle ici aussi la présence d'un escalier. Ces deux couloirs latéraux situés en façade du temple ont à l'évidence pour fonction d'assurer directement la communication entre les portiques et le *pronaos*. La hauteur des marches située dans une fourchette de 15 à 18 cm et la distance entre l'entrée de l'escalier et le podium permet d'estimer la hauteur de ce dernier à environ 3 m. A ce niveau de réflexion, la détermination des niveaux de sol à l'intérieur des portiques est une nécessité tant pour la compréhension du fonctionnement du système de circu-

lation que pour la reconstitution architecturale de l'ensemble ; c'est l'un des objectifs majeurs de la prochaine campagne.

Les niveaux de sol de l'exèdre occidental sont particulièrement bien conservés et apportent un éclairage sur la fonction du bâtiment : la totalité de l'espace intérieur est recouverte d'une épaisse couche composée par l'alternance de niveaux cendres et de niveaux argileux rubéfiés, qui témoignent du fonctionnement sur une longue période d'un vaste foyer culinaire. La présence anormale d'une grande quantité d'os d'animaux dans le remblai qui recouvre le foyer ainsi que dans les tranchées de récupération des murs évoque la consommation de viandes ; ce bâtiment a très vraisemblablement servi de cuisine au temple, ce que sa position à proximité des deux portiques rend d'autant plus probable.

La fouille de ces deux secteurs n'est pas encore achevée et il reste à étudier le détail de la chronologie de la construction des exèdres dont nous ne pouvons pas encore assurer s'ils font bien partie de la première phase de construction du grand temple, ou d'un réaménagement tardif. Néanmoins la mise en évidence d'un axe de circulation reliant directement le temple au réseau de portiques est une originalité qui remet en cause l'existence d'une liaison directe entre l'entrée du sanctuaire et le temple, l'accès à l'aire-autel pouvant se faire directement à partir du *pronaos*. Ceci nous interpelle sur la nature de l'aménagement intérieur de la cour du temple, espace dont l'importance au sein du lieu de culte ne cesse de s'affirmer campagne après campagne, mais dont l'essence nous échappe encore.

J.-L. BRUNAU (CNRS)
G. FERCOQ du LESLAY (COLL.)

Depuis 1996, des prospections subaquatiques sont effectuées dans le cours de l'Ancre, sur les communes de Ribemont-sur-Ancre et de Méricourt-l'Abbé. Elles ont pour but la recherche des sites de franchissements antiques ; ceci afin de compléter les fouilles du sanctuaire gallo-romain. Toutefois, ces opérations n'ont livré que des éléments médiévaux et modernes.

L'ensemble de blocs de craie découvert en 1996 à l'aval du moulin a été partiellement dégagé. Les éléments sculptés remarquables ont été remontés, nettoyés et déposés au Centre archéologique départemental. Ils ont été identifiés par les chercheurs du centre comme étant des morceaux de bases de colonnes de style toscan. Dans cette zone, le lit de l'Ancre a subi des enlèvements importants de matériaux lors d'un dragage récent. Les blocs observés à l'aval du moulin constituent donc un dépôt postérieur au nouveau comblement du lit.

Le massif de maçonnerie, découvert en 1998, est formé de deux ou trois assises de blocs de craie liés au mortier hydraulique rose. Il est recoupé par la fondation du mur de briques soutenant la berge droite. Un pieu refendu est prisonnier dans le morceau de maçonnerie disposé en retour, parallèlement au sens du courant. Cet ensemble pourrait être identifié comme les vestiges d'un système de vannes régulant les entrées d'eau vers la roue d'un moulin du début du XVIII^e s. construit sur un semis de pieux.

Un ensemble de dix pieux cylindriques, largement érodés et disposés en L, est localisé le long de la rive droite, au niveau de la bifurcation du cours de l'Ancre et du bras de décharge. Il peut être interprété comme les restes d'un aménagement destiné à renforcer la berge dans une zone de courant ou d'érosion.

Le dernier ensemble est constitué de blocs de grès taillés en forme de parallélépipède et de nombreux tessons. Cet amas avait été localisé en 1997 à l'aval du lieu-dit " Le Fort " au bout de l'actuelle rue connue comme la " rue de l'ancien Moulin ". Le décapage a montré une absence de stratigraphie et d'agencement particulier. Les divers éléments sont éparpillés sur une couche de limon argileux bruns et recouverts par des sables. En aucun cas, ils n'appartiennent à la couche constitutive du lit de l'Ancre.

Les différents vestiges découverts s'apparentent à la meunerie médiévale et plus vraisemblablement moderne. La recherche initiale du ou des traces de franchissements antiques n'a donc pas abouti. Étant donnée l'importance des vestiges gallo-romains présents sur la commune de Ribemont-sur-Ancre, un franchissement de la rivière devait exister. Diverses raisons peuvent expliquer cet échec : destruction ancienne de ce franchissement, déplacement du cours de la rivière, sédimentation trop importante pour des prospections à vue.

Christophe CLOQUIER (AUTR.)

Dans le cadre de la convention " Sablières de la Somme ", les parcelles concernées par l'ouverture d'une carrière à Rue ont révélé une occupation dense multipériode. Ces parcelles se situent sur un cordon littoral ancien, aujourd'hui à 5 km du rivage ; la plaine maritime picarde abrite une série de cordons identiques qui culminent à 12 ou 13 m d'altitude et dominant donc de quelques mètres les Bas-Champs. Au cours des périodes protohistoriques et historiques, ces éminences ont constitué des points de refuge à l'abri des variations du niveau marin.

La période d'occupation la plus ancienne du site est matérialisée par deux enclos circulaires découverts à l'est et au sud du décapage. Certains éléments suggèrent une datation Bronze ancien-Bronze moyen. Le

caractère funéraire du plus grand est confirmé par une sépulture à incinération placée en son centre. Le second, de taille plus réduite, est situé au nord-est du précédent. Aucun élément à caractère funéraire n'a été découvert.

Ils se trouvent à environ 9,50 m NGF d'altitude, dans la partie inférieure du versant oriental du cordon. De ce fait, ils dominent le marais sous-jacent de plusieurs mètres et sont donc implantés sur une partie non submersible. Ils diffèrent par de nombreux points, leurs dimensions en particulier mais aussi par la présence, au centre du plus grand, d'une sépulture à incinération. Si l'interprétation de ce dernier ne fait pas de doute quant à son origine funéraire, la fonction du second est moins claire.

Après un long abandon, la zone est à nouveau occupée

à la fin du second âge du fer : il s'agit d'une installation dense, à caractère domestique, et ayant subi plusieurs phases de réaménagements et d'agrandissements successifs. Les modifications tendent toutes vers l'extension progressive de l'enclos primitif pendant que se développent d'autres traces d'occupation moins denses en périphérie du site (parcellaires agricoles, ...). D'autres enclos sont fondés et le parcellaire est progressivement étendu vers le nord et l'est.

Au cours de La Tène D, dans le début du II^e s. av. notre ère, un enclos rectangulaire de forme irrégulière proche du rectangle s'installe sur la moitié supérieure du versant est du cordon. Dans un second temps, l'enclos est agrandi vers le nord et le sud, l'une des entrées est aménagée alors que l'autre, diamétralement opposée, semble plus ou moins condamnée. Le dernier état voit une nouvelle extension et surtout l'inversion des entrées ; une entrée monumentale avec porche est aménagée sur le côté sud-est de l'enclos selon un schéma dit "en touches de palmer". La ferme semble être alors au maximum de son extension (170 m x 170 m soit près de 3 ha). A une période indéterminée, mais probablement lors du troisième état, un second enclos quadrangulaire, plus régulier, est implanté sur le côté-est du premier, dans une zone plus basse, à la limite entre le cordon de galets et le marais voisin. Cette zone facilement inondable a pu accueillir d'autres activités que l'habitat : elle renferme en particulier une parcelle délimitée par un petit fossé dans laquelle se trouvait une sépulture à incinération. L'occupation a perduré pendant quelques décennies, un siècle ou à peine plus.

L'aire d'occupation est restée la même au cours des trois états reconnus, l'enclos originel a gardé ses fonctions,

abritant toutes les structures associées d'habitat et d'activités. Cette aire est fortement structurée, d'une part par un petit fossé qui la divise inégalement en deux cours, d'autre part par la concentration relative de structures et de bâtiments le long des fossés d'enceinte. A l'exception d'une construction, ce schéma est strictement respecté, libérant un vaste espace central totalement vide. Il semble important, pour la compréhension du site, d'étudier séparément les deux unités adossées, respectant ainsi les divisions de l'espace enclos : d'une part, une petite cour au sud-ouest de l'enclos (surface : 4000 m²) qui renferme deux gros bâtiments reposant sur des poteaux de forte section, deux petits édifices interprétés comme des greniers et un puits ; d'autre part, une grande cour de 1,4 ha qui occupe le reste de l'enclos et sert d'avant-cour dans la mesure où les accès à l'enclos y aboutissent. Elle contient huit bâtiments, de nombreuses fosses sans fonction déterminée, un silo, un four à sel et d'autres traces de rejets, en particulier liées aux activités métallurgiques, du fer et du bronze.

L'enclos central présente donc une nette séparation entre un espace plus confiné avec de gros bâtiments et un espace peu dense mais avec une grande diversité de vestiges.

Par la suite, une nouvelle organisation voit le jour, ignorant les creusements antérieurs ; un vaste enclos d'au moins 190 m de côté se surimpose à tous les anciens fossés et ne reprend ni leur tracé ni leur direction. Cet aménagement semble se poursuivre vers le nord et devrait donc être abordé dans la prochaine phase d'extension de la carrière.

Richard ROUGIER (AFAN)

PALÉOLITHIQUE

MÉSOLITHIQUE

SALEUX

Les Baquets

Le gisement de Saleux, découvert en 1992 sur le tracé de l'autoroute A16, fait l'objet depuis 1993 de fouilles programmées pluriannuelles. Ces recherches illustrent l'exemple de l'étude d'un gisement du Paléolithique supérieur et du Mésolithique recoupé par un tracé linéaire autoroutier. La mise en place d'un programme de fouilles pluriannuelles en marge de l'emprise autoroutière a permis de compléter l'information obtenue dans le cadre de l'archéologie préventive.

Environ 1300 mètres carrés ont été fouillés à ce jour et une dizaine de locus du Paléolithique final et du Mésolithique ont été étudiés sur le gisement de Saleux. En 1998, les restes d'un crâne humain d'*Homo sapiens sapiens* ont été découverts en marge d'un riche locus du Paléolithique final attribuable à la tradition des groupes à Federmesser. Cette découverte anthropologique représente les premiers restes humains mis au jour dans le

Tardiglaciaire du nord de la France. Le contexte stratigraphique permet de rapporter ces vestiges à l'oscillation d'Allerød.

Lors de la campagne de fouilles 1999, 66 mètres carrés ont été fouillés dans le locus 234 et 2721 artefacts et témoins osseux ont été révélés. Le nombre d'outils recueillis est relativement important. Les témoins osseux sont présents mais généralement fortement corrodés. La conservation différentielle a privilégié la préservation des os compacts et surtout des dents de grands mammifères. Deux espèces ont été identifiées à partir d'observations effectuées sur la fouille. Il s'agit de l'aurochs (*Bos primigenius*) et du cerf (*Cervus elaphus*). De nouvelles datations radiocarbone sont en cours à partir de ces vestiges pour dater cette occupation actuellement en cours de fouille.

Les premières observations sur la répartition des ves-

tiges montrent une organisation non aléatoire avec présence de postes de débitage et de zones d'activités à caractère domestique. L'existence d'une structure vraisemblablement localisée en marge de la zone fouillée en 1999 sera étudiée lors de la prochaine campagne.

L'occupation de la section 234 a été attribuée à la tradition des groupes à Federmesser. Le débitage est réalisé à la pierre tendre (grès) à partir de nucléus prismatiques à un ou deux plans de frappe opposés. Il vise à l'obtention de lames courtes, un peu épaisses, de profil rectiligne ou peu arqué. La mise en forme des blocs est présente mais généralement peu élaborée ; elle est parfois réduite à l'utilisation de convexités naturelles longitudinales comme guide d'entame du débitage laminaire. L'outillage se compose de grattoirs courts sur éclat ou sur lame, de nombreux burins généralement sur troncature, de couteaux à dos retouché et surtout de pointes à dos courbe ou rectiligne (Federmesser) et de lamelles à dos.

Depuis 1993, une vingtaine de datations 14C ont été réalisées au Laboratoire de datations de l'Université de Lyon sur les différents locus du gisement de Saleux. Pour les groupes de la tradition à Federmesser du Paléolithique final, on distingue deux grands moments dans l'occupation du site au début et à la fin de l'oscillation d'Allerød, entre 11800 BP et 10800 BP. Le Mésolithique présente trois périodes d'occupation à la fin du Préboréal et au cours du Boréal, respectivement vers 9200 BP, 8600 BP et 8200 BP.

La poursuite des fouilles programmées repose sur l'étude des relations entre les différentes unités d'habitation (synchronisme ou diachronisme des occupations). Les fouilles de l'été 2000 devraient permettre de poursuivre l'exploitation du locus 234 qui offre une bonne structuration des vestiges et qui présente l'intérêt d'avoir livré un crâne d'*Homo sapiens sapiens*.

Jean-Pierre FAGNART (COLL.)
Paule COUDRET (AUTR.)

PALÉOLITHIQUE

SALOUEL

Halle des sports

MÉSOLITHIQUE
PROTOHISTOIRE

Le projet d'implantation d'une halle de sport, initié par la commune dans un secteur supposé fortement sensible sur le plan archéologique, a motivé la réalisation d'un diagnostic. Le terrain concerné se situe au pied d'un versant limoneux en pente douce, au contact avec la vallée alluviale de la Selle. Les sondages ont montré dans la partie haute de la parcelle correspond une nappe ancienne correspondant à la " très basse terrasse d'Etouvie ". Dans un contexte similaire des gisements appartenant à la Préhistoire récente ont pu être observés, notamment à Saleux (J.-P. Fagnart, 1995) ou Bacouel-sur-Selle (Ducrocq, 1989). La présence de ces gisements, situés chronologiquement entre la période du Tardiglaciaire et la fin de l'Atlantique, s'explique par un certain nombre de facteurs dont l'excellente conservation des niveaux dans les limons organiques de bas de versants et de berges de chenaux. Pour ces raisons très particulières, le contexte physique dans ce secteur resserré de la vallée est considéré comme très favorable à la présence et à la préservation de vestiges archéologiques. Tous les sondages réalisés ont livré au moins un niveau archéologique. Trois périodes d'occupation distinctes du site sont concernées selon des critères d'enfouissement et de répartition spatiale particuliers.

Un niveau archéologique attribuable au Mésolithique a été observé dans la partie basse de la parcelle. Le mobilier est scellé dans la partie supérieure d'un limon brun vert plastique sous 170 cm de sédiments. Ce limon est corrélable avec des unités lithostratigraphiques observées sur d'autres secteurs de la vallée de la Selle (J.-P. Fagnart, communication orale). Cette formation de versant attribuée au Boréal (8800 - 6900 BP) (P. Antoine,

1996) permet de restituer le niveau archéologique dans le complexe culturel du Mésolithique moyen bien qu'aucune pièce caractéristique ne puisse confirmer l'hypothèse. Sporadiquement, les traces d'un petit paléosol ont pu être observées quelques centimètres sous le niveau. Ce sol pourrait correspondre à l'interstade d'Allerød (J.-P. Fagnart, communication orale). Une tourbe de 10 cm d'épaisseur surmonte le limon brun vert et pourrait correspondre à l'extension de la tourbière (P. Antoine, 1996). La faune (une phalange de suidé, un fragment de vertèbre de petit mammifère) est présente dans ce niveau, ainsi que la malacofaune avec de nombreuses coquilles terrestres et aquatiques.

L'industrie lithique se singularise par un état de fraîcheur remarquable. Seuls semblent présents à cet endroit les produits issus du débitage (tablettes, lamelles brutes, éclats à plages corticales).

Le contexte stratigraphique de ce gisement, particulièrement favorable à une étude paléoenvironnementale, lui confère un intérêt particulier.

Le Néolithique sensu lato est représenté exclusivement par un mobilier lithique sporadique piégé au sommet des tufs par les nombreuses poches de bioturbation. La dilatation progressive de la stratigraphie vers l'est, permet d'envisager la préservation des niveaux d'occupations.

La période protohistorique est représentée par un fossé formant un angle et pouvant correspondre à un enclos. Le mobilier céramique recueilli permet d'attribuer cette structure à la fin du Premier âge du Fer ou à La Tène ancienne (D. Bayard, communication orale).

Gilles LEROY (AFAN)

Un projet de lotissement concernant une parcelle de 1,5 ha située à proximité de l'ancienne sablière " Rambour " a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique.

Le terrain est situé sur une légère éminence dominant le plateau crayeux et occupant le versant sud-ouest d'une butte tertiaire composée de sables résiduels d'âge thalassien. Ces sables sont scellés par des formations limoneuses dont la partie supérieure peut être rattachée à une séquence du début glaciaire Weichsélien. Les observations anciennement réalisées sur la carrière Rambour (Agache, 1956) avaient permis d'appréhender un niveau archéologique dans un contexte stratigraphique sensiblement plus compact.

Trois niveaux archéologiques appartenant au Paléolithique moyen ont pu être identifiés au cours de ce diagnostic. Ces niveaux, bien que corrélables avec ceux de la carrière Rambour, se situent dans un contexte stratigraphique plus favorable.

Le premier niveau se place au sommet d'une unité de limons sableux bruns orangés surmontée d'une unité de limons clairs finement lités (loess). Cet horizon est affecté par des phénomènes de cryoturbations (horizon à langues) indiquant un hiatus stratigraphique. L'état physique du mobilier lithique correspond à la description faite par R. Agache pour la carrière Rambour (bon état de fraîcheur, patines non homogènes plutôt claires, avec des encroûtements calcaires et des marques de gélivation).

Le débitage Levallois est représenté par des nucleus et des éclats. Le laminaire est représenté par un nucleus de type prismatique. Quelques blocs de grès testés ont également été recueillis. Rien ne permet de préciser si ce niveau provient ou non d'un remaniement des formations sous-jacentes.

Les niveaux archéologiques 2 et 3 sont scellés dans un limon brun humifère correspondant à un sol de type steppique particulièrement bien développé par rapport à la stratigraphie de la sablière Rambour et passant latéralement à un niveau plus clair, décarbonaté, et contenant le niveau 3. Cet ensemble pédo-sédimentaire, partiellement tronqué, pourrait être attribué au début de la dernière période glaciaire. Ce type de bilan est exceptionnel en contexte de butte tertiaire et confère à ce site un intérêt particulier.

L'aspect physique du matériel lithique des niveaux 2 et 3 est généralement frais, sans patine et sans lustre. Seuls des produits de débitage ont été recueillis, certains éléments indiquant la présence d'une chaîne opératoire laminaire. Ces niveaux ayant juste été testés sur une très faible portion de terrain (1m²), aucun élément de faune n'a été observé. Néanmoins, la nature fortement organique de cette unité de terrain peut laisser supposer une bonne conservation des matières osseuses et végétales.

Gilles LEROY (AFAN)

PICARDIE

Programmes collectifs de recherches

BILAN SCIENTIFIQUE

1 9 9 9

Thème	Responsable (organisme)	Nature de l'opération	Epoque	Rapport reçu
PCR "Campagnes antiques de la Gaule"	J.-L. COLLART (SRA)	PCR	GAL	●
PCR "Les amphores en Gaule, production et circulation"	F. LAUBENHEIMER (CNRS)	PCR	GAL	●
PCR "Fonction des outillages lithiques dans le Bassin parisien au Néolithique"	F. GILIGNY (AUTR)	PCR	NEO	●

PCR

"CAMPAGNES ANTIQUES DU NORD DE LA FRANCE"

Les réunions de travail consistent en des exposés assez détaillés sur le résultat de fouilles et études en cours. Elles réunissent 20 à 25 archéologues et historiens d'origines diverses : bien sûr, il y a majoritairement des responsables d'opération AFAN, des membres des services régionaux de l'archéologie mais aussi des archéologues de collectivités, des chercheurs du CNRS, des étudiants et un universitaire.

La première réunion s'est tenue le 22 septembre 1999 à la Maison de la Recherche de l'Université Ch. de Gaulle-Lille 3 à Villeneuve-d'Ascq. Cette journée a permis de découvrir les résultats du grand programme de fouilles préventives réalisé à Onnaing (59) près de Valenciennes, sur 250 ha. Pour la période antique : 7 sites ont été reconnus, tout ou en partie, ainsi qu'une voie antique, des fossés parcellaires et des zones funéraires. Comme dans le reste de la région, une certaine continuité est observée entre La Tène et l'époque romaine (4 sites, avec superposition, 1 avec un léger déplacement). Le I^{er} siècle de notre ère est marqué "classiquement" par quelques changements : création d'un nouveau site, réorganisation de deux autres. Si le II^e siècle est une période de stabilité, tous les habitats sont désertés à la fin de ce siècle ou au début du suivant : c'est là

une des questions majeures que pose cette intervention. Les sites semblent de niveau modeste. C'est l'impression qui découle des surfaces d'occupation encloses par le fossé périphérique : 7000m² à 1,5 ha et de la faible densité des vestiges. Par ailleurs, les indices d'architecture en dur sont absents. Évidemment, l'érosion importante qui a fait disparaître l'essentiel des vestiges, contribue sans doute à cette image.

Nathalie Soupert a ensuite présenté un petit établissement rural étudié sur le tracé de l'A29 à Étreillers (02) près de Saint-Quentin. L'emprise limitée du tracé linéaire ne permet pas de connaître avec certitude les dimensions du site, dont les vestiges sont délimités par un fossé périphérique. La présence d'un porche "monumental" matérialisé par deux poteaux en retrait qui pourrait occuper une position axiale permet l'hypothèse d'un enclos carré de 40 m au côté (1600m²). Des structures liées à la sidérurgie ont été mises en évidence : fours, fours quadrangulaires, fosses à charbons de bois (trois unités sont perçues). L'occupation se place au I^{er} siècle ap. J.-C.

Karl Bouche a exposé le résultat des recherches conduites sur le site de Pitgam (59). Sur 15 ha, des systèmes complexes de fossés, objets de nombreux rema-

niements, sont liés à l'exploitation du sel sur le littoral du Westoek et sans doute à l'élevage. Des bâtiments sur poteaux, des sépultures sont associés à cette occupation. Karine Michel a présenté la céramique de tradition indigène, tant modelée que montée ou finie au tour lent qui domine largement le corpus céramique gallo-romain issu des fouilles.

Puis, Jean-François Geoffroy a développé le résultat de ses investigations sur la ZA du Bord des Eaux à Hénin-Beaumont (62). Les recherches conduites sur 5 ans ont permis d'évaluer une emprise de 110 ha et de fouiller 5 sites antiques (3 zones d'occupation et 2 sites funéraires). Les trois secteurs d'occupation seraient, en première analyse, d'époques différentes (première moitié du I^{er} siècle, II^e- III^e siècle, III^e- IV^e siècle) ce qui soulève la question d'un éventuel déplacement de l'habitat. Ces trois sites présentent une érosion importante qui se traduit par des plans lacunaires. Observons que les vestiges de construction " en dur ", fondations de craie damée et cave parementée de moellons, ne se rencontrent que sur le site le plus récent.

Raphaël Clotuche a eu lui aussi l'occasion d'intervenir à Hénin-Beaumont (62) sur des aménagements routiers, qui ont révélé 2 points d'occupation et 1 petite zone funéraire. L'emprise du projet limite les observations mais il a été possible de suivre les aménagements successifs d'un espace d'occupation délimité par des fossés depuis La Tène finale jusqu'à la fin du III^e siècle.

Enfin, Virginie Vergne (Univ. Lille I) a exposé l'intérêt et les limites des données polliniques et esquissé un bilan des données sur le Nord de la France.

La seconde réunion s'est tenue le 22 novembre 1999 au Service régional de l'archéologie à Amiens. La journée a commencé par une présentation du résultat des fouilles d'Estrées-Deniécourt (80), par Didier Bayard et Gilles Prilaux. Cet ensemble complexe laténien et gallo-romain a été fouillé presque entièrement, en deux campagnes, en 1989-1990 à l'occasion de la construction du TGV Nord, et en 1998-1999 dans le cadre de l'aménagement d'une ZAC. Le cœur du site a été décapé sur 4,5 ha et la périphérie examinée par tranchées et petits décapages sur 37 autres hectares. L'érosion poussée et les nombreux impacts d'obus de la première guerre mondiale n'ont pas facilité la fouille. Mais les difficultés proviennent surtout de la complexité du réseau fossoyé, abondamment remanié, en particulier durant la période protohistorique et comblé par un limon clair, peu distinct du matériau encaissant. L'analyse, dans ces conditions difficiles, a permis de déterminer les grandes étapes de l'évolution du site, dont l'occupation débute à La Tène moyenne (LTC2). Il s'agit initialement d'enclos polygonaux juxtaposés, avec des espaces funéraires. À La Tène finale (LTD2), l'ensemble est radicalement réorganisé sous la forme d'enclos emboîtés : un enclos central presque rectangulaire s'inscrit dans un enclos plutôt trapézoïdal décentré, avec un système d'entrée en " touche de palmer ". Le tout répond à un tracé régulier, marqué au sceau de la symétrie. Cet aménagement subit quelques modifications limitées mais constitue le cadre de la ferme gallo-romaine des I^{er} et II^e siècles. Compte tenu de l'arasement, il est difficile d'avoir une idée précise de cet établissement du II^e au IV^e siècle. Toutefois, alors que la

ferme laténienne par son étendue relativement importante et la qualité des mobiliers funéraires retrouvés dans les cimetières associés, peut être considérée comme un établissement de statut supérieur, la ferme gallo-romaine des II^e-IV^e siècles, paraît plutôt modeste. Ainsi, au III^e siècle, les quelques fondations et sols de craie observés se répartissent sur une modeste emprise : c'est au mieux une petite *villa*. L'occupation se poursuit au IV^e siècle comme en témoignent quelques traces : fours dans des carrières, fonds de cabanes et un bâtiment sur solins et poteaux. Le site est déserté au V^e siècle.

Bruno Desachy a ensuite présenté le projet de corpus des bâtiments ruraux gallo-romains, auxquels toutes les personnes intéressées sont invitées à participer. Il a illustré la démarche par le travail en cours sur la moyenne vallée de l'Oise : base de données et surtout méthodes de traitement statistique.

Jean-Marc Fémolant a exposé les résultats des fouilles conduites sur la grande zone industrielle de Beauvais (60). Une partie des 160 hectares concernés a été aménagée avant l'intervention des archéologues. Cependant, deux *villae* de dimensions moyennes ont été en partie dégagées. Là encore, les sites sont très arasés et l'essentiel des aménagements a disparu. Les fossés permettent d'apprécier l'extension des zones d'occupation, dans lesquelles subsistent quelques constructions sur fondations de craie profondes ou sur poteaux plantés. Les deux établissements sont désertés vers le milieu du III^e siècle.

Gilles Naze survole le centre de l'Aisne, notamment la vallée de la Serre où les clichés aériens donnent un aperçu des habitats protohistoriques et gallo-romains de ce secteur. Il convient de signaler dans le *vicus* de Nizy-le-Comte, la découverte du théâtre mentionné par une inscription. La plupart des indices ont été observés grâce aux différences de croissance des céréales.

Jean-Paul Meuret prospecte la Thiérache (02). Il s'est attaché à déterminer le tracé d'une voie antique allant d'*Augusta Viromanduorum* (Saint-Quentin) à Chimay (et Cologne ?).

Patrick Lemaire a développé le résultat des investigations menées ces dernières années dans les ZAC de Saint-Quentin (02). Lors d'une première intervention, dans la ZAC du Bois de la Choque, sur une quinzaine d'hectares, plusieurs secteurs d'habitat laténiens très arasés ont été mis au jour ainsi que des éléments de parcellaire, qui semblent se rapporter à cette époque. Un chemin creux bien conservé, aménagé à la fin de La Tène et scellé à l'époque flavienne, a été étudié en détail. Dans la ZAC de la Chaussée romaine, la voie antique a été sondée en plusieurs points. Là où elle respecte la topographie, les aménagements postérieurs l'ont largement détruite. Par contre, au franchissement d'une vallée sèche, elle a constitué une barrière qui a retenu les colluvions venues des versants. La limite s'est perpétuée jusqu'à nos jours et la chaussée antique a été observée à plus de 3 m de profondeur, parfaitement intacte. Non loin, à la tête de cette vallée, dans la ZAC A26-A29, une *villa* a été fouillée en 1999. Cet établissement de taille moyenne, succède ou se superpose à un habitat laténien. L'érosion a encore fait son œuvre et le plan est lacunaire : du bâtiment principal, il ne subsistait qu'une grande cave et sur un côté de la cour, les

constructions ont complètement disparu. Pascal Quérel a fouillé un quartier du *vicus* d'Estrées-Saint-Denis (60), déjà bien connu depuis les recherches de Georges-Pierre Woimant sur le sanctuaire (LTC2- IV^e siècle). Les reconnaissances préalables n'avaient pas montré la richesse de ce secteur, occupé depuis La Tène moyenne jusqu'au milieu du IV^e siècle. La première occupation semble plutôt lâche, quelques habitats au milieu de grandes parcelles. La découverte est néanmoins importante, puisqu'elle semble correspondre à un habitat groupé laténien plutôt vaste. L'ensemble est réorganisé à l'époque flavienne autour de rues et ruelles

plus ou moins perpendiculaires entre elles. Le bâti léger, sur sablières posées sur quelques blocs ou avec tranchées de fondation, est relativement serré et dense. Des traces d'activité métallurgique ont été mises en évidence. La journée s'est achevée par une présentation des fouilles réalisées par Frédéric Loridant à Sains (59) sur un quartier d'un *vicus* en cours de destruction depuis les années 1970. L'habitat disposé de part et d'autre d'une voirie est très arasé, d'où un plan relativement lacunaire. Un four de potier a été étudié. L'ensemble paraît n'avoir été occupé que peu d'années, vers la première moitié du III^e siècle.

Jean-Luc COLLART (SDA)

PCR "LES AMPHORES EN GAULE : PRODUCTION ET CIRCULATION"

Le projet collectif de recherche "Les amphores en Gaule: production et circulation" (1998-2000) se développe sur l'ensemble des Gaules. Son but est d'étudier d'une part les productions d'amphores en Gaule, avec la reconnaissance et l'étude archéologique des ateliers et des productions, leur signification économique, et, d'autre part, d'étudier la circulation des amphores en Gaule, c'est-à-dire d'analyser les circuits de distribution, les types de consommation et les marchés des denrées venues de partout dans ce type d'emballage. Les fouilles importantes récemment développées, notamment grâce à l'archéologie préventive, mais aussi les collections anciennes sont prises en compte, des synthèses s'établissent sur des villes ou des régions, le système d'identification et de comptage du matériel étant toujours identique permet les comparaisons. Il s'agit d'un véritable puzzle qui peu à peu se met en place en France.

- Dans le domaine de la production des amphores :

La base de données analytiques construite en collaboration avec le Laboratoire de céramologie de Lyon a largement progressé pour la Narbonnaise. Pour les Gauloise 4, la principale production de la Province, des échantillons de trente-huit ateliers ont été analysés, soit la quasi-totalité de ceux qui ont été repérés sur le terrain. Une communication sur les premiers résultats a été donnée au congrès du GMPCA à Lyon dont la publication est en cours (A. Schmitt, F. Laubenheimer).

Par ailleurs, des lots d'amphores Gauloise 4 de Narbonnaise découverts sur des sites de consommation : Tongres, Londres, Ostie, ont été analysés dans le but de rechercher leur région d'origine (vallée du Rhône, Provence ou Languedoc, par confrontation avec la base de données des ateliers), les dépouillements restent à faire.

La publication d'un volume de synthèse sur Sallèles d'Aude et d'autres sites de production (*20 ans de*

recherches, à Sallèles d'Aude, le monde des potiers gallo-romains, actes du colloque de Sallèles d'Aude, septembre 1996) est achevée, elle est sous presse aux Presses universitaires Franc-Comtoises, dans la série "Amphores".

- Dans le domaine de la circulation des amphores, des marchés et de la consommation :

La question des importations de vin d'Italie à la fin de l'âge du fer a suscité de nouvelles recherches sur divers sites de Lyonnaise (M. Poux, J.-M. Séguier, M. Laughton, G. Maza) et une réflexion sur les diffusions privilégiées en Gaule à partir de l'étude des timbres (F. Olmer).

Pour les synthèses régionales, l'étude menée par Elise Marlière sur "Les amphores, les tonneaux et les outres en Gaule Belgique occidentale", prenant en compte notamment les régions de Picardie et de Nord-Pas-de-Calais, a abouti à la soutenance d'une thèse en janvier 2000, à l'Université de Lille III. L'analyse des amphores (environ 20 000 fragments correspondant à peu près à 2000 amphores), est structurée par cités (avec étude des distributions en fonction du cadre géographique) et illustrée par de multiples tableaux et cartes. Elle apporte des nouveautés remarquables, en particulier sur l'arrivée précoce des vins italiens, sur la faiblesse des apports de vins de Tarraconaise qui confirme que la limite de leur zone de diffusion principale se situe entre Loire et Seine, ou sur l'importance de ceux de Narbonnaise, comme les importations considérables d'huile de Bétique. Par ailleurs, une grande nouveauté est la mise en évidence de productions d'amphores régionales variées et importantes en quantité, dont la fonction reste encore à définir. Au reste, est dressé un catalogue des inscriptions sur amphores, timbres (38 sur Dressel 1, 148 sur Dressel 20), graffitis, marques peintes.

Pour le bassin de la Seine, outre les travaux de Matthieu

Poux sur la fin de l'âge du fer, des synthèses sur Rouen et Melun sont en cours (M.-C. Lequoy, E. Lecler, P.-Y. Marie, F. Laubenheimer, P. Querel). Les amphores du site de Vanves ont été étudiées par V. Pissot et F. Laubenheimer. Pour l'Ouest, l'analyse des amphores de deux sites ruraux (fouilles Olivier Nillesse), Les Teuilles en Vendée et Court Balent (Deux-Sèvres) a été conduite par Laure Simon et F. Laubenheimer (une communication au congrès de la SFECAG en mai 2000). Dans la région Centre, Céline Barthélémy poursuit une synthèse du matériel dans le cadre d'une thèse sur les amphores chez les Biturges *Cubi*.

Dans le Sud-Ouest, F. Berthault a étudié la riche collection des amphores d'Eysses à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne), et, dans le Sud, S. Barbéran a travaillé sur la distribution des amphores gauloises précoces en Languedoc oriental.

- Table-Ronde :

La table-ronde annuelle du PCR s'est tenue à la Maison de l'archéologie et de l'ethnologie de Nanterre les 18 et 19 novembre 1999.

- Publications parues en 1999 :

- F. Berthault, " Vin et vignoble dans le sud-ouest de la Gaule ", dans *El vi a l'Anguitat, economia, produccio i comerço al Mediterrani occidental*, Il colloqui internacional d'arqueologia romana, Badalona 1998, p. 450-460.

- Ph. Borgard, " Les amphores romaines de Lipari du gisement de La Chrétienne M ", dans *Méditerranée antique, pêche, navigation, commerce*, dir. E. Rieth, Congr. nat. soc. hist. scient., 120^e, Aix-en-Provence 1995, 121^e, Nice 1996, Paris 1999, p. 113-119.

- F. Laubenheimer, "Des amphores et des hommes", Chronique 1998, dans *Dialogues d'Histoire ancienne*, 25/1, 1998, p. 243-274, qui donne une synthèse des publications concernant le monde des amphores parues dans l'année.

- F. Laubenheimer, "Les vins gaulois et la colonisation du territoire en Narbonnaise", dans *El vi a l'Anguitat, economia, produccio i comerço al Mediterrani occidental*,

Il colloqui internacional d'arqueologia romana, Badalona 1998, p. 371-381.

- F. Laubenheimer, "Le vin dans la Gaule du Haut-Empire", dans les Actes du Colloque de Reims (oct. 1997), *Vins vignobles et terroirs de l'Antiquité à nos jours*, V. Barrié dir., Nancy 1999, p. 37-52.

- F. Laubenheimer, "Les amphores", dans *Antran, un ensemble aristocratique du premier siècle*, dir. J.-P. Pautreau, Musée de Poitiers, 1999, p. 62-69.

- F. Laubenheimer, "Les amphores du fossé de l'avant-cour", dans Y. Menez et coll., "Les sculptures gauloises de Paule (Côtes d'Armor)", dans *Gallia*, 1999, p. 357-414.

- E. Marlière, "Les amphores républicaines du début de l'Empire en Gaule Belgique occidentale: une première approche", dans "La céramique précoce en Gaule Belgique et dans les régions voisines : de la poterie gauloise à la céramique gallo-romaine", dir. M. Tuffreau-Libre, A. Jacques, *Nord-Ouest Archéologie*, n° 9, 1998, p. 101-111.

- F. Olmer, L'évolution du commerce des amphores, dans "L'oppidum de Bibracte: un bilan de onze années de recherches (1984-1995)", dir. K. Gruel, D. Vitali, dans *Gallia*, 55, 1998, p. 78-84.

- F. Olmer, "A propos de la consommation du vin en Bourgogne (II^e-I^{er} s. av. n.è.) : deux remarques sur les Dressel 1", dans *El vi a l'Anguitat, economia, produccio i comerço al Mediterrani occidental*, Il colloqui internacional d'arqueologia romana, Badalona 1998, p. 465-471.

- M. Poux, "Les amphores et la chronologie des sites bâlois (Bâle-Gasfabrik, Bâle Munsterhügel), nouvelles données", dans "La céramique précoce en Gaule Belgique et dans les régions voisines : de la poterie gauloise à la céramique gallo-romaine", dir. M. Tuffreau-Libre, A. Jacques, *Nord-Ouest Archéologie* n° 9, 1998, p. 385-416.

- M. Poux, Puits funéraires d'époque gauloise à Paris (Sénat), une tombe d'auxiliaire républicain dans le sous-sol de Lutèce, *Protohistoire européenne*, 4, Montagnac 1999.

Fanette LAUBENHEIMER (CNRS)

PCR "FONCTION DES OUTILLAGES LITHIQUES DANS LE BASSIN PARISIEN AU NÉOLITHIQUE"

Ce projet, dans sa troisième année de réalisation, se propose d'étudier la destination fonctionnelle des industries lithiques néolithiques du Bassin parisien du Néolithique ancien (Rubané, groupe de Villeneuve-Saint-Germain ou VSG) au Néolithique moyen (Cerny, Epi-Rössen, Chasséen, Michelsberg). Il réunit une vingtaine de chercheurs, belges et français.

En 1999, les analyses ont porté sur un second échan-

tillon Cerny du site de Balloy " Les Réaudins " (Ile-de-France), des échantillons provenant de sites du Rubané récent du Bassin parisien dans l'Aisne et l'Oise (Picardie) et le travail a été poursuivi sur l'échantillon du site Michelsberg de Mairy (Champagne-Ardenne). Les résultats les plus significatifs ont porté sur le Cerny. Le site de Balloy " Les Réaudins " a fait l'objet en 1999 d'un nouvel échantillonnage sur les burins, les grattoirs, les

tranchets et pics. L'analyse effectuée par V. Beugnier a mis en évidence le travail de raclage par le pan des burins de plantes à forte teneur en silice mais n'a pas révélé de poli de type " 23 " caractéristique de l'usure des burins Villeneuve-Saint-Germain/Blicquy et du Rubané. Les grattoirs ont servi essentiellement au travail des peaux et de l'ocre. Les tranchets ont révélé un travail en percussion lancé sur une matière minérale meuble, contrairement aux tranchets de Balloy analysés l'an dernier par S. Philibert, qui avaient révélé un travail du bois en percussion lancée ou posée. Ces résultats posent à nouveau le problème de l'échantillonnage et du rapport entre les traces conservées et l'état de conser-

vation des pièces qui étaient différents pour chaque échantillon. L'année 2000 permettra de réaliser la synthèse de quatre années de programme . Le travail de synthèse sera effectué à l'échelle des outils, des sites et enfin des cultures archéologiques. Certains points forts pourront être dégagés, notamment sur les cultures les mieux documentées (Rubané et VSG). Un bilan des travaux sur le Néolithique moyen (Cerny, Chasséen, Michelsberg) permettra de mettre en évidence les résultats obtenus et les problèmes qui resteront à aborder à l'avenir.

François GILIGNY (UNIV)

La carte archéologique veille à assurer la coordination des opérations de prospections régionales. La journée régionale réunissant les prospecteurs picards est remplacée désormais par des réunions départementales.

En 1999, elle était consacrée au département de l'Oise où un important effort de structuration des prospections était nécessaire.

1 – OPI “BASSIN DE LA SERRE HAUTE VALLÉE DE L'OISE ET NORD DU BASSIN DE L' AISNE”

Les prospections aériennes engagées en 1999 s'inscrivent dans la continuité de celles réalisées en 1998 : bassin de la Serre et ses prolongements méridionaux. Dans une moindre mesure, la vallée de l'Oise a également fait l'objet de survols. Le bilan quantitatif s'élève à 57 sites dont 45 inédits. Les résultats obtenus selon les différentes étapes chronologiques sont les suivants :

- 10 sites protohistoriques qui sont essentiellement des aménagements funéraires ou cultuels dont 7 enclos funéraires circulaires très proches les uns des autres à Brissay-Choigny. Un petit enclos rectangulaire semble en faire partie. Une sépulture aristocratique laténienne constituée d'un enclos et d'une fosse centrale carrée a été observée à Goudelancourt-lès-Berrieux.

-12 sites protohistoriques/gallo-romains correspondant à des établissements ruraux signalés essentiellement par des systèmes plus ou moins complexes de fossés et pour lesquels les vues aériennes seules ne permettent pas de préciser leur datation : fin de la période laténienne ou début de l'époque gallo-romaine. Ils apparaissent sous la forme d'enclos rectangulaires, trapézoïdaux ou polygonaux à fossés curvilignes ou plus fréquemment rectilignes. Des structures en fosses y sont parfois associées.

-10 sites gallo-romains dont certains ont livré des informations particulièrement précises, révélant la présence de bâtiments sur fondations. C'est le cas à Nizy-le-Comte pour la *villa* du Grand-Clair Puis dont le plan se rapproche du modèle classique gréco-romain à péristyle et *atrium* et aussi pour la *villa* à galerie façade et

pavillons d'angles située en rebord de plateau à Vauxaillon. Deux établissements ruraux, importants et complexes, ont également été nettement révélés à la Malmaison et à Provisieux-et-Plesnoy.

- 3 sites médiévaux. A Laon, sur le gisement de l'abbaye cistercienne du Sauvoir, seul le plan partiel d'un bâtiment était connu. Les photos réalisées en juillet 1999 montrent désormais avec une remarquable précision de nombreuses réalisations sur fondations, notamment l'église ;

- 2 sites contemporains. Il s'agit d'aménagements militaires de la Première Guerre mondiale, en particulier des tranchées.

- 20 sites indéterminés.

Les prospections aériennes à venir seront essentiellement orientées vers les substrats secondaires peu affectés par les recouvrements limoneux, ce qui se traduit par des stratégies variables d'un canton à l'autre, en rapport étroit avec la géologie et la topographie. Parallèlement, il est envisagé une reprise des prospections au sol systématiques, en particulier le long de la Serre et de l'Ailette, et ponctuelles, pour définir ou confirmer la datation de certains gisements repérés par avion.

Gilles NAZE (AUTR.)

2 – OPI “PAYS DE THIÉRACHE DE L’AISNE”

Une vingtaine de chercheurs bénévoles ont consacré 1000 heures à prospecter les neuf cantons du Pays de Thiérache de l’Aisne, privilégiant, au nord du territoire, la rive droite de l’Oise, les vallons de ses affluents et le plateau de La Capelle, soit les cantons d’Hirson, de La Capelle, du Nouvion, de Wassigny et de Guise. La mise en culture de nombreuses pâtures permis de mieux documenter cette région.

Aux approches traditionnelles de prospection relatives aux sites des époques préhistoriques, protohistoriques et gallo-romaines conduites en milieux labourés, les méthodes de prospection ont été adaptées aux spécificités du territoire aux époques médiévales, modernes et contemporaines et, en premier lieu, à la permanence de la couverture forestière en grands massifs, forêts et nombreux bois détenus à l’origine par de grands propriétaires seigneuriaux laïcs et ecclésiastiques. A l’exploitation du bois, il convient d’associer une petite métallurgie qui alimentait les transformateurs picards jusqu’à Amiens : fourneaux et forges, que permis très tôt la

proximité des gisements de minerais ardennais, et, plus traditionnelles, les verreries et briqueteries, dont on retrouve de nombreuses installations en lisière ou dans les clairières des forêts. Si la plupart remontent à l’époque moderne, il ne faut pas exclure que la tradition en est ici plus ancienne : médiévale pour les briques dites de Saint-Bernard, voire antique pour les verres.

Une attention particulière est apportée à l’étude des fortifications rurales dont l’inventaire portera vers les églises fortifiées disparues et vers les églises anciennes non fortifiées, médiévales et modernes.

Une thématique particulière concerne le réseau routier local et interrégional qui depuis l’Antiquité structure le territoire. Trois époques d’aménagement sont particulièrement représentées, dont on retrouve les vestiges abandonnés et fossilisés dans les forêts et le bocage : les voies romaines, les grands chemins médiévaux et les routes modernes.

J.-P. MEURET (AUTR.)

3 - OPI DE LA RÉGION DE CRÉPY-EN-VALOIS (OISE)

L’opération de prospection-inventaire menée dans la région de Crépy-en-Valois en est à sa septième année consécutive. Cette année une superficie de 797 ha a été prospectée de manière systématique, ce qui porte la superficie étudiée à 7500 ha.

Le seul survol aérien réalisé a révélé deux nouveaux sites. A Orrouy, un enclos de plan rectangulaire et, à Pierrefonds, un bâtiment rectangulaire qui s’intègre à un vaste enclos de plan quadrangulaire. Plusieurs fossés rattachés à cet enclos forment un réseau parcellaire. Le contrôle au sol a permis de recueillir du mobilier gallo-romain.

Les prospections ont mis en évidence 19 gisements. Cinq d’entre eux correspondent à des habitats attribués à l’époque néolithique et caractérisés par des concentrations de pièces lithiques, éclats de hache polie, éclats, lames, grattoirs, burins, ciseau, armature de flèche, percuteur et *nuclei*. Le site d’Orrouy " Haute Aveine " a révélé une importante concentration de ces vestiges mêlés à quelques tessons. Sept points supplémentaires se résument à des éclats, un nucléus et des fragments de hache polie, ainsi que trois armatures de flèches.

L’époque gallo-romaine est comme les années précé-

dentes très bien représentée avec 14 gisements qui réunissent une très grande quantité de tessons et parfois quelques monnaies.

Les prospections 2000 auront pour objectif de compléter les investigations sur les quelques parcelles qui n’ont pas encore été investies. Par ailleurs, elles se développeront vers le Nord, en limite de la forêt de Compiègne.

J.-P. TYMCIOW (AUTR.)
St. GAUDEFROY (AFAN)

4 – OPI “FORÊT DE COMPIÈGNE”

Patrice Thuillier, dans le cadre d'un DEA, puis d'une thèse à l'Université d'Amiens a entrepris l'étude du peuplement de la forêt de Compiègne et du plateau du Valois, de la préhistoire au XIX^e s., avec les villages de Béthisy-Saint-Martin, Béthisy-Saint-Pierre, Néry et Orrouy. Les recherches à entreprendre permettront de faire le point sur l'état de nos connaissances sur ce secteur.

P. THUILLIER (AUTR.)

5 – OPI “DÉPARTEMENT DE LA SOMME”

Le programme de prospections a regroupé 19 prospecteurs bénévoles et 21 prospecteurs salariés (CES, CEC).

192 sites ont été prospectés, 6 dans le département de l'Aisne, 6 dans l'Oise, et 180 dans la Somme. 47 sites sont inédits.

43 sites préhistoriques ont été identifiés dont 24 inédits (Paléolithique inférieur : 1 ; Paléolithique moyen : 4 ; Paléolithique supérieur : 2 ; Mésolithique : 3 ; Néolithique : 63).

43 sites sont attribuables à la Protohistoire (9 inédits).

125 sites (26 inédits) sont occupés à la période gallo-romaine.

Pour le Moyen Âge, 22 sites ont livré du mobilier mérovingien, 8 du mobilier carolingien et 10 du mobilier capétien.

25 sites ont livré de la céramique de l'époque moderne, sans qu'il soit possible d'attester des occupations certaines.

L'inventaire des prospections anciennes a été poursuivi. Parallèlement, le CIRAS a terminé le catalogue du mobilier des musées de Péronne et d'Abbeville. Une collaboration a également été entreprise avec les prospecteurs du département de l'Oise afin d'effectuer les études et inventaires du mobilier recueilli lors de leurs prospections.

Le programme de prospections thématiques a été poursuivi : le Néolithique de la Somme, programme coordonné par Jacques Fabre (Fac. Sciences, Université de Picardie) qui porte sur la diffusion de la matière première (silex). En 1999, le programme a été consacré aux liens existants entre la minière d'Hallencourt, les sites d'habitat et les effleurements géologiques de fonds de vallée, de versants et de plateaux.

Il a ainsi été possible de mettre en évidence un modèle de diffusion de la matière première au Néolithique. L'étude du site-atelier de Prouzel s'est poursuivie par de nouvelles prospections jusqu'à la proche allée-couverte de Vers-sur-Selle et fera l'objet d'un mémoire de maîtrise (Sylvain Rousselet).

Il a été décidé de constituer, à partir du matériel issu des prospections et des sites fouillés, une lithothèque de silex pour la Somme qui sera basée à la DRAC. A terme, il devrait être possible d'envisager une méthode complémentaire géochimique régionale (recherche des éléments en trace) qui fournirait les grandes tendances stratigraphiques et les variations latérales de faciès silex sur l'ensemble du département.

T.BEN REDJEB (SDA)
E. PETIT (CIRAS)

6 – OPI “COMMUNE DE BOVES”

Les prospections, qui ont concerné 116,40 ha, ont eu lieu sur le versant nord-est de la vallée de l'Avre entre la rivière et la D. 934 depuis la vallée de Domart jusqu'à la vallée de Favry. Elles ont également porté sur le promontoire de confluence des deux vallées (Avre et Noye) dans la commune de Fouencamps.

En complément, une prospection subaquatique a été menée par Ch. Cloquier afin de localiser et d'étudier les

aménagements anthropiques dans le cours de l'Avre (sur une quinzaine de km entre Boves et Moreuil) mentionnés dans les textes médiévaux et modernes. Ces aménagements ne sont pas tous localisés avec précision et demeurent mal connus. Seul un nouveau site a été découvert.

Ph. RACINET (UNIV)

7- OPI “OISE-AVAL”

Etude documentaire pluridisciplinaire du potentiel archéologique d'une rivière : le projet “ Oise-aval ” (départements de l'Oise du Val-d'Oise et des Yvelines) :

L'étude documentaire du potentiel archéologique de l'Oise-Aval a été motivée par le projet de mise à gabarit européen de la rivière envisagé par Voies Navigables de France (VNF). Les travaux de grande ampleur impliqués par ce projet correspondent à un recreusement et un élargissement du chenal navigable et aboutissent donc à un rescindement des berges. L'emprise du projet est centré principalement sur le lit mineur et les berges mais s'écarte dans quelques cas largement du cours d'eau actuel. L'étude a donc porté sur le lit mineur et sur une bande de 300 m de part et d'autre de la rivière.

Une équipe pluridisciplinaire a été mobilisée sur ce projet afin de présenter une cartographie des sites déjà connus et des zones à fort potentiel archéologique, aucune intervention sur le terrain n'étant en effet prévue à ce stade là du projet. Les sept personnes ayant travaillé sur cette étude sont :

Françoise Bostyn : coordination, carte archéologique préhistoire et synthèse (5 mois)

Laurent Deschodt : géomorphologie Oise et cartographie (5 mois)

Annie Dumont : archives modernes et contemporaines (5 mois)

Nathalie Karst : carte archéologique histoire (2 mois)

Jean-François Maillot : archives médiévales et modernes (3 mois)

Corinne Pont-Tricoire : géomorphologie Val-d'Oise (2 mois)

Sandrine Robert : carto et photo-interprétation (1,5 mois)

Cette étude a bénéficié du travail synthétique réalisé par Vincent Krier sur l'évolution géomorphologique de l'Oise dans le Val-d'Oise.

La portion de rivière concernée, entre Janville, au nord de Compiègne et Conflans-Sainte-Honorine, à la confluence avec la Seine, comprend 104 km de rivière (62 en Picardie et 42 en Ile-de-France) qui correspondent à huit biefs (portion de rivière entre deux écluses) successifs. Deux services régionaux de l'archéologie, celui de Picardie (service coordinateur de l'opération) et celui d'Ile-de-France sont donc concernés ainsi que la DRASSM (département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines).

Les sources :

En plus des cartes archéologiques (histoire et préhistoire) des services régionaux et des services départementaux d'archéologie du Val d'Oise et des Yvelines, un nombre important de documents a été consulté. Nous ne présenterons ici que les plus marquants. Pour les périodes médiévale et moderne, on peut citer les actes faisant état des droits seigneuriaux attachés à la possession de la rivière (droits de péage, de pêche, de moulin, de bac), les actes de donation ou de vente, les nombreux baux ainsi que les litiges, procès, enquêtes, ou procès-verbaux de visites. Pour les époques modernes et contemporaines, les principales sources exploitées sont les archives des Ponts et Chaussées, les mémoires et reconnaissances (MR) rédigés par les militaires, les minutes d'état-major et le cadastre napoléonien. Deux cartes méritent une mention particulière parce qu'elles ont apporté une quantité de données très importante : la carte de l'abbé Delagrive établie en 1738 à partir des données de terrain dans le but de noter ce qui pouvait gêner la navigation, et la carte demandée en 1766 par Turgot dans le but de recenser l'apanage du duc d'Orléans entre Jaux et Rhuis.

Plusieurs missions aériennes ont été dépouillées mais n'ont fourni que peu d'indices.

L'interprétation du contexte géomorphologique du fond de vallée s'est basée sur la confrontation des données issues du dépouillement des sondages géotechniques du BRGM et des sources archéologiques. Les données brutes de la bathymétrie, dont l'interprétation est indispensable à l'évaluation du potentiel archéologique dans le lit mineur, n'ont été que très partiellement exploitées car trop lourdes et trop longues à traiter avec nos moyens informatiques. Cependant, les résultats obtenus sur les biefs de Verberie et de Venette montrent tout l'intérêt de poursuivre ce type de recherche sur l'ensemble du tracé. En effet, elles mettent clairement en relief les hauts-fonds conservés dans le lit mineur, et donc les zones où des aménagements peuvent être conservés mais également les zones ayant subi des dragages intensifs et donc détruites.

Résultats :

Le croisement des données issues des diverses sources exploitées permet de pointer quatre entités géomorphologiques particulièrement sensibles d'un point de vue archéologique :

1- les paléoberges et les zones de sédimentation holocène éloignées du lit mineur actuel, qui, lorsqu'elles ont pu être étudiées, comme par exemple à Choisy-au-Bac ou à Longueil-Sainte-Marie, montrent systématiquement des traces d'occupations pré et protohistoriques, allant du Mésolithique à l'époque gallo-romaine, laquelle correspond généralement à la phase finale de la sédimentation. Les comblements de ces chenaux s'étant effectués de manière progressive, avec des phases d'occupation alternant avec des étapes de comblements naturels, la stratigraphie est souvent bien développée et par là même particulièrement intéressante. La profondeur d'enfouissement apparaît comme un atout supplémentaire, puisque la conservation des matériaux périssables est excellente dans ces milieux humides. L'exemple du site de Choisy-au-Bac "le Confluent" (Oise) montre par ailleurs, qu'il faut y envisager sérieusement la découverte de sites d'habitat structurés. Il faut rappeler également que des interventions archéologiques récentes dans ces contextes de rebord de berges (à Lacroix-Saint-Ouen, Oise, par exemple) ont permis de mettre en évidence des occupations du Néolithique récent et final, venant combler des lacunes très importantes de notre connaissance des sociétés agro-pastorales de la fin du Néolithique.

2 - les buttes sableuses (zone A ou bourrelets de rive) localisées soit en bordure directe du lit mineur actuel, soit en bordure du chenal holocène. Ces zones topographiquement hautes, hors des limites de crues régulières, ont été particulièrement attractives durant la préhistoire récente (depuis le Mésolithique) et jusqu'à la période romaine. Ainsi, les études faites sur ces buttes montrent une implantation humaine continue, le meilleur exemple étant, en l'état actuel de nos connaissances, celui du méandre de Pont-Sainte-Maxence (Oise) qui a été découpé largement dans le cadre du suivi des exploitations de

sablières. Cet aspect dominant dans la plaine alluviale a probablement aussi revêtu un caractère symbolique à certaines périodes puisque l'on a pu remarquer que, de façon systématique, on retrouvait à cet endroit les sépultures monumentales et collectives du Néolithique final, qui fonctionnent toujours par deux, installées parallèlement à une centaine de mètres environ l'une de l'autre. A la différence du chenal, cette zone ne livre en général que des structures en creux, les buttes ayant subi une érosion parfois importante.

3 - les îles rattachées à la berge et les anciens bras comblés récemment (depuis le Moyen Âge) ont été recherchés pour les installations artisanales médiévales et modernes comme les moulins et les pêcheries. Ce choix permettait de bénéficier des avantages de la rivière tout en échappant aux désagréments, comme des courants trop forts ou encore des naufrages et les risques de détérioration des structures qui pouvaient en résulter. Il est très probable que les structures conservées dans ce milieu seront très bien préservées du fait à la fois du milieu humide dans lequel elles ont été construites mais également de leur localisation en dehors des zones qui ont fait l'objet de réaménagements intensifs.

4 - le rivage actuel et le lit mineur qui ont également fait l'objet d'aménagements, portuaires par exemple, et dont les passages à gué ont été fréquentés de tous temps. On observe d'ailleurs une pérennité des lieux de franchissement, les ponts ayant souvent été construits aux endroits où traversaient les bacs, eux-mêmes installés à proximité des gués.

L'intégration de tous ces facteurs nous a donc amené à hiérarchiser nos résultats et à répartir les données dans quatre catégories en fonction d'un niveau de risques plus ou moins établi. Cette classification pourra par la suite être mise en parallèle avec des types d'interventions archéologiques possibles. Les catégories que nous avons définies sont les suivantes :

1- zones à risques connus : il s'agit de tous les sites ayant déjà fait l'objet d'une intervention archéologique et où des structures ont déjà été repérées. Il faut y ajouter l'ensemble des zones où le futur chenal s'écarte notablement du lit mineur. On peut rappeler également que plusieurs de ces sites ont fait l'objet d'un classement au titre des Monuments historiques, ce qui montre leur importance scientifique. Vingt sites rentrent dans cette catégorie dont 8 en Ile-de-France et 12 en Picardie.

2- zones de forte convergence d'indices : cette catégorie rassemble tous les secteurs où les indices sont nombreux et étayés par des documents d'archives, mais dont l'absence d'intervention sur le terrain par le passé ne permet pas de certifier la présence de structures conservées. Il est cependant prévisible qu'une grande partie de ces sites passeront dans la catégorie 1 après une première évaluation. On a décompté trente et un sites dont 29 sont localisés en Picardie.

3- zones de faible convergence d'indices : dans cette catégorie sont inclus tous les indices restant assez isolés et qui nécessitent une vérification sérieuse.

4- zones à potentiel archéologique non évalué : nous regroupons dans cette catégorie, toutes les zones où les indices sont absents mais qui sont en réalité des zones totalement méconnues.

Ainsi ce sont 208 indices et/ou sites inventoriés qui montrent la densité de l'occupation des bords de l'Oise à toutes les époques. Il est difficile de présenter intégralement les sites répertoriés lors de cette étude ce qui serait trop long. Cependant quelques réflexions peuvent être exposées. La répartition, qu'elle soit spatiale ou chronologique, n'a rien d'homogène. Alors que certains secteurs sont assez bien connus d'un point de vue archéologique, comme les méandres de Pont-Sainte-Maxence et de Longueil-Sainte-Marie, d'autres sont très mal documentés et apparaissent comme vides.

Il s'agit cependant exclusivement d'un déficit de recherches que la documentation historique vient, dans certains cas, combler. D'un point de vue chronologique, le dépouillement de la carte archéologique nous avait déjà laissé entrevoir des différences chronologiques notoires entre les périodes préhistoriques et protohistoriques d'une part, et les périodes médiévales d'autre part. La synthèse des données vient confirmer ces premières observations.

Sans prétendre à l'exhaustion, cette étude documentaire pluridisciplinaire a permis une approche dynamique de la rivière et de l'évolution de son cours et de ses aménagements depuis plusieurs millénaires. Au-delà des données historiques, l'intérêt est également d'ordre méthodologique et on peut espérer que ce type d'expérience pourra être renouvelé.

F. BOSTYN (AFAN)

PICARDIE

Bibliographie régionale

BILAN SCIENTIFIQUE

1 9 9 9

Le Service régional de l'archéologie s'efforce de suivre les parutions d'ouvrages ou d'articles contribuant à l'étude du patrimoine régional.

Afin de communiquer dans ce bilan une bibliographie aussi complète que possible, la collaboration des auteurs est vivement souhaitée. Ainsi chacun est invité à adresser au Service régional de l'archéologie un tiré-à-part de ses écrits, ou, à défaut, les références complètes de ses publications.

Note

Les DFS et d'autres rapports relatifs aux opérations d'archéologie préventive ou programmée ne sont pas référencés dans cette bibliographie. Ils font annuellement l'objet d'un pointage au niveau des tableaux d'autorisations d'opérations de chaque département, que vous trouverez dans ce bilan.

Généralités

Annuaire des opérations de terrain en milieu urbain 1999, Tours, Centre national d'archéologie urbaine, 2000

Neuilly-en-Thelle : Les fermes du Bellé, Amiens, Service régional de l'archéologie, 1999, (Archéologie en Picardie), 8 p.

Bayard 1999 : BAYARD (D.). - Amiens, Archéologie des villes : démarches et exemplaires en Picardie, *Revue archéologique de Picardie*, n° spécial 16, p. 187-198.

Ben Redjeb 1999 : BEN REDJEB (T.). - Abbeville, Archéologie des villes : démarches et exemplaires en Picardie, *Revue archéologique de Picardie*, n° spécial 16, p. 187-198.

Blary 1999 : BLARY (F.). - Château-Thierry, Archéologie des villes : démarches et exemplaires en Picardie, *Revue archéologique de Picardie*, n° spécial 16, p. 55-60.

Collart 1999 : COLLART (J.-L.). - Saint-Quentin, Archéologie des villes : démarches et exemplaires en Picardie, *Revue archéologique de Picardie*, n° spécial 16, p. 67-128.

Defgnée, Munault 1999 : DEFGNEE (A.), MUNAULT (A.V.). - Dury " le Moulin " (Somme) : analyses palynologiques. In : *Revue archéologique de Picardie*, n°1/2, Amiens, 1999, p. 261-263.

Desachy 1999 : DESACHY (B.). - Noyon, Archéologie des villes : démarches et exemplaires en Picardie, *Revue archéologique de Picardie*, n° spécial 16, p. 171-178.

Fémolant 1999 : FEMOLANT (J.-M.). - Beauvais, Archéologie des villes : démarches et exemplaires en Picardie, *Revue archéologique de Picardie*, n° spécial 16, p. 145-152, pl. XV-XVI.

Fémolant 1999 : FEMOLANT (J.-M.). - Beauvais et la tour Boileau, Amiens, Service régional de l'archéologie, (Archéologie en Picardie), 10 p., 38 fig.

Germand, Morel 1999 : GERMAND (J.), MOREL, Michel. - Chaumont-en-Vexin, Archéologie des villes : démarches et exemplaires en Picardie, *Revue archéologique de Picardie*, n° spécial 16, p. 153-156.

Jorrand 1999 : JORRAND (J.-P.). - Laon, Archéologie des villes : démarches et exemplaires en Picardie, *Revue archéologique de Picardie*, n° spécial 16, p. 61-66.

Petitjean 1999 : PETITJEAN (M.). - Compiègne, Archéologie des villes : démarches et exemplaires en Picardie, *Revue archéologique de Picardie*, n° spécial 16, p. 157-166.

Pinard, Delattre 1999 : PINARD (E.), DELATTRE (V.). - Chambly : *une nécropole gauloise*, Amiens, Service régional de l'archéologie, 1999, (Archéologie en Picardie), 8 p.

Riès 1999 : RIES (G.). - Crépy-en-Valois, Archéologie des villes : démarches et exemplaires en Picardie, *Revue archéologique de Picardie*, n° spécial 16, p. 167-170.

Roussel 1999 : ROUSSEL (D.). - Soissons, Archéologie des villes : démarches et exemplaires en Picardie, *Revue archéologique de Picardie*, n° spécial 16, p. 129-138.

Saint-Jean-Vitus 1999 : SAINT-JEAN-VITUS (B.). - Vervins, Archéologie des villes : démarches et exemplaires en Picardie, *Revue archéologique de Picardie*, n° spécial 16, p. 139-144.

Préhistoire

Tourbières et milieux humides, actes des colloques annuels du groupe d'étude des tourbières dans les régions Nord-Pas-de-calais et Picardie et Limousin, juillet 1997-1998, tome 2. (*Cahiers de géographie physique*, n° 13), Université de Lille, 1999

Allard 1999 : ALLARD (P.). - L'industrie lithique du groupe de Villeneuve-Saint-Germain des sites de Bucy-le-Long (Aisne). In : *Revue archéologique de Picardie*, n°3/4, Amiens, 1999, p. 53-114.

Antoine 1999 : ANTOINE, P., ROUSSEAU, D.D., LAUTRIDOU, J.P., HATTE, C. – *Last Interglacial climatic cycle in loess-paleosol successions of north-western France*, *Boreas*, 28, 551-563.

Baales 1999 : BAALES (M.) et STREET (M.). – Groupes à Federmesser du Tardiglaciaire dans le centre de la Rhénanie. In : Bintz, P. (dir.) et Thévenin, A. (éd.). *L'Europe des derniers chasseurs : Epipaléolithique et mésolithique*. Actes du V^e colloque international U.I.S.P.P., Commission XII, Grenoble, 18-23 sept. 1995. Paris, C.T.H.S., p. 225-235, 3 fig., 1 tabl.

Bendezu-Sarmiento 1999 : BENDEZU-SARMIENTO (J.). – Le Laris-Goguet à Feigneux (Oise), une grotte sépulcrale de la fin du Néolithique : de nouvelles données à partir d'une étude archéologique et anthropologique effectuées sur des sujets immatures. In : *Revue archéologique de Picardie*, n°1/2, Amiens, 1999, p. 63-82.

Bosquet, Preud'homme 1999 : BOSQUET (D.), PREUD'HOMME (D.). – " Vestiges d'un habitat Michelsberg en contexte laténien à Hannut (province de Liège) ", *Notae Praehistoricae*, 19, Namur, p. 121-125.

Bostyn, Durand 1999 : BOSTYN (F.), DURAND (J.-C.). – Témoins de deux implantations du groupe de Villeneuve-Saint-Germain à la confluence Oise-Esches : les sites de Champagne-sur-Oise " Le Grand marais " (Val-d'Oise) et de Chambly " La Fosse aux Moines (Oise). In : *Revue archéologique de Picardie*, n°1/2, Amiens, 1999, p. 29-62.

Chambon 1999 : CHAMBON (P.). – *Du cadavre aux ossements : la gestion des sépultures collectives dans la France néolithique*. Thèse de doctorat, Université de Paris I, 1999.

Depaepe, Guerlin, Swinnen 1999 : DEPAEPE (P.), GUERLIN (O.), SWINNEN (C.), *et al.* – Occupations du paléolithique moyen à Blangy-Tronville (Somme). In : *Revue archéologique de Picardie*, n°3/4, Amiens, 1999, p. 3-22.

Ducrocq 1999 : DUCROCQ (T.). – Le Mésolithique de la vallée de la Somme (Nord de la France) dans : Thévenin A. (éd.) et Bintz p. (dir.). *L'Europe des derniers chasseurs : Epipaléolithique et Mésolithique en Europe*, 5ème colloque international UISPP, Commission XII, Grenoble, 1995, p. 247-261, 8 fig.

Guilaine 1999 : GUILAINE (J.) (dir.) - *Mégalithismes : de l'Atlantique à l'Ethiopie*, Paris, Errance, (Séminaire du Collège de France).

Haselgrove 1999 : HASELGROVE (C.), LOWTHER (P.), ALLARD (P.), CONSTANTIN (C.) – L'occupation du sol au néolithique dans la vallée de l'Aisne : l'apport des prospections de surface. In : *Revue archéologique de Picardie*, 1/2, 1999, pp 3-28.

Haselgrove, Lowther, Allard, et al. 1999 : HASELGROVE (C.), LOWTHER (P.), ALLARD (P.), *et al.* – L'occupation du sol au Néolithique dans la vallée de l'Aisne : l'apport des prospections de surface. In : *Revue archéologique de Picardie*, n°1/2, Amiens, 1999, p. 3-28.

Hinout 1999 : HINOUT (J.). – Evolution du Mésolithique dans le bassin parisien par l'analyse des données. In : *Revue archéologique de Picardie*, n°3/4, Amiens, 1999, p. 23-52.

Leclerc 1999 : LECLERC (J.). – Un phénomène associé au mégalithisme : les sépultures collectives. In : Guilaine, J. (dir.) : *Mégalithismes : de l'Atlantique à l'Ethiopie*, Paris, Errance (Séminaire du Collège de France), p. 21-40.

Roebroeks, Tuffreau 1999 : ROEBROEKS (W.), TUFFREAU (A.). - Palaeoenvironment and settlement patterns of the Northwest European Middle Palaeolithic. In : *The Middle Palaeolithic Occupation of Europe*, Leiden, W. Roebroeks and C. Gamble, 1999, p. 121-138.

Rozoy 1999 : ROZOY (C. et Dr J.-G.). – 2000 a : les camps mésolithiques de l'Allée Tortue à Fère-en-Tardennois, *BSPF*, pp 5-56.

Tarrête 1999 : TARRETE (J.). – Diversité du mégalithisme dans le Bassin parisien. In : Guilaine (J.) (dir.). In : *Mégalithismes : de l'Atlantique à l'Ethiopie*, Paris, Errance, 1999, (Séminaire du Collège de France), pp. 77-90.

Valentin 1999 : VALENTIN (B.). – Techniques et cultures : les chasseurs-cueilleurs du Tardiglaciaire dans le sud et l'ouest du Bassin parisien. In : Bintz p. (dir.) et Thévenin A. (éd.). *L'Europe des derniers chasseurs : Epipaléolithique et Mésolithique en Europe*, 5^e colloque international UISPP, Commission XII, Grenoble, 18-23 sept. 1995, Paris, C.T.H.S., p. 201-212, 3 fig.

Âge des Métaux

Annaert 1999 : ANNAERT (R.). – " De Alfsberg te Kontich (prov. Antwerpen). Eindrapport ", *Archéologie in Vlanderen*, V, 1995-1996, Zellik, 1999, p. 41-67.

Brunaux 1999 : BRUNAU (J.-L.). – " Des bons et des mauvais traitements du corps. Etat de la recherche sur le fait religieux sur les peuples belges ". *Gaulois, Gallo-romains : dieux et sanctuaires*, table-ronde, 19-20 février 1999, Lattes.

Demoule 1999 : DEMOULE (J.-P.) (éd.). - Chronologie et société dans les nécropoles celtiques de la culture Aisne-Marne du VI^e au III^e siècle avant notre ère. *Revue archéologique de Picardie*, n^o spécial 15, Amiens, 1999.

Gransar 1999 : GRANSAR (F.), AUXIETTE (G.), DESENNE (S.), *et al.* – Essai de modélisation de l'organisation de l'habitat au cours des cinq derniers siècles avant notre ère dans la vallée de l'Aisne. In : *Habitat et société*, actes des rencontres, 22-24 octobre 1998, XIX^e rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, APDCA, 1999, p. 419-437.

Haselgrove 1999 : HASELGROVE (C.) - The development of iron Age coinage in Belgic Gaul. In : *Numismatic Chronicle*, 159, 1999, pp 11-168.

Leman-Delerive 1999 : LEMAN-DELERIVE (G.). – "Fouilles occasionnées par le TGV Nord, 3^e partie : synthèse. Les enclos quadrangulaires en Gaule Belgique ", *Revue du Nord, archéologie de la Picardie et du Nord de la France*, t. XXXI, p. 7-22.

Pinard 1999 : PINARD (E.), COLLART (J-L), MALRAIN, (F), MARECHAL, D. – De l'architecture à la hiérarchisation sociale du V^e av. J-C. au III^e ap. J-C. dans la moyenne vallée de l'Oise. In : *Habitat et société*, actes des rencontres, 22-24 octobre 1998, XIX^e Rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, APDCA, 1999, p. 363-382.

Pomme-puy 1999 : POMMEPUY (C.). – Le matériel de mouture de la vallée de l'Aisne à l'âge du bronze à La Tène finale : formes et matériaux. In : *Revue archéologique de Picardie*, n^o3/4, Amiens, 1999, p. 115-142.

Venclova 1999 : VENCLOVA (N.). – On enclosures, pots and trees in the forest. In : *Journal of European archaeology*, 5.1, p. 131-150.

Gallo-romain

Quérel 1999 : QUEREL (C.) et (P.). – Miniatures et statuettes gallo-romaines : le dépôt flavien de la rue de l'Hôpital (Soissons, Aisne). In : *Revue archéologique de Picardie*, n^o3/4, Amiens, 1999, p. 143-150.

Haut Moyen Âge - Moyen Âge

Bakels 1999 : BAKELS (C. C.). – Dury "Le Moulin" : étude des restes botaniques. In : *Revue archéologique de Picardie*, n^o1/2, Amiens, 1999, p. 237-246.

Blary 1999 : BLARY (F.). – *Château-Thierry des comtes de Vermandois aux ducs de Bouillon : contribution à l'étude des phénomènes urbains*, thèse de doctorat ès Lettres, archéologie, Université de Paris I.

Baudoux-Jung 1999 : BAUDOUX-JUNG (N.). – La porte de Montrescu, un point de passage stratégique de l'enceinte urbaine d'Amiens (fin XIV^e-XV^e siècle)? In : Blicq, G. (dir.), Contamine, P. (dir.), Mesqui, J. (dir.), *et al.* - *Les enceintes urbaines (XIII^e-XIV^e siècle)*, CTHS, 1999, p. 289-296.

Clavel 1999 : CLAVEL (B.). – *L'animal dans l'alimentation médiévale et moderne de la France du Nord (XIII^e-XVII^e s.)*, thèse de 3^e cycle, Université d'Aix-Marseille, sous la dir. de J. Desse, 3 vol.

Cocquerelle, Blondiaux 1999 : COCQUERELLE (S.), BLONDIAUX (J.). – Etude anthropologique des sépultures de Dury " Le Moulin ". In : *Revue archéologique de Picardie*, n^o1/2, Amiens, 1999, p. 257-260.

Decormeille-Patin, Blondiau, Vallet 1999 : DECORMEILLE-PATIN (C.), BLONDIAUX (L.), VALLET (F.). – Le cimetière mérovingien de Montataire (Oise). In : *Revue archéologique de Picardie*, n^o1/2, Amiens, 1999, p. 83-182.

Goret, et al. 1999 : GORET (J-F.), HOMO-LECHNER (C.) (coll.), POPLIN (F.) (coll.). – Une pièce d'échec en ivoire convertie en sifflet provenant de Château-Thierry (Aisne). In : *Revue archéologique de Picardie*, n^o3/4, Amiens, 1999, p. 199-202.

Goret J.-F. , Poplin F. 1999 – Autour d'un fou d'échecs en ivoire trouvé à Château-Thierry (Aisne) : matières dures d'origine animale et pièces de jeux médiévaux, actes du colloque d'histoire de Montbrison, *A quoi jouet-on. Pratiques et usages des jeux et jouets à travers les âges*, p. 497-508, pl. XXIX à XXXII.

Harnay 1999 : HARNAY (V.). – Dury " Le Moulin " (Somme), un village-rue du Moyen Âge (IX^e au XII^e siècle). In : *Revue archéologique de Picardie*, n^o1/2, Amiens, 1999, p. 203-236.

Mérindol, de 1999 : MERINDOL (C.) de. – Le soin des malades dans un monastère de fondation franque : Corbie en Picardie (VII^e-XIV^e siècles). In : Dufour, J. (dir.), Platelle, H. (dir). *Fondations et œuvres charitables au Moyen Âge*, CTHS, 1999, p. 185-202.

Paris 1999 : PARIS (P.). – Une occupation du haut Moyen Âge : habitat et secteur artisanal dans la zone industrielle d'Allone (Oise). In : *Revue archéologique de Picardie*, n° 1/2, Amiens, 1999, p. 183-202.

Popineau 1999 : POPINEAU (J.-M.). – Zone de contact, zone de passage. *L'archéologue*, n° 43, août-septembre 1999, p. 75-76.

Popineau 1999 : POPINEAU (J.-M.). – Un terroir rural de frontière au Moyen Âge, zone de contact, zone de passage. *Le Courrier du compagnon*, n°15, juil.-sept. 1999, pp. 4-5.

Popineau 1999 : POPINEAU (J.-M.). – Les grands essartages du XII^e siècle dans le domaine royal : la formation du paysage médiéval à Villeneuve-sur-Verberie (Oise). In : *Revue archéologique de Picardie*, n°3/4, Amiens, 1999, p. 151-170.

Popineau 1999 : POPINEAU (J.-M.). – Dans le domaine royal du bassin parisien : la conquête des frontières au Moyen Âge. In : *Archeologia*, n° 356, Dijon, p. 26-35

Popineau 1999 : POPINEAU (J.-M.). – Naissance, vie et mort d'un établissement rural médiéval picard. Le Theil (commune de Villeneuve-sur-Verberie, Oise). In : *Revue du Nord*, T. LXXXI, n° 331, p. 439-465.

Shortell 1999 : SHORTELL (E.) M. - *Le démembrement de Saint-Quentin, architecture gothique et monstration de reliques*, Ville de Saint-Quentin, 1999, 36 p.

Yvinec 1999 : YVINEC (J.-H.). – Etude archéozoologique du site de Dury " Le Moulin ". In : *Revue archéologique de Picardie*, n°1/2, Amiens, 1999, p. 247-256.

Époques moderne et contemporaine

Blanchet 1999 : BLANCHET (J.-C.). – Le camp de Compiègne de 1769, installation des troupes à Longueil-sainte-Marie (Oise) : topographie, archéologie et histoire. *Bulletin de la Société historique de Compiègne*, tome 3, pp. 103-118, 1 fig.

Blanchet, Bouet-Langlois, Boulud, et. al. 1999 : BLANCHET (J.-C.), BOUET-LANGLOIS (B.), BOULUD (S.), et. al. – La collection Henri Lamarre (1904-1982). *Antiquités nationales*, 31, p. 44-115, 66 fig.

Durey-Blary 1999 : DUREY-BLARY (V.). – Un dépotoir de la fin XV^e-début du XVI^e siècle découvert dans les latrines du château de Château-Thierry (Aisne) : étude de la céramique et du petit mobilier. In : *Revue archéologique de Picardie*, n°3/4, Amiens, 1999, p. 171-198.

Pannequin 1999 : PANNEQUIN (B.). - Le Beauvaisis au XVIII^e siècle. In : *L'art de la terre vernissée du Moyen Âge à l'an 2000*, Réunion des Musées nationaux, 2000, p. 112-113.

Tyran 1999 : TYRAN (J.) (Colonel (e. r.)). – *Laon, ville militaire*, Nord Patrimoine éditions, 1999, 136 p.

Travaux universitaires

Ben Chaib 1999 : BEN CHAIB (J.). – *La reconstruction de Saint-Quentin de 1559-1598*, Mémoire de maîtrise, sous la dir. de Jean Gallet, Université de Picardie Jules Verne, Faculté d'Histoire et de géographie.

Boinet 1999 : BOINET (S.). – *Les communautés religieuses masculines de la ville d'Amiens à l'époque moderne*, Mémoire de maîtrise, sous la dir. de Jean Gallet, Université de Picardie Jules Verne, Faculté d'Histoire et de géographie.

Chaidron 1999 : CHAIDRON (C.). – *Le Bestiaire gallo-romain en Gaule septentrionale : sources iconographiques et archéologiques*. Mémoire de DEA de Sciences de l'Antiquité sous la direction de MM. A. Muller et R. Hanoune, Université Lille III-Charles de Gaulle, 1999.

Chatelin 1999 : CHATELIN (C.). – *Les routes de la Somme pendant la Révolution*, Mémoire de maîtrise, sous la dir. de Jean Gallet, Université de Picardie Jules Verne, Faculté d'Histoire et de géographie.

Colaye 1999 : COLAYE (A.). – *L'assistance hospitalière à Amiens pendant la Révolution française (1789-1799)*, Mémoire de maîtrise, sous la dir. de Jean Gallet, Université de Picardie Jules Verne, Faculté d'Histoire et de géographie.

Colette 1999 : COLETTE (S.). – *L'ordre de la Visitation dans la ville d'Amiens de 1640 à 1792*, Mémoire de maîtrise, sous la dir. de Jean Gallet, Université de Picardie Jules Verne, Faculté d'Histoire et de géographie.

Corsiez 1999 : CORSIEZ (A.). – *Le mobilier céramique des deux fermes gauloises (Tène ancienne, Tène finale) et de l'habitat gallo-romain précoce (première moitié du I^{er} siècle) de la " ZAC du Bord des eaux " à Hénin-Beaumont*, Mémoire de maîtrise sous la dir. de Mr Muller, Université de Lille III, 1999, 2 vol.

Da Silva 1999 : DA SILVA (F.). – *Les chrétiens et leurs morts aux IV^e et V^e siècles dans la prédication de Saint Augustin*, Mémoire de maîtrise, sous la direction de Laurent Anglivel, Université de Picardie Jules Verne, Faculté d'Histoire et de géographie.

Dubois-Thuet 1999 : DUBOIS-THUET, A. - *La tabletterie antique du site du palais des sports à Amiens*, Mémoire de DEA, Sciences de l'Antiquité, Histoire et Archéologie, sous la dir. de MM Muller et Hanoune, Lille, Université de Lille III, 1999.

Ducrocq 1999 : DUCROCQ (T.). – *Le Mésoolithique du bassin de la Somme, Insertion dans un cadre morphologique, environnemental et chronoculturel*. Thèse de doctorat. Université des Sciences et Technologies de Lille, 3 vol., 626 p., 259 fig., 64 tabl.

Duquef 1999 : DUQUEF (Y.). – *La baronnie de Picquigny au XVIII^e siècle*, Mémoire de maîtrise, sous la dir. de Jean Gallet, Université de Picardie Jules Verne, Faculté d'Histoire et de géographie.

Espel 1999 : ESPEL (A.). – *Un exemple de la reconstruction économique après la Guerre de Cent ans : l'abbaye de Saint-Martin-aux-Bois (1450-1550)*, Mémoire de maîtrise, sous la dir. de Philippe Racinet, Université de Picardie Jules Verne, Faculté d'Histoire et de Géographie.

Godquin 1999 : GODQUIN (G.). – *Le Carmel d'Amiens de 1606 à 1792*, Mémoire de maîtrise, sous la direction de Philippe Racinet, Université de Picardie Jules Verne, Faculté d'Histoire et de Géographie.

Legrand 1999 : LEGRAND (T.). – *Occupation du sol à l'époque gallo-romaine sur le bassin de l'Hallue (I^{er}-V^e siècle apr. J. C.)*, Mémoire de maîtrise, sous la dir. de Mr Thollard, 1999, 2 vol.

Maimbourg 1999 : MAIMBOURG (B.). – *Inventaire du mobilier lapidaire du monastère Saint-Arnoul de Crépy-en-Valois*, Mémoire de maîtrise, sous la direction de Philippe Racinet, Université de Picardie Jules Verne, Faculté d'Histoire et de Géographie.

Nogueira 1999 : NOGUEIRA (P.). – *Le couvent des Ursulines de Beauvais de 1627 à 1792*, Mémoire de maîtrise, sous la dir. de Jean Gallet, Université de Picardie Jules Verne, Faculté d'Histoire et de géographie.

Pichon 1999 : PICHON (B.). - *Les armées romaines aux marges nord-est de l'Empire au IV^e et V^e s.*, Amiens, 1999.

Randier 1999 : RANDIER (J.). – *Le gouvernement de "bonne ville" de Compiègne et ses hommes au temps de la reconstruction (1468-1500)*, Mémoire de maîtrise, sous la direction de Philippe Racinet, Université de Picardie Jules Verne, Faculté d'Histoire et de Géographie.

Riquier 1999 : RIQUIER (B.). – *Être voisin de l'abbaye de Saint-Riquier (IX^e-XII^e siècle)*, Mémoire de maîtrise, sous la dir. de Mme Le Jan, Université de Lille III, 1999, 249 p.

Rogrigues 1999 : RODRIGUES (P.). – *Vézelay et ses dépendances monastiques dans le Nord du royaume de France du XI^e au XIII^e siècles*, Mémoire de maîtrise, sous la dir. de Philippe Racinet, Université de Picardie Jules Verne, Faculté d'Histoire et de Géographie.

Schmitt 1999 : SCHMITT (L.). – *Le poids de la Guerre de Cent Ans sur les populations civiles en Picardie à travers les chroniques*, Mémoire de maîtrise, sous la direction de Philippe Racinet, Université de Picardie Jules Verne, Faculté d'Histoire et de Géographie.

Wiernicki 1999 : WIERNICKI (D.). – *Typologie des êtres hybrides et fabuleux dans les livres d'heures du Nord de la France (XV^e siècle)*, Mémoire de maîtrise, sous la dir. de Philippe Racinet, Université de Picardie Jules Verne, Faculté d'Histoire et de Géographie.

Zotna 1999 : ZOTNA (Y.). – *L'abbaye de Breteuil et son environnement (1040-1240)*, Mémoire de maîtrise, sous la direction de Philippe Racinet, Université de Picardie Jules Verne, Faculté d'Histoire et de Géographie.

Revue du Laboratoire d'Archéologie médiévale de l'Université de Picardie

Histoire médiévale et Archéologie, vol. 9 (1999) : "Pratique et sacré dans les espaces monastiques".

Histoire médiévale et Archéologie, vol. 10 (1999) : Pierre DOR, "Les reliquaires de la Passion au Moyen Age en France : approche historique, artistique et topographique".

Publications des membres associés du Laboratoire d'Archéologie médiévale de l'Université de Picardie

Bompaire 1999 : BOMPAIRE (M.) - Monnaie étrangère et monnaie locale en France (XIII^e-XIV^e s.). Dans : *Foreign Coins, Local Coins*, Cambridge, 1999, pp. 7-67.

Bompaire 1999 : BOMPAIRE (M.) - *Analyses de monnaies françaises du XI^e s., le problème du zinc*, actes du XI^e Congrès international de numismatique (Berlin, 1997), Berlin, 1999.

Cloquier 1999 : CLOQUIER (C.). - , "Pêches et pêcheries médiévales dans le cours de la Somme (XII^e-XV^e s.)", *Premières rencontres internationales de Liessies (avril 1998)*, 1999.

Decocq 1999 : DECOCQ (G.). - "Une toposéquence forestière remarquable : la butte de Rosne (Oise, France)", *Revue forestière française*, 1999.

Droin, Racinet 1999 : DROIN (L.), RACINET (Ph.). – Boves (80) : motte castrale d'origine carolingienne, *L'Archéologue-Archéologie nouvelle*, n° 39, décembre 1998-janvier 1999, p. 80-81.

Hoeblich 1999 : HOEBLICH (L.). - *La baie de Somme en question*, Amiens, 1999.

Jehel, Racinet 1999 : JEHEL (G.), RACINET (Ph.). - *La ciudad medieval. Del Occidente cristiano al Oriente musulmán (siglos V-XV)*, Barcelona, 1999.

Millet 1999 : MILLET (Ch.). - "*Regards renouvelés sur l'atelier Beaumanoir*", Société archéologique du Finistère, 1999.

Millet, Racinet 1999 : MILLET (Ch.), RACINET (Ph.). - "Le monde et l'espace des monastères. Archéologie monumentale et iconographie", article issu d'un cours fait en octobre 1993 à l'Université de Wroclav, Université de Wroclav, 1999.

Popineau 1999 : POPINEAU (J.-M.). - "Dans le domaine royal du Bassin parisien, la conquête des frontières au Moyen Âge", *Archéologia*, n° 356, mai 1999, p. 26-35.

Popineau 1999 : POPINEAU (J.-M.). - "Naissance, vie et mort d'un établissement rural picard. Le Theil (commune de Villeneuve-sur-Verberie, Oise)", *Revue du Nord*, t. LXXXI, n° 331, juillet-septembre 1999, p. 439-465.

Racinet 1999 : RACINET (Ph.). - "L'archéologie globale et les recherches pluridisciplinaires. Quelques exemples récents pour la période médiévale", traduit en polonais dans *Archaeologia Historica Polona*, n° 4 ou 5, 1999.

Liste non exhaustive

PICARDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

Liste des abréviations

1 9 9 9

Chronologie

BRO : âge du bronze
CON : contemporain
FER : âge du fer
GAL : gallo-romain
HMA : haut Moyen Âge
IND : indéterminé
MA : Moyen Âge
MES : Mésolithique
MOD : Moderne
NEO : Néolithique
PAL : Paléolithique

Organisme de rattachement des responsables des fouilles

AFA : AFAN
ASS : autre association
AUT : autre
BEN : bénévole
CDD : contrat à durée déterminée
CNR : CNRS
COL : collectivité territoriale
EN : Education nationale
MAS : musée d'association
MCT : musée de collectivité territoriale
MET : musée d'état
MUS : musée
SDA : sous-direction de l'archéologie
SUP : Enseignement supérieur

Nature de l'opération

FE : fouille d'évaluation archéologique
FP : fouille programmée
OPI : opération de prospection et d'inventaire
SD : sondage
SP : sauvetage programmé :
SU : sauvetage urgent
F : fouille préventive

PICARDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

Index

1 9 9 9

Index chronologique

Index de mots

Paléolithique : 44, 59, 67, 76, 79, 80, 83, 87, 95, 96, 97

Mésolithique : 29, 53, 66, 95, 96

Néolithique : 22, 34, 36, 44, 48, 66, 81

Chalcolithique : 29, 84

Âge du bronze : 16, 21, 22, 29, 34, 35, 36, 48, 66, 67, 94

Âge du fer : 15, 16, 19, 23, 25, 29, 30, 32, 34, 35, 36, 41, 48, 49, 52, 57, 66, 70, 83, 89, 94

Protohistoire : 15, 21, 47, 56, 72, 96

Gallo-romain : 18, 19, 21, 23, 25, 29, 31, 32, 34, 35, 36, 41, 48, 52, 57, 70, 71, 72, 76, 77, 80, 81, 85, 88, 89

Haut Moyen Âge : 29, 32, 60, 64, 80, 85

Moyen Âge : 18, 23, 24, 29, 33, 44, 46, 47, 54, 55, 57, 64, 81, 88, 94

Epoque moderne : 23, 24, 44, 46, 47, 54, 55, 60, 77, 82, 94

Epoque contemporaine : 53, 54, 60, 82

Abbaye : 33

Amphore : 16

Artisanat : 71

Bâtiment sur poteaux : 19, 32, 33, 35, 41, 46, 71, 85, 88, 95

Bijoux : 27

Bustum : 27

Camp : 31

Canalisation : 23

Carreaux de pavement : 18, 33, 82

Carrière : 19, 36, 41, 47

Cave : 32, 45, 82

Céramique : 15, 19, 21, 22, 23, 34, 35, 36, 41, 51, 60, 62, 65, 71, 76, 81, 84, 85, 88, 96

Champ de bataille : 91

Château : 86

Chemin : 21, 29, 31, 46, 47, 85

Cimetière : 18, 24, 25, 32, 60, 81

Cloître : 33

Construction en pierre : 63

Crâne : 35, 91, 95

Débitage Levallois : 59, 97

Dépôt animaux : 67

Eglise : 24, 55, 57, 66, 82

Enceinte : 18, 32, 46, 92

Enclos : 16, 18, 32, 41, 45, 67, 70, 81, 84, 89, 95

Enclos funéraire : 29, 30, 34

Enclos circulaire : 94

Faune : 16, 21, 35, 62, 67, 79, 80, 95, 96

Ferme indigène : 52, 71, 81

Fibule : 30

Fondation : 32, 46, 48, 55, 58, 77, 86, 94

Fond de cabane : 29, 32, 80

Fosse : 18, 19, 21, 23, 25, 29, 31, 34, 35, 36, 41, 42, 48, 51, 52, 53, 56, 57, 66, 70, 76, 80, 81, 84, 85, 87, 88

Fossé : 16, 21, 29, 31, 32, 35, 36, 41, 42, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 52, 53, 55, 56, 57, 58, 60, 65, 66, 67, 70, 77, 81, 85, 87, 89, 95, 96

Fosse dépotoir : 23

Fosse d'extraction : 24

Four : 35, 60, 71, 85, 95

Foyer : 23, 24, 67

Grange : 67
Grenier : 20, 67, 95
Grès : 22, 23, 97
Habitat : 29, 32, 35, 57, 58, 64, 65, 77
Habitat rural : 71, 88
Incinération : 16, 25, 29, 34, 49, 70, 76, 81, 84
Industrie lithique : 76, 96
Inhumation : 16, 24, 25, 29, 30, 33, 34, 35, 48, 49, 54, 76, 82
Jardin : 18
Lapidaire : 62, 97
Lithique : 22, 34, 36, 59, 67, 83, 85, 87
Maison : 67, 77
Mare : 41, 60
Mégalthite : 48
Mobilier métallique : 41, 51, 62, 84, 88, 91
Monnaies : 27, 33, 62, 89
Mur : 23, 44, 84
Nécropole : 25, 33, 48, 49, 60, 83
Ossements : 27, 34, 36, 48, 55, 62, 67, 70, 79, 81, 84, 87, 89, 95
Ouvrage hydraulique : 34
Paléochenal : 35
Palissade : 19, 30, 32
Parcellaire : 29, 32, 45, 48, 57, 65, 95
Parure : 30, 51, 81
Peinture murale : 63, 89
Pilier : 18, 55
Pléistocène : 79, 83, 87
Pléniglaciaire : 76
Prieuré : 65
Puits : 35, 66, 95
Rempart : 55
Rivière : 19
Rue : 58, 77
Sanctuaire : 58, 63, 91
Sarcophage : 32
Sceau : 65
Séchoir : 41
Sépulture : 15, 30, 31, 32, 33, 55, 65, 70, 76, 82, 85, 94
Sépulture collective : 34, 48
Silex : 22, 42, 47, 53, 67, 79, 83
Silo : 19, 29, 32, 34, 67, 81, 84, 88, 95
Solin : 64, 89
Stratigraphie : 96
Tardiglaciaire : 95
Temple : 62, 89
Terroir : 31
Textile : 51
Therms : 63
Tombe : 49, 54, 55, 82, 84
Torque : 30, 89
Trous de poteau : 21, 23, 32, 41, 45, 46, 48, 52, 56, 57, 82, 87
Verre : 23, 27
Vicus : 59, 65, 88
Villa : 25, 29, 32, 41, 46, 47, 85, 88
Voie : 92
Voie romaine : 32, 49
Weichsélien : 44, 83

PICARDIE

Personnel du Service régional de l'archéologie

BILAN SCIENTIFIQUE

1 9 9 9

NOM	TITRE	ATTRIBUTIONS
Jean-Olivier Guilhot	Conservateur régional	Chef du service régional de l'archéologie
Jean-Luc Collart	Conservateur du patrimoine	Histoire - Département de l'Aisne Adjoint du conservateur régional
Catherine Schwab	Conservateur du patrimoine	Préhistoire Tracés linéaires Département de l'Oise
Didier Bayard	Ingénieur d'études	Histoire Tracés linéaires Département de la Somme
Bruno Desachy	Ingénieur d'études	Histoire Département de l'Oise
Mariannick Le Bolloch	Ingénieur d'études	Préhistoire/Protohistoire Département de l'Oise
Claudine Pommepuy	Ingénieur d'études	Préhistoire/Protohistoire Département de l'Aisne
Tahar Ben Redjeb	Technicien de recherche	Histoire Département de la Somme Responsable carte archéologique
Gilles Leroy	Chargé d'études (AFAN)	Carte archéologique
Valérie Burban-Col	Technicienne (AFAN)	Carte archéologique
Serge Bellec	Adjoint administratif	Gestion des documents d'urbanisme
Lydie Blondel	Adjoint administratif	Secrétariat du centre de documentation et du département de la Somme
Maryse Carpentier	Adjoint administratif	Secrétariat du CRA Suivi conventions, dossiers CIRA
Nathalie Lagache	Adjoint administratif	Comptabilité Secrétariat du département de l'Oise
Maryse Humbert	Adjoint administratif	Secrétariat du département de l'Aisne Traitement des documents d'urbanisme Informatisation de l'archivage des rapports de fouille
Michel Maunier	Secrétaire de documentation	Gestion du centre de documentation Chargé de la diffusion

BIBLIOTHEQUE
DU SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE DE PICARDIE
5 rue Henri Daussy
80000 AMIENS
tél. : 03 22 97 33 32
mél : blandine.dubois@culture.gouv.fr

La bibliothèque du SRA Picardie dispose d'un fonds de plus de 3000 monographies, 350 titres de périodiques français (nationaux, régionaux), étrangers et 3000 tirés-à-part.

Domaines couverts :
Archéologie métropolitaine et européenne, de la Préhistoire à l'époque moderne
Généralités / Méthodologie / Réglementation et histoire de l'archéologie
Archéologie urbaine / Archéologie aérienne / Archéologie et histoire régionale
Archéologie et environnement / Numismatique.

Les rapports des d'opérations archéologiques et DFS peuvent être consultés sur place, sur demande préalable uniquement.

Consultation sur place.
Renseignements et rendez-vous : 03 22 97 33 32
fax : 03 22 97 33 47